



CITROËN

BERLINGO VAN

BERLINGO

Guide d'utilisation

nothing
moves us
like **citroën**



ACCÈS AU GUIDE D'UTILISATION



APPLICATIONS MOBILES

Installer l'application **MyCitroën App** (contenu disponible en ligne).

Également disponible sur l'application **Scan MyCitroën** (contenu disponible hors connexion).



ÉCRAN TACTILE

(selon disponibilité)

Dans l'application **Aide** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Guide utilisateur**.

Plusieurs types de recherches sont disponibles pour accéder à l'information recherchée.

Pour des raisons de sécurité, cette application n'est plus accessible dès que la vitesse atteint 5 km/h.



ONLINE

Consulter ou télécharger le guide à l'adresse suivante :

<http://service.citroen.com/ACddb/>

Scanner ce QR Code pour un accès direct.

Sélectionner :

- la langue,
- le véhicule, sa silhouette,
- la période d'édition du guide d'utilisation correspondant à la date de la 1^{ère} mise en circulation du véhicule.



Ce pictogramme signale les dernières informations disponibles.

BIENVENUE

Nous vous remercions d'avoir choisi un Citroën Berlingo / ë-Berlingo ou Citroën Berlingo Van / ë-Berlingo Van.

Ce document présente les informations et recommandations indispensables à la découverte de votre véhicule, en toute sécurité. Il est fortement recommandé d'en prendre connaissance ainsi que du carnet d'entretien.

Votre véhicule reprend une partie des équipements décrits dans ce document, en fonction du niveau de finition, de la version et des caractéristiques propres au pays de commercialisation.

Les descriptions et figures sont fournies sans engagement.

Les automobiles CITROËN se réserve le droit de modifier les spécifications techniques, l'équipement et les accessoires sans devoir mettre à jour ce document.

En cas de cession de votre véhicule, penser à remettre ce **Guide d'utilisation** au nouveau propriétaire.



Pour toute intervention sur le véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de l'information technique, de la compétence et du matériel adapté, ce que le réseau CITROËN est en mesure d'apporter.

Légende



Avertissement pour la sécurité



Information complémentaire



Contribution à la protection de la nature



Véhicule avec poste de conduite à gauche



Véhicule avec poste de conduite à droite



Localisation par une zone noire de l'équipement / du bouton décrit



Signalétique

Elle permet de distinguer les spécificités de votre véhicule :



Fourgon



Cabine approfondie



5 places



7 places

Vue d'ensemble ■

Réglage du volant

59

Commande d'essuie-vitre

96

Volant chauffant

59

Balayage intermittent

98

Rétroviseurs

59

Balayage automatique

98**Éco-conduite ■**

Banquette arrière (rang 2)

61

Changement d'un balai d'essuie-vitre

100

Sièges arrière (rang 2)

62

Sièges arrière (rang 3)

62

Cabine Extenso

66**Instruments de bord 1**

Combinés numériques

12

Témoins lumineux

14

Indicateurs

22

Totalisateur kilométrique

27

Ordinateur de bord

28

Station pour smartphone

29

Écran tactile

30

Réglage date et heure

33

Fonctionnalités supplémentaires disponibles à distance (Électrique)

34

Cabine approfondie

68

Chauffage et Ventilation

71

Chauffage

72

Air conditionné manuel

72

Air conditionné automatique bizona

73

Désembuage / Dégivrage avant

75

Pare-brise chauffant

76

Désembuage / Dégivrage de la lunette

77

et/ou des rétroviseurs extérieurs

77

Chauffage - Air conditionné arrière

77

Système de chauffage / ventilation additionnel

77

Préconditionnement thermique (Électrique)

79

Aménagements intérieurs

80

Tablette cache-bagages 2 positions (amovible)

87

Tendelet cache-bagages (7 places)

87

Triangle de présignalisation

89

Éclairage d'ambiance

90**Ouvertures 2**

Clé électronique avec fonction télécommande et clé intégré

35

Procédures de secours

42

Verrouillage / déverrouillage centralisé

45

Portes

47

Recommandations générales pour les portes latérales coulissantes

47

Alarme

49

Lève-vitres électriques

51

Vitres de portes arrière entrebâillantes

53**Éclairage et visibilité 4**

Commandes d'éclairage extérieur

91

Indicateurs de direction

92

Réglage du site des projecteurs

93

Allumage automatique des feux

93

Éclairages d'accompagnement et d'accueil

94

Systèmes automatiques d'éclairage -

95

Recommandations générales

95

Commutation automatique des feux de route

95**Ergonomie et confort 3**

Recommandations générales pour les sièges

54

Sièges avant

54

Banquette avant 2 places

57**Sécurité 5**

Recommandations générales liées à la sécurité

101

Urgence ou assistance

101

Système d'enregistrement des données d'événements

104

Feux de détresse

104

Avertisseur sonore

105

Avertisseur sonore piéton (Électrique)

105

Programme de stabilité électronique (ESC)

105

Advanced Grip Control

107

Hill Assist Descent Control

108

Ceintures de sécurité

109

Airbags

113

Sièges enfants

116

Neutralisation de l'airbag frontal passager

118

Sièges enfants ISOFIX

119

Sièges enfants i-Size

120

Installation des sièges enfants

122

Sécurité enfants mécanique

132

Sécurité enfants électrique

132**Conduite 6**

Conseils de conduite

133

Démarrage-arrêt du moteur

135

Frein de stationnement manuel

139

Frein de stationnement électrique

140

Boîte manuelle 5 vitesses

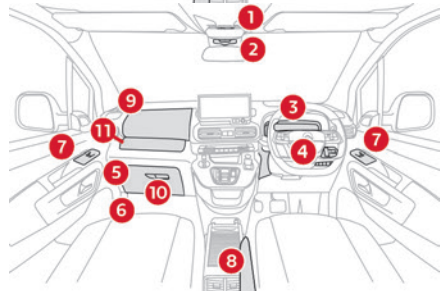
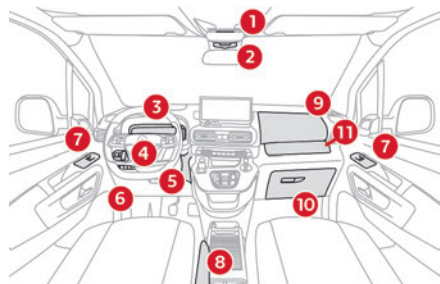
143

Boîte manuelle 6 vitesses

143

Présentation

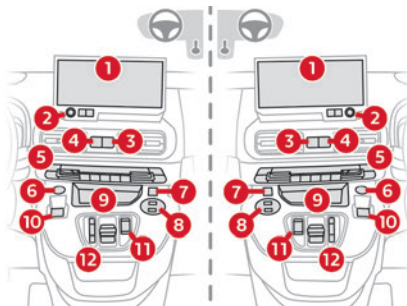
Ces illustrations et descriptions sont présentées à titre indicatif. La présence et l'emplacement de certains éléments varient en fonction de la version, du niveau de finition ainsi que du pays de commercialisation.



1. Appel d'urgence / Appel d'assistance
Plafonnier / Liseuses avant

2. Afficheur des témoins de ceintures et d'airbag frontal passager
Rétroviseur intérieur
3. Combiné d'instruments
4. Barrette de commandes latérale
5. Fusibles planche de bord
6. Ouverture capot
7. Rétroviseurs extérieurs
Lève-vitres électriques
8. Accoudoir avant
Frein de stationnement manuel
9. Airbag frontal passager
10. Boîte à gants
Neutralisation de l'airbag frontal passager
11. Vide-poches

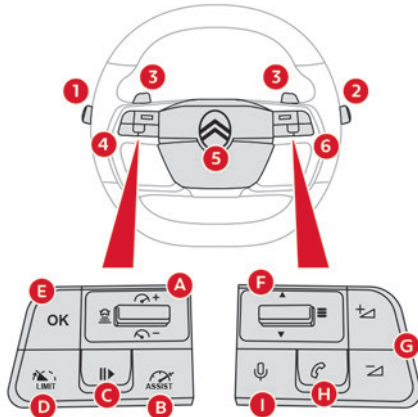
Console centrale



1. Station pour smartphone
ou
Écran tactile avec MyCitroën Play
ou
Écran tactile avec MyCitroën Drive Plus - MyCitroën Play Plus
2. Bouton de jumelage
Avec Station pour smartphone
Marche / arrêt de la tablette tactile et réglage du volume sonore
Avec MyCitroën Play
Accès direct au menu **Conduite** ou **Véhicule**
Accès aux menus de l'écran tactile
Avec MyCitroën Drive Plus - MyCitroën Play Plus
Accès aux Raccourcis des aides à la conduite
Accès aux pages d'HOME
3. Verrouillage centralisé
4. Feux de détresse
5. Chauffage / Air conditionné
Désembuage - Dégivrage avant
Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière
6. Démarrage / Arrêt du moteur avec la clé (sur la colonne de direction) ou le bouton START/STOP
7. Hill Assist Descent Control
8. Prises USB (type C)

9. Vide-poches ou recharge smartphone sans fil
10. Frein de stationnement électrique
11. Sélection d'un mode de conduite Advanced Grip Control (selon version) avec boîte de vitesses automatique ou sélecteur de marche
12. Boîte de vitesses ou sélecteur de marche

Commandes au volant

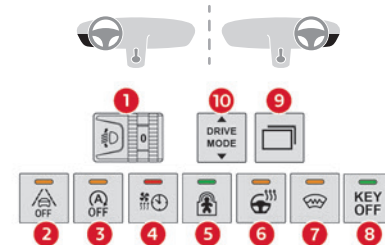


1. Commandes d'éclairage extérieur / Indicateurs de direction/ Commande d'affichage avec Dynamic Surround Vision

2. Commandes d'essuie-vitre / Lave-vitre / Ordinateur de bord (fenêtre contextuelle)
3. Palettes de commande de la boîte de vitesses automatique/ Sélection du niveau de décélération (Électrique)
4. Commandes du Limiteur de vitesse / Régulateur de vitesse / Régulateur de vitesse adaptatif
- A. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne
Affichage et réglage de la consigne de distance avec le véhicule qui précède (Régulateur de vitesse adaptatif)
- B. Sélection / Désélection du régulateur
- C. Marche / Pause de la limitation ou régulation avec la vitesse de consigne enregistrée
Confirmation du redémarrage du véhicule après arrêt automatique (Régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop & Go)
- D. Sélection / Désélection du limiteur
- E. Activation de la limitation ou régulation avec la vitesse de consigne enregistrée
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux
5. Avertisseur sonore / Airbag frontal conducteur
6. Commandes du système audio

- F. Affichage de stations radio / média favoris (appui), sélection du média précédent / suivant (haut / bas), validation d'une sélection (appui) avec MyCitroën Play / MyCitroën Drive Plus - MyCitroën Play Plus
Affichage du menu principal (appui), navigation dans le menu (haut / bas) dans le combiné d'instruments avec la Station pour smartphone
- G. Diminution / Augmentation du volume sonore/ fonction de mise en sourdine (faire un appui double sur les deux boutons pour mettre en sourdine)
- H. Accès au menu **Téléphone**
Gestion des appels
Sélection du smartphone
- I. Commandes vocales

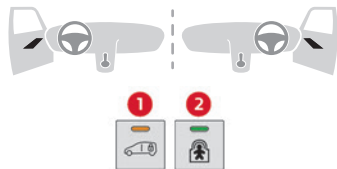
Barrette de commandes latérale



1. Réglage manuel du site des projecteurs
2. Aide au maintien de la position dans la voie

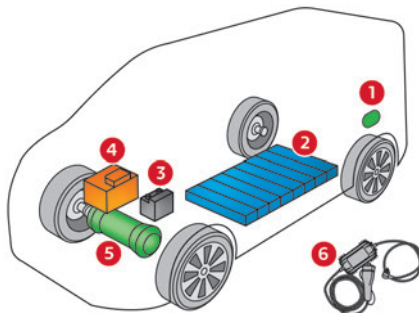
3. Stop & Start
4. Système de chauffage / ventilation additionnel (Diesel)
Indicateur de préconditionnement thermique (Électrique)
5. Sécurité enfants électrique
6. Volant chauffant
7. Pare-brise chauffant
8. Mode "Key off"
9. Basculement entre les pages du combiné d'instruments (combiné matrice) et remise à zéro de l'entretien
10. Sélection d'un mode de conduite Advanced Grip Control (selon version) avec boîte de vitesses manuelle

Commandes côté conducteur



1. Verrouillage / déverrouillage de la zone de chargement (Citroën Berlingo Van)
2. Sécurité enfants électrique

Moteur électrique



1. Connecteurs de charge
2. Batterie de traction
3. Batterie d'accessoires 12 V
4. Chargeur embarqué
5. Motorisation électrique
6. Câble de charge

Les connecteurs de charge 1 permettent 3 types de charge :

- Charge domestique en mode 2, via l'utilisation d'une prise domestique et d'un câble de charge associé 6.
- Charge accélérée en mode 3, via l'installation d'un boîtier de charge accélérée (Wallbox).
- Charge super rapide en mode 4, via l'utilisation d'un chargeur rapide public.

La batterie de traction 400 V 2 est de technologie Lithium-Ion. Elle stocke et fournit

l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique, de la climatisation et du chauffage. Son niveau de charge est représenté par un indicateur et un témoin de réserve au combiné.

La batterie d'accessoires 12 V 3 alimente le réseau électrique conventionnel du véhicule. Elle est rechargée automatiquement par la batterie de traction avec le chargeur embarqué. Le chargeur embarqué 4 gère les charges domestique (mode 2) et accélérée (mode 3) de la batterie de traction ainsi que la recharge de la batterie d'accessoires 12 V.

Le moteur électrique 5 assure la traction en fonction du mode de conduite sélectionné et des conditions de conduite. Il récupère l'énergie lors des phases de freinage ou de décélération du véhicule.

Étiquettes

Rubrique Ergonomie et confort "Recommandations générales pour les sièges" (Citroën Berlingo) :



Rubrique "Ergonomie et confort - Banquette avant 2 places" (Citroën Berlingo Van) :



Rubrique "Ergonomie et confort - Cabine Extenso" (Citroën Berlingo Van) :



Rubrique "Ergonomie et confort - Cabine approfondie" (Citroën Berlingo Van) :



Rubrique "Ergonomie et confort - Système de chauffage / ventilation additionnel" :



Rubrique "Ergonomie et confort - Aménagements intérieurs - Recharge smartphone sans fil" :



Rubriques "Éclairage et visibilité - Commande d'éclairage extérieur" et "En cas de panne - Changement d'une lampe" :



Rubrique "Sécurité - Sièges enfant - Désactivation de l'airbag frontal passager" :



Rubrique "Sécurité - Sièges enfants ISOFIX" (Citroën Berlingo) :



Rubrique "Sécurité - Sécurité enfants mécanique" :



Rubrique "Conduite - Frein de stationnement électrique" :



Rubrique "Conduite - Limiteur fixe de vitesse" :



Rubrique "Informations pratiques - Compatibilité des carburants" :



Rubrique "Informations pratiques - Système de charge (Électrique)" :



Rubrique "Informations pratiques - Charge de la batterie de traction (Électrique)" :



Rubrique "Informations pratiques - Capot" :



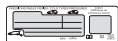
Rubrique "Informations pratiques - Vérification des niveaux - Liquide de refroidissement du moteur" :



Rubrique "En cas de panne - Kit de dépannage provisoire de pneumatique" :



Rubrique "En cas de panne - Roue de secours" :



Rubrique "En cas de panne - Batterie 12 V / Batterie d'accessoires" :



Éco-conduite

L'éco-conduite est un ensemble de pratiques au quotidien qui permet à l'automobiliste d'optimiser la consommation d'énergie (carburant et/ou électricité) et l'émission de CO₂ du véhicule.

Optimiser l'utilisation de la boîte de vitesses

Avec une boîte de vitesses manuelle, démarrer en douceur et engager, sans attendre, le rapport de vitesse supérieur. En phase d'accélération, passer les rapports assez tôt.

Avec une boîte de vitesses automatique, privilégier le mode automatique. Ne pas appuyer fortement ni brusquement sur la pédale d'accélérateur.

L'indicateur de changement de rapport invite à engager le rapport de vitesse le plus adapté. Dès que l'indication s'affiche au combiné, la suivre aussitôt.

Avec une boîte de vitesses automatique, cet indicateur apparaît uniquement en mode manuel.

Adopter une conduite souple

Respecter les distances de sécurité entre les véhicules, utiliser le frein moteur plutôt que la pédale de frein, appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur. Ces comportements contribuent à économiser la consommation d'énergie, à réduire le rejet de CO₂ et à atténuer le fond sonore de la circulation.

Privilégier l'utilisation du mode de conduite "Eco".

Avec une boîte de vitesses EAT8, sélecteur de vitesses en mode **D**, favoriser le passage en "roue libre" en relevant progressivement le pied de la pédale d'accélérateur afin d'économiser du carburant.

En condition de circulation fluide, sélectionner le régulateur de vitesse.

Maîtriser l'utilisation des équipements électriques

Avant de partir, si l'habitacle est surchauffé, l'aérer en descendant les vitres et en ouvrant les aérateurs, avant d'utiliser l'air conditionné.

Au-delà de 50 km/h, remonter les vitres et laisser les aérateurs ouverts.

Penser à utiliser les équipements permettant de limiter la température dans l'habitacle (ex. : occulteur de toit ouvrant, stores).

Couper l'air conditionné, sauf si la régulation est automatique, dès que la température de confort désirée est atteinte.

Éteindre les commandes de dégivrage et de désembuage, si celles-ci ne sont pas gérées automatiquement.

Arrêter au plus tôt la commande de siège chauffant.

Adapter l'utilisation des phares et/ou feux antibrouillard en fonction du niveau de visibilité, selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Éviter de faire tourner le moteur, surtout en hiver (hors conditions hivernales sévères, température inférieure à -23°C), avant d'engager la première vitesse. Le véhicule chauffe plus vite en roulant.

En tant que passager, éviter d'enchaîner la lecture de supports multimédia (ex. : film, musique, jeu vidéo) pour participer à la réduction de la consommation d'énergie. Débrancher les appareils nomades avant de quitter le véhicule.

Limiter les causes de surconsommation

Répartir les poids sur l'ensemble du véhicule. Placer les bagages les plus lourds dans le coffre au plus près des sièges arrière.

Limiter la charge du véhicule et minimiser la résistance aérodynamique (ex. : barres de toit, galerie de toit, porte-vélos, remorque). Préférer l'utilisation d'un coffre de toit.

Retirer les barres de toit, la galerie porte-bagages, après utilisation.

Dès la fin de la saison hivernale, retirer les pneumatiques neige et remonter les pneumatiques été.

Respecter les consignes d'entretien

Vérifier régulièrement et à froid la pression de gonflage des pneumatiques, en se référant à l'étiquette située sur l'entrée de porte, côté conducteur.

Effectuer cette vérification plus particulièrement :

- avant un long déplacement ;

- à chaque changement de saison ;
- après un stationnement prolongé.

Ne pas oublier la roue de secours et les pneumatiques de la remorque ou de la caravane.

Entretien régulièrement le véhicule (ex. : huile, filtre à huile, filtre à air, filtre habitacle). Suivre le calendrier des opérations préconisées dans le plan d'entretien du constructeur.

Avec un moteur Diesel BlueHDi, lorsque le système SCR est défaillant, le véhicule devient polluant. Se rendre rapidement dans le Réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié pour rendre le niveau d'émission d'oxydes d'azote conforme à la réglementation.

Au moment du remplissage du réservoir de carburant, ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet pour éviter un débordement.

Avec un véhicule neuf, ce n'est qu'après les 3 000 premiers kilomètres qu'une meilleure régularité de la consommation moyenne de carburant est constatée.

Optimiser l'autonomie (Électrique)

La consommation d'énergie électrique du véhicule dépend en grande partie de la route, de la vitesse et du style de conduite, ainsi que de l'utilisation du chauffage / de l'air conditionné.

Privilégier la zone "**ECO**" de l'indicateur de puissance en roulant d'une manière souple et à vitesse régulière.

Programmer une destination dans le système de navigation GPS du véhicule pour optimiser la consommation au cours d'un trajet.

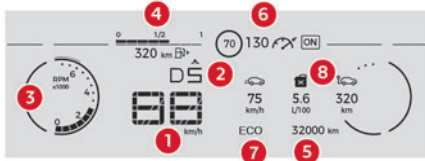
Anticiper au mieux les ralentissements et privilégier si possible les décélérations avec le frein moteur de la fonction de freinage régénératif ou les freinages souples ;

l'indicateur de puissance entre alors dans la zone "**CHARGE**".

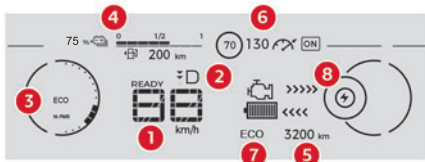
Utiliser l'air conditionné plutôt que le chauffage pour désembuer l'habitacle.

Combinés matrices

Selon la page d'affichage sélectionnée, certaines informations sont masquées ou présentées différemment.



Essence / Diesel



Électrique

1. Indicateur de vitesse (km/h)
2. Position du sélecteur et rapport avec boîte de vitesses automatique (Essence ou Diesel)
Indicateur de changement de rapport (flèche et rapport préconisé) (Essence ou Diesel)
Mode du sélecteur de marche (Électrique)
Indicateur de sélection du niveau de décélération (flèches "descendantes" associées à D) (Électrique)

3. Compte-tours (x 1000 tr/min ou rpm), graduation selon moteur (Essence ou Diesel)
Indicateur de puissance (Électrique)
4. Jauge de carburant et autonomie restante (km ou miles) (Essence ou Diesel)
Indicateur de niveau de charge de la batterie et autonomie restante (km ou miles) (Électrique)
5. Totalisateur kilométrique (km ou miles)
6. Consignes du régulateur de vitesse ou du limiteur de vitesse
Affichage des panneaux reconnus
7. Mode de conduite sélectionné
8. Zone d'affichage et de réglage
Possibilité d'afficher différentes pages

Informations affichées dans la zone d'affichage :

- Date, heure et température extérieure.
- Ordinateur de bord.
- Indicateur de consommation du confort thermique (Électrique).
- Flux d'énergie (Électrique).
- Indicateur de température du liquide de refroidissement (°C) (Essence ou Diesel)
- Jauge d'AdBlue® (Diesel)

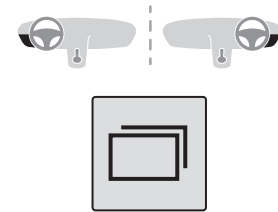
Affichages au combiné d'instruments

L'affichage des informations au combiné d'instruments (p. ex., indicateurs) dépend de la page ou de l'aide à la conduite activée.

i Langue d'affichage et unités

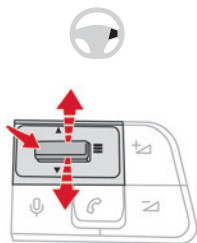
Elles dépendent du paramétrage du combiné d'instruments.
En cas de déplacement à l'étranger, il est impératif d'afficher la vitesse dans l'unité officielle du pays de circulation (km/h, km ou mph, miles).

Choix de la page affichée



- ▶ Faire un appui court sur le bouton situé sur la barrette de commandes latérale pour afficher les différentes pages.
- ▶ À l'affichage d'une page, appuyer sur le bouton pour quitter la page en question. Sans action sur le bouton, cette page reste affichée automatiquement quelques instants.

Ouverture du menu principal



À l'arrêt, utiliser le bouton de basculement à droite du volant pour ouvrir le menu Réglages, puis basculer le bouton vers le haut ou vers le bas pour naviguer dans les menus afin de configurer certains paramètres du véhicule.

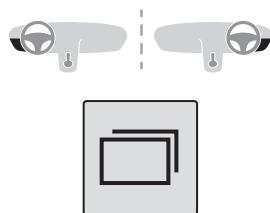
Basculement :

- Appui : ouverture du **menu principal** et des sous-menus. Validation de la sélection.
- Appui long : affichage de la page précédente.
- Sélection (hors menu) : défilement vers le haut ou vers le bas des différentes fonctions actives disponibles.
- Sélection (dans menu) : défilement du menu vers le haut ou vers le bas.

Sans action sur le bouton, le menu sélectionné est fermé automatiquement après quelques instants.

Énergie (Électrique)

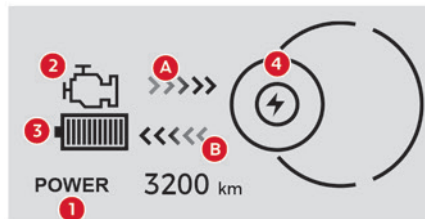
Disponible uniquement sur les versions avec Station pour smartphone.



Accessible par le bouton situé sur la barrette de commandes latérale.

Page des flux

Cette page présente le fonctionnement de la chaîne de traction électrique en temps réel sur le combiné d'instruments.



1. Mode de conduite actif
2. Moteur électrique
3. Niveau de charge estimé de la batterie de traction
4. Flux d'énergie

Les flux d'énergie ont un mouvement spécifique pour chaque type de conduite :

- A. Consommation d'énergie
- B. Récupération d'énergie

Combinés numériques

Ils sont personnalisables par un système de pages et de widgets.

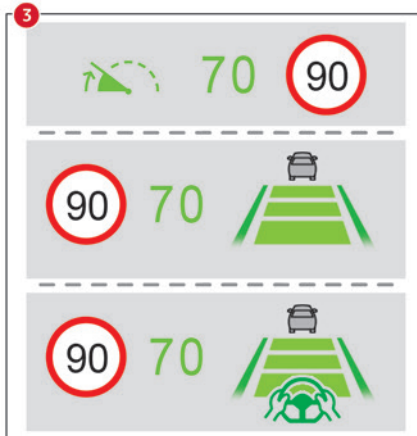
Selon la page affichée, certaines informations sont masquées ou présentées différemment.



Essence / Diesel



Électrique



1. Totalisateur kilométrique (km ou miles)
2. Indicateur de changement de rapport (flèche et rapport préconisé) (Essence ou Diesel)
Position du sélecteur et rapport avec boîte de vitesses automatique (Essence ou Diesel)
Mode du sélecteur de marche (Électrique)
Mode de conduite sélectionné (hors mode **Normal**)
Indicateur de sélection du niveau de décélération (flèches "descendantes" associées à D) (Électrique)
Indicateur de vitesse (km/h)

3. Affichage des panneaux de limitation de vitesse
Aide à la conduite en affichage réduit (si fonction active)
4. Compte-tours (tr/min), graduation selon moteur (Essence ou Diesel)
Indicateur de puissance (Électrique)
Voyant **READY** (Électrique)
5. Jauge de carburant et autonomie restante (km ou miles) (Essence ou Diesel)
Indicateur de niveau de charge de la batterie et autonomie restante (km ou miles) (Électrique)

Informations indiquées sur la page de personnalisation :

- Flux d'énergie (Électrique).
- Média en cours.
- Aides à la conduite.
- Navigation (selon équipement).
- Indicateur de température du liquide de refroidissement (°C) (Essence ou Diesel)
- Ordinateur de bord (Essence ou Diesel).

Affichages au combiné

Les informations affichées au combiné (ex. : témoins, indicateurs) peuvent avoir un emplacement fixe ou variable selon la page ou l'aide à la conduite activée.

Pour les fonctions disposant à la fois d'un témoin de marche et d'un témoin de neutralisation, il n'y a qu'un seul emplacement dédié.

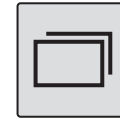
i Langue d'affichage et unités

Elles dépendent du paramétrage de la tablette tactile.

En cas de déplacement à l'étranger, il est impératif d'afficher la vitesse dans l'unité officielle du pays de circulation (km/h, km ou mph, miles).

Choix de la page affichée

Par défaut, des pages sont mémorisées dans le combiné.



- Appuyer sur la touche pour faire défiler les différentes pages.

La nouvelle page est appliquée immédiatement.

- i Lorsqu'un message s'affiche dans une fenêtre temporaire, un appui sur ce bouton fait disparaître la fenêtre immédiatement.

Paramétrage des pages affichées

Les opérations de paramétrage disponibles sont : ajout, suppression et agencement des pages et widgets.

Il est possible de mémoriser jusqu'à 5 pages.

Chaque page peut contenir 1 ou 2 widgets :

- Si 1 seul widget est sélectionné, celui-ci s'affiche en grand au centre de l'écran.
- Si 2 widgets sont sélectionnés, chacun est affiché en plus petit sur les côtés de l'écran.

Il est possible de personnaliser la couleur de chaque mode de conduite. Un réglage par défaut est proposé.

Le réglage est également assorti à l'éclairage d'ambiance (selon disponibilité).



Le paramétrage se fait par l'application **Paramètres > Personnalisation** de l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur **Personnalisation - Combiné d'instruments**, se reporter à la rubrique correspondante dans les systèmes audio et télématique.

Témoins lumineux

Affichés sous forme de pictogrammes, les témoins lumineux informent de l'apparition d'une anomalie (témoins d'alerte) ou de l'état de marche d'un système (témoins de marche ou de neutralisation). Certains témoins présentent deux types d'allumage (fixe ou clignotant) et/ou plusieurs couleurs.

Avertissements associés

L'allumage d'un témoin peut être accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message sur un afficheur.

La mise en relation des avertissements avec l'état de fonctionnement du véhicule permet de savoir si la situation est normale ou si une anomalie est apparue : consulter la description de chaque témoin pour plus d'informations.

À la mise du contact

Certains témoins d'alerte, de couleur rouge ou orange, s'allument pendant quelques secondes. Dès le démarrage du moteur, ces témoins doivent s'éteindre.

Pour plus d'informations sur un équipement ou une fonction, se reporter à la rubrique correspondante.

Témoin d'alerte persistant

L'allumage d'un témoin d'alerte (rouge ou orange) peut indiquer l'apparition d'une anomalie nécessitant un diagnostic complémentaire.

Si un témoin reste allumé

Dans la description des témoins, les renvois référencés **(1)**, **(2)** et **(3)** indiquent s'il faut s'adresser à un professionnel, en complément des actions immédiates préconisées.

(1) : L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

(2) : Consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

(3) : Se rendre dans le Réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Liste des témoins

Témoins de couleur rouge

STOP



Fixe, associé à un autre témoin d'alerte, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Un dysfonctionnement grave du moteur, du système de freinage, de la direction assistée, de la boîte de vitesses automatique ou une anomalie électrique majeure est détectée. Effectuer (1), puis (2).

Surchauffe de la batterie de traction (Électrique)



Fixe, associé au témoin STOP, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

La température de la batterie de traction est trop élevée. Effectuer (1).

Évacuer le véhicule aussi vite que possible et se tenir à une distance sûre.

Effectuer (2).

Dysfonctionnement de la batterie de traction (Électrique)



Fixe, associé au témoin de Service et accompagné de l'affichage d'un message.

La batterie de traction est défaillante.

Effectuer (2).

Dysfonctionnement du système (Électrique)



Fixe.

Une anomalie est détectée sur le moteur électrique ou sur la batterie de traction. Effectuer (1), puis (2).

Câble branché (Électrique)



Fixe dès la mise du contact.

Le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.



Fixes dès la mise du contact, accompagnés d'un signal sonore.

Le démarrage du véhicule est impossible tant que le câble de charge est branché au connecteur du véhicule. Débrancher le câble de charge et refermer la trappe.

Température maxi du liquide de refroidissement



Fixe.

La température du circuit de refroidissement est trop élevée.

Effectuer (1) puis attendre le refroidissement du moteur pour compléter le niveau, si nécessaire. Si le problème persiste, effectuer (2).

Pression d'huile moteur



Fixe.

Le circuit de lubrification du moteur est défaillant. Effectuer (1), puis (2).

Freinage



Fixe.

La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante. Effectuer (1), puis faire l'appoint avec un liquide conforme aux recommandations du Constructeur. Si le problème persiste, effectuer (2).



Fixe.

Le répartiteur électronique de freinage (REF) est défaillant. Effectuer (1), puis (2).



Frein de stationnement manuel



Fixe.

Le frein de stationnement est serré ou mal desserré.

Frein de stationnement électrique



Fixe.

Le frein de stationnement électrique est serré.



Clignotant.

Le serrage / desserrage est défaillant. Effectuer (1) : stationner sur un terrain plat (à l'horizontale).

Avec une boîte de vitesses manuelle, engager un rapport.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, sélectionner le mode **P**. Couper le contact et effectuer (2).

Charge batterie 12 V



Fixe.

Le circuit de charge de la batterie est défaillant (ex. : cosses sales, courroie d'alternateur détendue ou sectionnée). Effectuer (1).

Nettoyer et resserrer les cosses. Si le témoin ne s'éteint pas au démarrage du moteur, effectuer (2).

Direction assistée



Fixe.

La direction assistée est défaillante. Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Non-bouclage / débouclage des ceintures



Fixe ou clignotant, accompagné d'un signal sonore croissant.

Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée (selon version).

Porte ouverte



Fixe, associé à un message indiquant l'accès qui est ouvert.

Un signal sonore complète l'alerte si la vitesse est supérieure à 10 km/h.

Une porte, le coffre, le volet de coffre ou la lunette de volet est resté(e) ouvert(e) (selon version).

Fermer l'accès qui est ouvert.

Si votre véhicule est équipé d'une porte battante droite, son ouverture ne sera **pas** signalée par ce témoin.

Témoins de couleur orange

Service



Allumé temporairement, accompagné de l'affichage d'un message.

Une ou plusieurs anomalies mineures, sans témoin spécifique, sont détectées.

Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné.

Il est possible de traiter soi-même certaines anomalies, comme le changement de la pile de la télécommande.

Pour les autres anomalies, comme la défaillance du système de détection de sous-gonflage, effectuer (3).



Fixe, accompagné d'un message.

Une ou plusieurs anomalies majeures, sans témoin spécifique, sont détectées.

Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné, puis effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Défaut du système d'alerte audio : réparation nécessaire**".

Le système d'avertissement sonore est défaillant.

Les aides à la conduite suivantes peuvent être perturbées ou indisponibles :

- Reconnaissance des panneaux.
- Active Safety Brake / Alerte Risque Collision.
- Aide au maintien de la position dans la voie.
- Alerte Attention Conducteur.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné du message "**Défaut frein de parking**".

Le desserrage automatique du frein de stationnement électrique est indisponible.

Effectuer (2).



Témoin de Service fixe et témoin de la clé d'entretien clignotant puis fixe.

L'échéance de révision est dépassée.

La révision du véhicule doit être effectuée dès que possible.

Uniquement avec moteurs Diesel BlueHDi.

Fonctions automatiques désactivées (avec frein de stationnement électrique)



Fixe.

Les fonctions "serrage automatique" (à la coupure du moteur) et "desserrage automatique" (à l'accélération) sont désactivées.

Si le serrage / desserrage automatique n'est plus possible :

- ▶ Démarrer le moteur.
- ▶ Serrer, avec la commande, le frein de stationnement électrique.
- ▶ Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- ▶ Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage entre 10 et 15 secondes.
- ▶ Relâcher la commande.
- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- ▶ Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.

- ▶ Relâcher la commande et la pédale de frein.

Dysfonctionnement (frein de stationnement électrique)



Fixes, accompagnés du message "Défaut frein de parking".

Le frein de stationnement ne dispose plus des performances optimales pour stationner le véhicule en toute sécurité dans toutes les situations.

Sécuriser le véhicule :

- ▶ Stationner sur un endroit plat.
- ▶ Avec une boîte de vitesses manuelle, engager un rapport.
- ▶ Avec une boîte de vitesses automatique, en sélection **P**, placer les cales fournies contre l'une des roues.

Puis effectuer (2).



Clignotants dès le démarrage du véhicule.

Le frein de stationnement est mal desserré.

Effectuer (1) et essayer de desserrer

complètement le frein de stationnement à l'aide de la palette, pied sur la pédale de frein.

Si le problème persiste, effectuer (2).



Fixes, accompagnés du message "**Défaut frein de parking**".

Le frein de stationnement électrique est défaillant, les fonctions manuelles et automatiques peuvent être inopérantes.

À l'arrêt, pour immobiliser le véhicule :

► Tirer la commande du frein de stationnement électrique et la maintenir pendant 7 à 15 secondes environ, jusqu'à l'apparition du témoin au combiné d'instruments.

Si cette procédure ne fonctionne pas, sécuriser le véhicule :

- Stationner sur un endroit plat.
- Avec une boîte de vitesses manuelle, engager un rapport.
- Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, sélectionner le mode **P**, puis installer la cale fournie contre l'une des roues.

Puis effectuer (2).



Fixes, accompagnés du message "**Défaut frein de stationnement**".

Le véhicule ne peut pas être immobilisé moteur tournant.

Si les demandes de serrage et de desserrage manuelles sont inopérantes, la commande du frein de stationnement électrique est défaillante.

Les fonctions automatiques doivent être utilisées en toutes circonstances et sont automatiquement réactivées en cas de défaillance de la commande.

Effectuer (2).

Niveau mini de carburant (Essence ou Diesel)



Fixe avec les pavés clignotants, accompagné d'un signal sonore (avec combiné matrice).

ou

Fixe avec le niveau de réserve représenté en rouge, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message (hors combiné matrice).

Au premier allumage, il reste **environ 5 litres de carburant** dans le réservoir (réserve).

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, cette alerte se répète à chaque mise du contact et, à une cadence qui croît au fur et à mesure que le niveau baisse et se rapproche de zéro.

Compléter rapidement le niveau de carburant pour éviter la panne.

Ne jamais rouler jusqu'à la panne sèche, cela pourrait endommager les systèmes d'antipollution et d'injection.

Niveau mini de la batterie de traction (Électrique)



Fixe, accompagné d'un signal sonore. Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.

Consulter l'autonomie restante.

Mettre le véhicule en charge dès que possible.

Mode tortue avec autonomie de roulage limitée (Électrique)



Fixe.

Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.

La diminution de puissance moteur est progressive.

Mettre impérativement le véhicule en charge.

Si le témoin ne s'éteint pas, effectuer (2).

Avertisseur sonore piéton (Électrique)



Fixe.

Une anomalie est détectée sur l'avertisseur.

Effectuer (3).

Préchauffage du moteur (Diesel)



Allumé temporairement (jusqu'à environ 30 secondes en conditions hivernales sévères).

A la mise du contact, si les conditions climatiques et la température du moteur le nécessitent.

Attendez l'extinction du témoin avant de démarrer.

Si le moteur ne démarre pas, renouveler la demande de démarrage en maintenant le pied sur la pédale.

Présence d'eau dans le filtre à gazole (Diesel)



Fixe.

Le filtre à gazole contient de l'eau.

Effectuer (2) sans délai - Risque de détérioration du système d'injection !

Filter à particules (Diesel)



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message de risque de colmatage du filtre à particules.

Le filtre à particules commence à saturer. Dès que les conditions de circulation le permettent, régénérer le filtre en roulant à une vitesse d'au moins 60 km/h, avec un régime moteur supérieur à 2 500 tr/min, jusqu'à l'extinction du témoin.



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message signalant le niveau insuffisant de l'additif du filtre à particules. Le niveau minimum du réservoir d'additif est atteint.

Faire rapidement réaliser l'appoint : effectuer (3).

AdBlue® (avec 1.6 BlueHDi euro 6.1)



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est comprise entre 2 400 et 600 km.

Faire rapidement un appoint en AdBlue®, ou effectuer (3).



Témoin d'AdBlue® clignotant et témoin de Service fixe, accompagnés d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est inférieure à 600 km.

Faire **impérativement** un appoint en AdBlue® pour **éviter la panne**, ou effectuer (3).



Témoin d'AdBlue® clignotant et témoin de Service fixe, accompagnés d'un signal sonore et d'un message indiquant l'interdiction du démarrage.

Le réservoir d'AdBlue® est vide : le dispositif d'antidémarrage réglementaire empêche le redémarrage du moteur.

Pour redémarrer le moteur, faire un appoint en AdBlue®, ou effectuer (2).

Il est **impératif** de verser dans son réservoir une quantité minimale de 5 litres d'AdBlue®.

AdBlue® (avec 1.5 BlueHDi euro 6.2 / 6.3)



Allumé pendant 30 secondes environ à chaque démarrage du véhicule, accompagné d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est comprise entre 2 400 et 800 km.

Faire un appoint en AdBlue®.



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est comprise entre 800 et 100 km.

Faire **rapidement** un appoint en AdBlue®, ou effectuer (3).



Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est inférieure à 100 km.

Faire **impérativement** un appoint en AdBlue® pour **éviter le blocage du démarrage**, ou effectuer (3).



Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'interdiction du démarrage.

Le réservoir d'AdBlue® est vide : le dispositif d'antidémarrage réglementaire empêche le redémarrage du moteur.

Pour redémarrer le moteur, faire un appoint en AdBlue®, ou effectuer (2).

Il est **impératif** de verser une quantité minimale de 10 litres d'AdBlue® dans son réservoir.

Système d'antipollution SCR (BlueHDi)



Fixes dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement du système d'antipollution SCR est détecté.

Cette alerte disparaît dès que le niveau d'émission des gaz d'échappement redevient conforme.



Témoin d'AdBlue® clignotant dès la mise du contact, associé aux témoins de Service et d'Autodiagnostic moteur fixes, accompagnés d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

Selon le message affiché, il est possible de parcourir jusqu'à 1 100 km avant le déclenchement du dispositif d'antidémarrage du moteur.

Effectuer (3) au plus tôt pour **éviter le blocage du démarrage**.



Témoin d'AdBlue® clignotant dès la mise du

contact, associé aux témoins de Service et d'Autodiagnostic moteur fixes, accompagnés d'un signal sonore et d'un message informant de l'interdiction de démarrage. Le dispositif d'antidémarrage empêche le redémarrage du moteur (dépassement de la limite de roulage autorisée après confirmation du dysfonctionnement du système d'antipollution).

Pour redémarrer le moteur, effectuer (2).

Système d'autodiagnostic moteur



Clignotant.

Le système du contrôle moteur est défaillant.

Risque de destruction du catalyseur.

Effectuer **impérativement** (2).



Fixe.

Le système d'antipollution est défaillant.

Le témoin doit s'éteindre au démarrage du moteur.

Effectuer (3) rapidement.



Fixe.



Une défaillance mineure du moteur est détectée.

Effectuer (3).



Fixe.



Une défaillance majeure du moteur est détectée.

Effectuer (1), puis (2).

Sous-gonflage



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

La pression est insuffisante dans une ou plusieurs roues.

Contrôler la pression des pneumatiques le plus rapidement possible.

Réinitialiser le système de détection après ajustement de la pression.



Témoin de sous-gonflage clignotant puis fixe et témoin de Service fixe.

Le système de surveillance de la pression des pneumatiques est défaillant.

La détection de sous-gonflage n'est plus assurée.

Dès que possible, vérifier la pression des pneumatiques et effectuer (3).

Aide au stationnement



Clignotant.

Le système détecte un obstacle.



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur d'assistance au stationnement obstrué : nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur**".

Le capteur est masqué.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Nettoyer les capteurs avant et/ou arrière.

Antiblocage des roues (ABS)



Fixe.

Le système d'antiblocage des roues est défaillant.

Le véhicule conserve un freinage classique.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Alerte Risque Collision / Active Safety Brake



Clignotant.

Le système s'active, puis freine brièvement le véhicule, afin de réduire la vitesse de collision frontale avec le véhicule qui précède.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Le système a été désactivé via le menu du combiné d'instruments ou l'écran tactile (selon version).



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuez (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur d'assistance à la conduite sale: nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur**".

Le capteur est masqué.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Nettoyer la caméra avant.



Fixe.

Le système est défaillant.

À l'allumage de ces témoins après un arrêt du moteur, puis un redémarrage, effectuer (3).



Fixe.

Le système est désactivé

temporairement, car la présence du conducteur et/ou du passager avant (selon version) a été détectée, mais la ceinture de sécurité correspondante est déboutée.

Contrôle dynamique de stabilité (CDS) / Antipatinage des roues (ASR)



Fixe.

Le système est désactivé.

Le système CDS/ASR est automatiquement réactivé au démarrage du véhicule, et à partir d'environ 50 km/h.

En deçà de 50 km/h, il est possible de le réactiver manuellement.



Clignotant.

La régulation du système CDS/ASR s'active en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire.



Fixe.

Le système CDS/ASR est défaillant.

Effectuer (3).

Aide au démarrage en pente



Fixe, accompagnés du message

"Défaut système anti-recul".

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Anomalie du frein de secours (avec frein de stationnement électrique)



Fixes, accompagnés du message

"Défaut frein de parking".

Le freinage de secours ne dispose pas des performances optimales.

Si le desserrage automatique est indisponible, utiliser le desserrage manuel ou effectuer (3).

Airbags



Fixe.

L'un des airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité est défaillant.

Effectuer (3).

Airbag frontal passager (ON)



Fixe.

L'airbag frontal passager est activé.

La commande est actionnée sur la position "ON".

Dans ce cas, ne pas installer de siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessures graves !

Airbag frontal passager (OFF)



Fixe.

L'airbag frontal passager est neutralisé.

La commande est actionnée sur la position "OFF".

Il est possible d'installer un siège enfant "dos à la route", sauf en cas d'anomalie de fonctionnement des airbags (témoin d'alerte Airbags allumé).

Reconnaissance des panneaux



Allumé temporairement.

Le son d'alerte de dépassement de vitesse a été désactivé.



Fixe, accompagné de l'affichage d'un

message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur d'assistance à la conduite sale: nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur**".

Le capteur est masqué.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Nettoyer la caméra avant.

Aide au maintien de la position dans la voie



Clignotant.

Le franchissement d'une ligne discontinue sans activation du clignotant est imminent.

Le système est activé, puis corrige la trajectoire s'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.



Fixe.

Le système est automatiquement désactivé ou en veille.



Fixe, accompagné de l'affichage du

message "**Capteur d'assistance à la**

conduite sale: nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur".

Le capteur est masqué.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Nettoyer la caméra avant.



Fixe.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Alerte Attention Conducteur (Détection d'inattention)



Fixe.

Le système est désactivé.



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur d'assistance à la**

conduite sale: nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur".

Le capteur est masqué.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Nettoyer la caméra avant.

Commutation automatique des feux de route



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement de la fonction ou de la caméra est détecté.

Effectuer (2).

Feu antibrouillard arrière



Fixe.

Le feu est allumé.

Témoins de couleur verte

Stop & Start (Essence ou Diesel)



Fixe.

À l'arrêt du véhicule, le système Stop & Start a mis le moteur en mode STOP.



Clignotant temporairement.

Le mode STOP est momentanément indisponible ou le mode START s'est automatiquement déclenché.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.

Véhicule prêt à rouler (Électrique)



Fixe, accompagné d'un signal sonore lors de son allumage.

Le véhicule est prêt à rouler et les équipements de confort thermique sont disponibles.

Le témoin s'éteint au-delà de 5 km/h environ et se rallume à l'arrêt du véhicule.

Arrêter le moteur pour éteindre le témoin et quitter le véhicule.

Hill Assist Descent Control



Fixe.

La fonction a été activée, mais les conditions de régulation ne sont pas réunies (pente, vitesse trop élevée, rapport de boîte de vitesses).



Clignotant.

La fonction entre en régulation.

Le véhicule est freiné ; les feux de stop s'allument pendant la descente.

Feux antibrouillard avant



Fixe.

Les projecteurs antibrouillard avant sont allumés.

Feux de position



Fixe.

Les feux sont allumés.

Indicateurs de direction



Clignotants avec bruiteur.

Les feux clignotants sont allumés.

Feux de croisement



Fixe.

Les feux sont allumés.

Commutation automatique des feux de route



Fixe.

La fonction a été activée via la tablette tactile (menu **Conduite / Véhicule**). La commande d'éclairage est sur la position "AUTO".

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Éclairage et visibilité**

Témoins de couleur bleue

Feux de route



Fixe.

Les feux sont allumés.

Témoins de couleur blanche ou noire

Hill Assist Descent Control



Fixe.
(gris)

La fonction est activée mais actuellement en pause car la vitesse est trop élevée.

Réduire la vitesse du véhicule en dessous de 30 km/h.

Indicateurs

Indicateur d'entretien

L'information d'entretien est exprimée en termes de distance (kilomètres ou miles) et/ou de délai (mois ou jours).

L'alerte est donnée au premier de ces deux termes atteint.

L'information d'entretien s'affiche au combiné d'instruments. Selon la version du véhicule :

- La ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance restant à parcourir avant la prochaine révision, ou la distance parcourue depuis l'échéance précédée du signe "·".
- Un message d'alerte signale la distance restant à parcourir ainsi que le délai avant échéance ou le dépassement de l'échéance.



La valeur indiquée est déterminée en fonction du kilométrage parcouru et du temps écoulé depuis la dernière révision. L'alerte peut aussi se déclencher à proximité d'une date d'échéance.

Selon le plan d'entretien du véhicule, le service peut consister en :

- une visite annuelle ;
- une révision complète.

Clé d'entretien



Allumé temporairement dès la mise du contact.

L'échéance de révision est comprise entre 3 000 km et 1 000 km ou 60 et 21 jours.



Fixe, dès la mise du contact.

L'échéance de révision est inférieure à 1 000 km ou 21 jours.

Effectuer la révision très prochainement.

Clé d'entretien clignotante



Clignotant puis fixe, dès la mise du contact.

(Avec moteurs Diesel BlueHDi, associé au témoin de Service.)

L'échéance de révision est dépassée.

Effectuer la révision dès que possible.



Stratégie d'entretien adaptatif

Le véhicule présente une stratégie d'entretien adaptatif qui dépend des conditions d'utilisation.

Pour garantir la fiabilité du moteur, une vidange d'huile anticipée peut être

demandée. En cas d'avertissement sur la planche de bord, il est obligatoire de se rendre chez un concessionnaire.

Remise à zéro de l'indicateur d'entretien

Après chaque révision, l'indicateur d'entretien doit être remis à zéro.

Si vous avez réalisé vous-même la révision du véhicule :

- ▶ Couper le contact.



- ▶ Appuyer et maintenir enfoncé le bouton situé sur la barrette de commandes latérale.
- ▶ Mettre le contact sans démarrer le moteur ; une fenêtre d'affichage temporaire apparaît et un compte à rebours commence.
- ▶ Lorsque l'affichage indique =0, un message de confirmation apparaît ; relâcher le bouton de la commande d'éclairage ; la clé disparaît.



En cas de débranchement de la batterie après cette opération, verrouiller le véhicule et attendre au moins

5 minutes, pour que la remise à zéro soit prise en compte.

Rappel de l'information d'entretien

Avec Station pour smartphone



L'information d'entretien est accessible par le menu principal **Véhicule** du combiné d'instruments.

► Puis sélectionner **Sécurité > Check**.

Avec MyCitroën Play



L'information d'entretien est accessible par la touche "**Check**" dans le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec MyCitroën Drive Plus - MyCitroën Play Plus



L'information d'entretien est accessible par l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

► Puis sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.

Indicateur de niveau d'huile moteur

(Selon version)

Sur les versions équipées d'une jauge électrique, la conformité du niveau d'huile moteur s'affiche quelques secondes au combiné, à la mise du contact, après l'information d'entretien, sous la forme de messages.



Toute vérification de ce niveau n'est valable que si le véhicule est sur un sol horizontal, moteur à l'arrêt depuis plus de 30 minutes.

Manque d'huile

Indiqué par l'affichage du message "**Niveau d'huile incorrect**" au combiné, accompagné de l'allumage du témoin de service et d'un signal sonore.

Si le manque d'huile est confirmé par la vérification à la jauge manuelle, compléter impérativement le niveau pour éviter la détérioration du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Dysfonctionnement de la jauge

Signalé par l'affichage du message "**Mesure niveau d'huile invalide**" au combiné. Consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.



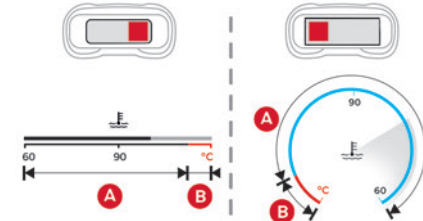
En cas de dysfonctionnement de la jauge électrique, le niveau d'huile moteur n'est pas surveillé.

Tant que le système est défaillant, il faut contrôler le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge manuelle située dans le compartiment moteur.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Indicateur de température du liquide de refroidissement

Cette information est uniquement disponible dans la zone personnalisable du combiné d'instruments.



Moteur tournant :

- Dans la zone **A**, la température est correcte.
- Dans la zone **B**, la température est trop élevée. Le témoin associé et le témoin **STOP** s'allument en rouge au combiné d'instruments, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Arrêter impérativement le véhicule dans les meilleures conditions de sécurité.

Attendez quelques minutes avant de couper le moteur.



Après avoir coupé le contact, ouvrez prudemment le capot et vérifiez le niveau du liquide de refroidissement.



Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.



Pour les versions électriques



Ne pas réaliser d'appoint du liquide de refroidissement.

Si le niveau est proche ou en dessous du repère "**MINI**", il est impératif de consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Vérification

Après quelques minutes de conduite, la température et la pression montent dans le circuit de refroidissement.

Pour compléter le niveau :

- ▶ attendez au moins une heure le refroidissement du moteur,
- ▶ dévissez le bouchon de deux tours pour laisser tomber la pression,
- ▶ lorsque la pression est tombée, retirez le bouchon,
- ▶ complétez le niveau jusqu'au repère "**MAXI**".

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, reportez-vous à la rubrique correspondante.



Attention au risque de brûlure lors du remplissage du liquide de refroidissement. Ne pas remplir au-delà du niveau maxi (indiqué sur le réservoir).

Indicateurs d'autonomie d'AdBlue® (BlueHDi)

Les moteurs Diesel BlueHDi sont équipés d'un dispositif qui associe le système d'antipollution SCR (Réduction Catalytique Sélective) et le filtre à particules Diesel (FAP) pour le traitement des gaz d'échappement. Ils ne peuvent fonctionner sans liquide AdBlue®. Lorsque le niveau d'AdBlue® devient inférieur au niveau de réserve (entre 2 400 et 0 km), un témoin s'allume à la mise du contact et une estimation du kilométrage pouvant être parcouru avant le blocage du démarrage s'affiche au combiné d'instruments.



Le dispositif réglementaire d'antidémarrage du moteur s'active automatiquement dès que le réservoir d'AdBlue® est vide. Il n'est alors plus possible de démarrer le moteur tant qu'un niveau minimal d'AdBlue® n'a pas été restauré.

Affichage manuel de l'autonomie de roulage

Lorsque l'autonomie de roulage est supérieure à 2 400 km, elle ne s'affiche pas automatiquement.

Avec Station pour smartphone



- L'information d'entretien est accessible par le bouton situé sur la barrette de commandes latérale.

Avec MyCitroën Play



L'information d'autonomie de roulage est accessible par la touche "**Check**" dans le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec MyCitroën Drive Plus - MyCitroën Play Plus



L'information d'autonomie de roulage est accessible par l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

▶ Puis sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.

Actions requises liées au manque d'AdBlue®

Les témoins suivants s'allument lorsque la quantité d'AdBlue® est inférieure au niveau de réserve : autonomie de 2 400 km.

Accompagnant les témoins, des messages rappellent régulièrement la nécessité de faire l'appoint pour éviter le blocage du démarrage. Se reporter à la rubrique **Témoins** pour le détail des messages affichés.



Pour plus d'informations sur l'**AdBlue® (BlueHDi)**, et notamment pour réaliser l'appoint, se reporter à la rubrique correspondante.

Avec moteurs 1.6 BlueHDi (euro 6.1)

Témoins allumés	Action	Autonomie restante
	Procéder à un appoint dès que possible.	Entre 2 400 et 600 km
	L'appoint est impératif , risque de blocage du démarrage.	Entre 600 et 0 km

Témoins allumés	Action	Autonomie restante
	Pour pouvoir redémarrer le moteur, verser une quantité minimale de 5 litres d'AdBlue® dans son réservoir.	0 km

Avec moteurs 1.5 BlueHDi (euro 6.2/6.3)

Témoins allumés	Action	Autonomie restante
	Procéder à un appoint.	Entre 2 400 et 800 km
	Procéder rapidement à un appoint.	Entre 800 et 100 km
	L'appoint est impératif , risque de blocage du démarrage.	Entre 100 et 0 km

Témoins allumés	Action	Autonomie restante
	Pour pouvoir redémarrer le moteur, verser une quantité minimale de 10 litres d'AdBlue® dans son réservoir.	0 km



Prise en compte d'un appoint
Il se peut que le système ne détecte pas un appoint instantanément, mais seulement au bout de quelques kilomètres.

Dysfonctionnement du système d'antipollution SCR

Détection d'un dysfonctionnement

	En cas de détection d'un dysfonctionnement, ces témoins s'allument, accompagnés d'un signal sonore et de l'affichage d'un message de type " Défaut antipollution " ou " NO START IN ".
--	--

L'alerte se déclenche en roulant, lorsque le dysfonctionnement est détecté pour la première fois, puis à la mise du contact lors des trajets suivants, tant que la cause du dysfonctionnement persiste.

i S'il s'agit d'un dysfonctionnement temporaire, l'alerte disparaît au cours du trajet suivant, après contrôle de l'autodiagnostic du système d'antipollution SCR.

Dysfonctionnement confirmé pendant la phase de roulage autorisé (entre 1100 et 0 km)

Après 50 km parcourus avec l'affichage permanent du signalement d'un dysfonctionnement, la défaillance du système SCR est confirmée.

Le témoin AdBlue clignote, accompagné de l'affichage d'un message ("**Défaut antipollution : Démarrage interdit dans X km**"), indiquant l'autonomie de roulage exprimée en kilomètres ou miles.

En roulant, le message s'affiche toutes les 30 secondes. L'alerte est renouvelée dès la mise du contact.

Vous pouvez rouler jusqu'à 1 100 km avant le déclenchement du dispositif d'**antidémarrage du moteur**.

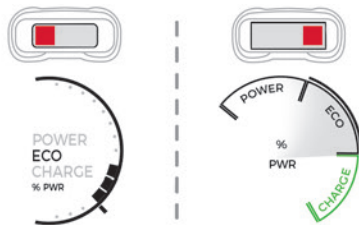
! Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Démarrage interdit

À chaque mise du contact, le message "**Défaut antipollution : Démarrage interdit**" s'affiche.

! **Pour le redémarrage du moteur**
Consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Indicateur de puissance (Électrique)



CHARGE

Charge de la batterie de traction pendant les phases de décélération et de freinage.

ECO

Consommation électrique modérée et optimisation de l'autonomie.

POWER

Consommation d'énergie de la chaîne de traction pendant la phase d'accélération.

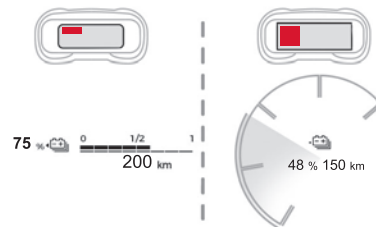
NEUTRE

À la mise du contact, le véhicule ne consomme ni ne génère d'énergie par sa chaîne de traction

électrique ; après balayage, le curseur revient en position "neutre" : entre ECO et CHARGE.

i Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur, qui se place sur la position "neutre" : entre ECO et CHARGE.

Indicateur de niveau de charge (Électrique)




Le niveau de charge réel de la batterie de traction et l'autonomie restante sont affichés en permanence lorsque le véhicule est démarré.

i Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur.

Témoins associés

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible :

1er niveau : Réserve

 Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.

Fixe et voyant dans la zone rouge, accompagné d'un signal sonore.

- ▶ Consulter l'autonomie restante au combiné.
- ▶ Mettre le véhicule en charge dès que possible.

2nd niveau : Critique



Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.

Fixe, associé au témoin de réserve, accompagné d'un signal sonore.

- ▶ Mettre impérativement le véhicule en charge.



L'autonomie restante n'est plus calculée. La puissance de la chaîne de traction est progressivement réduite.

Le chauffage et l'air conditionné sont arrêtés (même si l'indicateur de consommation du confort thermique n'est pas au niveau "ECO").

Indicateur de consommation du confort thermique (Électrique)

(Selon version)



La jauge représente la consommation d'énergie électrique de la batterie de traction liée au confort thermique dans l'habitacle.

Les équipements concernés sont le chauffage et l'air conditionné.

Il est possible d'utiliser ces équipements :

- Si le véhicule n'est pas branché, à l'allumage du témoin **READY**.
- Si le véhicule est branché, à la mise du contact (mode "Lounge").

La sélection du mode **ECO** limite les performances de certains de ces équipements. L'indicateur de consommation du confort thermique est alors dans la zone "**ECO**".



Pour refroidir ou réchauffer rapidement l'habitacle, ne pas hésiter à sélectionner temporairement le niveau de froid ou de chaud maximum.

Lorsque le chauffage est au maximum, la jauge sur l'indicateur de consommation du confort thermique se trouve dans la zone **MAX**. Lorsque l'air conditionné est au maximum, elle reste dans la zone **ECO**. Une utilisation excessive des équipements de confort thermique, notamment à basse vitesse, peut réduire considérablement l'autonomie du véhicule.

Penser à optimiser son utilisation dès que le niveau de confort désiré est atteint et à vérifier son réglage à chaque démarrage. Après une période prolongée d'inutilisation du chauffage, une légère odeur peut survenir pendant les premières minutes d'utilisation.

Totalisateur kilométrique

Le totalisateur kilométrique mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première mise en circulation.

Contact mis, le kilométrage total est indiqué en permanence. Il reste affiché pendant 30 secondes à la coupure du contact. Il s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.



En cas de déplacement à l'étranger, il peut être nécessaire de modifier l'unité de distance (km ou miles) : la vitesse affichée doit être exprimée dans l'unité officielle du pays (km/h ou mph). Le changement d'unité se fait par l'application de configuration de l'écran, véhicule à l'arrêt.



Véhicules électriques

Le totalisateur kilométrique est accessible uniquement à partir de l'ordinateur de bord. Pour plus d'informations sur l'**Ordinateur de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Rhéostat d'éclairage

Permet de régler manuellement l'intensité lumineuse du combiné en fonction de la luminosité extérieure.

Avec Station pour smartphone



▶ Appuyer sur le bouton de basculement sur la droite du volant pour ouvrir le menu principal.



▶ Ouvrir le menu **Paramètres**.

▶ Dans la catégorie "**Luminosité**", sélectionner **Réglage de la luminosité** et appuyer sur le curseur / déplacer le curseur sur le réglage souhaité avec le bouton de basculement, puis appuyer sur ce dernier pour valider.

Avec MyCitroën Play



▶ Appuyer sur **Réglages** dans la barre d'état ou y accéder avec les boutons de menu.



▶ Sélectionner "**Luminosité**" ou "**Configuration écran**", selon l'équipement.



▶ Régler la luminosité du combiné et de l'écran en utilisant les flèches ou en déplaçant le curseur.



▶ Appuyer sur ce bouton pour enregistrer et quitter, selon l'équipement.

Vous pouvez également éteindre l'écran :



▶ Appuyer sur **Réglages** dans la barre d'état ou y accéder avec les boutons de menu.



▶ Sélectionner "**Eteindre écran**" ou "**Dark**", selon l'équipement.

L'écran s'éteint complètement.

▶ Appuyer une nouvelle fois sur l'écran (toute la surface) pour l'activer.

Avec MyCitroën Drive Plus - MyCitroën Play Plus



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Luminosité** de l'écran tactile.

▶ Dans la catégorie "**Cockpit**", appuyer sur / déplacer le curseur sur le réglage souhaité.

Ordinateur de bord

Affiche des informations sur le trajet en cours (exemple : autonomie, consommation moyenne, vitesse moyenne, distance parcourue).

Affichage des données au combiné d'instruments

Affichage des différents onglets



▶ Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-vitre pour afficher successivement les onglets suivants :

– Informations instantanées :

- Autonomie de roulage totale (Essence ou Diesel).
 - Consommation instantanée (Essence ou Diesel).
 - Compteur de temps du Stop & Start (Essence ou Diesel).
 - Totalisateur kilométrique (Électrique).
- Trajets "1" puis "2" :
- Vitesse moyenne.
 - Consommation moyenne.
 - Distance parcourue.

Page de fin de trajet

(Selon version)

À la coupure du contact, le combiné d'instruments affiche automatiquement une page supplémentaire de l'ordinateur de bord qui récapitule les informations concernant le dernier trajet.

La page de fin de trajet contient les informations suivantes :

- Autonomie.
- Temps du trajet.
- Distance parcourue.
- Consommation moyenne.

Remise à zéro du trajet



▶ Lorsque le trajet désiré est affiché, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-vitre.

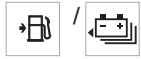
Les trajets "1" et "2" sont indépendants et d'utilisation identique.

Définitions

Autonomie

(km ou miles)

(Pourcentage du niveau de charge de la batterie de traction)(Électrique)



Nombre de kilomètres pouvant être encore parcourus avec le carburant restant dans le réservoir (en fonction de la consommation moyenne des derniers kilomètres parcourus) (Essence ou Diesel). Niveau actuel de charge de la batterie de traction et autonomie restante (Électrique).

Cette valeur peut varier suite à un changement de conduite ou de relief, modifiant fortement la consommation instantanée.

Pour les versions essence ou Diesel

Lorsque l'autonomie est inférieure à 30 km, des tirets s'affichent.

Après un complément de carburant d'au moins 5 litres, l'autonomie est recalculée et s'affiche si elle dépasse 100 km.

L'affichage fixe de tirets à la place de chiffres en roulant indique un dysfonctionnement.

Consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Pour les versions électriques

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible :

Pour plus d'informations sur les **indicateurs** et notamment sur l'**indicateur de niveau de charge**, se reporter à la rubrique correspondante.

Consommation instantanée

(l/100 km ou km/l ou mpg)

(kWh/100 km ou km/kWh ou miles/kWh) (Électrique)



Calculée d'après les dernières secondes écoulées.

Cette fonction ne s'affiche qu'à partir de 30 km/h (Essence ou Diesel).

Consommation moyenne

(l/100 km ou km/l ou mpg)

(kWh/100 km ou km/kWh ou miles/kWh) (Électrique)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Vitesse moyenne

(km/h ou mph)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Distance parcourue

(km ou miles)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Compteur de temps du Stop & Start



(minutes / secondes ou heures / minutes)

Si le véhicule est équipé de la fonction Stop & Start, un compteur de temps cumule les durées de mise en mode STOP au cours du trajet.

Le compteur de temps se remet à zéro à chaque mise du contact.

Station pour smartphone

À la mise du contact, le système se met en marche.

Contact mis, ce système permet de connecter un smartphone au système du véhicule via Bluetooth®.

Une fois le smartphone connecté, les fonctions suivantes s'exécutent au moyen des commandes au volant via l'application

MyCitroën App :

- Réglage du volume sonore / Coupure du son.
- Sélection d'une station et de l'audio d'une source média.
- Reconnaissance vocale.
- Décrocher / Raccrocher.
- Affichage du journal d'appels / des applications du téléphone.

Les applications **MyCitroën App** permettent d'accéder aux fonctions suivantes :

- Navigation.
- Média.
- Radio (Internet et tuner*).
- Appels.

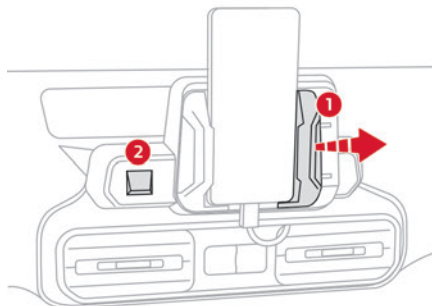
i Si aucun smartphone n'est connecté au système, un message apparaît au combiné d'instruments lorsque les commandes au volant sont utilisées.

! **Pour des raisons de sécurité, arrêter le véhicule pour réaliser les opérations nécessitant une attention soutenue.**

Fonctionnement

Le système Station pour smartphone est disponible dans l'application **MyCitroën App**, accessible depuis un smartphone. La connexion doit être initiée depuis le système du véhicule.

Procédure d'installation



- Télécharger l'application **MyCitroën App** sur le store correspondant au smartphone.
- Créer un compte ou utiliser son compte Citroën actuel.
- Tirer sur la partie droite **1** de la station et placer le smartphone dans la partie gauche, relâcher la partie droite **1** sur le smartphone pour le maintenir, puis lancer l'application.
- Contact mis, faire un appui long sur le bouton de jumelage **2** pour activer l'état de jumelage.
- À partir du menu Bluetooth® du smartphone, sélectionner le nom du système du véhicule dans la liste des appareils détectés.
- Poursuivre le parcours de première connexion proposé sur le smartphone.

- À la connexion du système du véhicule au smartphone, le voyant du bouton de jumelage **2** s'allume.

Lorsque l'application est lancée, appuyer sur le bouton **2** pour afficher la page principale de l'application sur le smartphone.

i Le système ne prend pas en charge les tablettes et les ordinateurs portables.

Reconnexion automatique

Le système permet une reconnexion automatique du smartphone déjà connecté. À l'allumage du smartphone sur le système Station pour smartphone, l'application est lancée automatiquement sur le smartphone au moyen d'une communication par puce **NFC****.

i La communication **NFC** doit être activée sur le smartphone.

Écran tactile

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Affichage permanent de l'heure et de la température extérieure (un témoin bleu apparaît en cas de risque de verglas).
- Menus de paramétrage des fonctions et des équipements du véhicule.

* Selon pays.

** Selon smartphone.

- Commandes du système audio et du téléphone et affichage des informations associées.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.
- Services Internet et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon version).

⚠ Pour des raisons de sécurité, arrêter le véhicule pour réaliser les opérations nécessitant une attention soutenue.

Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

Recommandations

Cet écran est de type capacitif.

- Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran tactile.
- Ne pas toucher l'écran tactile avec les mains mouillées.
- Utiliser un chiffon propre et doux pour nettoyer l'écran tactile.

Avec MyCitröen Play

Principes



Accès aux menus



Accès direct au menu **Conduite**

- Utiliser les boutons disposés sur le côté gauche de l'écran tactile pour accéder aux menus, puis appuyer sur les touches matérialisées sur l'écran tactile.
- Certains menus peuvent s'afficher sur deux pages : appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la seconde page.



Au bout de quelques instants sans action sur la seconde page, la première page s'affiche automatiquement.

Pour désactiver / activer une fonction, sélectionner "**OFF**" ou "**ON**".



Paramétrage d'une fonction



Accès à des informations complémentaires sur la fonction

OK

Validation



Retour à la page précédente ou validation



Marche / Arrêt du système audio
Réglage du volume sonore / Coupure du son

Menus



Appuyer avec trois doigts sur l'écran tactile pour faire apparaître l'ensemble des touches des menus.



Pour plus d'informations sur les menus, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.



Radio / Media



Navigation (Selon équipement)



Conduite

Activation, désactivation et paramétrage de certaines fonctions.

Les fonctions sont réparties sous 2 onglets : "**Fonctions de conduite**" et "**Réglages véhicule**".



Téléphone



Applications

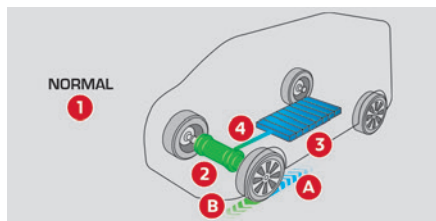
Accès à certains équipements paramétrables.

Menu Énergie (Électrique)



Accessible par le menu Applications.Flux

Cette page présente le fonctionnement de la chaîne de traction électrique en temps réel.



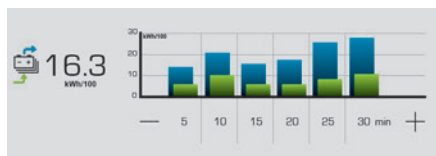
1. Mode de conduite actif
2. Moteur électrique
3. Niveau de charge estimé de la batterie de traction
4. Flux d'énergie

Les flux d'énergie ont une couleur spécifique pour chaque type de conduite :

- A. Bleu : consommation d'énergie
- B. Vert : récupération d'énergie

Statistiques

Cette page indique les statistiques de consommation d'énergie électrique.



– Histogramme bleu : énergie consommée directement issue de la batterie de traction.

– Histogramme vert : énergie régénérée lors des phases de décélération et de freinage pour recharger la batterie.

Le bilan moyen sur le trajet en cours est exprimé en kWh/100 km.

► Appuyer sur les touches - ou + pour modifier l'échelle de temps affichée.

i Un trajet en cours est un trajet de plus de 20 minutes sans coupure de contact.

Charge

Cette page permet de programmer une charge différée.

Pour plus d'informations sur la **Charge de la batterie de traction**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avec MyCitroën Drive Plus - MyCitroën Play Plus

Commandes principales



Accès à l'une des pages d'accueil
Retour à la première page d'accueil



Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**

► Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder à une liste de réglages rapides (exemple : **Luminosité, Diagnostics**).

► Selon les pages affichées à l'écran, avec ou sans menu contextuel, faire défiler le texte

par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.

i Depuis n'importe quelle page, appuyer avec trois doigts sur l'écran tactile pour faire apparaître le mur des applications.



Affichage / Masquage du menu contextuel



Retour à la page précédente

► Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).



Accès à des informations complémentaires sur la fonction



Accès aux paramètres de la fonction



Ajout / Suppression de raccourcis



Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système.

Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son.

Appui long, contact mis : lancement du mode veille (coupure du son, extinction des écrans et de l'horloge).

Rotation : Réglage du volume sonore.

Applications



Appuyer sur cette touche pour accéder au mur des applications.

Pour obtenir des informations sur les autres applications non décrites ci-après, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.



ADAS

Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions d'aides à la conduite.



Paramètres

Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du combiné numérique.

Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions d'éclairage extérieur, d'accès au véhicule et de sécurité.



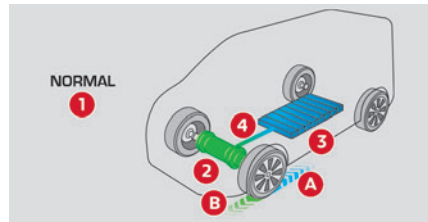
Énergie

Accès aux fonctionnalités du système de charge (flux d'énergie, statistiques de consommation, charge différée).

Application Énergie

Flux d'énergie

Cette page présente le fonctionnement de la chaîne de traction électrique en temps réel.



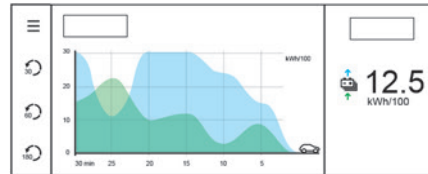
1. Mode de conduite actif
2. Moteur électrique
3. Niveau de charge estimé de la batterie de traction
4. Flux d'énergie

Les flux d'énergie ont une couleur spécifique pour chaque type de conduite :

- A. Bleu : consommation d'énergie
- B. Vert : récupération d'énergie

Statistiques

Cette page indique les statistiques de consommation d'énergie électrique.



– Graphique bleu : énergie consommée directement issue de la batterie de traction.

– Graphique vert : énergie régénérée lors des phases de décélération et de freinage et utilisée pour recharger la batterie de traction. Le bilan moyen sur le trajet en cours est exprimé en kWh/100 km.

Il est possible d'afficher les données des 30, 60 ou 180 dernières minutes ; pour ce faire, cliquer sur la valeur correspondante à gauche du graphique.

Charge

Cette page permet de programmer une charge différée.

Pour plus d'informations sur la **Charge de la batterie de traction**, se reporter à la rubrique correspondante.

Réglage date et heure

Avec Station pour smartphone



► Appuyer sur le bouton de basculement sur la droite du volant pour ouvrir le menu principal.



► Ouvrir le menu **Paramètres**.

► Dans les catégories "**Heure**" et "**Date**", sélectionner le réglage souhaité avec le bouton de basculement, puis appuyer sur ce dernier pour valider.



Pour plus d'informations sur le réglage de la date et de l'heure avec

MyCitröen Play, **MyCitröen Drive Plus** ou **MyCitröen Play Plus**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Fonctionnalités supplémentaires disponibles à distance (Électrique)

(Selon pays de commercialisation)



Les fonctions suivantes sont disponibles dans l'application **MyCitröen App**, accessible depuis un smartphone :

- Gestion de la charge de la batterie de traction (charge différée).
- Gestion du préconditionnement thermique.
- Affichage de l'état de charge et de l'autonomie du véhicule.

Procédure d'installation

- ▶ Télécharger l'application **MyCitröen App** sur le store correspondant au smartphone.
- ▶ Créer un compte.
- ▶ Saisir le numéro d'identification du véhicule (indiqué sur le certificat d'immatriculation).

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.



Couverture réseau

Pour profiter de l'ensemble des fonctionnalités à distance, s'assurer que le véhicule se situe dans une zone couverte par le réseau mobile.

L'absence de couverture réseau peut empêcher la communication avec le véhicule (par exemple, dans un parking en sous-sol). Un message sera alors affiché dans l'application indiquant que la connexion avec le véhicule n'a pu être établie.

Clé électronique avec fonction télécommande et clé intégrée

Conseils

i Si l'une des portes ou le coffre restent ouverts ou si une clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres est laissée à l'intérieur du véhicule, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas. Sur un véhicule équipé, l'alarme s'active néanmoins au bout de 45 secondes.

i En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le volet de coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement.

i Le rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs peut être désactivé par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! Par mesure de sécurité, ne jamais quitter le véhicule sans la clé électronique du système Accès et

Démarrage Mains Libres, même pour une courte durée.
Faire attention au risque de vol du véhicule lorsque la clé se trouve dans l'une des zones définies, véhicule déverrouillé.

! Afin de préserver les charges de la pile de la clé électronique et de la batterie du véhicule, les fonctions "mains-libres" se mettent en veille prolongée au-delà de 21 jours de non-utilisation. Pour rétablir ces fonctions, appuyer sur l'un des boutons de la télécommande ou démarrer le moteur avec la clé électronique dans le lecteur. Pour plus d'informations sur le démarrage avec le système Accès et Démarrage Mains Libres, se reporter à la rubrique correspondante.

i **Perturbations électriques**
La clé électronique risque de ne pas fonctionner si elle est à proximité d'un appareil électronique (ex. : téléphone (allumé ou en veille), ordinateur portable, champs magnétiques intenses). Si le cas se présente, éloigner la clé électronique de l'appareil électronique.

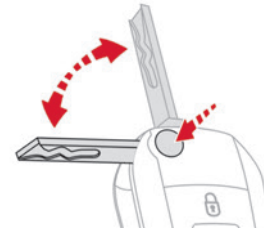
Clé à télécommande

Elle permet le déverrouillage ou le verrouillage centralisé du véhicule avec la serrure ou à distance.

Elle assure également la localisation du véhicule, l'ouverture et la fermeture du bouchon du réservoir de carburant et de la trappe de charge et permet la mise en route ou l'arrêt du moteur, en plus d'offrir une protection contre le vol.

i Les boutons de la télécommande ne sont plus actifs dès la mise du contact.

Dépliage / Repliage de la clé



► Appuyer sur ce bouton pour la déplier / replier.

! Si le bouton n'est pas appuyé, la télécommande risque d'être endommagée.

Accès et Démarrage Mains Libres

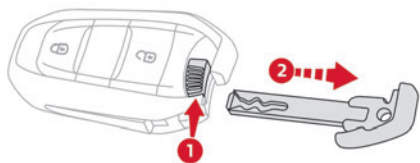
Elle permet le déverrouillage ou le verrouillage centralisé du véhicule à distance.

Elle assure également la localisation et le démarrage du véhicule, ainsi qu'une protection contre le vol.

Clé intégrée

Elle sert à verrouiller ou déverrouiller le véhicule lorsque la télécommande ne peut pas fonctionner :

- usure de la pile, batterie du véhicule déchargée ou débranchée, etc. ;
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

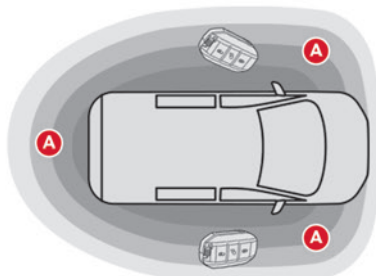


- Maintenir ce bouton 1 tiré pour retirer la clé 2 du boîtier.

i Si l'alarme est activée, l'alerte sonore déclenchée lors de l'ouverture d'une porte à la clé (intégrée à la télécommande), sera stoppée à la mise du contact.

! Une fois la clé intégrée éjectée, toujours la garder sur soi pour pouvoir effectuer les procédures de secours correspondantes.

"Accès et Démarrage Mains Libres" sur soi



Elle permet le déverrouillage, le verrouillage et le démarrage du véhicule en gardant la télécommande sur soi dans la zone de reconnaissance "A".

i En position contact (accessoires), avec le bouton "START/STOP", la fonction mains-libres est désactivée et il n'est pas possible d'ouvrir les portes. Pour plus d'informations sur le **Démarrage-arrêt du moteur** et notamment la position contact, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Localisation du véhicule

Cette fonction permet de repérer le véhicule à distance, véhicule verrouillé, par :

- Clignotement des indicateurs de direction pendant 10 secondes environ.

- Allumage des plafonniers.



- Faire un appui long sur ce bouton.

Éclairage à distance



Un appui court sur ce bouton permet de déclencher l'éclairage à distance (allumage des feux de position, des feux de croisement et des éclairateurs de plaque minéralogique).

Un deuxième appui sur le bouton, avant la fin de la temporisation, annule l'éclairage à distance.

Conseils



Télécommande

La télécommande est un système haute fréquence sensible ; ne pas la manipuler dans ses poches au risque de déverrouiller le véhicule à son insu. Éviter de manipuler les boutons de la télécommande hors de portée du véhicule : risque de la rendre inopérante. Il serait alors nécessaire de procéder à une réinitialisation. La télécommande ne peut pas fonctionner tant que la clé est dans le contacteur, même contact coupé.



Protection antivol

Ne pas apporter de modification au système d'antidémarrage électronique, cela pourrait engendrer des dysfonctionnements.

Pour les versions avec contacteur à clé, ne pas oublier de retirer la clé et de tourner le volant pour bloquer la colonne de direction.



Verrouillage du véhicule

Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence. Par mesure de sécurité, retirer la clé de l'antivol ou prendre la clé électronique en quittant le véhicule, même pour une courte durée.



Achat d'un véhicule d'occasion

Faire effectuer une mémorisation des clés par le réseau CITROËN afin d'être sûr que les clés détenues sont les seules qui permettent la mise en route du véhicule.

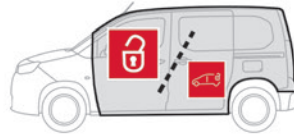


L'accumulation de salissures sur la surface intérieure de la poignée peut altérer la détection (eau, poussière, boue, sel...).

Si un nettoyage de la surface intérieure de la poignée à l'aide d'un chiffon ne permet pas de rétablir la détection, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Un apport soudain d'eau (jet d'eau, lavage haute pression...) peut être considéré par le système comme une volonté d'accès au véhicule.

Déverrouillage total ou sélectif



Le déverrouillage total déverrouille la **totalité** des ouvrants du véhicule (avant, latéraux et arrière).



Le déverrouillage sélectif permet de déverrouiller soit les portes de la **cabine**, soit les ouvrants de la **zone de chargement** (latéraux et arrière).



Cette séparation des déverrouillages entre **cabine** et **zone de chargement** est une sécurité d'usage. Cela permet de fermer les accès de la partie du véhicule dans laquelle le conducteur n'est pas présent.

Activation / Désactivation

Avec bouton



- Pour **activer** le déverrouillage **sélectif** entre **cabine** et **zone de chargement** ou pour **désactiver** cette sélectivité et revenir au déverrouillage **total**, mettre le contact et appuyer plus de deux secondes sur ce bouton. Un signal sonore et, selon l'équipement, l'affichage d'un message confirme la prise en compte de la demande.

Déverrouillage total

Avec la clé

- Pour déverrouiller **totalemment** le véhicule, insérez la clé dans la serrure puis tournez-la vers l'avant du véhicule.
- Puis pour ouvrir la porte, tirez sur la poignée. Si votre véhicule en est équipé, l'alarme ne se désactive pas. L'ouverture d'une porte déclenchera l'alarme qui sera interrompue à la mise du contact.

Avec la télécommande



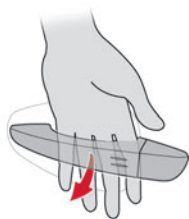
► Appuyez sur l'un de ces boutons pour déverrouiller le véhicule.



Le déverrouillage est signalé par le clignotement rapide des feux indicateurs de direction pendant 2 secondes environ.

Dans le même temps, en fonction de votre version, les rétroviseurs extérieurs se déploient.

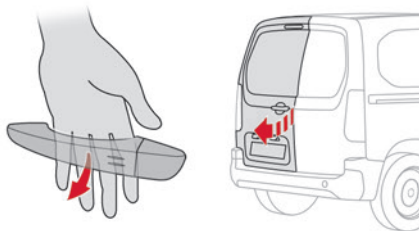
Avec l'Accès et Démarrage Mains Libres "sur soi"



► Pour déverrouiller le véhicule, télécommande sur soi dans la zone de reconnaissance **A**, passer la main derrière l'une des poignées (porte[s] avant et porte[s] latérale[s] coulissante[s] manuelle[s] ou portes battantes).

► Tirer sur la poignée pour ouvrir la porte correspondante.

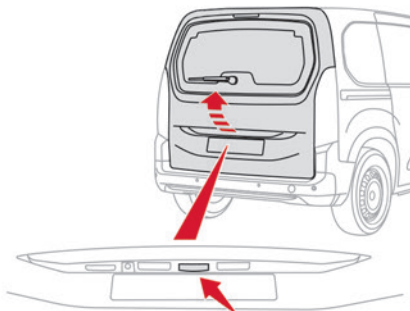
Avec portes battantes



► Pour déverrouiller le véhicule, télécommande dans la zone de reconnaissance **A**, passer la main derrière la poignée de la porte battante.

► Puis, tirer la poignée pour l'ouvrir.

Avec volet de coffre



► Pour déverrouiller le véhicule, télécommande dans la zone de reconnaissance **A**, appuyer sur la commande de déverrouillage du volet de coffre.

► Soulever le volet de coffre.

Déverrouillage sélectif

Avec la télécommande



► Pour déverrouiller uniquement les portes de la **cabine**, appuyer une première fois sur ce bouton.

► Pour déverrouiller les ouvrants de la **zone de chargement** (latéraux et arrière), appuyer une seconde fois sur ce bouton.

ou



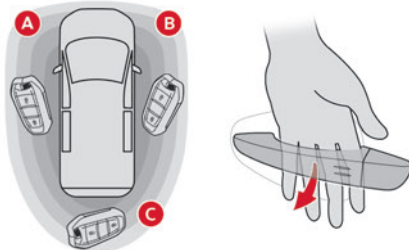
► Appuyer sur ce bouton de la télécommande pour déverrouiller uniquement la **zone de chargement**.



Le déverrouillage est signalé par le clignotement rapide des feux indicateurs de direction pendant 2 secondes environ.

Dans le même temps, en fonction de votre version, les rétroviseurs extérieurs se déploient.

Avec l'Accès et Démarrage Mains Libres "sur soi"



► Pour déverrouiller seulement la **cabine**, télécommande sur soi dans la zone de reconnaissance **A**, passer la main derrière la poignée de la porte **conducteur**.



► Pour déverrouiller seulement la **cabine**, télécommande sur soi dans la zone de reconnaissance **B**, passer la main derrière la poignée de la porte **conducteur**.

► Puis pour ouvrir la cabine, tirer sur la poignée.

i L'état de verrouillage des ouvrants de la **zone de chargement** reste inchangé.

► Pour déverrouiller seulement la **zone de chargement**, télécommande sur soi dans la zone de reconnaissance **A**, **B** ou **C**, passer la main derrière l'une des poignées de la porte latérale gauche ou latérale droite, ou arrière (porte battante gauche ou volet de coffre).

► Tirer sur la poignée pour ouvrir la zone de chargement.

i Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déploient uniquement au déverrouillage de la cabine ; l'alarme est désactivée.

Déverrouillage



i Le déverrouillage est signalé par le clignotement rapide des feux indicateurs de direction pendant quelques secondes.

En fonction de votre version, les rétroviseurs extérieurs se déploient, l'alarme est désactivée.

Avec la clé

► Pour déverrouiller **totalem**ent le véhicule, insérez la clé dans la serrure puis tournez-la vers l'avant du véhicule.

► Puis pour ouvrir la porte, tirez sur la poignée. Si votre véhicule en est équipé, l'alarme ne se désactive pas. L'ouverture d'une porte

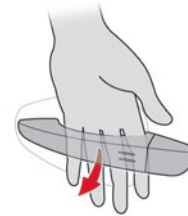
déclenchera l'alarme qui sera interrompue à la mise du contact.

Avec la télécommande



► Appuyer sur ce bouton pour déverrouiller le véhicule.

Avec l'Accès et Démarrage Mains Libres "sur soi"



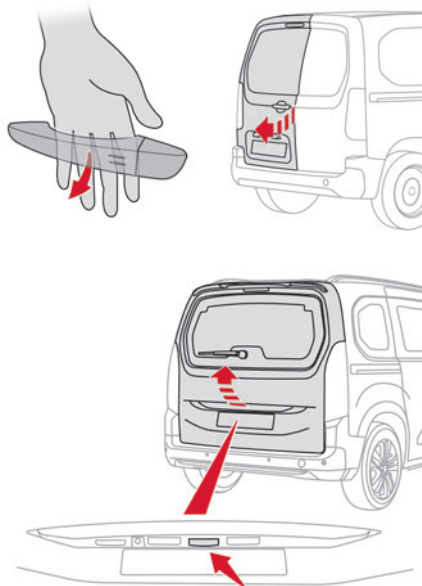
► Pour déverrouiller le véhicule, télécommande sur soi dans la zone de reconnaissance **A**, passer la main derrière l'une des poignées (porte[s] avant et porte[s] latérale[s] coulissante[s] manuelle[s] ou portes battantes).



► Pour déverrouiller le véhicule, télécommande sur soi dans la zone de reconnaissance **A**, passer la main derrière l'une des poignées (porte[s] avant).

- ▶ Tirer sur la poignée pour ouvrir la porte correspondante.

Avec portes battantes / volet de coffre

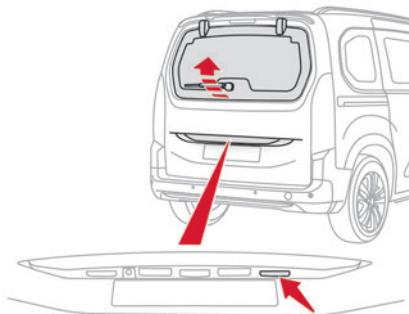


- ▶ Pour déverrouiller le véhicule, télécommande dans la zone de reconnaissance **A**, passer la main derrière la

poignée de la porte battante / appuyer sur la commande de déverrouillage du volet de coffre.

- ▶ Tirer la poignée de la porte battante / soulever le volet de coffre.

Avec lunette de volet de coffre



- ▶ Avec l'Accès et Démarrage Mains Libres sur soi, pour déverrouiller le véhicule, appuyer sur la commande de déverrouillage de la lunette ouvrante du volet de coffre. La lunette s'entrouvre, puis la soulever pour l'ouvrir.

Verrouillage

- ⚠ Assurez-vous que rien ni personne n'empêche la fermeture correcte des vitres. Faites particulièrement attention aux enfants pendant les manoeuvres de vitres.

- i** Le verrouillage / le super-verrouillage sont signalés par l'allumage fixe des feux indicateurs de direction pendant deux secondes environ.

Dans le même temps, en fonction de votre version, les rétroviseurs extérieurs se rabattent.

- i** Si votre véhicule en est équipé, le maintien sur le bouton de verrouillage permet la fermeture des vitres. Si le bouton est relâché, la vitre s'arrête en position.

Avec la clé

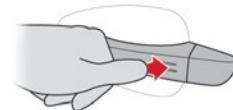
- ▶ Pour verrouiller le véhicule, insérez la clé dans la serrure puis tournez-la vers l'arrière du véhicule.

Avec la télécommande



- ▶ Pour verrouiller le véhicule, appuyer sur ce bouton.

Avec l'Accès et Démarrage Mains Libres sur soi



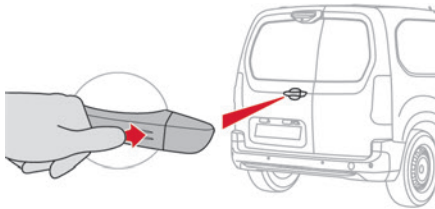


► Pour verrouiller le véhicule, télécommande dans la zone de reconnaissance **A**, appuyer sur les repères de l'une des poignées avant ou arrière.



► Pour verrouiller le véhicule, télécommande dans la zone de reconnaissance **A**, appuyer sur les repères de l'une des poignées avant.

Avec portes battantes



► Pour verrouiller le véhicule, télécommande dans la zone de reconnaissance **A**, appuyer sur la commande de verrouillage de la porte gauche.

! Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence. Par mesure de sécurité, ne jamais quitter le véhicule sans la télécommande, même pour une courte durée.



Lorsqu'un ouvrant est mal fermé (sauf la porte droite en portes battantes) :
 – véhicule à l'arrêt et moteur tournant, ce témoin s'allume, accompagné d'un message d'alerte pendant quelques secondes,
 – véhicule roulant (vitesse supérieure à 10 km/h), ce témoin s'allume, accompagné d'un signal sonore et d'un message d'alerte pendant quelques secondes.

Super-verrouillage



! Le super-verrouillage rend les commandes extérieures et intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton de la commande centralisée manuelle. L'avertisseur sonore reste actif. **Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule quand celui-ci est super-verrouillé.**

Avec la clé

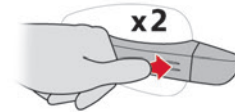
► Pour super-verrouiller le véhicule, tourner la clé dans la serrure de la porte conducteur vers l'arrière du véhicule.
 ► Puis **dans les cinq secondes**, tourner de nouveau la clé vers l'arrière.

Avec la télécommande



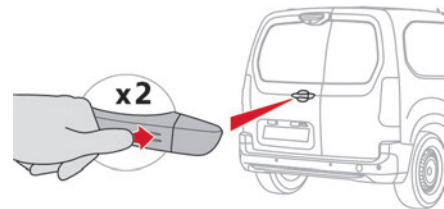
► Pour super-verrouiller le véhicule, appuyer sur ce bouton.
 ► Puis **dans les cinq secondes après le verrouillage**, appuyer de nouveau sur ce bouton.

Avec l'Accès et Démarrage Mains Libres "sur soi"



► Pour verrouiller le véhicule, télécommande dans la zone de reconnaissance **A**, appuyer sur les repères de l'une des poignées avant ou arrière.
 ► Pour super-verrouiller le véhicule, **dans les cinq secondes**, appuyer de nouveau sur les repères.

Avec portes battantes



► Pour verrouiller le véhicule, télécommande dans la zone de reconnaissance **A**, appuyer sur la commande de verrouillage de la porte gauche.

► Pour super-verrouiller le véhicule, **dans les cinq secondes**, appuyer de nouveau sur la commande.

Procédures de secours

Perte des clés, de la télécommande, de la clé électronique

Se rendre dans le réseau CITROËN avec le certificat d'immatriculation du véhicule, une pièce d'identité et si possible, l'étiquette comportant le code des clés.

Le Réseau CITROËN pourra récupérer le code des clés et le code du transpondeur pour commander une nouvelle clé.

Déverrouillage / Verrouillage total du véhicule avec la clé

Utiliser cette procédure dans les cas suivants :

- Pile de la télécommande usée.
- Dysfonctionnement de la télécommande.
- Panne de batterie.
- Véhicule dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Dans le premier cas, procéder au changement de la pile de la télécommande.

Dans le deuxième cas, procéder à la réinitialisation de la télécommande.

Se reporter aux rubriques correspondantes.

- Insérer la clé dans la serrure de la porte avant gauche.
- Tourner la clé vers l'avant / l'arrière pour déverrouiller / verrouiller le véhicule.
- Pour super-verrouiller, tourner de nouveau la clé vers l'arrière dans les 5 secondes.

i Véhicule équipé de l'alarme, cette fonction ne s'active pas au verrouillage avec la clé.

Si l'alarme est activée, la sirène retentit à l'ouverture de la porte ; elle se coupe à la mise du contact.



i Si le déverrouillage avec la clé dans la serrure fait suite à un **verrouillage avec la télécommande ou l'Accès et Démarrage Mains Libres**, la **totalité des ouvrants** se déverrouillent.

Si le déverrouillage avec la clé dans la serrure fait suite à un **verrouillage avec la clé**, seules les portes se déverrouillent (portes avant, porte(s) latérale(s) coulissante(s)). Les portes battantes et le volet de coffre ne se déverrouillent pas. La mise du contact permet de les déverrouiller.

Verrouillage centralisé inopérant

Utiliser ces procédures dans les cas suivants :

- Dysfonctionnement du verrouillage centralisé.
- Batterie débranchée ou déchargée.

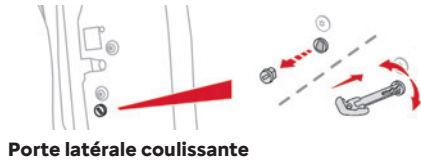
! En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, la batterie doit être débranchée pour assurer le verrouillage complet du véhicule.

Verrouillage d'une partie du véhicule (porte avant / porte latérale coulissante / portes battantes)

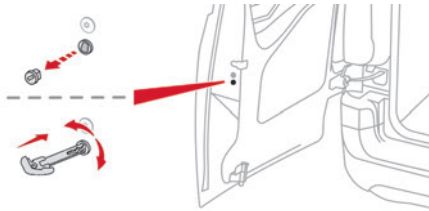
- Avec une **porte latérale coulissante** ou des **portes battantes**, si le véhicule en est équipé, vérifier que la sécurité enfants électrique n'est pas activée.
- Ouvrir la porte.



Porte avant



Porte latérale coulissante



Portes battantes

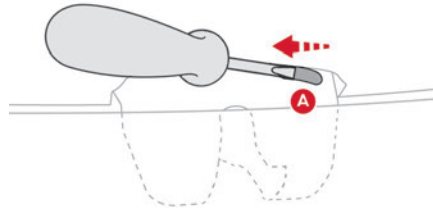
- ▶ Retirer le capuchon, situé sur le chant de porte.
- ▶ Insérer la clé intégrée (sans forcer) dans le loquet puis **tourner** l'ensemble.
- ▶ Retirer la clé et remettre en place le capuchon.
- ▶ Fermer la(les) porte(s) et vérifier le bon verrouillage du véhicule depuis l'extérieur.

Déverrouillage d'une partie du véhicule (porte passager avant / porte latérale coulissante / portes battantes)

- ▶ Utiliser la commande intérieure d'ouverture. ou
- ▶ Avec des **portes battantes**, insérer la clé intégrée dans la serrure de la porte (gauche), puis la tourner.

i Pour plus d'informations sur la **Sécurité enfants** sur une **porte latérale coulissante** ou des **portes battantes**, se reporter à la rubrique correspondante.

Déverrouillage du volet de coffre



- ▶ De l'intérieur du véhicule, introduire un petit tournevis dans l'orifice **A** de la serrure pour déverrouiller le volet de coffre.
- ▶ Déplacer le loquet vers la gauche.



i En cas de panne de batterie, si le véhicule est équipé d'un volet de coffre ainsi que d'une Cabine Extenso, il n'est pas possible d'accéder à l'intérieur de la zone de chargement. La batterie doit être changée afin de pouvoir y accéder de nouveau. Pour plus d'informations sur la **Batterie 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.

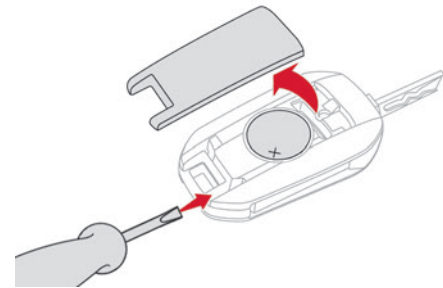
! En cas d'anomalie ou de difficultés ressenties pour manœuvrer le volet de coffre lors de son ouverture ou fermeture, le faire rapidement vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié pour éviter que ce désagrément ne s'aggrave et ne provoque la chute du volet de coffre et des blessures graves.

Changement de la pile

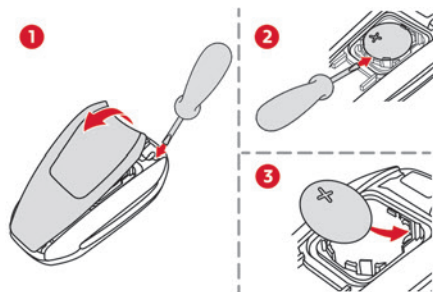
! Pour en cas de pile usée, ce témoin s'allume, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.

Pile réf. : CR2032 / 3 volts.

Sans Accès et Démarrage Mains Libres



Avec Accès et Démarrage Mains Libres



► Déclipper le couvercle à l'aide d'un petit tournevis au niveau de l'encoche, et relever le couvercle.

► Retirer la pile usagée de son logement.

► Mettre en place la pile neuve en respectant la polarité et en commençant par l'introduire au niveau des contacts situés dans l'angle, puis clipper le couvercle sur le boîtier.

► Réinitialiser la télécommande.

Pour plus d'informations sur la **Réinitialisation de la télécommande**, se reporter à la rubrique correspondante.



Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Les rapporter à un point de collecte agréé.



Cet équipement contient une pile de type bouton.

Ne pas ingérer la pile. Risque de brûlure chimique !

Si la pile est avalée, elle peut provoquer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort.

Si des piles ont été avalées ou placées à l'intérieur d'une partie du corps, consulter immédiatement un médecin.

Garder les piles neuves et usagées hors de portée des enfants.

Si le compartiment des piles ne se ferme pas correctement, arrêter d'utiliser le produit et le garder hors de portée des enfants.



Risque d'explosion si la pile est remplacée par un type incorrect !
Remplacer la pile par le même type.



Risque d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable !

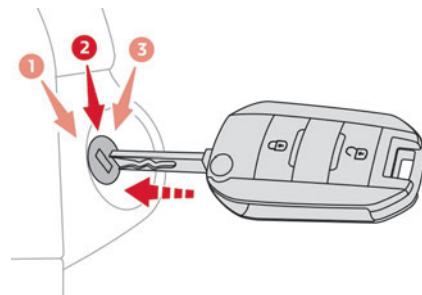
Ne pas utiliser dans / stocker dans / mettre dans un environnement de température extrêmement élevée ou de pression extrêmement basse en raison de la très haute altitude.

Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de couper la pile usagée.

Réinitialisation de la télécommande

Après un changement de pile ou en cas de dysfonctionnement, il peut être nécessaire de réinitialiser la télécommande.

Sans Accès et Démarrage Mains Libres



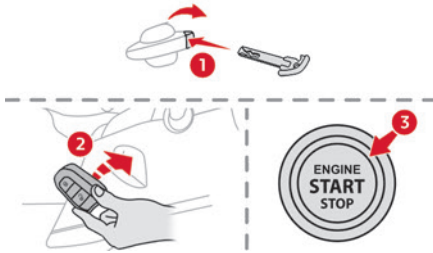
► Couper le contact.

► Remettre la clé en position **2 (Mise sous contact)**.

► Appuyer aussitôt sur le cadenas fermé pendant quelques secondes.

► Couper le contact et retirer la clé du contacteur.

La télécommande est de nouveau complètement opérationnelle.

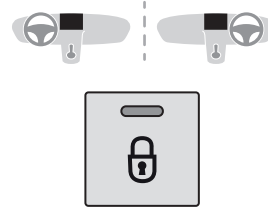


- ▶ Insérer la clé mécanique (intégrée dans la télécommande) dans la serrure, pour ouvrir le véhicule.
- ▶ Placer la clé électronique contre le lecteur de secours situé sur la colonne de direction et la maintenir jusqu'à la mise du contact.
- ▶ **Avec une boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au point mort, puis appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
- ▶ **Avec une boîte de vitesses automatique**, depuis le mode **P**, appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Mettre le contact en appuyant sur le bouton **START/STOP**.

Si le dysfonctionnement persiste après la réinitialisation, consulter rapidement le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Verrouillage / déverrouillage centralisé

Cette fonction permet de verrouiller ou déverrouiller simultanément les portes depuis l'intérieur du véhicule.



i En cas de verrouillage / super-verrouillage de l'extérieur

Quand le véhicule est verrouillé ou super-verrouillé de l'extérieur, le voyant clignote et le bouton est inopérant.

- ▶ Après un verrouillage simple, tirer la commande intérieure de l'une des portes pour déverrouiller le véhicule.
- ▶ Après un super-verrouillage, utiliser nécessairement la télécommande, le système Accès et Démarrage Mains Libres ou la clé intégrée pour déverrouiller le véhicule.

Mode manuel



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour verrouiller / déverrouiller le véhicule.



Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle difficile en cas d'urgence.



Si l'une des portes est ouverte, le verrouillage centralisé de l'intérieur ne s'effectue pas. Cela est signalé par un bruit mécanique issu des serrures. Si le coffre est ouvert, seul le verrouillage des autres portes s'effectue. Le voyant du bouton reste éteint.



Lors d'un verrouillage de l'intérieur, les rétroviseurs extérieurs ne se rabattent pas.



Au déverrouillage d'un ou de plusieurs ouvrants, le voyant s'éteint également.

Mode automatique

Ce mode correspond au verrouillage centralisé automatique en roulant, aussi appelé sécurité anti-agression.

Pour plus d'informations sur la **Sécurité anti-agression**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Verrouillage / déverrouillage de la zone de chargement



i Ce bouton est indisponible si le véhicule a été verrouillé ou superverrouillé par une commande extérieure (selon équipement, avec la clé, la télécommande ou l'Accès et Démarrage Mains Libres) ou un des ouvrants est resté ouvert.

i Pour plus d'informations sur la **Clé**, et notamment sur la programmation du verrouillage sélectif de la zone de chargement, se reporter à la rubrique correspondante.

Mode manuel



▶ Avec le déverrouillage total activé, appuyer sur ce bouton pour verrouiller (voyant allumé) / déverrouiller (voyant éteint) le **véhicule**.

▶ Avec le déverrouillage sélectif activé, appuyer sur ce bouton pour verrouiller (voyant allumé) / déverrouiller (voyant éteint) la **zone de chargement**.

! Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence.

i Au déverrouillage d'un (ou des) ouvrant(s) de la **zone de chargement**, le voyant s'éteint. Pour une économie d'énergie, contact coupé et véhicule entièrement verrouillé, le voyant s'éteint.

Mode automatique

La **zone de chargement** se verrouille toujours au roulage.

i Pour désactiver ce verrouillage automatique, se rendre dans le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Sécurité anti-agression

Cette fonction permet de verrouiller automatiquement et simultanément les portes et le volet de coffre en roulant, dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

Fonctionnement

Si l'une des portes ou le volet de coffre est ouvert, le verrouillage centralisé automatique ne s'effectue pas.



Un bruit de rebond retentit, accompagné de l'allumage de ce témoin au combiné, d'un signal sonore et de l'affichage d'un message d'alerte.

Activation / Neutralisation

Vous pouvez activer ou neutraliser cette fonction de manière permanente.

▶ Contact mis, appuyez sur le bouton du verrouillage centralisé jusqu'au déclenchement du signal sonore et l'affichage du message de confirmation correspondant.

L'état de la fonction reste en mémoire à la coupure du contact.



Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence.

i Transport d'objets longs ou encombrants

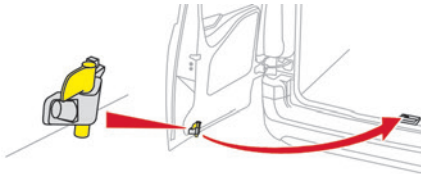
Si vous souhaitez rouler avec le coffre ouvert, vous devez appuyer sur la commande de verrouillage centralisé pour verrouiller les portes. Sinon, à chaque fois que le véhicule dépassera la vitesse de 10 km/h, le bruit de rebond et l'alerte ci-dessus se manifesteront. L'appui sur la commande de verrouillage centralisé permet de déverrouiller le véhicule. Au-dessus de 10 km/h, ce déverrouillage est temporaire.

i Il est possible de rouler porte droite ouverte, afin de faciliter le transport de charge longue.

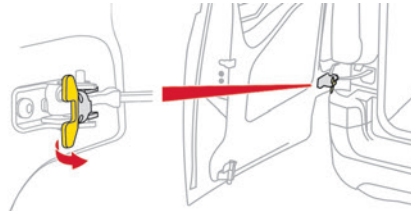
La porte **gauche** est maintenue fermée par le verrou "jaune" distinctif, positionné en pied de porte. Cette porte fermée ne doit pas servir d'arrêt de charge. Rouler porte droite ouverte est une tolérance. Respectez les codifications de sécurité d'usage, pour attirer l'attention des autres conducteurs.

Portes battantes

Maintien de la porte gauche fermée avec la porte droite ouverte



Ouverture à environ 180°



Si vous en êtes équipé, un système de tirant permet de porter l'ouverture d'environ 90° à environ 180°.

► Tirer la commande jaune quand la porte est ouverte.

Le tirant reprendra son accrochage automatiquement à la fermeture.

Recommandations générales pour les portes latérales coulissantes

! Toute manœuvre des portes doit se faire impérativement véhicule à l'arrêt.

Il est fortement déconseillé, pour votre sécurité, celle de vos passagers, ainsi que pour le bon fonctionnement des portes, de rouler porte ouverte.

Toujours vérifier que la porte est actionnée en toute sécurité et veiller, en particulier, à ne pas laisser des enfants ou des animaux sans surveillance à proximité des commandes de portes.

L'alerte sonore, l'allumage du témoin "porte ouverte" et le message sur l'écran sont là pour le rappeler. Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour désactiver cette alerte.

Verrouiller le véhicule lors d'un lavage automatique.

! Avant toute ouverture ou fermeture et durant tout mouvement des portes,

s'assurer qu'aucune personne, animal ou objet ne soit situé au travers du cadre de la vitre ou n'empêche la manœuvre désirée, à l'intérieur comme à l'extérieur du véhicule.

En cas de non respect de cette recommandation, des blessures ou

dommages pourraient survenir si une partie du corps ou un objet se trouvait coincé ou pincé.



Attention à ne pas encombrer l'espace du guide au plancher, pour le bon coulissement de la porte.

Pour des raisons de sécurité et de fonctionnement, ne pas rouler porte latérale coulissante ouverte.

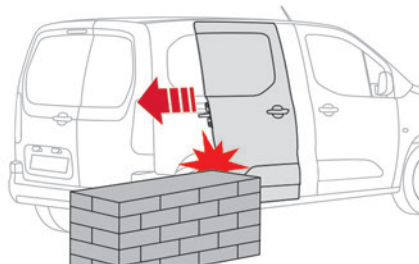


Pour maintenir la porte latérale coulissante en position ouverte, l'ouvrir complètement afin d'enclencher le loquet (situé à la base de la porte).

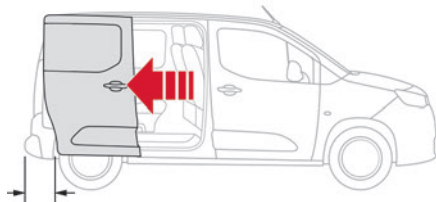


Pour maintenir la porte latérale coulissante en position ouverte, l'ouvrir complètement afin d'enclencher le loquet (situé à la base de la porte).

Les portes et leurs encombrements

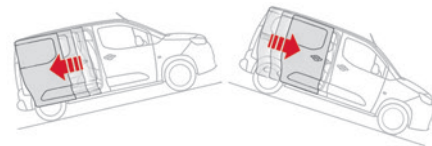


Une porte en position ouverte dépasse. Veiller à en tenir compte lors d'un stationnement le long d'un mur, d'un poteau ou d'un trottoir élevé ...



Une porte, en position ouverte, ne dépasse jamais du pare-choc arrière du véhicule.

En cas de forte pente



Si le véhicule est situé dans une pente, l'avant du véhicule dirigé vers le haut, procéder à l'ouverture des portes avec précaution. La porte pourrait, en effet, s'ouvrir plus rapidement du fait de l'inclinaison du terrain.

En situation de forte pente, accompagner manuellement la porte latérale pour aider sa fermeture.

Si le véhicule est situé dans une pente, l'avant du véhicule dirigé vers le bas, la porte peut ne pas rester ouverte et se refermer **violemment**, au risque d'entraîner des blessures. Veiller à toujours la maintenir pour éviter qu'elle ne se referme inopinément.



En cas de forte pente, la porte peut être entraînée par son propre poids et par conséquent s'ouvrir ou se fermer **violemment**.

Veiller à ne pas laisser un véhicule porte(s) ouverte(s) dans une forte pente, sans surveillance. En cas de non respect de cette recommandation, des blessures ou dommages pourraient survenir si une partie du corps ou un objet se trouvait coincé ou pincé.

Alarme



Système de protection et de dissuasion contre le vol et l'effraction.

! Fonction autoprotection

Le système contrôle la mise hors service de ses composants. L'alarme se déclenche en cas de mise hors service ou de dégradation de la batterie, du bouton ou des fils de la sirène. Pour toute intervention sur le système d'alarme, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Périmétrique

Le système contrôle l'ouverture du véhicule. L'alarme se déclenche si quelqu'un essaie d'ouvrir l'un des ouvrants ou le capot.

Volumétrique



(sans cloison)



Le système contrôle la variation de volume dans l'habitacle.

L'alarme se déclenche si quelqu'un brise une vitre, pénètre dans l'habitacle ou se déplace à l'intérieur du véhicule.



(avec cloison)

Le système contrôle uniquement la variation de volume dans la **cabine**.

L'alarme se déclenche si quelqu'un brise une vitre ou pénètre dans la **cabine** du véhicule.

Elle ne se déclenche pas si quelqu'un pénètre dans la **zone de chargement**.

i Si le véhicule est équipé d'un Système de chauffage / ventilation additionnel, la surveillance volumétrique est incompatible.

Pour plus d'informations sur le **Système de chauffage / ventilation additionnel**, se reporter à la rubrique correspondante.

Antisoulèvement

Le système contrôle les mouvements de l'assiette du véhicule.

L'alarme se déclenche si le véhicule est soulevé ou déplacé.



En stationnement, l'alarme ne se déclenche pas si le véhicule est heurté.

Fermeture du véhicule avec système d'alarme complet

Activation

- ▶ Couper le contact et sortir du véhicule.
- ▶ Verrouiller le véhicule à la télécommande ou avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".

Le système de surveillance est actif ; le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes et les indicateurs de direction s'allument pendant 2 secondes environ.



À la suite de la demande de verrouillage du véhicule, la surveillance périmétrique est activée après un délai de 5 secondes et les surveillances volumétrique et antisoulèvement, après un délai de 45 secondes.



Si un ouvrant (porte, hayon ou capot) est mal fermé, le véhicule n'est pas verrouillé, mais la surveillance périmétrique s'activera après un délai de 45 secondes, en même temps que les surveillances volumétrique et antisoulèvement.

Neutralisation

► Appuyer sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

ou

► Déverrouiller le véhicule avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".

Le système de surveillance est neutralisé ; le voyant du bouton s'éteint et les indicateurs de direction clignotent pendant 2 secondes environ.



En cas de reverrouillage automatique du véhicule (après un délai de

30 secondes sans ouverture d'une porte ou du coffre), le système de surveillance se réactive également automatiquement.

Fermeture du véhicule avec surveillance périmétrique seule

Désactiver les surveillances volumétrique et antisouèvement pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme, dans certains cas comme :

- Présence d'un occupant ou d'un animal de compagnie.
- Vitre ou toit ouvrant entrouvert(e).
- Lavage du véhicule.
- Changement de roue.
- Remorquage du véhicule.
- Transport sur un bateau.

Neutralisation des surveillances volumétrique et antisouèvement

► Couper le contact et, dans les 10 secondes, appuyer sur le bouton de l'alarme jusqu'à l'allumage fixe de son voyant rouge.

► Sortir du véhicule.

► Verrouiller immédiatement le véhicule à la télécommande ou avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".

Seule la surveillance périmétrique est activée ; le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes.



Pour être prise en compte, la neutralisation doit être effectuée après chaque coupure de contact.

Réactivation des surveillances volumétrique et antisouèvement

► Neutraliser la surveillance périmétrique en déverrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".

Le voyant du bouton s'éteint.

► Réactiver l'ensemble des surveillances en verrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".

Le voyant rouge du bouton clignote de nouveau toutes les secondes.

Déclenchement de l'alarme

Il se traduit, pendant 30 secondes, par le retentissement de la sirène et le clignotement des feux indicateurs de direction.

Selon destination, certaines fonctions de surveillance restent actives jusqu'au onzième déclenchement consécutif de l'alarme.

Au déverrouillage du véhicule à la télécommande ou avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres", le clignotement rapide du voyant rouge du bouton vous informe que l'alarme s'est déclenchée pendant votre absence. A la mise du contact, ce clignotement s'arrête immédiatement.

Panne de télécommande

Pour désactiver les fonctions de surveillance :

- Déverrouiller le véhicule avec la clé dans la serrure de la porte avant gauche.
- Ouvrir la porte ; l'alarme se déclenche.
- Mettre le contact ; l'alarme s'arrête. Le voyant du bouton s'éteint.

Fermeture du véhicule sans activer l'alarme

► Verrouiller ou super-verrouiller le véhicule avec la clé (intégrée à la télécommande) dans la serrure de la porte conducteur.

Anomalie de fonctionnement

À la mise du contact, l'allumage fixe du voyant rouge du bouton indique le dysfonctionnement du système.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Activation automatique

(Selon version)

2 minutes après la fermeture de la dernière porte ou du coffre, le système s'active automatiquement.

► Pour éviter le déclenchement de l'alarme en entrant dans le véhicule, appuyer au préalable sur le bouton de déverrouillage de la télécommande ou déverrouiller avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".

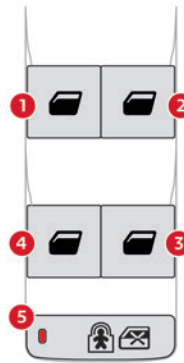
Lève-vitres électriques

Type 1



1. Avant gauche.
2. Avant droit.

Type 2



1. Avant gauche
2. Avant droit
3. Arrière droit (selon version)
4. Arrière gauche (selon version)
5. Désactivation des commandes de lève-vitres électriques situées aux places arrière (selon version)

Fonctionnement manuel

► Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande, sans dépasser le point

de résistance ; la vitre s'arrête dès que la commande est relâchée.

Fonctionnement automatique

(Selon version)

► Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande au-delà du point de résistance ; la vitre s'ouvre / se ferme complètement après avoir relâché la commande.

Une nouvelle impulsion arrête le mouvement de la vitre.

i Les commandes des lève-vitres restent opérationnelles environ 45 secondes après la coupure du contact ou après le verrouillage du véhicule. À l'issue de cette temporisation, les commandes sont inopérantes. Pour les réactiver, remettre le contact ou déverrouiller le véhicule.

Antipincement

(Selon version)

Lorsque la vitre monte et rencontre un obstacle, elle s'arrête puis aussitôt redescend partiellement.

i Désactivation de la fonction antipincement

Après avoir déclenché la fonction antipincement, vérifier qu'aucun obstacle ne vient bloquer le mouvement de la vitre.

Réessayer de fermer la vitre.

Si la fermeture de la vitre est interrompue par la fonction antipincement 3 fois de suite (max. 10 secondes entre chaque tentative), la fonction antipincement devient inutilisable.

Sans cette protection, la vitre ne peut être fermée que manuellement – Risque de blessure !

Désactivation des commandes arrière de lève-vitres arrière

(Type 2)



Pour la sécurité des enfants, contact mis ou moteur tournant, appuyer sur la commande **5** pour désactiver les commandes des lève-vitres électriques arrière, quelles que soient leurs positions.

Le voyant rouge du bouton s'allume, accompagné de l'affichage d'un message

de confirmation. Il reste allumé, tant que la désactivation est effective.

L'utilisation des lève-vitres électriques arrière à partir des commandes du conducteur reste possible.

Réinitialisation des lève-vitres électriques

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de mouvement anormal des vitres, réinitialiser la fonction antipincement.

i La fermeture automatique des vitres n'est plus possible, seule la fermeture manuelle est possible.
La fermeture des vitres à distance à l'aide de la clé électronique n'est plus possible dans ce cas-là.

La fonction antipincement est inutilisable pendant ces opérations.

Pour chacune des vitres :

- ▶ Descendre complètement la vitre, puis la remonter ; elle remontera par palier de quelques centimètres à chaque action. Renouveler l'opération jusqu'à la fermeture complète de la vitre.
- ▶ Garder la commande tirée pendant au moins une seconde après avoir atteint la position vitre fermée.

! En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres, il faut

inverser le mouvement de la vitre. Pour cela, appuyer sur la commande concernée.

Lorsque le conducteur actionne les commandes des lève-vitres passagers, il doit s'assurer que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres.

Il doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres.

Faire particulièrement attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres.

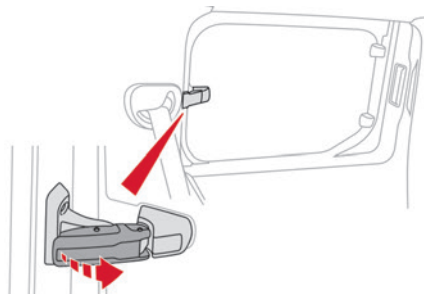
Attention aux passagers et/ou personnes

présentes lors de la fermeture des vitres à distance à l'aide de la clé électronique.

Ne pas passer la tête ni les bras à travers les vitres ouvertes lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

Vitres de portes arrière entrebâillantes

Ouverture



- ▶ Basculer le levier vers l'extérieur.
- ▶ Le pousser à fond pour verrouiller la vitre en position ouverte.

Fermeture

- ▶ Tirez le levier pour déverrouiller la vitre.
- ▶ Basculez le levier à fond vers l'intérieur pour verrouiller la vitre en position fermée.

Recommandations générales pour les sièges

⚠ Par mesure de sécurité, les réglages des sièges doivent impérativement être effectués à l'arrêt.

⚠ Les manœuvres de dossiers ne doivent être effectuées qu'à l'arrêt.

⚠ Avant d'effectuer une manœuvre de recul du siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège. Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

⚠ Ne déposez pas d'objets durs ou lourds sur les dossiers en position tablette, ils pourraient devenir des projectiles dangereux en cas de freinage brusque ou de choc.

- Ne déposez pas un appui-tête sans le ranger ; fixez-le à un support dans le véhicule.
- Vérifiez que les ceintures de sécurité restent toujours accessibles et faciles à boucler par le passager.
- Un passager ne doit pas s'installer sans ajuster et boucler sa ceinture de sécurité.
- En rang 3, faites attention de ne pas laisser vos pieds sous le siège du rang 2 lors de son basculement.

- Lorsqu'un siège du rang 3 est en position portefeuille, veillez à ce que la sangle soit bien accrochée à la fixation Top Tether du dossier du rang 2 : risque de basculement involontaire du siège.

⚠ Avant d'effectuer les manœuvres, vérifiez que rien ni personne ne gêne les éléments en mouvement et leur verrouillage.

Afin d'éviter un rabattement brutal, veillez à retenir le dossier et à l'accompagner jusqu'à l'horizontale.

Ne placez **jamais** la main sous l'assise pour accompagner le siège à la descente comme à la remontée, risque de pincement des doigts. Placez la main sur la poignée / la sangle (selon équipement) en haut de l'assise.

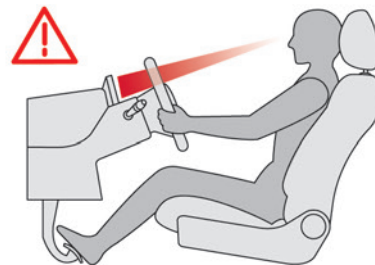
⚠ Attention, un dossier mal verrouillé compromet la sécurité des passagers en cas de freinage brusque ou de choc. Le contenu du coffre peut être projeté vers l'avant du véhicule - Risque de blessure grave !

Sièges avant

Position de conduite correcte

Avant de prendre la route et pour profiter de l'ergonomie du poste de conduite, régler dans l'ordre suivant :

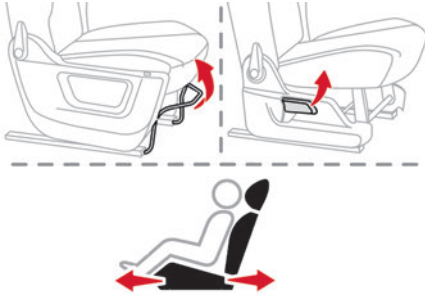
- La hauteur de l'appui-tête.
- L'inclinaison du dossier.
- La hauteur de l'assise du siège.
- La position longitudinale du siège.
- La hauteur et la profondeur du volant.
- Les rétroviseurs extérieurs et intérieur.



⚠ Une fois ces réglages effectués, vérifier depuis la position de conduite la bonne visibilité du combiné d'instruments.

Réglages

Longitudinal



- Soulever la commande et faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.

Hauteur

(conducteur uniquement)



- Si le véhicule en est équipé, tirer la commande vers le haut pour monter ou la pousser vers le bas pour descendre, autant de fois que nécessaire pour obtenir la position recherchée.



Pour plus d'informations sur les **Ceintures de sécurité**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Inclinaison du dossier



- Pousser la commande vers l'arrière puis s'aider de son poids et de ses jambes pour régler le dossier.

Lombaire

(conducteur uniquement)



- Tourner la molette pour obtenir le soutien lombaire désiré.

Accoudoir



- Pour accéder à la position verticale, relever l'accoudoir jusqu'au verrouillage.
- Abaisser l'accoudoir pour le remettre dans la position d'utilisation.

Il est possible de retirer l'accoudoir du siège passager.

Démonter l'accoudoir

- Relever l'accoudoir en position verticale.



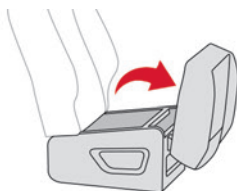
- Pousser l'axe de l'accoudoir vers le dossier.
- Tout en maintenant cette position, faire pivoter l'accoudoir vers l'arrière.
- Tirer l'accoudoir, il se détache du dossier.

Remonter l'accoudoir



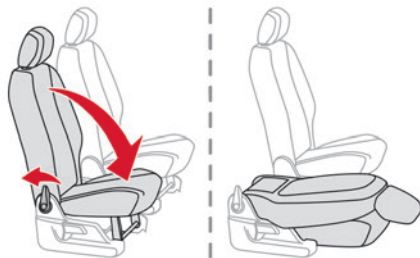
- ▶ Emboîter l'accoudoir dans le dossier en veillant à placer les baïonnettes dans l'axe des trous.
- ▶ Pousser l'axe de l'accoudoir vers le dossier.
- ▶ Tout en maintenant cette position, pivoter l'accoudoir vers l'avant. L'accoudoir est de nouveau fixé au dossier.

Vide-poches sous le siège



- ▶ Relever l'assise du siège passager pour accéder au vide-poches.

Position escamotable



- ▶ Si la console centrale gêne, retirer l'accoudoir du siège passager.
 - ▶ Pousser la commande à fond vers l'arrière pour basculer et accompagner l'ensemble. Cette position permet le transport de charges longues à l'intérieur du véhicule, portes fermées.
- En position escamotée, le poids maximum sur le dossier est de **50 kg**.
- ▶ Pour remettre l'assise en place, relever le dossier jusqu'au verrouillage en position relevée.

Commande de siège chauffant



- ▶ Environ 30 secondes après le démarrage du moteur, appuyer sur la commande. Il est possible de l'activer dès que la température extérieure descend au-dessous de 20 °C. La température est régulée automatiquement. Une nouvelle pression interrompt le fonctionnement.

i En cas d'appui sur la commande moteur éteint, la demande reste en mémoire pendant environ 2 minutes.



Avec la Banquette avant 2 places, la commande du siège conducteur allume ou éteint l'assise chauffante du siège latéral de la banquette.

🌿 Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.
Réduire dès que possible l'intensité du chauffage.

Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation d'énergie.



L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux personnes à peau sensible. Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (ex. : maladie, prise de médicament). Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :

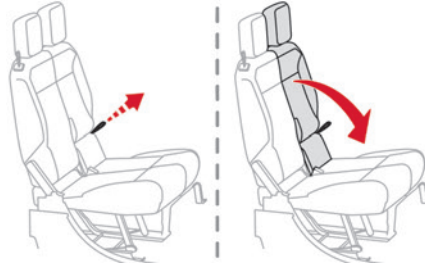
- Ne pas poser d'objets lourds ou acérés.
- Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.
- Ne pas verser de liquides.
- Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détremmée.

Banquette avant 2 places



Siège central

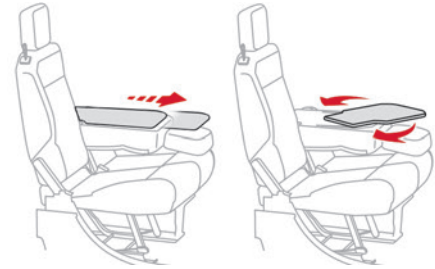
Position tablette



► Pour abaisser le dossier, tirer la languette située sur le bord inférieur du siège.

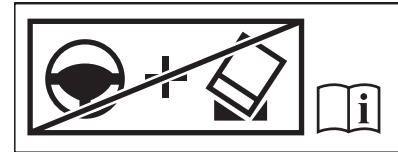


Le dossier du siège central de la banquette se bascule pour former une tablette de travail et ainsi obtenir un bureau mobile (à l'arrêt).



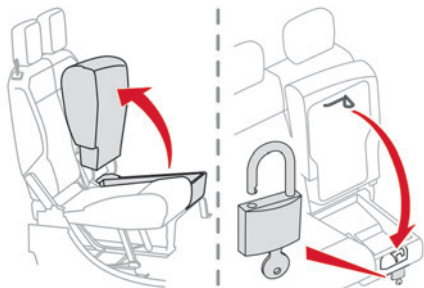
Le véhicule peut également être équipé d'une tablette pivotante.

► Pour redresser le dossier, ranger la tablette puis l'accompagner jusqu'au verrouillage. Lors des manipulations, veiller à ne pas coincer la languette sous l'assise.



! Ne jamais utiliser la tablette pendant que le véhicule roule. Tout objet se trouvant sur la tablette se transforme en projectile et peut occasionner des blessures en cas de freinage ou de choc.

Vide-poches sous les sièges



- Basculer le dossier en position arrière maximale.
- Relever l'assise centrale pour accéder au vide-poches. Il est possible de sécuriser cet espace de rangement par un cadenas (non fourni).

! Veiller avant chaque verrouillage de siège en position assise, à laisser les extrémités des ceintures de sécurité visibles et les sangles associées disponibles pour les passagers.

Siège latéral

Position escamotable



- Tirer la languette, située sur le bord supérieur du siège au niveau de l'appui-tête, pour basculer et accompagner l'ensemble. Il s'insère dans le plancher de la place avant et forme ainsi un plancher plat continu avec l'espace de chargement. Cette position permet le transport de charges longues à l'intérieur du véhicule, portes fermées. En position escamotée, le poids maximum sur le dossier est de **50 kg**. Pour remettre le siège en place, relever le dossier jusqu'au verrouillage en position siège au plancher.

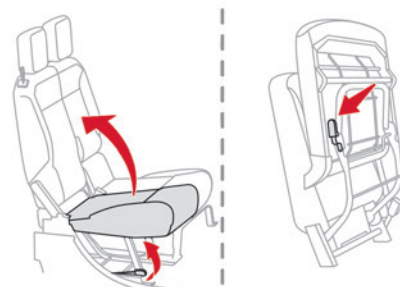
! Veiller avant chaque verrouillage de siège en position assise, à laisser les extrémités des ceintures de sécurité visibles et les sangles associées disponibles pour les passagers.

! Ne placez **jamais** la main sous l'assise pour accompagner le siège à la descente comme à la remontée, risque de pincement des doigts.

Seule la sangle doit être utilisée.

Avant d'effectuer ces manoeuvres, vérifiez que rien ni personne ne gêne les éléments en mouvement et leur verrouillage.

Position strapontin



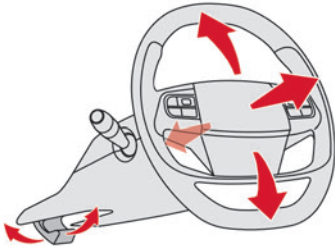
- Soulever la manette jaune, située au pied du siège, pour déverrouiller et relever l'ensemble en position strapontin (assise relevée contre le dossier) jusqu'au verrouillage. Cette position permet le transport de charge haute dans la partie cabine. Pour remettre l'assise en place, pousser sur la manette jaune, située sous l'assise, redescendre l'ensemble jusqu'au verrouillage en position siège au plancher.

! Ne placez **jamais** la main sous l'assise pour accompagner le siège à la descente comme à la remontée, risque de pincement des doigts.

Placez la main sur le devant de l'assise.

Avant d'effectuer ces manoeuvres, vérifiez que rien ni personne ne gêne les éléments en mouvement et leur verrouillage.

Réglage du volant



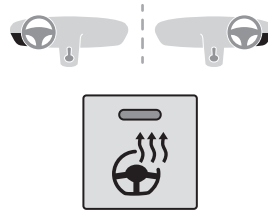
- ▶ À l'arrêt, tirer la commande pour déverrouiller le volant.
- ▶ Régler la hauteur et la profondeur pour adapter la position de conduite.
- ▶ Pousser la commande pour verrouiller le volant.

! Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

Volant chauffant

(Selon pays de commercialisation)
Par temps froid, cette fonction chauffe la partie circulaire du volant.

Il est possible de l'activer dès que la température extérieure descend au-dessous de 20 °C.

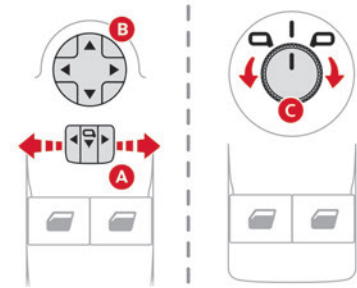


- ▶ Moteur tournant, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant). La fonction est désactivée automatiquement à chaque coupure du moteur.

Rétroviseurs

Rétroviseurs extérieurs

Réglage



- ▶ Utiliser les flèches de la commande **A** ou tourner la commande **C** (selon version) à droite ou à gauche pour sélectionner le rétroviseur correspondant.
- ▶ Déplacer la commande **B** ou **C** (selon version) dans les quatre directions pour effectuer le réglage.
- ▶ Replacer la commande **A** ou **C** (selon version) en position centrale.

! Par mesure de sécurité, les rétroviseurs doivent être réglés pour réduire "l'angle mort".
Les objets observés sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent.

Prendre cela en compte pour évaluer correctement la distance avec les véhicules venant de l'arrière.

Rabattement manuel

Vous pouvez rabattre manuellement les rétroviseurs (stationnement gênant, garage étroit, ...).

- Faites pivoter le rétroviseur vers le véhicule.

Rabattement électrique

Selon équipement, les rétroviseurs extérieurs se rabattent électriquement.



- De l'intérieur, contact mis, placer la commande **A** en position centrale.
- Tirer la commande **A** vers l'arrière.

- De l'extérieur, verrouiller le véhicule.



Si les rétroviseurs sont rabattus avec la commande **A**, ils ne se déploieront pas au déverrouillage du véhicule.

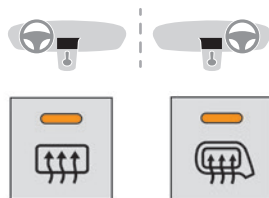
Déploiement électrique

Le déploiement électrique des rétroviseurs s'effectue avec la télécommande ou la clé au déverrouillage du véhicule. Sauf si le rabattement a été sélectionné avec la commande **A**, tirer de nouveau la commande en position centrale vers l'arrière.



Le rabattement/déploiement au verrouillage/déverrouillage peut être neutralisé. Consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié. En cas de nécessité, il est possible de rabattre manuellement les rétroviseurs.

Rétroviseurs avec dégivrage



- Appuyer sur l'un de ces boutons.



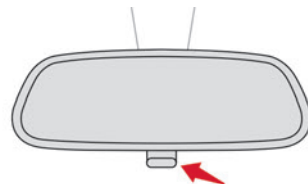
Pour plus d'informations sur le **Désembuage / Dégivrage de la lunette**, se reporter à la rubrique correspondante.

Rétroviseur intérieur

Comporte un dispositif anti-éblouissement qui assombrit le miroir du rétroviseur et réduit la gêne du conducteur due au soleil, aux faisceaux d'éclairage des autres véhicules, ...

Modèle manuel

Position jour / nuit

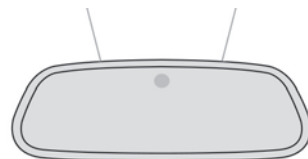


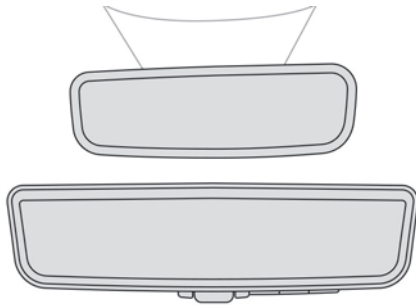
- Tirer le levier pour passer en position anti-éblouissement "nuit".
- Pousser le levier pour passer en position normale "jour".

Réglage

- Régler le rétroviseur en position normale "jour".

Modèles "électrochrome" automatique



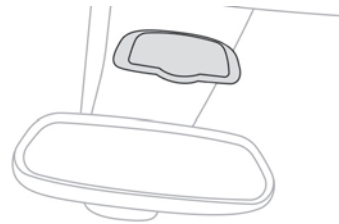


Le système électrochrome utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

i Afin d'assurer une visibilité optimale lors des manœuvres, le miroir s'éclaircit automatiquement dès que la marche arrière est enclenchée.

Le système est inopérant si le chargement du coffre dépasse le niveau du cache-bagages ou si le cache-bagages est encombré.

Miroir de surveillance enfants



Un miroir de surveillance enfants est implanté au dessus du rétroviseur intérieur. Il permet de veiller sur les passagers arrière du véhicule ou de faciliter la discussion entre les passagers avant et arrière sans modifier le réglage du rétroviseur et sans se retourner. Il peut s'escamoter pour éviter les éblouissements.

Banquette arrière (rang 2)

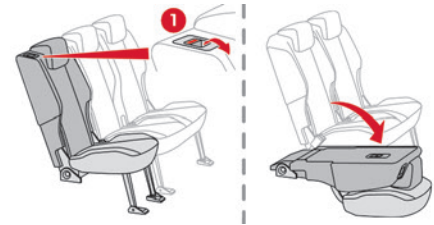
! Par mesure de sécurité, les réglages des sièges doivent impérativement être effectués à l'arrêt.

Rabattement des dossiers

Au préalable :

- ▶ abaissez les appuis-tête des dossiers,
- ▶ avancez, si nécessaire, les sièges avant,
- ▶ vérifiez que rien ni personne ne gêne le rabattement des dossiers (vêtements, bagages, ...),
- ▶ vérifiez que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées le long des dossiers.

i Le rabattement du dossier s'accompagne d'un abaissement de l'assise correspondante. Lorsque le dossier est déverrouillé, le témoin rouge des poignées de déverrouillage sur les sièges latéraux est visible.



- ▶ Faire pivoter la poignée **1** de déverrouillage du dossier.
- ▶ Accompagner le dossier jusqu'à l'horizontale.

Remise en place des dossiers

! Vérifiez, au préalable, que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées verticalement à côté des anneaux de verrouillage des dossiers.

- ▶ Redressez le dossier et poussez-le fermement pour enclencher son système de verrouillage.
- ▶ Vérifiez que le témoin rouge de la poignée **1** de déverrouillage n'est plus visible.

- ▶ Vérifiez que les ceintures de sécurité latérales ne se sont pas coincées pendant la manoeuvre.

Sièges arrière (rang 2)



Rabattement des dossiers

Au préalable :

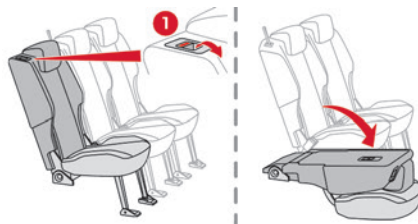
- ▶ abaissez les appuis-tête des dossiers,
- ▶ avancez, si nécessaire, les sièges avant,
- ▶ vérifiez que rien ni personne ne gêne le rabattement des dossiers (vêtements, bagages, ...),
- ▶ vérifiez que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées le long des dossiers.



Le rabattement du dossier s'accompagne d'un abaissement de l'assise correspondante.

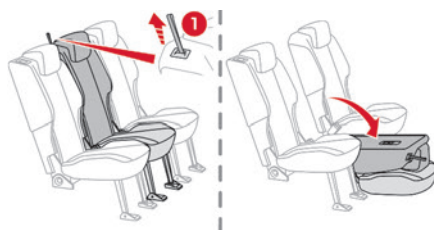
Lorsque le dossier est déverrouillé, le témoin rouge des poignées de déverrouillage sur les sièges latéraux est visible.

Siège latéral (gauche ou droit)



- ▶ Faire pivoter la poignée 1 de déverrouillage du dossier.
- ▶ Accompagner le dossier jusqu'à l'horizontale.

Place centrale



- ▶ Tirer la languette 1 de déverrouillage du dossier.
- ▶ Accompagner le dossier jusqu'à l'horizontale.



En siège central, seule la sangle doit être utilisée.

Remise en place des dossiers

Siège latéral (droite ou gauche)



Vérifiez, au préalable, que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées verticalement à côté des anneaux de verrouillage des dossiers.

- ▶ Redressez le dossier et poussez-le fermement pour enclencher son système de verrouillage.
- ▶ Vérifiez que le témoin rouge des poignées 1 de déverrouillage sur les sièges latéraux n'est plus visible.
- ▶ Vérifiez que les ceintures de sécurité latérales ne se sont pas coincées pendant la manoeuvre.



Vérifiez que le dossier du siège central redressé est bien aligné avec les dossiers des sièges latéraux.

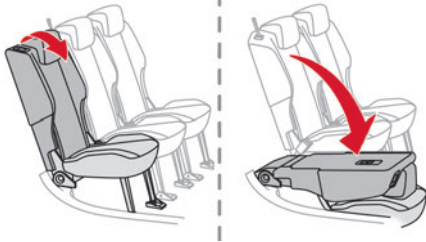
Siège central

- ▶ Redressez le dossier et poussez-le fermement pour enclencher son système de verrouillage.
- ▶ Vérifiez que la ceinture de sécurité centrale ne se soit pas coincée pendant la manoeuvre.

Sièges arrière (rang 3)



Accès au rang 3

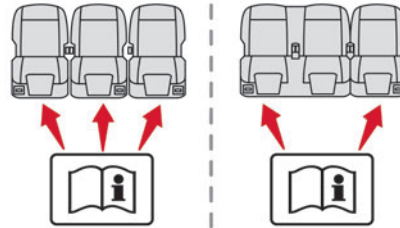


- ▶ À l'aide de la poignée de siège de rang 2, replier le dossier.
- ▶ Pour le remettre en place, basculer le dossier vers l'arrière jusqu'au déclic de verrouillage.

Étiquettes en rang 3



En roulage, il est interdit d'avoir un passager installé à côté d'un siège en position portefeuille.



Si vous souhaitez charger des bagages sur les dossiers en position tablette du rang 3, les sièges du rang 2 doivent être rabattus.

Réglage longitudinal

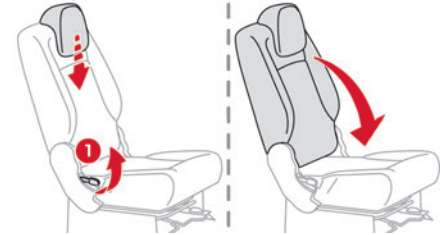


- ▶ Soulever la commande et faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.

Position tablette

Mettre le dossier en position tablette

- ▶ Abaisser l'appui-tête au maximum.



- ▶ Actionner la commande 1 pour rabattre le dossier sur l'assise du siège.

Remise en place du dossier

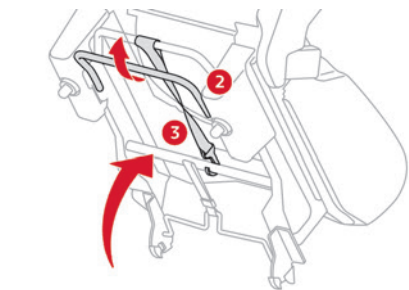
- ▶ Le déverrouiller en tirant la commande 1.
- ▶ Le replacer dans sa position initiale.
- ▶ Vérifier le bon ancrage de l'ensemble.

Position portefeuille



Mettre le siège en position portefeuille

- ▶ Mettre le dossier en position tablette.



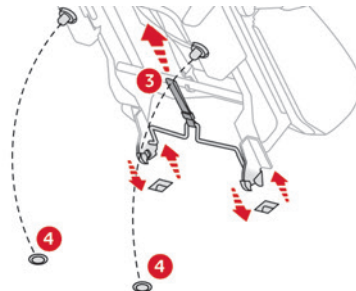
- ▶ Soulever le palonnier **2**, situé derrière le siège, pour dégager les pieds du siège de leur ancrage au plancher.
- ▶ Basculer l'ensemble du siège vers l'avant.
- ▶ Accrocher la sangle **3** sur la tige de l'appui-tête du rang 2.

Remettre le siège en place

- ▶ Rabattre l'ensemble du siège vers l'arrière.
- ▶ Vérifier que la ceinture de sécurité ne s'est pas coincée pendant la manœuvre.

Déposer le siège

- ▶ Abaisser l'appui-tête au maximum.
- ▶ Mettre le siège en position portefeuille.



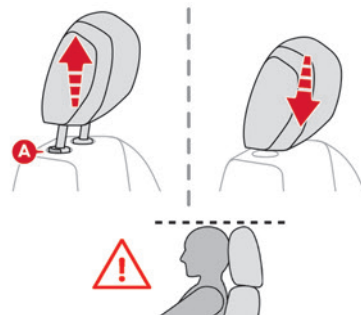
- ▶ Tirer sur la sangle **3** afin d'ouvrir les ancrages du siège.

- ▶ Tout en maintenant la sangle **3**, soulever le siège.


Reposer le siège

- ▶ Tirer sur la sangle **3** afin d'ouvrir les ancrages du siège.
- ▶ Tout en maintenant la sangle **3**, les placer dans les points d'ancrage sur le plancher.
- ▶ Relâcher la sangle **3**.
- ▶ Veiller à ce qu'aucun objet ou pied n'obstrue les points d'ancrage arrière **4** et que la ceinture de sécurité soit bien positionnée et disponible.
- ▶ Rabattre le siège vers l'arrière pour fixer ses pieds d'ancrage arrière.
- ▶ Actionner la commande **1** pour relever le dossier en position initiale.
- ▶ Remonter l'appui-tête.

Réglage en hauteur de l'appui-tête



- ▶ Pour le monter, le tirer vers le haut jusqu'en butée (cran).
- ▶ Pour le retirer, appuyer sur l'ergot **A** et le tirer vers le haut.
- ▶ Pour le remettre en place, engager les tiges de l'appui-tête dans les orifices en restant bien dans l'axe du dossier.
- ▶ Pour le descendre, appuyer simultanément sur l'ergot **A** et sur l'appui-tête.

 L'appui-tête est muni d'une armature possédant un crantage qui interdit la descente de celui-ci ; ceci est un dispositif de sécurité en cas de choc.

Le réglage est correct lorsque le bord supérieur de l'appui-tête se trouve au niveau du dessus de la tête.

Ne jamais rouler avec les appuis-tête déposés ; ceux-ci doivent être en place et correctement réglés.

! Ne jamais rouler avec des passagers installés à l'arrière quand les appuis-tête sont déposés ou en position non crantée ; les appuis-tête doivent être en place et en position crantée.

i Pour plus d'informations sur les **Ceintures de sécurité**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Conseils pour le chargement



! La masse du chargement doit respecter la Masse Totale Roulante Autorisée (MTRA).

Pour plus d'informations sur les **Caractéristiques des moteurs et charges remorquables**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

! Si vous utilisez un système de portage (barres de toit / galeries de toit),

respectez les charges maximales liées à ce système.

Pour plus d'informations sur les **Barres de toit / Galeries de toit**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

! Assurez-vous que la taille, la forme et le volume des charges transportées sont compatibles avec le respect des règles du code de la route et de sécurité et ne compromettent pas le champ de visibilité du conducteur.

! Le chargement doit être réparti de manière homogène dans la zone de chargement afin de ne pas perturber la conduite du véhicule.

Placer le chargement près des parois latérales, voire l'appuyer contre les parois latérales, entre les passages de roues. En cas de freinage important, il est toutefois recommandé de placer les objets lourds le plus proche possible de la cabine.

! Arrimez solidement toutes les charges à l'aide des anneaux d'arrimage présents sur le plancher de la zone de chargement.

Pour plus d'informations sur les **Aménagements intérieurs** et notamment sur les anneaux d'arrimage, reportez-vous à la rubrique correspondante.

! Pour éviter les risques de blessures ou d'accidents, le chargement doit être stabilisé, afin de ne pas pouvoir glisser, se renverser, tomber ou être projeté. Pour cela, utiliser uniquement des sangles d'arrimage conformes aux normes en vigueur (DIN par exemple).

Pour plus d'informations sur la mise en place des sangles, se reporter à la notice d'utilisation du fabricant.

Pour éviter le glissement du chargement, il ne doit pas y avoir d'espaces vides entre les éléments du chargement et entre les parois du véhicule.

En plus des sangles, optimiser la stabilité du chargement avec des moyens de manutention stables (cales, blocs de bois rigides ou encore rembourrages).

! Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur directement au jet d'eau.

Pour la Cabine Extenso et la Cabine approfondie

! Ne placez pas d'objets coupants, acérés dans la housse de protection afin de ne pas la détériorer.



⚠ Ne pas placer d'objets sur la planche de bord.

Désactiver l'airbag frontal passager en cas de transport d'objets longs.

Pour plus d'informations sur la

Désactivation de l'airbag frontal passager, se reporter à la rubrique correspondante.

⚠ Évitez de placer des charges courtes et lourdes dans la housse de protection ; privilégiez la zone de chargement.



⚠ Éviter d'arrimer des charges ou d'accrocher des objets sur la paroi de la cloison.

Pour des raisons de sécurité, prendre garde à ce que des objets de petite dimension ne glissent pas par les interstices d'environ 3 cm situés entre la cloison et la caisse du véhicule.

Cabine Extenso



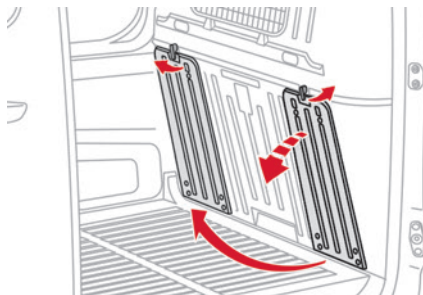
Elle comprend la banquette avant 2 places et une trappe amovible.

Pour plus d'informations sur la **Banquette avant 2 places**, se reporter à la rubrique correspondante.

Sur le plancher, derrière les sièges avant, une cloison protège le conducteur et les passagers avant contre les risques de déplacement de charges.

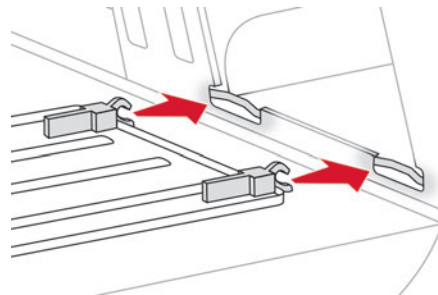
Sur cette cloison, une trappe amovible se retire pour permettre le chargement d'objets longs. Une housse de protection est fournie dans le véhicule afin d'assurer le transport d'objets longs en toute sécurité.

Retirer la trappe



- ▶ Tout en maintenant la trappe d'une main, avec l'autre main, tourner la commande située en haut de la trappe pour la débloquer.
- ▶ Baisser la trappe pour la sortir de son logement.
- ▶ La ranger derrière le siège conducteur, en tournant la commande située en haut de la trappe pour la bloquer.

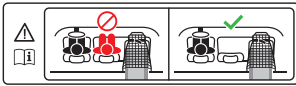
Remettre la trappe



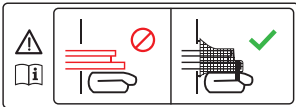
- ▶ Présenter la trappe inclinée, charnières jaunes orientées vers le bas.
- ▶ Placer les charnières dans leurs logements puis appuyer à fond vers le bas (pour éviter les vibrations).
- ▶ D'une main, lever la trappe pour la refermer puis de l'autre main, tourner la commande située en haut de la trappe pour la bloquer.

Placer la housse de protection

! Chaque fois que le dossier du siège latéral est rabattu et que la trappe de la cloison est ouverte, la housse de protection doit être installée.

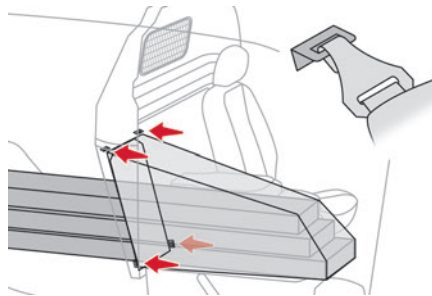


! Ne pas installer de passager en place centrale si le dossier du siège latéral droit est abaissé et la trappe de la cloison ouverte.



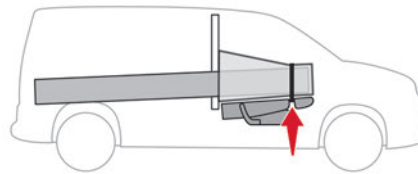
! Lors du chargement d'objets longs, veiller à installer correctement la housse de protection. Lire attentivement la procédure suivante.

► Basculer le dossier du siège passager latéral.



- Installer la housse de protection en fixant les 4 mousquetons de la housse sur les 4 pièces situées sur la cloison.
- Sortir les tiges d'appuis-tête du dossier rabattu, en laissant deux crans apparents.
- Charger les objets.

i La charge maximale sur le dossier rabattu est de **100 kg**.

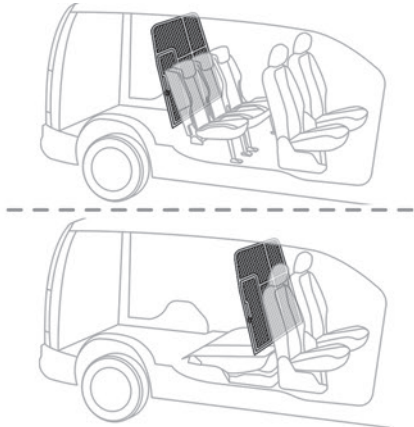


- Positionner la sangle de la housse autour de l'appui-tête.
- Serrer la sangle à l'aide de la partie réglable afin de maintenir correctement en place les éléments chargés à l'intérieur de la housse.

i Il est possible de laisser la housse de protection en place après utilisation.

i Vérifier régulièrement l'état de la housse de protection. La remplacer dès qu'elle présente des signes d'usure ou de déchirure en consultant le Réseau CITROËN afin de la remplacer par une housse de protection répondant aux caractéristiques et qualités requises par CITROËN et le véhicule.

Cabine approfondie



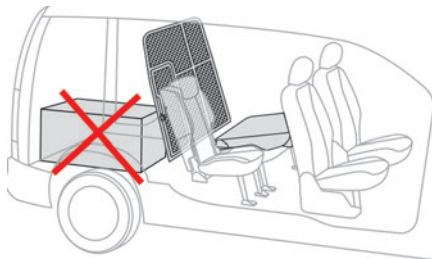
Une cloison mobile, pouvant se positionner derrière le rang 2 ou le rang 1, protège le conducteur et les passagers contre les risques de déplacement de charges.

Sur cette cloison, un portillon peut être ouvert pour permettre le chargement d'objets longs. Une housse de protection est fournie dans le véhicule afin d'assurer le transport d'objets long en toute sécurité.

! Verrouiller la cloison mobile uniquement dans ces 2 positions.

! Ne pas prendre appui sur la cloison mobile lors de la montée à bord !

! Rester vigilant si le véhicule se situe dans une forte pente, avec des charges derrière la cloison et des passagers à bord !



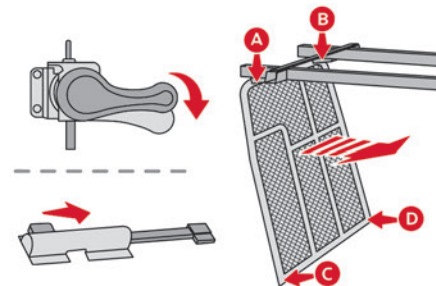
! Ne pas mettre de charges derrière la cloison positionnée derrière le rang 2, si le dossier de la partie 2/3 de la banquette est rabattue.



! Désactiver l'airbag frontal passager en cas de transport d'objets longs.

Déplacer la cloison

Avancer la cloison



- ▶ Rabattre les dossiers des sièges du rang 2 et vérifier qu'ils sont bien rabattus. Si nécessaire, ajuster la position des sièges du rang 1 (les avancer).
- ▶ Déverrouiller les verrous supérieurs **A** et **B**.
- ▶ Vérifier que les verrous **C** et **D** sont bien rentrés.
- ▶ Faire coulisser la cloison vers l'avant.
- ▶ Verrouiller les verrous inférieurs **C** et **D** puis vérifier que les pions sont bien engagés dans leurs logements.
- ▶ Verrouiller les verrous supérieurs **A** et **B**.

Reculer la cloison

- ▶ Déverrouiller les verrous supérieurs **A** et **B**.
- ▶ Déverrouiller les verrous inférieurs **C** et **D**.
- ▶ Faire coulisser la cloison vers l'arrière.
- ▶ Verrouiller les verrous supérieurs uniquement **A** et **B**.

- Remettre en place les dossiers des sièges du rang 2.

i Les butées supérieures peuvent être ajustées dans le cas :

- D'efforts excessifs lors de la manœuvre des verrous supérieurs **A** et **B**.
- De bruits en roulage causés par un jeu trop important.

i Lors du verrouillage de la cloison derrière les sièges du rang 2 ou du rang 1, un bruit d'engâchage indique la fermeture des verrous supérieurs et inférieurs.

! Ne jamais rouler avec la cloison déverrouillée.

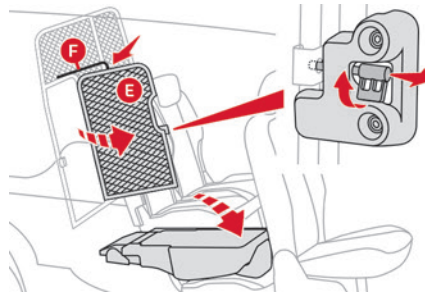
! La cloison ne doit pas être déplacée avec les verrous sortis - Risque de rayures ou de détérioration des habillages plastique !

! La cloison ne doit en aucun cas être démontée pour transformer le véhicule utilitaire en véhicule particulier. Cela engendrerait un risque pour la sécurité des usagers en raison de l'absence de sécurité enfant sur la porte du coffre (obligatoire sur les véhicules particuliers).

! Faire attention à la hauteur de charge derrière la cloison et à la taille de la charge longue dans le couvercle de protection : le conducteur doit conserver un bon champ de vision.

! Ne pas mettre de charges entre la cloison et le dossier de la banquette.

Ouverture / Fermeture du portillon



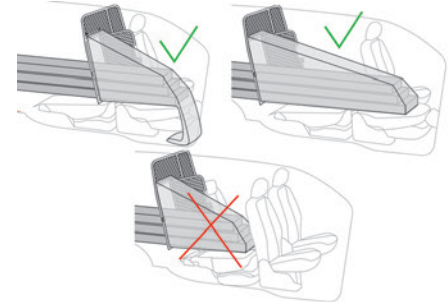
- Ouvrir / Fermer le portillon **E** à l'aide du loquet.
- Utiliser la béquille **F** pour le maintenir en position ouverte.

! En cas de transport de charge longue, le portillon **E** doit obligatoirement être maintenu en position ouverte avec la béquille **F**.

! Fermer systématiquement le portillon **E**, ranger la béquille **F** dans son logement (à l'aide de l'agrafe) et redresser le dossier du ou des sièges passagers latéraux (selon le positionnement de la cloison) lorsqu'aucune charge longue n'est transportée.

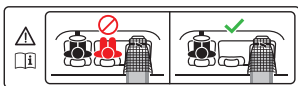
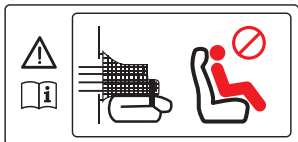
! Éviter de placer des charges sur la barre de seuil du portillon **E**. Privilégier le chargement sur les dossiers des sièges rabattus. La charge maximale sur le seuil du portillon **E** est de : **20 kg**.

Placer la housse de protection



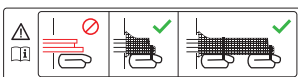
! Chaque fois que le dossier du siège latéral est rabattu et que le portillon

de la cloison est ouvert, **la housse de protection doit être installée.**



! En rang 1, ne pas installer de passager en place latérale si le dossier du siège latéral situé derrière lui en rang 2 est abaissé et le portillon ouvert avec une charge longue.

En rang 2, ne pas installer de passager en place centrale si le dossier du siège latéral est abaissé et le portillon ouvert avec une charge longue.

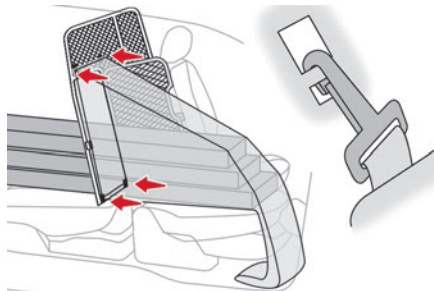


! Lors du chargement d'objets longs, veiller à installer correctement la housse de protection.

► Basculer le dossier du ou des sièges passagers latéraux (selon le positionnement de la cloison).

Pour plus d'informations sur la **Banquette arrière**, et notamment le rabattement des dossiers, se reporter à la rubrique correspondante.

Pour plus d'informations sur la **Banquette avant 2 places**, et notamment la position escamotable du siège latéral, se reporter à la rubrique correspondante.



► Installer la housse de protection en fixant les 4 mousquetons de la housse sur les 4 pièces situées sur la cloison.

► Sortir les tiges d'appuis-tête du ou des dossiers latéraux rabattus (selon le positionnement de la cloison), en laissant 2 crans apparents.

► Charger les objets.



Éviter de placer des charges lourdes sur le dossier rabattu du rang 1.

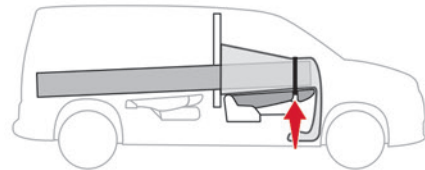
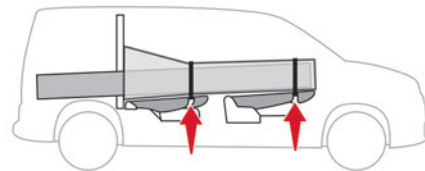
Privilégier l'emplacement de charges lourdes sur le plancher.

La charge maximale sur chacun des dossiers rabattus du rang 2 est de **80 kg**.



Il est normal de constater un surplus de housse lorsque la cloison est placée derrière le rang 1.

► Placer ce surplus de housse dans l'espace situé sous la boîte à gant.



► Positionner la ou les sangles autour du ou des appuis-tête (selon le positionnement de la cloison).

► Serrer la ou les sangles à l'aide de la partie réglable afin de maintenir correctement en place les éléments chargés à l'intérieur de la housse.

! Ne placer aucune charge dans l'habitacle en dehors de la housse de protection (notamment par-dessus la housse).

i Vérifier régulièrement l'état de la housse de protection. La remplacer dès qu'elle présente des signes d'usure ou de déchirure en consultant le Réseau CITROËN afin de la remplacer par une housse de protection répondant aux caractéristiques et qualités requises par CITROËN et le véhicule.

► Faire fonctionner le système d'air conditionné au moins 5 à 10 minutes, une à deux fois par mois, pour le maintenir en bon état de fonctionnement.

► Si le système ne produit pas de froid, le désactiver et consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

En cas de traction d'une charge importante dans une forte pente par température élevée, la coupure de l'air conditionné permet de récupérer de la puissance moteur et donc d'améliorer la capacité de remorquage.

! Éviter de rouler trop longtemps ventilation arrêtée ou en fonctionnement prolongé du recyclage de l'air ambiant - Risque de formation de buée et de dégradation de la qualité de l'air !

! Si après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure est très élevée, aérer l'habitacle pendant quelques instants. Placez la commande de débit d'air à un niveau suffisant pour assurer un bon renouvellement d'air dans l'habitacle.

i La condensation créée par l'air conditionné provoque à l'arrêt un écoulement d'eau normal sous le véhicule.

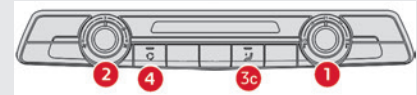
i **Entretien de la ventilation et de l'air conditionné**

► Veiller au bon état du filtre d'habitacle et faire remplacer périodiquement les éléments filtrants.

Il est recommandé de privilégier un filtre d'habitacle combiné. Grâce à son additif actif spécifique, il protège les occupants des gaz polluants et mauvaises odeurs.

► Pour garantir le bon fonctionnement du système d'air conditionné, le faire contrôler suivant les préconisations du plan d'entretien du Constructeur.

i **Chauffage rapide de l'habitacle**



► Appuyer sur le bouton **3c**.

► Placer la molette **1** sur une température élevée (minimum 21).

► Placer la molette **2** sur une position d'au moins 3. Par temps froid (environ 0 °C), le réchauffement de l'habitacle est optimal lorsque la ventilation atteint le niveau 5.

► Appuyer sur le bouton **4** pour produire des résultats plus rapides (ne pas maintenir le fonctionnement prolongé du recyclage : risque de buée sur les fenêtres).

► Ne pas appuyer sur d'autres boutons.

Chauffage et Ventilation

Conseils

i **Utilisation de la ventilation et de l'air conditionné**

► Pour obtenir une répartition d'air homogène, veiller à ne pas obstruer les grilles d'entrée d'air extérieur situées à la base du pare-brise, les buses, les aérateurs et les sorties d'air, ainsi que l'extraction d'air située dans le coffre.

► Ne pas masquer le capteur d'ensoleillement, situé sur la planche de bord ; celui-ci sert à la régulation du système d'air conditionné automatique.



Contient des gaz à effet de serre fluorés R134A

Selon version et pays de commercialisation, le système d'air conditionné contient des gaz à effet de serre fluorés R134A.



Véhicules électriques

La sélection du mode de conduite **ECO** optimise la consommation d'énergie électrique, mais diminue les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver.

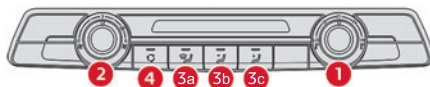


Stop & Start

Les systèmes de chauffage et d'air conditionné ne fonctionnent que moteur tournant.

Afin de maintenir le confort thermique souhaité dans l'habitacle, neutraliser temporairement la fonction Stop & Start. Pour plus d'informations sur la fonction **Stop & Start**, se reporter à la rubrique correspondante.

Chauffage



Air conditionné manuel

Le système d'air conditionné fonctionne uniquement moteur tournant.



1. Température.
2. Débit d'air.
3. Répartition d'air.
4. Recyclage de l'air ambiant.
5. Marche / Arrêt de l'air conditionné.

Débit d'air

► Tourner la molette **2** pour obtenir un débit d'air suffisant afin d'assurer votre confort.



Le niveau maximum de ventilation doit être réservé au dégivrage ou au refroidissement de la température dans le véhicule si celui est trop élevé.



Si la molette de commande de débit d'air est placée en position **minimum** (neutralisation du système), le confort thermique n'est plus géré. Un léger flux d'air, dû au déplacement du véhicule, reste néanmoins perceptible.

Température

► Tourner la molette **1** de "**LO**" (froid) à "**HI**" (chaud) pour moduler la température à sa convenance.



Un réglage autour de 21 permet d'obtenir un confort optimal. Selon votre besoin, un réglage entre 18 et 24 est usuel. De plus, il est préconisé d'éviter une différence de réglage gauche/droite supérieure à 3.



En entrant dans le véhicule, si la température intérieure est beaucoup plus froide ou plus chaude que la valeur de confort, il n'est pas utile de modifier la valeur affichée pour atteindre le confort souhaité. Le système compense automatiquement et le plus rapidement possible l'écart de température.



Pour rafraîchir ou réchauffer au maximum l'habitacle, il est possible de

dépasser les valeurs minimale de 14 ou maximale de 28.

► Tourner la commande **1** vers la gauche jusqu'à "LO" ou vers la droite jusqu'à "HI".

Répartition de l'air



Pare-brise et vitres latérales (**3a**).



Aérateurs centraux et latéraux (**3b**).



Caves à pieds (**3c**).

La répartition de l'air peut être modulée en combinant les boutons correspondants.



Pour un confort optimal, selon la température extérieure

< 15°C : appuyer sur les touches **3a** et **3c**.

15°C - 25°C : appuyer sur les touches **3b** et **3c**.

> 25°C : appuyer sur la touche **3b**.

Air conditionné

Moteur tournant, l'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées.

Il vous permet :

- en été, d'abaisser la température,
- en hiver, au-dessus de 3°C, d'augmenter l'efficacité du désembuage.

Marche / Arrêt

► Appuyer sur la touche **5** pour mettre en marche / arrêter l'air conditionné.

Lorsque l'air conditionné est en marche, pour obtenir de l'air frais plus rapidement, vous pouvez utiliser la recirculation d'air intérieur pendant quelques instants, en appuyant sur la touche **4**. Ensuite, revenez en entrée d'air extérieur.

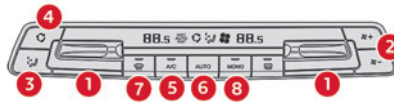


L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le réglage du débit d'air est neutralisé.



L'arrêt peut générer des désagréments (humidité, buée).

Air conditionné automatique bizona



1. Température.
2. Débit d'air.
3. Répartition d'air.
4. Recyclage de l'air ambiant.
5. Marche / Arrêt de l'air conditionné.
6. Mode automatique confort.

7. Programme visibilité.

8. Fonction "Mono".

Mode automatique confort

► Appuyer successivement sur le bouton **6** "AUTO".

Le mode activé apparaît dans l'afficheur comme décrit ci-après :

AUTO
SOFT

Privilégie une douceur optimale et le silence de fonctionnement en limitant le débit d'air.

AUTO

Offre le meilleur compromis entre confort thermique et silence de fonctionnement.

FAST
AUTO

Privilégie une diffusion d'air dynamique et efficace.



Moteur froid, afin d'éviter une trop grande diffusion d'air froid, le débit d'air n'attendra son niveau optimum que progressivement.

Par temps froid, il privilégie la diffusion d'air chaud uniquement vers le pare-brise, les vitres latérales et les pieds des passagers.

Mode manuel

Vous pouvez, selon vos goûts, faire un choix différent de celui proposé par le système en modifiant un réglage. Les autres fonctions seront toujours gérées automatiquement.

Dès que vous modifiez un réglage, le symbole "AUTO" disparaît.

Neutralisation du système

► Appuyer sur le bouton **2** "-" jusqu'à ce que le symbole de l'hélice disparaisse.

Cette action neutralise toutes les fonctions du système d'air conditionné automatique bizona. Le confort thermique n'est plus géré. Un léger flux d'air, dû au déplacement du véhicule, reste néanmoins perceptible.

► Appuyer sur le bouton **2** "+" pour réactiver le système.

Température

Le conducteur et son passager avant peuvent chacun régler la température à leur convenance.

La valeur indiquée sur l'afficheur correspond à un niveau de confort et non pas à une température en degré Celsius ou Fahrenheit.

► Pousser la commande **1** vers le bas pour diminuer la valeur ou vers le haut pour l'augmenter.

i Un réglage autour de 21 permet d'obtenir un confort optimal. Selon votre besoin, un réglage entre 18 et 24 est usuel.

De plus, il est préconisé d'éviter une différence de réglage gauche/droite supérieure à 3.

i En entrant dans le véhicule, si la température intérieure est beaucoup plus froide ou plus chaude que la valeur de confort, il n'est pas utile de modifier la valeur affichée pour atteindre le confort souhaité. Le système compense automatiquement et le plus rapidement possible l'écart de température.

i Pour rafraîchir ou réchauffer au maximum l'habitacle, il est possible de dépasser les valeurs minimale de 14 ou maximale de 28.
► Pousser la commande **1** vers le bas jusqu'à afficher "Lo" ou vers le haut jusqu'à afficher "Hi".

Fonction "Mono"

Le niveau de confort côté passager(s) peut être indexé sur le niveau de confort côté conducteur (monozone).

► Appuyer sur le bouton **8** correspondant pour activer/désactiver la fonction.

Le voyant du bouton est allumé quand la fonction est activée.

La fonction se désactive automatiquement dès que le(s) passager(s) utilise(nt) la commande de température.

Programme visibilité

► Appuyer sur le bouton **7** "visibilité" pour désembuer ou dégivrer plus rapidement le pare-brise et les vitres latérales.

Le système gère automatiquement l'air conditionné, le débit d'air, l'entrée d'air et répartit la ventilation de façon optimale vers le pare-brise et les vitres latérales.

► Appuyer de nouveau sur le bouton **7** "visibilité" pour arrêter le programme.

Ou

► Appuyer sur le bouton **6** "AUTO" pour revenir au programme automatique confort.

Air conditionné

Moteur tournant, l'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées.

Il vous permet :

- en été, d'abaisser la température,
- en hiver, au-dessus de 3°C, d'augmenter l'efficacité du désembuage.

Marche / Arrêt

► Appuyer sur la touche **5** pour mettre en marche / arrêter l'air conditionné.

Lorsque l'air conditionné est en marche, pour obtenir de l'air frais plus rapidement, vous pouvez utiliser la recirculation d'air intérieur pendant quelques instants, en appuyant sur la touche **4**. Ensuite, revenez en entrée d'air extérieur.



L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le réglage du débit d'air est neutralisé.



L'arrêt peut générer des désagréments (humidité, buée).

Répartition de l'air

► Appuyer successivement sur le bouton **3** pour orienter alternativement le débit d'air vers :

- le pare-brise, les vitres latérales et les caves à pieds ;
- les caves à pieds ;
- les aérateurs centraux, les aérateurs latéraux et les caves à pieds ;
- le pare-brise, les vitres latérales, les aérateurs centraux, les aérateurs latéraux et les caves à pieds ;
- les aérateurs centraux et latéraux ;
- le pare-brise et les vitres latérales (désembuage ou dégivrage).



Pour un confort optimal, selon la température extérieure

< 15°C : appuyer sur la touche **3** jusqu'à l'activation du débit d'air vers le pare-brise, les vitres latérales et les pieds des passagers.
15°C - 25°C : appuyer sur la touche **3** jusqu'à l'activation du débit d'air vers les aérateurs centraux et latéraux et les pieds des passagers.

> 25°C : appuyer sur la touche **3** jusqu'à l'activation du débit d'air vers les aérateurs centraux et latéraux.

Débit d'air

► Appuyer sur les boutons **2** pour augmenter / diminuer le débit d'air.

Le symbole du débit d'air (hélice) apparaît. Il se remplit ou se désempilte progressivement, selon la valeur demandée.

Recyclage de l'air ambiant

L'entrée d'air extérieur permet d'éviter et d'éliminer la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

Le recyclage de l'air ambiant permet d'isoler l'habitacle de l'air pollué dans les zones de circulation dense et dans les tunnels.



Ponctuellement, cette fonction permet également de réchauffer ou de refroidir plus rapidement l'air de l'habitacle.

► Appuyer sur le bouton **4** pour faire recirculer l'air intérieur ou permettre l'entrée d'air extérieur.



Éviter d'utiliser le recyclage de l'air ambiant trop longtemps afin de garantir un bon approvisionnement d'air frais et de réduire le risque de formation de buée

(en particulier s'il y a plusieurs passagers à bord ou lorsque l'air est froid / humide, etc.).

Désembuage / Dégivrage avant

Chauffage

Pour un désembuage / dégivrage optimal, effectuer les réglages suivants :



- Appuyer sur le bouton **3a**.
- Placer la molette **1** sur la température maximale.
- Placer la molette **2** sur le symbole "désembuage / dégivrage".
- Ne pas appuyer sur d'autres boutons.

À la fin du désembuage / dégivrage, modifier les réglages en fonction des conditions souhaitées.

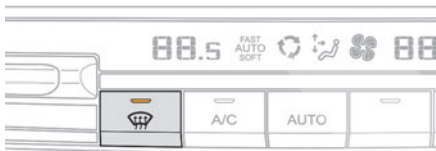
Air conditionné manuel

Pour désembuer / prévenir la formation de buée en cas de forte humidité ou d'un gros écart de température entre l'extérieur et l'intérieur du véhicule, effectuer les réglages suivants :



- ▶ Appuyer sur le bouton **5**.
 - ▶ Appuyer sur le bouton **3a**.
 - ▶ Placer la molette **1** sur une température élevée (minimum 21).
 - ▶ Placer la molette **2** sur le niveau 2 ou plus.
 - ▶ Ne pas appuyer sur d'autres boutons.
- À la fin du désembuage, modifier les réglages en fonction des conditions souhaitées.

Air conditionné automatique bizona



- ▶ Appuyer sur cette touche pour désembuer ou dégivrer plus rapidement le pare-brise et les vitres latérales.

Le système gère automatiquement l'air conditionné, le débit d'air, l'entrée d'air et répartit la ventilation de façon optimale vers le pare-brise et les vitres latérales.

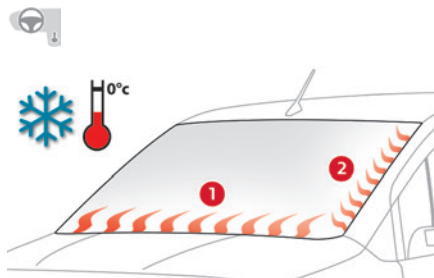
- ▶ Pour l'arrêter, appuyer de nouveau sur cette touche ou sur "AUTO".

Le système se réactive avec les valeurs précédant la neutralisation.

i **Pare-brise et gicleurs chauffants**
 Pour plus d'informations sur la **Commande d'essuie-vitre** et notamment le pare-brise et gicleurs chauffants, reportez-vous à la rubrique correspondante.

i Avec le Stop & Start, tant que le désembuage est activé, le mode STOP n'est pas disponible.

Pare-brise chauffant



Par temps froid, cette fonction chauffe la base du pare-brise, ainsi que la zone située le long du montant de baie gauche.

Sans modifier les réglages du système d'air conditionné, elle permet de décoller plus rapidement les balais d'essuie-vitres du pare-brise lorsqu'ils sont collés par le givre et d'éviter

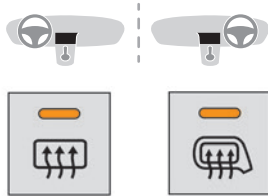
l'accumulation de neige liée au fonctionnement des essuie-vitres.

Marche / Arrêt



- ▶ Moteur tournant, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant). La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure. La fonction s'éteint donc automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

Désembuage / Dégivrage de la lunette et/ou des rétroviseurs extérieurs



► Appuyer sur l'un de ces boutons pour mettre en marche / arrêter le désembuage / dégivrage de la lunette et des rétroviseurs extérieurs (selon version).

Le voyant de la touche est **allumé** quand la fonction est **activée**.

Le dégivrage s'éteint automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

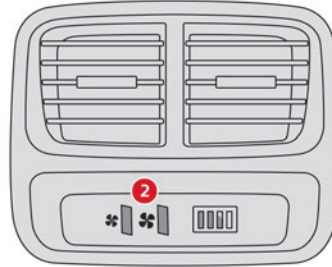


Arrêter le désembuage / dégivrage dès que cela est jugé nécessaire, car une plus faible consommation de courant permet de diminuer la consommation de carburant.



Le désembuage - dégivrage ne peut fonctionner que moteur tournant.

Chauffage - Air conditionné arrière



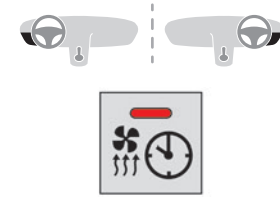
Si le véhicule en est équipé, la température de l'air diffusé par le système est identique à celle sélectionnée à l'avant.

Débit d'air

► Appuyer sur l'un des boutons **2** pour augmenter / diminuer le débit d'air.

Système de chauffage / ventilation additionnel

Disponible uniquement pour les véhicules Diesel.



Chauffage

C'est un système additionnel et autonome qui permet de réchauffer l'habitacle et d'améliorer les prestations de dégivrage.



Ce voyant est allumé lorsque le système est programmé ou mis en fonction à distance via la télécommande.

Il clignote pendant toute la durée du chauffage et s'éteint en fin de chauffage ou à l'arrêt par la télécommande.

Ventilation

Ce système permet de ventiler l'habitacle avec l'air extérieur pour améliorer la température d'accueil en conditions estivales.

Programmation

Avec Station pour smartphone

Dans le menu **Climatisation** du combiné d'instruments, sélectionner le sous-menu **Précond**.

► Sélectionner le menu **Nouveau préconditionnement** ou **Préconditionnement existant**.

► Choisir l'heure d'entrée dans le véhicule et les jours souhaités.

Avec MyCitroën Play

À partir du menu **Applications** :



Sélectionner **Programmation CLIM**.

► Sélectionner la page **Chauffage** ou **Ventilation**.

► Appuyer sur **+** pour ajouter une programmation.

► Choisir l'heure d'entrée dans le véhicule et les jours souhaités. Appuyer sur **OK**.

► Appuyer sur **ON** pour activer cette programmation.

Avec MyCitroën Drive Plus - MyCitroën Play Plus



Appuyer sur cette touche pour accéder au mur des applications.



Dans l'application **Climatisation** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet

Précond.

► Sélectionner la page **Chauffage** ou

Ventilation.

► Appuyer sur **+** pour ajouter une programmation.

► Choisir l'heure d'entrée dans le véhicule et les jours souhaités. Appuyer sur **OK**.

► Appuyer sur **ON** pour activer cette programmation.



Appuyer sur la touche **Paramètres** près d'un temporisateur pour le modifier.



Il n'est pas possible d'effectuer 2 programmations à moins de 60 minutes d'intervalle.



Selon la température extérieure, un certain temps de préconditionnement est nécessaire pour que la température programmée soit atteinte à l'heure d'activation mémorisée.

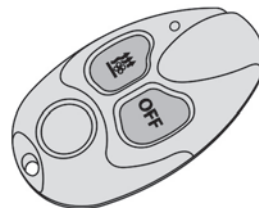
Ce temps de pré-conditionnement dure jusqu'à 45 min avec une motorisation Diesel et jusqu'à 30 min avec une motorisation essence.

Télécommande longue portée

(Selon version.)

Elle permet d'allumer / d'éteindre le chauffage de l'habitacle à distance.

La portée de la télécommande est d'environ 1 km, en terrain découvert.



Allumé



► Un appui maintenu sur cette touche lance immédiatement le chauffage (confirmé par l'allumage temporaire du voyant vert).

Arrêt



► Un appui maintenu sur ce bouton arrête immédiatement le chauffage (confirmé par l'allumage temporaire du voyant rouge).

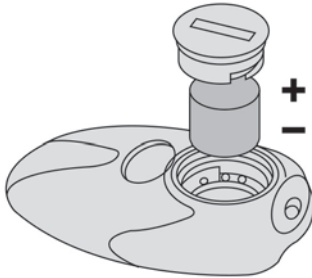
Le voyant de la télécommande clignote pendant environ 2 secondes si le véhicule n'a pas reçu le signal.

Ensuite, renouveler l'opération après avoir déplacé le véhicule.

Changement de la pile

Si le voyant de la télécommande devient orange, l'état de charge de la pile est faible.

Si le voyant n'est pas allumé, la pile est déchargée.



► Utilisez une pièce de monnaie pour dévisser le bouchon et remplacer la pile.

i Si le système est mis en marche avec la télécommande longue portée, la durée maximale du chauffage est d'environ 45 min avec une motorisation Diesel et d'environ 30 min avec une motorisation essence.

i La ventilation s'active lorsque la charge de la batterie est suffisante. Le chauffage s'active lorsque :

- la charge de la batterie et le niveau de carburant sont suffisants ;
- un démarrage du moteur a été effectué entre deux demandes de chauffage ;
- 60 minutes se sont écoulées entre deux demandes de chauffage.

! Le chauffage programmable est alimenté par le réservoir à carburant du véhicule. Avant utilisation, s'assurer que la quantité de carburant restante est suffisante. Si le réservoir à carburant est en réserve, il est fortement recommandé de ne pas programmer le chauffage.



Le chauffage additionnel doit être impérativement éteint pendant l'approvisionnement en carburant pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion.

! Pour éviter les risques d'intoxication et d'asphyxie, le chauffage additionnel ne doit pas être utilisé, même pour de courtes périodes, en milieu fermé comme un garage ou un atelier non équipés de système d'aspiration des gaz d'échappement. Ne pas garer le véhicule sur une surface inflammable (herbes sèches, feuilles mortes, papiers...) - Risque d'incendie !

! Les surfaces vitrées comme la lunette arrière ou le pare-brise peuvent devenir très chaudes par endroits. Ne jamais poser d'objets sur ces surfaces ; ne jamais toucher ces surfaces - Risque de brûlures !

! Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Les rapporter à un point de collecte agréé.

Préconditionnement thermique (Électrique)

Cette fonction permet de programmer la mise à température de l'habitacle à une valeur de confort prédéfinie et non modifiable (environ 21°C) avant d'entrer dans le véhicule, aux jours et heures souhaités.

Cette fonction est disponible véhicule branché et non branché.

Programmation

Avec MyCitroën Play

À partir du menu **Applications** :



Sélectionner **Programmation CLIM**.

- Appuyer sur **+** pour ajouter une programmation.
- Choisir l'heure d'entrée dans le véhicule et les jours souhaités. Appuyer sur **OK**.
- Appuyer sur **ON** pour activer cette programmation.

Avec MyCitroën Drive Plus - MyCitroën Play Plus



Appuyer sur cette touche pour accéder au mur des applications.



Dans l'application **Climatisation** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet

Précond.

- ▶ Appuyer sur **+** pour ajouter une programmation.
- ▶ Choisir l'heure d'entrée dans le véhicule et les jours souhaités. Appuyer sur **OK**.
- ▶ Appuyer sur **ON** pour activer cette programmation.



Appuyer sur la touche **Paramètres** près d'un temporisateur pour le modifier.

Le préconditionnement thermique débute environ 45 minutes avant l'heure programmée lorsque le véhicule est branché (20 minutes lorsqu'il n'est pas branché) et est maintenu 10 minutes après.



Il est possible d'effectuer plusieurs programmations.

Chacune est mémorisée dans le système. Pour optimiser l'autonomie de la batterie, il est conseillé d'effectuer une programmation avec le véhicule branché.



La programmation s'effectue également depuis un smartphone via l'application

MyCitroën App.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires disponibles à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

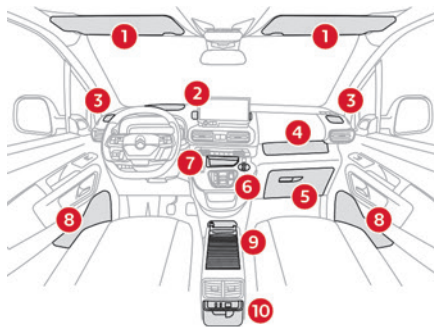


Le bruit de ventilation qui se produit à l'activation du pré-conditionnement thermique est tout à fait normal.

Conditions de fonctionnement

- La fonction ne s'active que **contact coupé et véhicule verrouillé**.
- Lorsque le véhicule n'est pas branché, la fonction s'active uniquement si le niveau de charge de la batterie est supérieur à 30 %.
- Véhicule non branché, lorsqu'une programmation récurrente est activée (exemple : du lundi au vendredi) et que 2 préconditionnements thermiques sont effectués sans reprise du véhicule, la programmation est désactivée.

Aménagements intérieurs



1. Pare-soleil

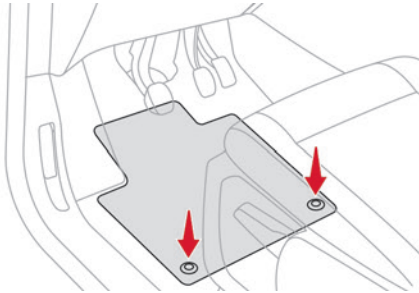
2. Vide-poches supérieur
3. Rangement avec porte-gobelets
4. Vide-poches
5. Boîte à gants
6. Prises USB (type C)
7. Rangement
Recharge smartphone sans fil
8. Bacs de porte
9. Vide-poches fermé
Prise 12 V
10. Prises USB arrière (selon version)
Prise accessoires 220 V (120 W) (selon version)
Rangement



Veiller à ne laisser dans l'habitacle aucun objet qui sous l'action du rayonnement solaire serait susceptible de provoquer un effet loupe - Risque de dégradation des revêtements intérieurs ou d'incendie !

Surtapis

Montage



Lors de son montage, côté conducteur, utiliser exclusivement les fixations présentes sur le tapis.

Les autres surtapis sont simplement posés sur la moquette.

Démontage / Remontage

► Pour le démonter côté conducteur, reculer le siège au maximum et tourner les fixations d'un quart de tour.



► Pour le remonter, positionner le surtapis et remettre les fixations en les tournant d'un quart de tour.

► Vérifier la bonne tenue du surtapis.



Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Utiliser uniquement des surtapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule ; leur utilisation est impérative.
 - Ne jamais superposer plusieurs surtapis.
- L'utilisation de surtapis non homologués par CITROËN peut gêner l'accès aux pédales et entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse.

Les surtapis homologués sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

Capucine

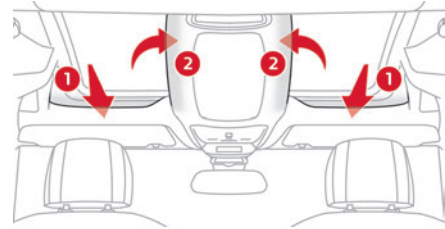


Elle est située au-dessus des pare-soleil et permet de ranger différents objets.

Pavillon et ses rangements



Capucine et rangement central



La capucine **(1)** est située au-dessus des pare-soleil et permet de ranger différents objets. Un espace de rangement **(2)** se situe au-dessus du pavillon.

Le poids maximal autorisé est de **6 kg**.

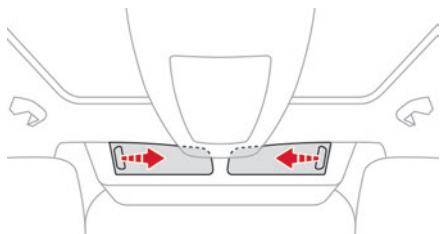


En cas de décélération brutale, les objets déposés dans le rangement central du pavillon peuvent se transformer en projectiles.

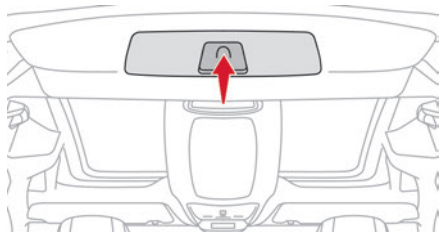
Coffre arrière

Il est accessible à partir des places arrière et du coffre du véhicule.

Sa contenance est de **60 litres** et le poids maximal autorisé est de **10 kg**.



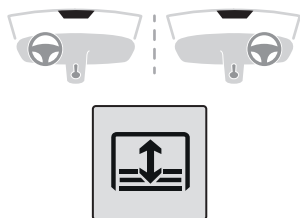
► À partir des places arrière, faire coulisser les volets du coffre arrière pour l'ouvrir.



► À partir du coffre du véhicule, placer le pouce sur l'empreinte du coffre arrière puis tirer la poignée pour l'ouvrir.

! Ouvrir le coffre arrière avec prudence afin d'éviter la chute éventuelle d'objets rangés à l'intérieur.

Rideau d'occultation Ouverture / Fermeture



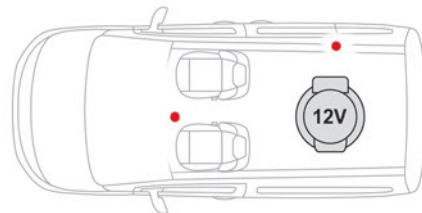
► Maintenir l'appui sur le bouton ; le rideau s'ouvre / se ferme et s'arrête au relâchement du bouton.

! En cas de pincement lors de la manipulation du rideau, inverser son mouvement. Pour cela, appuyer sur la commande concernée. Lorsque le conducteur appuie sur le bouton pour ouvrir / fermer le rideau d'occultation, il doit s'assurer que rien ni personne ne gêne son mouvement. Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement le rideau d'occultation. Faire particulièrement attention aux enfants pendant la manœuvre du rideau.

Boîte à gants

! Ne jamais rouler avec la boîte à gants ouverte lorsqu'un passager est installé à l'avant. Risque de blessure en cas de décélération brutale.

Prise(s) accessoires 12 V



► Pour brancher un accessoire 12 V (puissance maxi : 120 W), utiliser l'adaptateur adéquat.

! Bien respecter la puissance sous peine d'abîmer l'accessoire.

! Le branchement d'un équipement électrique non homologué par CITROËN, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

Prises USB

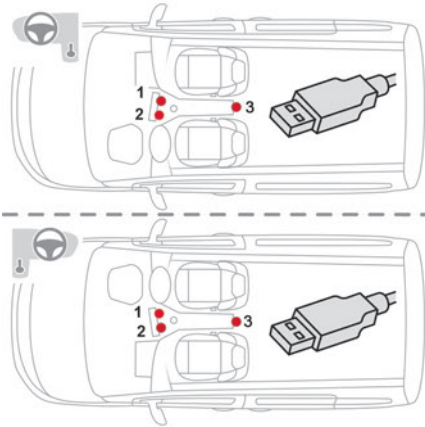
Ces sérigraphies déterminent le type d'utilisation d'une prise USB :



Alimentation et recharge.



Idem, plus utilisation des applications du smartphone avec l'écran tactile.



Suivant version, la console centrale est équipée d'une ou de deux prises USB-C.

Les prises USB permettent de brancher un équipement nomade.

Les prises **1, 2 et 3** (selon version) permettent de brancher un équipement nomade afin de le recharger.

La prise **1** permet également de lire les fichiers audio transmis à votre système audio, pour diffusion via les haut-parleurs du véhicule.

Ces fichiers peuvent être gérés avec les commandes au volant ou celles de l'écran tactile.

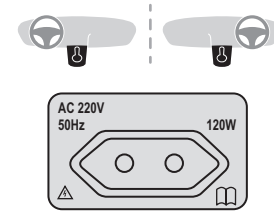


Selon version, la prise **1** permet également de brancher un smartphone en connexion Android Auto® ou CarPlay® pour bénéficier de certaines applications du smartphone sur l'écran tactile. Les prises **2 et 3*** permettent de brancher un équipement nomade afin de le recharger. Pour un fonctionnement optimal, l'utilisation de câble d'origine Constructeur ou certifié Constructeur est nécessaire. Ces applications peuvent être gérées avec les commandes au volant ou avec celles du système audio.



Pendant son utilisation en USB, l'équipement nomade peut se recharger automatiquement. Pendant la recharge, un message s'affiche si la consommation de l'équipement nomade est supérieure à l'ampérage fourni par le véhicule. Pour plus d'informations sur l'utilisation de cet équipement, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

Prise 220 V / 50 Hz



Elle est située sur le côté du vide-poches central.

Cette prise (puissance maxi : 150 W) fonctionne moteur tournant, ainsi qu'en mode STOP du Stop & Start.

- ▶ Soulever le couvercle de protection.
 - ▶ Vérifier que le voyant vert est allumé.
 - ▶ Branchez votre appareil multimédia ou tout autre appareil électrique (chargeur de téléphone, ordinateur portable, lecteur CD-DVD, chauffe-biberon, ...).
- En cas de dysfonctionnement, le voyant vert clignote.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



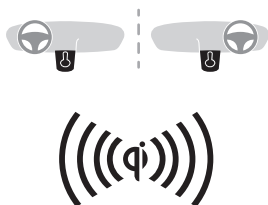
Branchez un seul appareil à la fois sur la prise (pas de rallonge ou de multiprise). Branchez uniquement des appareils avec isolation de classe II (indiquée sur l'appareil).

* Uniquement sur Citroën Berlingo Van.

Ne pas utiliser d'appareil à carcasse métallique (rasoir électrique, ...).

i Par sécurité, en cas de surconsommation et lorsque le système électrique du véhicule nécessite plus de puissance (conditions hivernales sévères, surcharge électrique, etc.), le courant arrivant à la prise peut être coupé, auquel cas le voyant vert s'éteint.

Recharge smartphone sans fil



Ce système recharge sans fil des appareils nomades tels que les smartphones, en utilisant le principe de l'induction magnétique, selon la norme Qi.

L'appareil à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible.

Un tapis peut aussi être utilisé à condition que celui-ci soit homologué par le Constructeur.

La zone de charge est signalée par le symbole Qi.

La charge fonctionne moteur tournant et en mode STOP du Stop & Start.

La charge est gérée par le smartphone.

Avec le système Accès et Démarrage Mains Libres, le fonctionnement du chargeur peut être momentanément perturbé à l'ouverture d'une porte ou à la demande de coupure du contact.

Charge

► Zone de charge dégagée, déposer un appareil en son centre.



Lorsque l'appareil est détecté, le voyant du chargeur s'allume en vert. Il reste allumé pendant toute la durée du chargement de la batterie.

! Le système n'est pas conçu pour recharger plusieurs appareils simultanément.

! Ne pas laisser d'objet métallique (ex. pièces de monnaie, clés, télécommande du véhicule) dans la zone de charge pendant la recharge d'un

appareil - Risque de surchauffe ou d'interruption de la recharge !



! Lors de l'utilisation d'applications pour une durée prolongée en combinaison avec la recharge sans fil, certains smartphones peuvent passer en mode de sécurité thermique et entraîner l'arrêt de certaines fonctions.

Contrôle de fonctionnement

L'état du voyant permet de suivre le fonctionnement du chargeur.

État du voyant	Signification
Éteint	Moteur éteint. Pas d'appareil compatible détecté. Charge terminée.
Vert fixe	Détection d'un appareil compatible. Charge en cours.
Orange clignotant	Détection d'un objet étranger dans la zone de charge. Appareil mal centré dans la zone de charge.

État du voyant	Signification
Orange fixe	Dysfonctionnement de la jauge de charge de l'appareil. Température trop élevée de la batterie de l'appareil. Dysfonctionnement du chargeur.



Si le voyant est allumé fixe en orange :

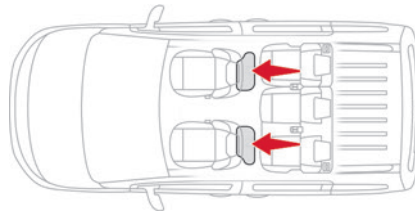
– Enlever l'appareil puis le replacer au centre de la zone de charge.

ou

– Enlever l'appareil et faire un nouvel essai un quart d'heure plus tard.

Si le problème persiste, faire vérifier le système par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

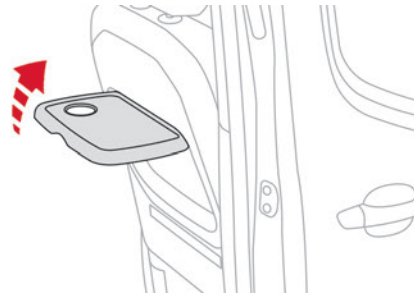
Coffres de plancher (Essence ou Diesel)



Deux coffres sont situés sous les pieds des passagers arrière.

► Pour les ouvrir, glisser les doigts dans l'encoche et soulever le couvercle.

Tablettes aviation



► Pour mettre la tablette en place, la tirer vers le haut.

Par mesure de sécurité, la tablette se décroche si une trop forte pression est exercée.

► Pour ranger la tablette, la tirer vers le bas.

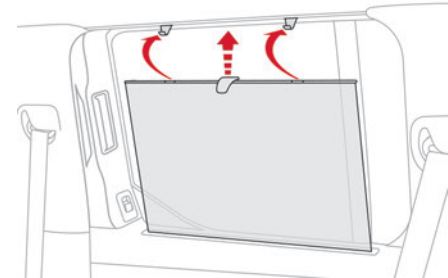


Ne pas placer d'objets durs ou lourds sur la tablette. En cas de décélération brutale, ces objets peuvent se transformer en projectiles.

Stores latéraux



Ils équipent les vitres des portes latérales coulissantes (selon version).



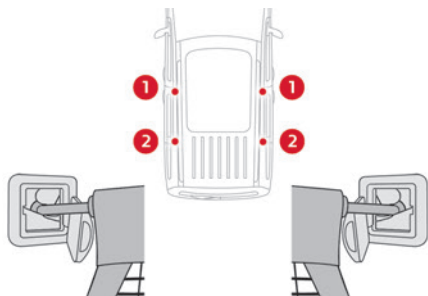
► Pour monter ou descendre le store, le tirer par la languette.



Pour éviter d'endommager le store :

- L'accompagner lentement avec la languette, à la montée comme à la descente.
- Vérifier le bon accrochage de la languette avant d'ouvrir la porte.

Filet de retenue de charge haute



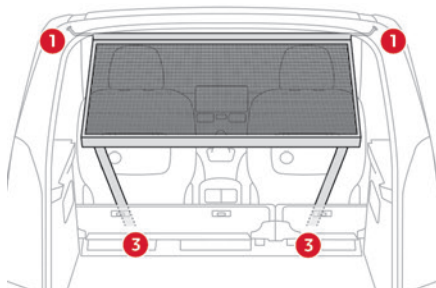
Accroché aux fixations hautes et aux anneaux inférieurs ou aux ergots, il permet d'utiliser tout le volume de chargement jusqu'au pavillon :

- Derrière les sièges avant (rang 1) quand les sièges arrière sont rabattus.
- Derrière les sièges arrière (rang 2).

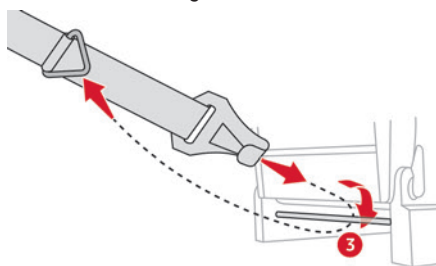
i Au moment de positionner le filet, vérifier que les boucles des sangles sont visibles depuis le coffre ; cela facilite leur manipulation pour les détendre ou les tendre.

! Retirer la tablette ou le tendelet cache-bagages (selon version).

Installation derrière le rang 1



- ▶ Ouvrir les caches des fixations hautes **1**.
- ▶ Dérouler le filet de retenue de charge haute.
- ▶ Positionner une des extrémités de la barre métallique du filet dans la fixation haute **1** correspondante, puis faire de même pour la seconde.
- ▶ Détendre les sangles au maximum.

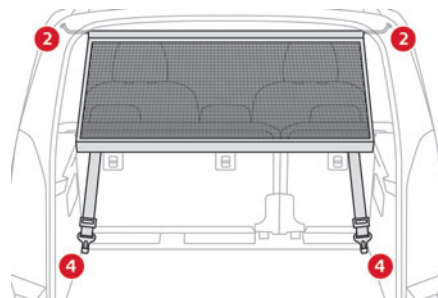


- ▶ Faire le tour de la barre **3** située sous l'assise du siège avant (rang 1) avec chaque sangle,

puis fixer chaque mousqueton à l'anneau de la sangle correspondante.

- ▶ Rabattre les sièges arrière.
- ▶ Tendre les sangles sans relever la banquette.
- ▶ Vérifier que le filet est bien accroché et bien tendu.

Installation derrière le rang 2



- ▶ Replier ou retirer le cache-bagages.
- ▶ Ouvrir les caches des fixations hautes **2**.
- ▶ Dérouler le filet de retenue de charge haute.
- ▶ Positionner une des extrémités de la barre métallique du filet dans la fixation haute **2** correspondante, puis faire de même pour la seconde.
- ▶ Attacher le crochet de chacune des sangles du filet dans l'anneau d'arrimage (situé au sol) **4** correspondant.
- ▶ Tendre les sangles.
- ▶ Vérifier que le filet est bien accroché et bien tendu.



Ne jamais utiliser l'anneau ISOFIX correspondant à la fixation de la sangle d'un siège enfant avec Top Tether.

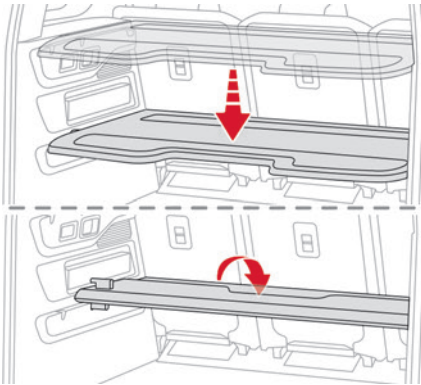
Tablette cache-bagages 2 positions (amovible)



M



M



Elle peut être installée à deux positions différentes : haute et basse.

Elle est composée de 2 parties repliables sur elles-mêmes.

► Pour la replier depuis le coffre, la saisir puis la replier sur elle-même jusqu'aux sièges arrière.

Depuis la position basse, il est possible de la ranger pliée en la faisant glisser vers les dossiers des sièges arrière.

► Pour la déplier depuis le coffre, la saisir puis la déplier jusqu'aux montants du coffre.



Le poids maximal autorisé sur la tablette cache-bagages est de **25 kg**.

Tendelet cache-bagages



XL



XL

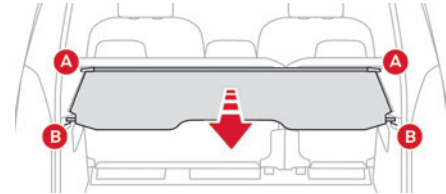
En configuration 5 places, il est installé derrière les sièges de deuxième rangée, avec les sièges de troisième rangée escamotés.

En configuration 7 places, il est rangé derrière les sièges de troisième rangée.

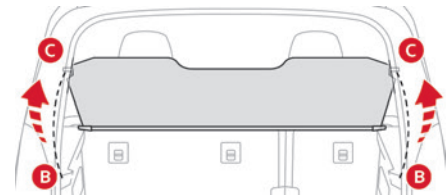


En cas de décélération brutale, les objets déposés sur le cache-bagages peuvent se transformer en projectiles.

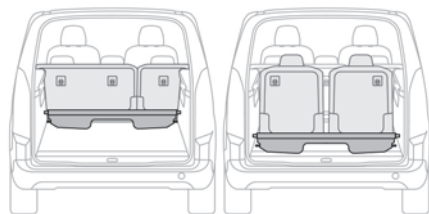
Installation



- Positionner les extrémités gauche et droite du tendelet dans les empreintes **A**.
- Dérouler le tendelet jusqu'aux montants du coffre.
- Insérer les guides du tendelet dans les rails des montants **B**.



- Selon version, il est possible d'accéder au coffre en ouvrant la lunette de volet de coffre et en fixant les guides du tendelet dans les rails des montants **C**.

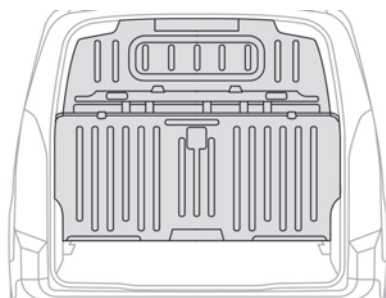


► Le tendelet peut être rangé derrière le rang **2** ou **3**.

Retrait

- Dégager les guides du tendelet des rails des montants **B**.
- Accompagner l'enroulement du tendelet.
- Déverrouiller le tendelet en pressant l'une des poignées situées aux extrémités du support du tendelet.

Arrêt de charge



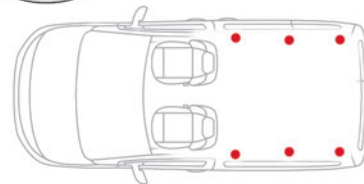
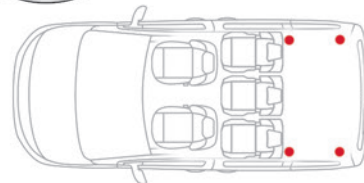
Sur le plancher, derrière les sièges avant, une séparation verticale protège le conducteur et les passagers avant contre les risques de déplacement de charge.

Des cloisons de séparation tôlées ou vitrées permettent de séparer la zone de chargement de la cabine.



Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur directement au jet d'eau.

Anneaux d'arrimage



Utiliser les anneaux d'arrimage sur le plancher arrière pour fixer les charges.

Pour des raisons de sécurité, en cas de freinage important, il est recommandé de placer les objets lourds le plus en avant (vers la cabine). Il est recommandé d'immobiliser le chargement en le fixant solidement au moyen des anneaux d'arrimage présents sur le plancher.



Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur directement au jet d'eau.

Triangle de présignalisation



Ce dispositif réfléchissant et démontable est à installer au bord de la route lorsqu'un véhicule est en panne ou accidenté.



Avant de descendre du véhicule

Allumer les feux de détresse, puis enfilez le gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.

Compartment de rangement



Un compartiment est aménagé dans la garniture intérieure du coffre pour le rangement d'un triangle.

Plafonnier

Allumage / Extinction automatique

Le plafonnier avant s'allume au retrait de la clé de contact.

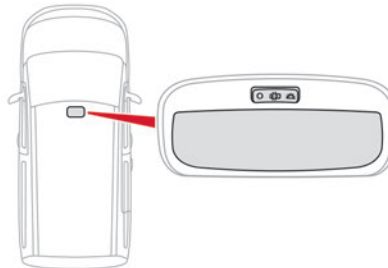
Tous les plafonniers s'allument au déverrouillage du véhicule, à l'ouverture d'une des portes correspondantes et pour la localisation du véhicule à l'aide de la télécommande.

Ils s'éteignent progressivement après la mise du contact et au verrouillage du véhicule.



Faites attention à ne rien mettre en contact avec le plafonnier.

Type 1



Éclairage en permanence, contact mis.

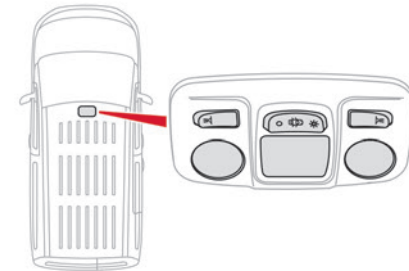


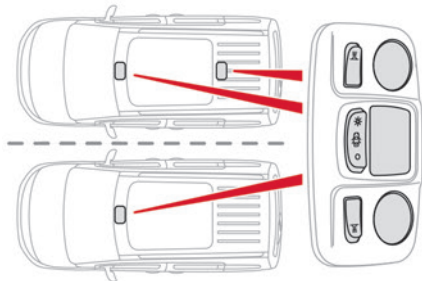
Éclairage à l'ouverture d'une des portes avant ou arrière.



Éteint en permanence.

Type 2





Avant : éclairage à l'ouverture d'une des portes avant ou arrière (porte latérale coulissante et selon équipement, porte battante gauche ou volet de coffre).



Éclairage en permanence, contact mis.



Rang 2 : éclairage à l'ouverture d'une des portes arrière (porte latérale coulissante et selon équipement, porte battante gauche ou volet de coffre).



Éteint en permanence.

Spot de lecture individuel

font par l'application **Paramètres > Luminosité** de l'écran tactile.



Si le véhicule en est équipé, ils s'allument et s'éteignent par un commutateur manuel.

Contact mis, actionnez l'interrupteur correspondant.

Éclairage d'ambiance

L'allumage tamisé des éclairages de l'habitacle améliore la visibilité dans le véhicule en cas de faible luminosité.

Avec MyCitroën Play



L'activation / la désactivation, ainsi que le réglage de l'intensité lumineuse se font par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

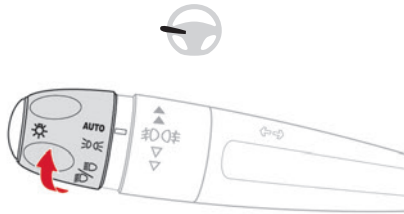
Avec MyCitroën Drive Plus - MyCitroën Play Plus





L'activation / la désactivation, ainsi que le réglage de l'intensité lumineuse se

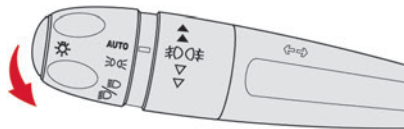
Commandes d'éclairage extérieur

Éclairage principal



- AUTO** Allumage automatique des feux / feux diurnes
-  Feux de position seuls
-  Feux de croisement ou de route

Inversion des feux



► Tirer la commande d'éclairage pour permuter l'allumage des feux de croisement / feux de route.

Dans les modes "AUTO" et feux de position, tirer la commande d'éclairage pour allumer directement les feux de route ("appel de phares").

Affichage

L'allumage du témoin correspondant au combiné confirme la mise en marche de l'éclairage sélectionné.

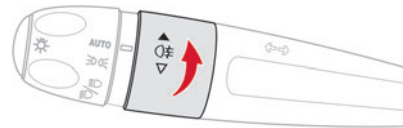


Le dysfonctionnement d'un feu est signalé par l'allumage permanent de ce témoin, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Feux antibrouillard arrière




Ils fonctionnent seulement si les feux de position sont allumés.

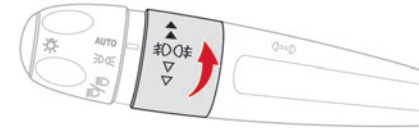


► Tourner la bague vers l'avant / l'arrière pour les allumer / éteindre.


Lors d'une coupure automatique des feux (position "AUTO"), les feux antibrouillard et les feux de croisement restent allumés.

Projecteurs antibrouillard avant / Feux antibrouillard arrière

 Ils fonctionnent avec les feux de position, de croisement ou de route allumés.



- Tourner la bague vers l'avant :
 - une 1ère fois pour allumer les projecteurs antibrouillard avant,
 - une 2ème fois pour allumer les feux antibrouillard arrière.
 - Procéder dans le sens inverse pour éteindre.
- Lors d'une coupure automatique des feux (position "AUTO") ou lors d'une coupure manuelle des feux de croisement, les feux antibrouillard et les feux de position restent allumés.
- Tourner la bague vers l'arrière pour éteindre les feux antibrouillard ; les feux de position s'éteignent alors.

 Par temps clair ou de pluie, de jour comme de nuit, l'allumage des feux antibrouillard est interdit. Dans ces situations, la puissance de leurs faisceaux peut éblouir les autres conducteurs. Ils

doivent être utilisés uniquement par temps de brouillard ou de chute de neige (la réglementation peut varier selon les pays). Ne pas oublier d'éteindre les feux antibrouillard dès qu'ils ne sont plus nécessaires.

i Extinction des feux à la coupure du contact

À la coupure du contact, tous les feux s'éteignent instantanément, sauf les feux de croisement en cas d'éclairage d'accompagnement automatique activé.

i Allumage des feux après la coupure du contact

À l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore temporaire rappelle que des feux sont allumés. Ils s'éteindront automatiquement après un temps qui dépend de l'état de charge de la batterie (entrée en mode économie d'énergie).

i Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

! Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



i **Déplacements à l'étranger**
Pour conduire dans un pays où le côté de circulation est différent de celui du pays de commercialisation du véhicule, adapter le réglage des feux de croisement afin de ne pas éblouir les conducteurs des véhicules venant en face. Consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Feux diurnes / Feux de position

Ces feux situés à l'avant du véhicule s'allument automatiquement au démarrage du moteur.

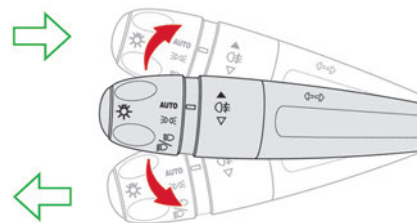
Ils assurent les fonctions de :

- Feux diurnes (commande d'éclairage sur la position "AUTO" avec luminosité suffisante).
- Feux de position (commande d'éclairage sur la position "AUTO" avec faible luminosité

ou "Feux de position seuls" ou "Feux de croisement / route").

i En feux diurnes, l'intensité lumineuse des diodes électroluminescentes est plus forte.

Indicateurs de direction



▶ Gauche ou droit : abaisser ou relever la commande d'éclairage en dépassant le point de résistance.

i Laisser les indicateurs de direction pendant plus de 20 secondes entraîne une augmentation du signal sonore lorsque la vitesse est supérieure à 80 km/h.

Trois clignotements

▶ Donner une simple impulsion vers le bas ou vers le haut, sans passer le point de résistance ; les indicateurs de direction clignoteront trois fois.

Feux de stationnement

(Selon version)

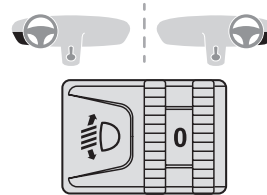
Balisage latéral réalisé par l'allumage des feux de position uniquement du côté de la circulation.

► Dans la minute qui suit la coupure du contact, actionner la commande d'éclairage vers le haut ou vers le bas, en fonction du côté de la circulation (exemple : lors d'un stationnement à droite, baisser la commande d'éclairage vers le bas pour un allumage à gauche).
Ceci est indiqué par un signal sonore et l'allumage au combiné du témoin de l'indicateur de direction correspondant.

► Pour arrêter les feux de stationnement, replacer la commande d'éclairage sur la position centrale.

Réglage du site des projecteurs

Réglage manuel des projecteurs



Pour ne pas gêner les autres usagers de la route, les projecteurs à lampes halogènes doivent être réglés en hauteur, en fonction de la charge du véhicule.

- 0** À vide (réglage initial)
- 1** En charge partielle
- 2** En charge moyenne
- 3** En charge maximale autorisée
- 4 5 6** Non utilisés

Réglage automatique des projecteurs à technologie Full LED

Ce système corrige automatiquement la hauteur du faisceau des projecteurs en fonction

des différents paramètres (exemple : charge du véhicule)



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Le système met les projecteurs en position basse.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Ne pas toucher aux projecteurs à technologie Full LED - Risque d'électrocution !

Allumage automatique des feux

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**", en cas de détection de faible luminosité extérieure par le capteur de pluie/luminosité, les feux de position et de croisement s'allument automatiquement sans action du conducteur. Ils peuvent également s'allumer en cas de détection de pluie, en même temps que le balayage automatique des essuie-vitres avant.

Lorsque la luminosité est suffisante ou après l'arrêt des essuie-vitres, les feux s'éteignent automatiquement.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement du capteur de pluie/luminosité, les feux s'allument, ce témoin s'allume au combiné, accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité, situé sur la planche de bord ou en haut du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur (selon équipement) ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.



Par temps de brouillard ou de neige, le capteur de pluie/luminosité peut détecter une lumière suffisante. Les feux ne s'allumeront donc pas automatiquement.



La face interne du pare-brise peut être embuée et empêcher le bon fonctionnement du capteur de pluie/luminosité.

Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Éclairages d'accompagnement et d'accueil

Éclairage d'accompagnement

Automatique

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO", en cas de faible luminosité, les feux de croisement s'allument automatiquement à la coupure du contact.

Avec station pour smartphone



L'activation / la désactivation, ainsi que le réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement se font par le menu **Conduite** du combiné d'instruments.

Avec MyCitröen Play



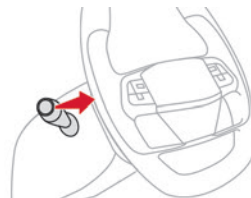
L'activation / la désactivation, ainsi que le réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement se font par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec MyCitröen Drive Plus - MyCitröen Play Plus



L'activation / la désactivation, ainsi que le réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement se font dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Manuel



► Contact coupé, tirer la commande d'éclairage ("appel de phares") vers soi pour mettre en service / arrêter la fonction. L'éclairage d'accompagnement manuel s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps.

Éclairage d'accueil

Au déverrouillage du véhicule, en cas de faible luminosité et si la fonction "Allumage automatique des feux" est activée, ce système allume automatiquement :

- À l'extérieur, les feux de position, de croisement et les spots de rétroviseurs.
- À l'intérieur, les plafonniers et les éclairages de cave à pieds.

Avec MyCitröen Play



L'activation / la désactivation et le réglage de la durée de l'éclairage d'accueil se font par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec MyCitroën Drive Plus - MyCitroën Play Plus



L'activation / la désactivation et le réglage de la durée de l'éclairage d'accueil se font dans l'application

Paramètres > Véhicule de l'écran tactile.

Systèmes automatiques d'éclairage - Recommandations générales

Les systèmes automatiques d'éclairage utilisent une caméra de détection, située en haut du pare-brise.



Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé ou ne pas correctement fonctionner :

- Lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (ex. : chutes de neige, fortes pluies).
- Si le pare-brise est encrassé, embué ou masqué (ex. : autocollant) devant la caméra.
- Si le véhicule est face à certains panneaux ou à des dispositifs rétro-réfléchissants de glissières de sécurité.

Le système n'est pas en mesure de détecter :

- Les usagers qui n'ont pas d'éclairage propre, tels que les piétons.

- Les véhicules dont l'éclairage est masqué (ex. : circulant derrière une glissière de sécurité sur autoroute).
- Les véhicules se trouvant au sommet ou en bas d'une pente raide, dans des virages sinueux, dans des carrefours en croix.



Entretien

Nettoyer régulièrement le pare-brise, en particulier la zone située devant la caméra.

La face interne du pare-brise peut être également embuée au niveau de la caméra. Par temps humide et froid, débarrasser régulièrement le pare-brise.

Ne pas laisser la neige s'accumuler sur le capot moteur ou sur le toit du véhicule, car elle pourrait masquer la caméra.

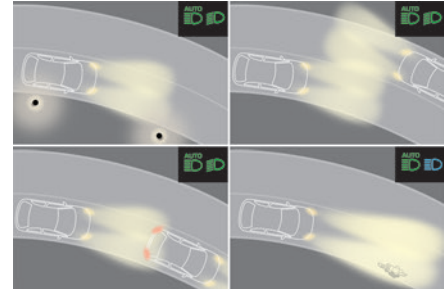
Commutation automatique des feux de route



Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage**.

Disponible uniquement sur les versions équipées de projecteurs à technologie Full LED. Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**" et la fonction activée

dans l'écran tactile, ce système permute automatiquement les feux de route et les feux de croisement en fonction des conditions d'éclairage et de circulation, grâce à une caméra située en haut du pare-brise.



Ce système est une aide à la conduite. Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.



Le système devient opérationnel lorsque le véhicule dépasse 25 km/h. Si la vitesse repasse en dessous de 15 km/h, le système n'est plus opérationnel.

Activation / Désactivation

Avec Station pour smartphone



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite** du combiné d'instruments.

Avec MyCitroën Play



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec MyCitroën Drive Plus - MyCitroën Play Plus



Le paramétrage se fait par l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.



Lorsque le système détecte du brouillard dense, il désactive temporairement la fonction.

À la désactivation, le système d'éclairage bascule en mode "Allumage automatique des feux".

Fonctionnement

Si la luminosité est très faible et que les conditions de circulation le permettent :



– Les feux de route s'allument automatiquement. Ces témoins s'allument au combiné.

Si la luminosité est suffisante et/ou si les conditions de circulation ne permettent pas l'allumage des feux de route :



– Les feux de croisement sont maintenus. Ces témoins

s'allument au combiné.

La fonction se désactive lorsque les feux antibrouillard sont allumés ou lorsque le système détecte de mauvaises conditions de visibilité (ex. : brouillard, fortes pluies, chutes de neige).

Dès que les feux antibrouillard sont éteints ou dès que les conditions de visibilité redeviennent favorables, la fonction se réactive automatiquement.



Ce témoin s'éteint tant que la fonction est désactivée.

Pause

Si la situation nécessite un changement de l'état des feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.



► Un appel de phares met la fonction en pause et le système d'éclairage bascule en mode "allumage automatique des feux" :

– Si les témoins "AUTO" et "Feux de croisement" étaient allumés, le système bascule sur les feux de route.

– Si les témoins "AUTO" et "Feux de route" étaient allumés, le système bascule sur les feux de croisement.

► Pour réactiver la fonction, faire une nouvelle commutation manuelle des feux de croisement / route.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement du système ou de la caméra, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Commande d'essuie-vitre



En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais d'essuie-vitres avant de faire fonctionner les essuie-vitres.

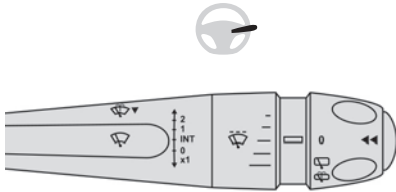


Ne pas faire fonctionner les essuie-vitres sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que les balais d'essuie-vitres ne sont pas collés au pare-brise avant de les faire fonctionner.

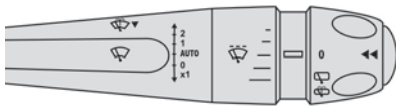


Le lavage en station peut entraîner momentanément des bruits parasites et une dégradation de la qualité d'essuyage. Cela ne nécessite pas le remplacement des balais d'essuie-vitres.

Avec balayage intermittent



Avec balayage AUTO



Essuie-vitre avant

► Pour sélectionner la cadence de balayage : relever ou baisser la commande sur la position désirée.

2 Balayage rapide (fortes précipitations)

1 Balayage normal (pluie modérée)

Int Balayage intermittent

ou

AUTO Balayage automatique

0 Arrêt

x1 Balayage coup par coup

i En position **1** ou **2**, la fréquence de balayage diminue automatiquement lorsque la vitesse du véhicule descend en dessous de 5 km/h. Lorsque la vitesse redevient supérieure à 10 km/h, le balayage retrouve sa fréquence initiale (rapide ou normale).

Balayage au coup par coup

Si la commande d'essuie-vitre est :

- Dans la position **INT** ou **AUTO**, tirer brièvement la commande vers soi et la relâcher.
- Dans la position **0**, appuyer brièvement sur la commande et la relâcher.

Un appui maintenu prolongé déclenche un balayage continu à la cadence de balayage normale.

Lave-vitre avant

- Tirer et maintenir la commande d'essuie-vitre vers soi.

L'arrêt du lave-vitre est suivi d'un dernier cycle d'essuyage.

i Les gicleurs du lave-vitre avant sont intégrés à l'extrémité de chaque bras. Le liquide lave-vitre est projeté le long du balai de l'essuie-vitre ; cela permet d'améliorer la visibilité et de réduire la consommation de liquide.

i Avec l'air conditionné automatique, toute action sur la commande de lave-vitre entraîne la fermeture momentanée de l'entrée d'air pour préserver l'habitacle de l'odeur.

! Pour ne pas endommager les balais d'essuie-vitre, ne pas actionner le lave-vitre si le réservoir de liquide de lave-vitre est vide. Actionner le lave-vitre seulement si le liquide ne risque pas de geler sur le pare-brise et de gêner la visibilité. Utiliser des produits "grand froid" en période hivernale. Ne jamais utiliser d'eau pour faire l'appoint.

Niveau mini du liquide lave-vitre

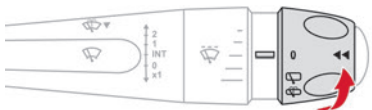


Lorsque le niveau mini du réservoir est atteint, ce témoin s'affiche au combiné, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Il s'affiche à la mise du contact ou à chaque action sur la commande, tant que le réservoir n'est pas rempli.

Au prochain arrêt, remplir ou faire remplir, le réservoir de lave-vitre.

Essuie-vitre arrière



► Tourner la bague pour placer le symbole désiré en face du repère.



Éteint

Balayage intermittent

Lave-vitre avec balayage

Marche arrière

Au passage de la marche arrière, si l'essuie-vitre avant fonctionne, l'essuie-vitre arrière se met automatiquement en marche.

Avec station pour smartphone



Le paramétrage se fait par le menu **Véhicule > Sécurité** du combiné d'instruments.

Avec MyCitroën Play



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec MyCitroën Drive Plus - MyCitroën Play Plus

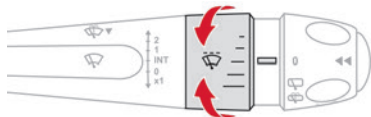


Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

! En cas d'utilisation d'un porte-vélos sur attelage ou d'accumulation de neige ou de givre important, désactiver l'essuie-vitre arrière automatique via le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

Balayage intermittent avant

En mode Intermittent, le conducteur peut ajuster la cadence de balayage en tournant la bague sur l'une des 5 positions disponibles.



La première position (supérieure) correspond à l'intervalle de temps le plus long entre 2 essuyages pour une pluie faible.

La dernière position (inférieure) correspond à l'intervalle de temps le plus court entre 2 essuyages pour une pluie forte.

Une rotation de la bague d'une position supérieure vers une position inférieure déclenche un essuyage de confirmation.

i Après une coupure du contact supérieure à 1 minute avec la commande d'essuie-vitre en position **INT, 1** ou **2**, à la remise du contact :

- Le système fonctionne dès que le véhicule dépasse 10 km/h, si la température extérieure est inférieure à +3°C.

- Le système fonctionne immédiatement, si la température extérieure est supérieure à +3°C.

Balayage automatique avant

En mode **AUTO**, le balayage de l'essuie-vitre avant fonctionne automatiquement et s'adapte à l'intensité des précipitations en fonction de la sensibilité du capteur sélectionnée.

La détection est réalisée par un capteur de pluie/luminosité, situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur.

i Dans des conditions météorologiques particulières (ex. : brouillard, givre, neige, projections sur routes salées), le conducteur peut être amené à revenir en balayage manuel.

Mise en service / Arrêt

Pour la mise en service :

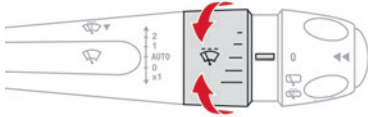
► Placer la commande d'essuie-vitre sur la position **AUTO**.

► Tourner la bague pour régler la sensibilité du capteur.

Un cycle d'essuyage, accompagné de l'affichage d'un message confirme la prise en compte de la demande.

► Pour l'arrêt, placer la commande d'essuie-vitre sur une autre position ou sur **0**.

Réglage de la sensibilité



La première position (supérieure) correspond à la sensibilité la plus faible du capteur.

La dernière position (inférieure) correspond à la sensibilité la plus forte du capteur.

Plus la sensibilité est forte, plus le système réagit rapidement et augmente la cadence de balayage.

Une rotation de la bague d'une position supérieure vers une position inférieure déclenche un essuyage de confirmation.

i Après une coupure du contact supérieure à 1 minute avec la commande d'essuie-vitre en position **AUTO**, à la remise du contact :

- Le système fonctionne suivant la quantité de pluie détectée dès que le véhicule dépasse 10 km/h, si la température extérieure est inférieure à +3°C.
- Le système fonctionne immédiatement suivant la quantité de pluie détectée, si la température extérieure est supérieure à +3°C.

! Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité.

Lors d'un lavage en station automatique, arrêter le balayage automatique et couper le contact.

En hiver, attendre le dégivrage complet du pare-brise avant d'actionner le balayage automatique.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en mode intermittent.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Position particulière des essuie-vitres avant

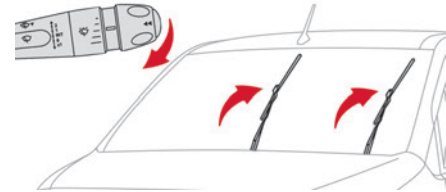
Cette position de maintenance permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut également être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les lames du pare-brise.

i Pour conserver l'efficacité des essuie-vitres à balais plats, il est conseillé :

- Les manipuler avec précaution.
- Les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse.
- Ne pas les utiliser pour maintenir une plaque de carton contre le pare-brise.

- Les remplacer dès les premiers signes d'usure.

Avant démontage d'un balai avant



Immédiatement après la coupure du contact, toute action sur la commande d'essuie-vitre positionne les balais verticalement.

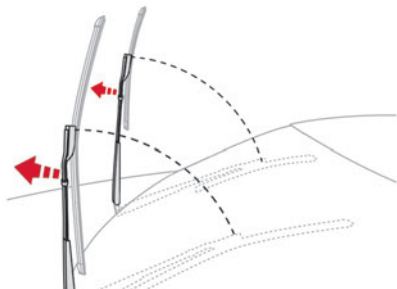
► Procéder à l'opération souhaitée ou au remplacement des balais.

Après remontage d'un balai avant

► Pour remettre les balais dans leur position initiale après intervention, mettre le contact et manœuvrer la commande.

Changement d'un balai d'essuie-vitre

Démontage / Remontage à l'avant



- ▶ Effectuer ces opérations de changement de balais en se plaçant côté conducteur.
- ▶ En commençant par le balai le plus éloigné de soi, saisir chaque bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.



Faire attention à ne pas saisir les bras au niveau des gicleurs.

Ne pas toucher aux balais - Risque de déformations irrémédiables.

Ne pas lâcher en cours de mouvement - Risque de détérioration du pare-brise !

- ▶ Nettoyer le pare-brise à l'aide d'un liquide lave-vitre.



Ne pas appliquer de produits déperlants du type "Rain X".

- ▶ Déclipper le balai usé le plus proche de soi et le retirer.
- ▶ Installer le nouveau balai et le clipper. Un "clic" signifie qu'il est correctement assemblé.
- ▶ Répéter la procédure pour l'autre balai.
- ▶ En commençant par le balai le plus proche de soi, saisir de nouveau chaque bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'au pare-brise.

Démontage / Remontage à l'arrière

- ▶ Saisir le bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.
- ▶ Nettoyer la lunette arrière à l'aide d'un liquide lave-vitre.
- ▶ Déclipper le balai usé et le retirer.
- ▶ Installer le nouveau balai et le clipper.
- ▶ Saisir de nouveau le bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'à la lunette arrière.

Recommandations générales liées à la sécurité

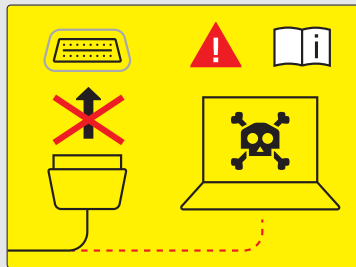
! Ne pas enlever les étiquettes apposées en différents endroits du véhicule. Elles comportent des avertissements de sécurité et des informations d'identification sur le véhicule.

! Pour toute intervention sur le véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de l'information technique, de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau CITROËN est en mesure d'apporter.

! Selon la législation en vigueur dans le pays, certains équipements de sécurité peuvent être obligatoires : gilets de sécurité haute visibilité, triangles de présignalisation, éthylotests, ampoules, fusibles de rechange, extincteur, trousse de secours, bavettes de protection à l'arrière du véhicule...

! **Installation d'accessoires électriques**
La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par CITROËN peut entraîner une surconsommation et une panne des systèmes électriques de votre véhicule. Se rendre dans le Réseau CITROËN pour

prendre connaissance de l'offre d'accessoires référencés.



Pour des raisons de sécurité, l'accès à la **prise diagnostic**, associée aux systèmes électroniques embarqués équipant le véhicule, est strictement réservé au Réseau CITROËN ou à un atelier qualifié, disposant d'outils adaptés (risques de dysfonctionnement des systèmes électroniques embarqués pouvant générer des pannes ou des accidents graves). La responsabilité du Constructeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de cette consigne.
Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par CITROËN ou réalisée sans respecter les prescriptions techniques définies par le Constructeur entraîne la suspension de la garantie commerciale.

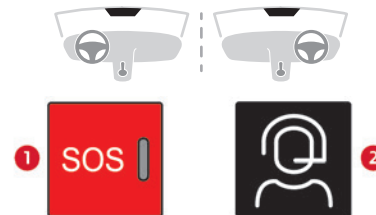
! **Installation d'accessoires émetteurs de radiocommunication**

Avant d'installer un émetteur de radiocommunication avec antenne extérieure, consulter impérativement le Réseau CITROËN pour connaître les caractéristiques des émetteurs (bande de fréquence, puissance de sortie maximum, position antenne, conditions spécifiques d'installation) qui peuvent être montés, conformément au Règlement no 10 CEE-ONU.

i **Déclarations de conformité des équipements radioélectriques**

Les certificats sont disponibles sur le site Internet de la marque : <http://service.citroen.com/ACddb/>

Appel d'urgence ou d'assistance



1. eCall (SOS)
2. ASSISTANCE

eCall (SOS)

Le système eCall (SOS) peut être équipé de série sur votre véhicule ou proposé en option. Le système eCall (SOS) est un accès direct aux services de secours, intégré directement dans le véhicule.

Selon pays de commercialisation, le système eCall (SOS) correspond aux systèmes PE112, ERAGLONASS, 999, etc. Le système eCall (SOS) est activé par défaut.

► En cas d'urgence, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton 1.

L'allumage du voyant et un message vocal confirment que l'appel est lancé vers les services de secours*.

Le système eCall (SOS) localise immédiatement votre véhicule et vous met en contact avec les services de secours compétents**.

► Un nouvel appui immédiat annule la demande.

Le voyant clignote lorsque les données du véhicule sont envoyées puis reste allumé lorsque la communication est établie.



En cas de choc détecté par le calculateur d'airbags, et indépendamment des déploiements d'airbags éventuels, un appel d'urgence est lancé automatiquement.



Ce système est un service public accessible gratuitement.

Fonctionnement du système

– À la mise du contact, le voyant s'allume en rouge puis en vert et s'éteint : fonctionnement correct du système.

– Le voyant clignote en rouge : pile de secours à remplacer.

– Le voyant s'allume en rouge fixe : dysfonctionnement du système. Les services d'appels d'urgence et d'assistance risquent de ne pas fonctionner.

– Si le voyant ne s'allume pas à la mise du contact, il s'agit également d'un dysfonctionnement du système. Si le problème persiste, consulter un réparateur qualifié dans les meilleurs délais.



Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.



Traitement des données

Tout traitement de données à caractère personnel par le système eCall (SOS) est effectué dans le respect des règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par le Règlement 2016/679 (Règlement général sur la protection des données – RGPD) ou par le RGPD du Royaume-Uni de 2019 (sur la protection des données, la confidentialité et les communications électroniques) et la Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital des personnes concernées, conformément à l'Article 6 (1), paragraphe d) du RGPD. Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge du système eCall (SOS) associé au numéro européen d'appel d'urgence "112". Le système eCall (SOS) ne peut collecter et traiter que les données suivantes sur le véhicule : numéro d'identification du véhicule, type de véhicule (véhicule de tourisme, véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois dernières positions et directions suivies, nombre de passagers, fichier journal horodaté de

* Selon les conditions générales d'utilisation du service disponible en point de vente et sous réserve des limites technologiques et techniques.

** Suivant la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "ASSISTANCE".

La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

l'activation automatique du système, avec horodatage.

Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro "112".

i Conservation des données

Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal.

Les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constamment effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées.

Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

i Accès aux données

Vous disposez d'un droit d'accès aux données et pouvez demander la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement des données vous concernant dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions du RGPD. Tout tiers auquel les données ont été divulguées doit être notifié de toute rectification, tout effacement ou toute limitation effectuée(e) conformément au RGPD applicable, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné.

Vous pouvez également exercer votre droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance compétente en matière de protection des données.

Pour faire valoir vos droits mentionnés ci-dessus, veuillez nous contacter par courrier électronique à l'adresse : privacyrights@stellantis.com.

Pour plus d'informations sur nos coordonnées, veuillez consulter notre Politique en matière de confidentialité et de cookies sur le site Internet de la Marque.

ASSISTANCE

- ▶ En cas d'immobilisation du véhicule, appuyer plus de 2 secondes sur la touche **2** pour demander une assistance (confirmée par un message vocal)*).
- ▶ Un nouvel appui immédiat annule la demande.

i Un mode privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou position) entre votre véhicule et la marque CITROËN.

Il est paramétrable sur le menu **Réglages** de l'écran tactile.

À défaut, selon équipement, désactiver/réactiver la géolocalisation par un appui simultané sur les 2 touches suivi d'un appui sur la touche "ASSISTANCE" pour valider.

i Si le propriétaire a acheté son véhicule en dehors du Réseau CITROËN, il est invité à vérifier la configuration de ces services et peut en demander la modification auprès de son réseau. Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de son choix.

* Suivant la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "ASSISTANCE" et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule.

La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

i Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.

i Si vous bénéficiez de l'offre Citroën Connect Box avec Pack SOS et Assistance inclus, vous disposez de services complémentaires dans votre espace personnel via le site internet de votre pays. Pour toute information relative au Pack SOS et Assistance, se référer aux conditions générales relatives à ces services.

Système d'enregistrement des données d'événements

(Selon pays de commercialisation)

Ce véhicule est équipé d'un système d'enregistrement de données d'événements également appelé "Event Data Recorder" ou "EDR".

Ce système permet de collecter et enregistrer certaines données du véhicule sur une courte période (quelques secondes), avant, pendant et après un événement de type accident ou collision.

Afin de mieux comprendre les circonstances de l'événement, ce système a pour mission d'enregistrer le fonctionnement des différents systèmes du véhicule au moment où s'est produit l'événement, notamment :

- Le déploiement éventuel d'un dispositif de retenue (exemple : airbag, ceinture de sécurité).
- L'état des ceintures de sécurité de tous les occupants (bouclées / non-bouclées).
- Le contact ou l'intensité d'appui sur la ou les pédales actionnées par le conducteur.
- La vitesse du véhicule.
- L'état de certains systèmes d'aide à la conduite et à la manœuvre.

Ce qui suit n'est pas enregistré par le système :

- Les données en condition de conduites normales, c'est-à-dire en dehors de tout événement.
 - Les données personnelles du conducteur et des éventuels occupants.
 - La position géographique du véhicule au moment de l'événement.
- La lecture des données enregistrées par le système nécessite :
- L'accès à l'intérieur du véhicule ou au système.

Et

- Un équipement spécial qui peut être acheté auprès de l'équipementier BOSCH (www.BoschCDRTool.com).

Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, peuvent

disposer de ces données pour l'analyse de l'événement.

Feux de détresse



- Appuyer sur ce bouton rouge, tous les feux indicateurs de direction clignotent. Ils peuvent fonctionner contact coupé.

Allumage automatique des feux de détresse

Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de décélération, les feux de détresse s'allument automatiquement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération. Ils peuvent être éteints en appuyant sur le bouton.

Avertisseur sonore



- Appuyer sur la partie centrale du volant.

Avertisseur sonore piéton (Électrique)

Ce système avertit les piétons de l'arrivée du véhicule.

L'avertisseur sonore piéton fonctionne dès la mise en mouvement du véhicule et jusqu'à 30 km/h, en marche avant et arrière.

Cette fonction ne peut pas être désactivée.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Programme de stabilité électronique (ESC)

Le programme de stabilité électronique intègre les systèmes suivants :

- Antiblocage des roues (ABS) et Répartiteur électronique de freinage (REF).
- Assistance au freinage d'urgence (AFU).
- Antipatinage des roues (ASR).
- Contrôle dynamique de stabilité (CDS).
- Contrôle de stabilité de la remorque (TSM).

Antiblocage des roues (ABS) / Répartiteur électronique de freinage (REF)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.

L'ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.

Le répartiteur électronique de freinage assure une gestion intégrale de la pression de freinage roue par roue.

- **En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.**



Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.



L'allumage fixe de ce témoin signale un dysfonctionnement du système ABS.

Le véhicule conserve un freinage standard.

Rouler prudemment à vitesse modérée.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



L'allumage de ce témoin, couplé aux témoins **STOP** et ABS, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, signale un dysfonctionnement du répartiteur électronique de freinage.

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.



En cas de changement de roues (pneus et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.



Après un choc
Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Assistance au freinage d'urgence (AFU)

Ce système réduit la distance d'arrêt en cas d'urgence, en optimisant la pression de freinage.

Il se déclenche en fonction de la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

Antipatinage des roues (ASR) / Contrôle dynamique de stabilité (CDS)

L'antipatinage des roues optimise la motricité en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur, afin d'éviter le patinage d'une ou plusieurs roues. Il améliore aussi la stabilité directionnelle du véhicule.

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.

Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.



En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en

marche (confirmé par le clignotement de ce témoin au combiné).

Désactivation / Réactivation

Dans des conditions exceptionnelles (ex. : démarrage du véhicule embourbé, immobilisé dans la neige, sur sol meuble), il peut s'avérer utile de désactiver le système ASR pour faire patiner librement les roues et retrouver de l'adhérence.

Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.

Avec station pour smartphone



Le système ASR se neutralise / se réactive via le menu **ADAS** du combiné d'instruments.

Avec MyCitroën Play



Le système ASR se neutralise / se réactive via le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec MyCitroën Drive Plus - MyCitroën Play Plus



Le système ASR se neutralise / se réactive via l'application **ADAS** de l'écran tactile.



La neutralisation du système ASR est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments et l'affichage d'un message.

Le système ASR se réactive automatiquement après chaque coupure de contact ou à partir de 50 km/h.

En dessous de 50 km/h, le réactiver manuellement.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



ASR / CDS

Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.

C'est lorsque les conditions d'adhérence diminuent (pluie, neige, verglas) que les risques de perte d'adhérence augmentent. Il est donc indispensable, pour votre sécurité, de conserver ces systèmes activés en toutes conditions, et particulièrement lorsque celles-ci sont difficiles.

Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du Constructeur, concernant tant les roues (pneumatiques et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention du réseau CITROËN.

Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est recommandé d'utiliser des pneumatiques neige ou 4 saisons. Il est alors impératif d'équiper les 4 roues avec des pneumatiques homologués pour le véhicule. Toutes les caractéristiques des pneumatiques sont regroupées sur l'étiquette pneumatiques / peinture. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

Contrôle de stabilité de la remorque (TSM)

En situation de remorquage, ce système permet de réduire les risques d'embarquée du véhicule et de la remorque.

Fonctionnement

Le système est automatiquement activé à la mise du contact.

Le programme de stabilité électronique (ESC) ne doit pas présenter de dysfonctionnement. La vitesse du véhicule doit être comprise entre 60 km/h et 160 km/h.



Lorsque des mouvements d'oscillation de la remorque sont détectés, le système agit sur les freins pour stabiliser la remorque et réduit, si nécessaire, la puissance du moteur pour ralentir le véhicule (confirmé par le

clignotement de ce témoin au combiné et par l'allumage des feux de stop).

Pour connaître les masses et les charges remorquables, se reporter à la rubrique

Caractéristiques techniques des moteurs et charges remorquables ou au certificat d'immatriculation du véhicule.

Pour rouler en toute sécurité avec un

Dispositif d'attelage, se reporter à la rubrique correspondante.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Pour continuer à tracter une remorque, réduire la vitesse et rouler prudemment ! Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Le système de contrôle de stabilité de la remorque offre un surcroît de sécurité en conduite normale, dans le respect des recommandations d'utilisation de la remorque et de la législation en vigueur dans le pays. Il ne doit pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires, comme utiliser une remorque dans des conditions de fonctionnement dégradées (ex. : chargement excessif, non-respect du poids sur flèche, pneumatiques usés ou

sous-gonflés, système de freinage défaillant) ou rouler à des vitesses trop élevées.

Dans certains cas, les mouvements d'oscillation de la remorque peuvent ne pas être détectés par le système, notamment avec une remorque légère.

En cas de conduite sur chaussée glissante ou dégradée, le système peut ne pas empêcher une embarquée brutale de la remorque.

Advanced Grip Control

Ce système d'antipatinage spécifique breveté améliore la motricité dans la neige, la boue et le sable.



Pour une adhérence optimale dans la neige, il est recommandé d'équiper le véhicule de pneumatiques hiver. Pour une performance optimale du système, consulter le réseau CITROËN pour choisir les pneumatiques les plus adaptés.



Recommandations

Le véhicule est principalement conçu pour circuler sur des routes goudronnées, mais il peut emprunter occasionnellement d'autres voies moins carrossables. Cependant, il ne permet pas la conduite tout-terrain :

- Conduite sur terrains pouvant endommager le soubassement ou arracher des éléments (ex. : tuyau de carburant,

refroidisseur carburant) par des obstacles ou des pierres notamment.

- Conduite sur terrains à forte pente et à adhérence réduite.
- Franchissement de cours d'eau.

Modes de fonctionnement

Neige

Ce mode adapte en permanence le niveau de patinage pour offrir un maximum de motricité en fonction des conditions de neige (beaucoup de patinage dans la neige épaisse ; très peu sur le verglas). Le patinage s'adapte aussi aux conditions rencontrées lors des roulages en montée en s'optimisant sur l'accélération du véhicule.

(mode actif jusqu'à 80 km/h)

Boue

Ce mode autorise, lors du démarrage, beaucoup de patinage sur la roue la moins adhérente pour favoriser l'évacuation de la boue et retrouver de l'adhérence. Parallèlement, la roue la plus adhérente est gérée de façon à passer le plus de couple de traction possible.

En phase de progression, le système optimise le patinage pour répondre, au mieux, aux sollicitations du conducteur.

(mode actif jusqu'à 50 km/h)

Sable

Ce mode autorise un peu de patinage sur les deux roues motrices de façon simultanée pour faire progresser le véhicule et limiter les risques d'ensablement.

(mode actif jusqu'à 120 km/h)



Sur le sable, ne pas utiliser les autres modes sous peine d'enliser le véhicule.

Activation / Désactivation



Avec une boîte de vitesses manuelle



Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche



► Appuyer sur le bouton **DRIVE MODE** ; les différents modes s'affichent au combiné d'instruments.

► Sélectionner "**Neige**", "**Boue**" ou "**Sable**" en fonction du contexte.

Le mode choisi reste affiché au combiné.

► Pour désactiver, sélectionner le mode "**Normal**" ou un autre mode de conduite.

Le système se désactive automatiquement à la coupure du contact.

Hill Assist Descent Control

Système d'aide à la descente de pentes moyennes à fortes, sur chaussées goudronnées ou non (ex. : graviers, boue).

Ce système permet de réduire le risque de glissade ou d'emballement du véhicule lors de sa progression en descente, en marche avant comme en marche arrière.

En descente, le système assiste le conducteur dans la mise en mouvement du véhicule à une vitesse constante, en fonction du rapport engagé, tout en relâchant progressivement les freins.



Pour que le système s'active, la pente doit être supérieure à 5 %.

Le système peut être utilisé avec la boîte de vitesses au point mort.

A défaut, engager un rapport correspondant à la vitesse pour éviter que le moteur cale.

Avec une boîte de vitesses automatique, le système peut être utilisé avec le sélecteur en **N**, **D** ou **R**.

- i** Le système n'est plus disponible, si la vitesse du véhicule est :
- supérieure à 70 km/h ;
 - gérée par la fonction Régulateur de vitesse adaptatif, suivant le type de boîte de vitesses ;

Marche

Par défaut, le système n'est pas sélectionné. L'état du système n'est pas mémorisé à la coupure du contact.



- i** ► Pour sélectionner le système, vitesse inférieure à 50 km/h, appuyer sur ce bouton jusqu'à l'allumage de son voyant ; ce voyant apparaît en vert au combiné d'instruments.
- Le système devient actif à une vitesse inférieure à 30 km/h.

► Dès que le véhicule commence sa descente, le conducteur peut relâcher les pédales d'accélérateur et de frein, le système régule la vitesse :



- Si la boîte de vitesses est engagée sur le premier ou le deuxième rapport, la vitesse diminue et le témoin clignote rapidement.
- Si la boîte de vitesses est au point mort ou si la pédale d'embrayage est enfoncée, la vitesse diminue et le témoin clignote lentement ; dans ce cas, la vitesse maintenue en descente est plus faible.

Dans une pente descendante, véhicule à l'arrêt, si le conducteur relâche les pédales d'accélérateur et de frein, le système relâchera les freins pour une mise en mouvement progressive du véhicule.

Les feux de stop s'allument automatiquement lorsque le système est en régulation.

Si la vitesse dépasse 30 km/h, la régulation se met en pause automatiquement, le témoin repasse en gris au combiné, mais le voyant vert du bouton reste toujours allumé.

La régulation reprend automatiquement dès que la vitesse repasse en dessous de 30 km/h, que les conditions de pente et de relâchement des pédales sont respectées.

À tout moment, il est possible d'appuyer de nouveau sur la pédale d'accélérateur ou de frein.

Arrêt

- Appuyer sur le bouton jusqu'à l'extinction de son voyant ; le voyant s'éteint au combiné d'instruments.

Au-delà de 70 km/h, le système se désactive automatiquement ; le voyant du bouton s'éteint.

Dysfonctionnement



- En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume en vert au combiné, accompagné de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Ceintures de sécurité

Ceintures de sécurité avant



Les ceintures de sécurité avant sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et de limiteur d'effort.

Ce système améliore la sécurité aux places avant, lors des chocs frontaux et latéraux. Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants.

Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives, lorsque le contact est mis.

Le limiteur d'effort atténue la pression de la ceinture contre le thorax de l'occupant, améliorant ainsi sa protection.



Les ceintures de sécurité avant sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique **simple** (ou **double** côté conducteur, selon équipement) et de limiteur d'effort (ou **limiteur d'effort progressif** côté conducteur, selon équipement).

Ce système améliore la sécurité aux places avant, lors des chocs frontaux et latéraux. Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique **simple** tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants.

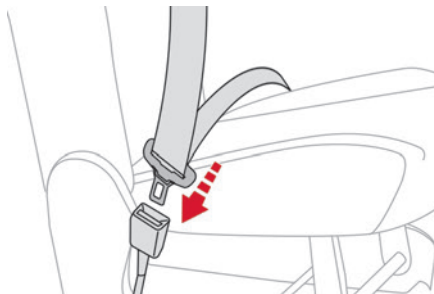
Le système de prétention pyrotechnique **double** fonctionne de manière identique, excepté qu'il cumule deux points d'ancrage au lieu d'un, renforçant ainsi son efficacité.

Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives, lorsque le contact est mis.

Le limiteur d'effort atténue la pression de la ceinture contre le thorax de l'occupant, améliorant ainsi sa protection.

Le **limiteur d'effort progressif** fonctionne de manière identique, excepté qu'il prend en compte la stature du conducteur, optimisant ainsi l'atténuation de la pression de la ceinture contre le thorax, à la suite d'un choc.

Verrouillage



- ▶ Tirer la sangle, puis insérer le pêne dans la boucle.
- ▶ Vérifier le verrouillage en effectuant un essai de traction sur la sangle.

Déverrouillage

- ▶ Appuyer sur le bouton rouge de la boucle.
- ▶ Accompagner l'enroulement de la ceinture.

Banquette avant 2 places



Si le véhicule est équipé d'une banquette avant, veiller à mettre la bonne ceinture avec le bon boîtier de verrouillage.

Ne pas inverser la ceinture ou le boîtier conducteur avec le boîtier ou la ceinture de la place centrale.

Ceintures de sécurité arrière



Les places arrière sont chacune équipées d'une ceinture, ne possédant pas de système

de prétention pyrotechnique et de limiteur d'effort.

Veillez à mettre la bonne ceinture avec le bon boîtier de verrouillage.

Ne pas inverser la ceinture ou le boîtier des places latérales avec la ceinture ou le boîtier de la place centrale.

Ceintures de sécurité arrière (rang 2)



Places latérales

Selon équipement, elles peuvent être équipées d'un système de prétention simple et de limiteur d'effort.

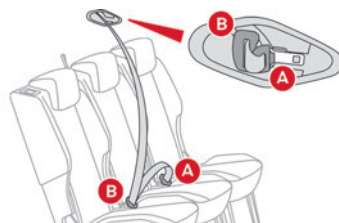
Veillez à mettre la bonne ceinture avec le bon boîtier de verrouillage.

Ne pas inverser la ceinture ou le boîtier des places latérales avec la ceinture ou le boîtier de la place centrale.

Place centrale

La ceinture ne possède pas de système de prétention pyrotechnique et de limiteur d'effort.

Installation



- ▶ Tirer la sangle et insérer le pêne **A** dans la boucle de droite (sur la gauche du passager assis dans le véhicule).
- ▶ Insérer le pêne **B** dans la boucle de gauche (sur la droite du passager assis dans le véhicule).
- ▶ Vérifier le verrouillage de chaque boucle en effectuant un essai de traction sur la sangle.

Retrait et rangement

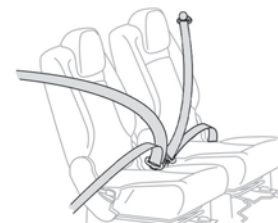
- ▶ Appuyez sur le bouton rouge de la boucle **B**, puis de la boucle **A**.
- ▶ Accompagnez l'enroulement de la sangle et amenez le pêne **B**, puis **A** sur l'aimant du point d'ancrage du pavillon.



Avant toute manipulation des sièges arrière, pour éviter la détérioration des ceintures de sécurité, vérifiez que les ceintures latérales sont bien tendues et fixez

les pènes à leur point d'ancrage. La ceinture centrale doit être complètement enroulée.

Ceintures de sécurité arrière (rang 3)



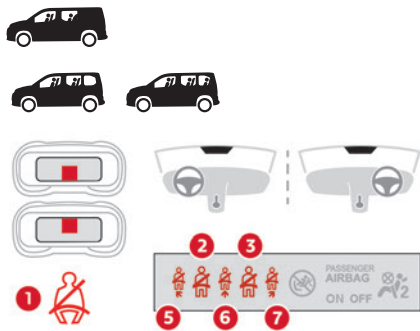
Elles ne possèdent pas de système de prétention pyrotechnique et de limiteur d'effort.

Témoin(s) de ceinture(s)



1





1. Témoin de non-bouclage / débouclage de ceinture
2. Témoin de non-bouclage / débouclage de ceinture gauche (ou de ceinture du conducteur, selon pays de commercialisation).
3. Témoin de non-bouclage / débouclage de ceinture droite (ou de ceinture du conducteur, selon pays de commercialisation).
4. Témoin de non-bouclage / débouclage de ceinture avant centrale (rang 1).
5. Témoin de non-bouclage / débouclage de ceinture arrière gauche (rang 2).
6. Témoin de non-bouclage / débouclage de siège arrière central (rang 2).
7. Témoin de non-bouclage / débouclage de ceinture arrière droite (rang 2).

Non-bouclage à l'avant

À la mise du contact, le témoin **1** s'allume dans le combiné (selon version) et le voyant correspondant (**2, 3** ou **4** (selon version)) s'allume, si le conducteur et/ou le passager avant n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité. À une vitesse supérieure à 20 km/h, ces témoins clignotent, accompagnés d'un signal sonore croissant pendant 2 minutes environ. Au-delà de ce délai, ces témoins restent allumés tant que les ceintures avant ne sont pas bouclées.

Non-bouclage à l'arrière

À la mise du contact, moteur tournant ou véhicule roulant à une vitesse inférieure à 20 km/h, le témoin **1** (selon version) et les voyants correspondants (**5 à 7**) s'allument pendant 60 secondes environ, si une ou plusieurs ceintures de sécurité arrière (rang 2) ne sont pas bouclées.



i Les témoins de ceintures ne concernent pas le rang 3.

Débouclage

Après la mise du contact, le témoin **1** (selon version) et les voyants correspondants s'allument, dès que le conducteur et/ou un ou plusieurs passagers déboucle sa ceinture de sécurité.

À une vitesse supérieure à 20 km/h, ces témoins clignotent, accompagnés d'un signal sonore pendant 2 minutes environ. Au-delà de ce délai, ces témoins restent allumés tant que les ceintures ne sont pas rebouclées.

Conseils

! Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler.

Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée. Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle.

Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (ex. : pièce de monnaie) avant le bouclage.

Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture de sécurité est correctement enroulée.

Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.

! **Installation**
La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin.

La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.

À l'avant, pour régler la position de la ceinture de sécurité, il peut être nécessaire de régler la hauteur du siège.

Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- doit être tendue au plus près du corps ;
- doit être tirée devant soi par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne se vrille pas ;
- ne doit maintenir qu'une seule personne ;
- ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage ;
- ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.



Recommandations pour les enfants

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.

Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants.

Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

Pour plus d'informations sur les **Sièges enfants**, se reporter à la rubrique correspondante.



Entretien

En raison des prescriptions de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité de votre véhicule,

s'adresser à un atelier qualifié disposant de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau CITROËN est en mesure d'apporter.

Faire vérifier PÉRIODIQUÉMENT les ceintures par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration.

Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le réseau CITROËN.



En cas de choc

En fonction de la nature et de l'importance des chocs, le dispositif pyrotechnique peut se déclencher avant et indépendamment du déploiement des airbags. Le déclenchement des prétensionneurs s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système. Dans tous les cas, le témoin d'airbag s'allume.

Après un choc, faire vérifier et éventuellement remplacer le système des ceintures de sécurité par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Airbags

Généralités

Ce système est conçu pour renforcer la sécurité des occupants situés aux places avant et aux places latérales arrière, en cas de collision violente. Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort.

Des détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontaux et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

- En cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à mieux protéger les occupants du véhicule ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants.
- En cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags peuvent ne pas se déployer ; seule la ceinture de sécurité contribue à assurer votre protection dans ces situations.

L'importance d'un choc dépend de la nature de l'obstacle et de la vitesse du véhicule au moment de la collision.

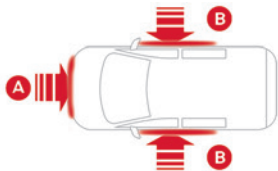


Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du

même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenchera plus.

Zones de détection de choc



A. Zone d'impact frontal

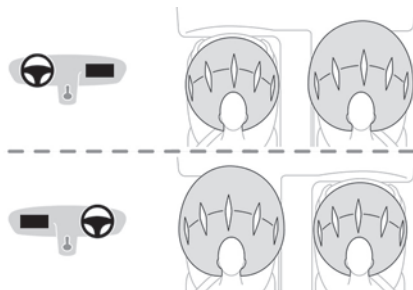
B. Zone d'impact latéral

i Le déclenchement d'un ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles.

Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.

Airbags frontaux



Ce système protège, en cas de choc frontal violent, le conducteur et le ou les passagers avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête et au thorax.

Pour le conducteur, il est intégré au centre du volant ; pour le passager avant, il se trouve dans le pavillon.

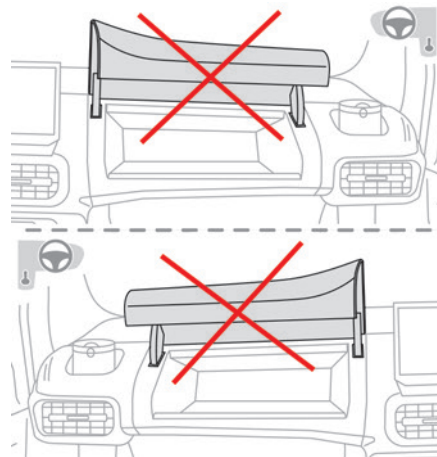


Avec la Banquette avant 2 places, le passager installé sur la place centrale est également protégé.

Déclenchement

Ils se déclenchent, sauf l'airbag frontal passager s'il est désactivé*, en cas de choc frontal appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact frontal **A**.

L'airbag frontal s'interpose entre le thorax et la tête de l'occupant avant du véhicule et le volant, côté conducteur, et la planche de bord, côté passager, pour amortir sa projection en avant.



⚠ Pendant la conduite, garder le vide-poches fermé. Autrement, cela pourrait provoquer des blessures en cas d'accident ou de freinage brusque.

* Pour plus d'informations sur la Désactivation de l'airbag frontal passager, se reporter à la rubrique correspondante.

Airbags latéraux



Ce système protège, en cas de choc latéral violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme au thorax, entre la hanche et l'épaule. Chaque airbag latéral est intégré dans l'armature du dossier de siège, côté porte.

Déclenchement

Les airbags latéraux se déclenchent unilatéralement en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**. L'airbag latéral s'interpose entre le thorax de l'occupant du véhicule et le panneau de porte correspondant.

Airbags rideaux



Si le véhicule en est équipé, c'est un système qui contribue à renforcer la protection, en cas de choc latéral violent, du conducteur et du passager afin de limiter les risques de traumatisme sur le côté de la tête. Chaque airbag rideau est intégré dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle.

i Avec la Banquette avant 2 places, le passager installé en place centrale n'est pas protégé.



Si le véhicule en est équipé, c'est un système qui contribue à renforcer la protection, en cas de choc latéral violent, du conducteur et des passagers (sauf aux places centrales) afin de limiter les risques de traumatisme sur le côté de la tête.

Chaque airbag rideau est intégré dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle.

Déclenchement

Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral correspondant en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**. L'airbag rideau s'interpose entre les occupants avant et arrière du véhicule et les vitres correspondantes.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments. Consulter impérativement le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour vérification du système.

Les airbags pourraient ne pas se déclencher en cas de choc violent.



Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneaux, les airbags peuvent ne pas se déclencher.

Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

Conseils



Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respecter les règles de sécurité ci-dessous.

Adopter une position assise normale et verticale.

S'attacher dans son siège et positionner correctement la ceinture de sécurité.

Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (ex. : enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.

Ne pas placer d'objets sur la planche de bord.
Ne jamais modifier la définition d'origine du véhicule, tout particulièrement dans l'environnement direct des airbags.

Même en observant toutes les précautions évoquées, un risque de blessures ou de légères brûlures à la tête, au buste ou aux bras, lors du déclenchement d'un airbag n'est pas exclu. En effet, le sac se gonfle de façon quasi-instantanée (quelques millisecondes) puis, se dégonfle dans le même temps en évacuant les gaz chauds par des orifices prévus à cet effet.

Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier les systèmes d'airbags.

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Airbags frontaux

Ne pas conduire en tenant le volant par ses branches ou en laissant les mains sur le moyeu central du volant.

Ne pas poser les pieds sur la planche de bord, côté passager.

Ne pas fumer, car le déploiement des airbags peut occasionner des brûlures ou des risques de blessures dus à la cigarette ou à la pipe.

Ne jamais démonter, percer ou soumettre le volant à des coups violents.

Ne rien fixer ou coller sur le volant et sur la planche de bord, cela pourrait occasionner

des blessures lors du déploiement des airbags.

Airbags latéraux

Recouvrir les sièges uniquement avec des housses homologuées, compatibles avec le déclenchement de ces airbags. Pour connaître la gamme de housses adaptées au véhicule, consulter le réseau CITROËN.

Ne rien fixer ou coller sur les dossiers des sièges (ex. : vêtements), cela pourrait occasionner des blessures au thorax ou au bras lors du déploiement de l'airbag.

Ne pas approcher plus que nécessaire le buste de la porte.


Les panneaux de portes avant du véhicule comportent des capteurs de chocs latéraux. Une porte endommagée ou toute intervention non conforme (modification ou réparation) sur les portes avant ou leur garniture intérieure peut compromettre le fonctionnement de ces capteurs - Risque de dysfonctionnement des airbags latéraux ! Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Airbags rideaux

Ne rien fixer ou coller sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau.

Ne pas démonter les poignées de maintien implantées sur le pavillon, elles participent à la fixation des airbags rideaux.

Sièges enfants

 La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans son pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, **tous les enfants de moins de 12 ans ou d'une taille inférieure à 1,50 m doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leur taille ou leur poids**, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou de fixations ISOFIX.
- **Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière de votre véhicule.**
- **Un enfant de moins de 15 mois doit obligatoirement être transporté en position "dos à la route", à l'avant comme à l'arrière.**

 **Il est recommandé** de transporter les enfants sur **les places arrière** du véhicule :

- **"dos à la route"** jusqu'à 3 ans.
- **"face à la route"** à partir de 3 ans.

! S'assurer que la ceinture de sécurité est correctement positionnée et bien tendue.

Pour les sièges enfants avec béquille, s'assurer que celle-ci est en contact stable avec le sol.

! La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision.

Vérifiez qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, cela risquerait de le déstabiliser. Pensez à boucler les ceintures de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifier que celle-ci est bien tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule.

Enlever l'appui-tête avant toute installation de siège enfant avec dossier sur une place passager.

S'assurer que l'appui-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage important. Remettre l'appui-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

! Installation d'un rehausseur

La partie thoracique de la ceinture doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.

Vérifiez que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.

Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.

! Protections complémentaires

Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utilisez le dispositif "Sécurité enfants". Veillez à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.

Pour protéger les jeunes enfants des rayons solaires, équiper les vitres arrière de stores latéraux.

Par sécurité, ne pas laisser :

- un enfant seul et sans surveillance dans un véhicule ;
- un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées ;
- les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

Siège enfant à l'arrière

Rang 2



"Face à la route" ou "Dos à la route"



- ▶ Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant face à la route ou que le siège enfant dos à la route ne touchent pas le siège avant du véhicule.
- ▶ Vérifier que le dossier du siège enfant face à la route est le plus près possible du dossier du siège arrière du véhicule, voire en contact si possible.
- ▶ Régler le siège arrière (rang 2) sur la position longitudinale arrière maximum, dossier redressé.



S'assurer que la ceinture de sécurité est bien tendue.


Pour les sièges enfants avec béquille, s'assurer que la béquille est en contact

stable avec le sol. Si besoin, ajuster le siège avant du véhicule.

Rang 3



Si le véhicule en est équipé, lorsqu'un siège enfant est installé en place passager arrière de 3^{ème} rangée, régler le siège sur la position longitudinale arrière maximum, dossier redressé, de sorte que le siège enfant ou les jambes de l'enfant ne touchent pas les sièges de 2^{ème} rangée.

 L'installation de sièges enfants avec béquille (ou jambe de force) est interdite en 3^{ème} rangée.


Siège enfant à l'avant



► Régler le siège passager avant dans la **position la plus haute**, dans la **position longitudinale arrière maximum**, dossier redressé.


Face à la route



 Laisser impérativement l'airbag frontal passager actif.

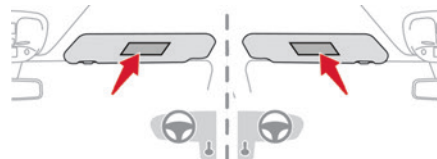
Dos à la route



 L'airbag frontal passager doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant dos à la route. Sinon, **l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.**




Étiquette d'avertissement - Airbag frontal passager



Respecter impérativement la consigne suivante, rappelée par l'étiquette d'avertissement située de chaque côté du pare-soleil passager :

NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un coussin gonflable (AIRBAG) frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

Neutralisation de l'airbag frontal passager

 Pour assurer la sécurité de l'enfant, neutraliser impérativement l'airbag


frontal passager lorsqu'un siège enfant "dos à la route" est installé sur le siège passager avant. Sinon, l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.

Véhicules non équipés de la commande de neutralisation / réactivation

Il est formellement interdit d'installer un siège enfant "dos à la route" sur le siège ou la banquette avant passager – Risque de blessures graves, voire mortelles lors du déploiement de l'airbag !

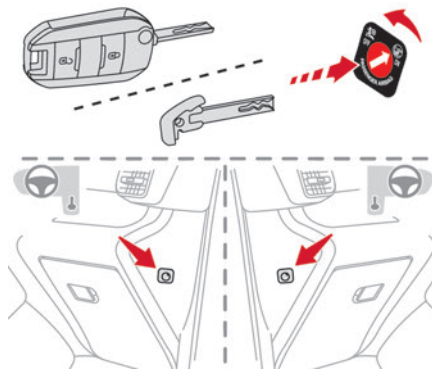
Encadré



 Avec la **Cabine Extenso** ou la **Cabine approfondie**, désactivez l'airbag frontal passager en cas de transport d'objets longs.

Neutralisation / Réactivation de l'airbag frontal passager


Pour les véhicules équipés, la commande est située sur le côté de la planche de bord.



Contact coupé :


- ▶ Pour neutraliser l'airbag, tourner la clé dans la commande en position "OFF".
- ▶ Pour le réactiver, la tourner en position "ON".

À la mise du contact :

-  Ce témoin s'allume, en permanence, pour signaler la neutralisation.

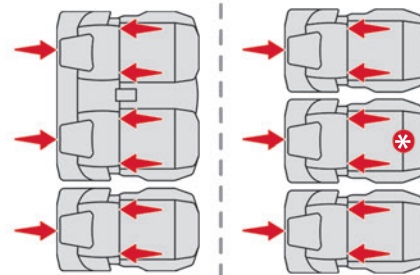


Ou

-  Ce témoin s'allume, pendant 1 minute environ, pour signaler l'activation.

Fixations "ISOFIX"

Rang 2



* Selon version, la place centrale n'est pas équipée de fixations ISOFIX.



Le véhicule a été homologué suivant la dernière réglementation ISOFIX.

Si le véhicule en est équipé, les ancrages ISOFIX réglementaires sont localisés par des étiquettes.

Il s'agit de trois anneaux pour chaque assise.

– Deux anneaux avant **A**, situés entre le dossier et l'assise du siège du véhicule, signalés par un marquage "ISOFIX",

– Si votre véhicule en est équipé, un anneau arrière **B**, situé derrière le siège du véhicule, appelé Top Tether, pour la fixation de la sangle haute, signalé par un marquage "Top Tether".

Le Top Tether permet de fixer la sangle haute des sièges enfants qui en sont équipés. En cas de choc frontal, ce dispositif limite le basculement du siège enfant vers l'avant.

Ce système de fixation ISOFIX assure un montage fiable, solide et rapide, du siège enfant dans le véhicule.

Les sièges enfants ISOFIX sont équipés de deux verrous qui viennent s'ancrer sur les deux anneaux avant **A**.

Certains sièges enfants disposent également d'une sangle haute qui vient s'attacher sur l'anneau arrière **B**.

Pour fixer le siège enfant au Top Tether :

– enlever et ranger l'appui-tête avant d'installer le siège enfant à cette place (le remettre en place une fois que ce siège enfant a été retiré),

- passer la sangle du siège enfant derrière le haut du dossier de siège, en la centrant entre les orifices de tiges d'appui-tête,
- fixer l'attache de la sangle haute à l'anneau arrière **B**,
- tendre la sangle haute.



La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas d'accident. Respecter strictement les consignes de montage indiquées dans la notice d'installation des sièges enfants.

Sièges enfants i-Size



Les sièges enfants i-Size sont équipés de deux verrous qui viennent s'ancrer sur les deux anneaux **A**.

Ces sièges enfants i-Size disposent également soit :

– D'une sangle haute qui s'attache sur l'anneau **B**.

– D'une béquille qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size.

Son rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour plus d'informations sur les **Fixations ISOFIX**, se reporter à la rubrique correspondante.

Sièges enfants recommandés

"(RÖMER Baby-Safe 3 i-Size)"

Taille : 40 - 83 cm



De la naissance à 15 mois

(jusqu'à 13 kg)

Avec ou sans sa base ISOFIX.

S'installe uniquement "dos à la route".

"(RÖMER TriFix 2 i-Size)"

Taille : 76 - 105 cm



De 15 mois à 4 ans

(de 9 à 22 kg)

S'installe avec des fixations ISOFIX et

Top Tether.

S'installe uniquement "face à la route".

"(RÖMER KidFix i-Size)"

Taille : 100 - 150 cm



De 3,5 à 12 ans

(de 15 à 36 kg)

Peut être installé avec ou sans

fixations ISOFIX.

L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.

i Lors de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant dans le véhicule, suivre les instructions applicables fournies dans la notice du fabricant.



i Concernant le dispositif de retenue pour enfant semi-universel ou spécifique au véhicule (dispositif de retenue de type ISOFIX ou à ceinture), se reporter à la liste des véhicules indiqués dans le manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfant.



i Veiller à installer le dispositif de retenue pour enfant au bon endroit dans le véhicule.
Se reporter au tableau récapitulatif concernant l'installation des sièges enfants.

Récapitulatif pour l'installation des sièges enfants universel, ISOFIX et i-Size



Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants se fixant avec la ceinture de sécurité et homologués en universel **(a)** ainsi que des plus grands sièges enfants **ISOFIX** et **i-Size** aux places équipées de fixations **ISOFIX** dans le véhicule.

	Numéros des sièges	
	Sièges avant (b)	
	1	3
	3	1
Airbag frontal passager		Désactivé "OFF" (c) Activé "ON" (d)
Place compatible avec un siège enfant universel (a) Dos à la route	non	non
Place compatible avec un siège enfant universel (a) Face à la route	non	non
Place compatible avec un siège enfant i-Size Dos à la route	non	non

	Numéros des sièges	
	Sièges avant (b)	
	1	3
	3	1
Airbag frontal passager		Désactivé "OFF" (c) Activé "ON" (d)
Place compatible avec un siège enfant i-Size Face à la route	non	non
Place équipée d'un crochet Top Tether	non	non
Siège enfant de type " Nacelle " (L1 / L2)	non	non
Siège enfant ISOFIX "Dos à la route" (R1 / R2 / R3)	non	non
Siège enfant ISOFIX "Face à la route" (F2 / F2X / F3)	non	non
Siège enfant " Rehausseur " (B2 / B3)	non	non

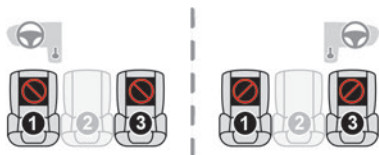
Règles :

- Une place compatible **i-Size** est également compatible pour **R1, R2** et **F2X, F2, B2**.
- Une place compatible **R3** est également compatible pour **R1** et **R2**.

- Une place compatible **R2** est également compatible pour **R1**.
- Une place compatible **F3** est également compatible pour **F2X** et **F2**.

- Une place compatible **B3** est également compatible pour **B2**.

- (a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.
- (b) Selon version, consulter la législation en vigueur dans votre pays avant d'installer un enfant à cette place.
- (c) Pour installer un siège enfant "**dos à la route**" à cette place, désactiver l'airbag frontal passager "**OFF**".
- (d) Seul un siège enfant "**face à la route**" est autorisé à cette place avec l'airbag frontal passager activé "**ON**".



Légendes



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Airbag frontal passager **désactivé** et témoin associé.



Airbag frontal passager **activé** et témoin associé.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant **ISOFIX**.

Pour les réglages des sièges, se reporter au tableau récapitulatif "**Installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size**".



Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants se fixant avec la ceinture de sécurité et homologués en universel **(a)** ainsi que des plus grands sièges enfants **ISOFIX** et **i-Size** aux places équipées de fixations **ISOFIX** dans le véhicule.

	Numéros des sièges				
	Sièges avant (b)				
	1	2		3	
	3	2		1	
Airbag frontal passager		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)	Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)
Place compatible avec un siège enfant universel (a) Dos à la route	non	oui (e)	non	oui (e)	non
Place compatible avec un siège enfant universel (a) Face à la route	non	oui (f)		oui (f)	
Place compatible avec un siège enfant i-Size Dos à la route	non	non		non	
Place compatible avec un siège enfant i-Size Face à la route	non	non		non	

	Numéros des sièges				
	Sièges avant (b)				
	1	2		3	
	3	2		1	
Airbag frontal passager		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)	Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)
Place équipée d'un crochet Top Tether	non	non		non	
Siège enfant de type " Nacelle " (L1 / L2)	non	non		non	
Siège enfant ISOFIX "Dos à la route" (R1 / R2 / R3)	non	non		non	
Siège enfant ISOFIX "Face à la route" (F2 / F2X / F3)	non	non		non	
Siège enfant " Rehausseur " (B2 / B3)	non	non		non	

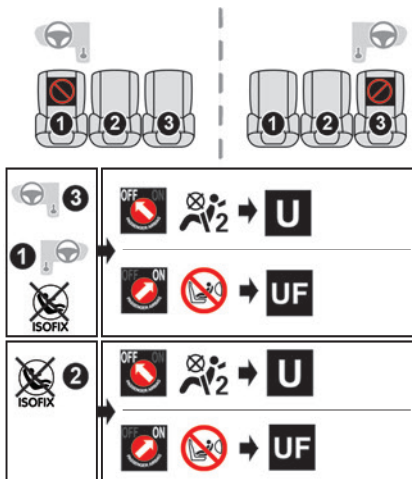
Règles :

- Une place compatible **i-Size** est également compatible pour **R1, R2** et **F2X, F2, B2**.
- Une place compatible **R3** est également compatible pour **R1** et **R2**.

- Une place compatible **R2** est également compatible pour **R1**.
- Une place compatible **F3** est également compatible pour **F2X** et **F2**.
- Une place compatible **B3** est également compatible pour **B2**.

- (a)** Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.

- (b) Selon version, consulter la législation en vigueur dans votre pays avant d'installer un enfant à cette place.
- (c) Pour installer un siège enfant "dos à la route" à cette place, désactiver l'airbag frontal passager "OFF".
- (d) Seul un siège enfant "face à la route" est autorisé à cette place avec l'airbag frontal passager activé "ON".
- (e) Pour un siège enfant universel "dos à la route" et/ou "face à la route" (U) des groupes 0, 0+, 1, 2 ou 3, ou conçu pour les enfants dont la taille est comprise entre 40 et 150 cm uniquement.
- (f) Pour un siège enfant universel "face à la route" (UF) des groupes 1, 2 ou 3 ou conçu pour les enfants dont la taille est comprise entre 76 et 150 cm uniquement.



Légendes



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Airbag frontal passager **désactivé** et témoin associé.



Airbag frontal passager **activé** et témoin associé.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué en universel "dos à la route" et/ ou "face à la route" (U)** des groupes 0, 0+, 1, 2 ou 3 ou conçu pour les enfants dont la taille est comprise entre 40 et 150 cm.

UF Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué en universel "face à la route" (UF)** des groupes 1, 2 ou 3 ou conçu pour les enfants dont la taille est comprise entre 76 et 150 cm uniquement.





Place interdisant l'installation d'un siège enfant **ISOFIX**.

Pour les réglages des sièges, se reporter au tableau récapitulatif "**Installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size**".



Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants se fixant avec la ceinture de sécurité et homologués en universel **(a)** ainsi que des plus grands sièges enfants **ISOFIX** et **i-Size** aux places équipées de fixations **ISOFIX** dans le véhicule.

	Numéros des sièges						
	Sièges avant (b)		Sièges arrière (b) (i) rang 2			Sièges arrière (b) rang 3	
	1	3	4	5	6	7	9
	3	1	4	5	6	7	9
Airbag frontal passager		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)				
Place compatible avec un siège enfant universel (a) Dos à la route	non	oui (e) (g)/non (h)	non	oui (j)		oui (i) (j) (k) (l)	
Place compatible avec un siège enfant universel (a) Face à la route	non	oui (f) (g)/non (h)		oui (j)		oui (i) (j) (k) (l)	
Place compatible avec un siège enfant i-Size Dos à la route	non	non		oui (q)	oui (q) / non (m)	oui (q)	non

	Numéros des sièges						
	Sièges avant (b)		Sièges arrière (b) (i) rang 2			Sièges arrière (b) rang 3	
	1	3	4	5	6	7	9
	3	1	4	5	6	7	9
Airbag frontal passager		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)				
Place compatible avec un siège enfant i-Size Face à la route	non	non	oui (q)	oui (q) / non (m)	oui (q)	non	
Place équipée d'un crochet Top Tether	non	non	oui	oui / non (p)	oui	non	
Siège enfant de type " Nacelle " (L1 / L2)	non	non	oui (n)	oui (n) / non (m)	oui (n)	non	
Siège enfant ISOFIX "Dos à la route" (R1 / R2 / R3)	non	non	R3 (o)	R3 (m) (o)	R3 (o)	non	
Siège enfant ISOFIX "Face à la route" (F2 / F2X / F3)	non	non	F3	F3 (m)	F3	non	
Siège enfant " Rehausseur " (B2 / B3)	non	non	B3	B3 (m)	B3	non	

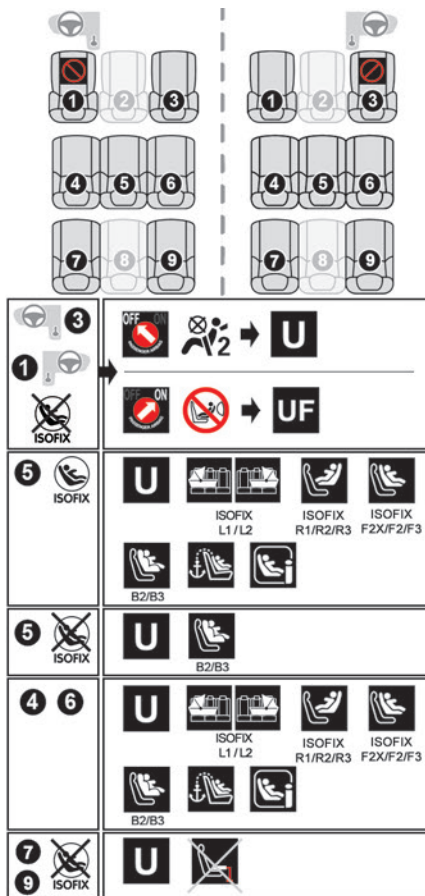
Règles :

- Une place compatible **i-Size** est également compatible pour **R1, R2** et **F2X, F2, B2**.
- Une place compatible **R3** est également compatible pour **R1** et **R2**.
- Une place compatible **R2** est également compatible pour **R1**.
- Une place compatible **F3** est également compatible pour **F2X** et **F2**.
- Une place compatible **B3** est également compatible pour **B2**.

- (a)** Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.
- (b)** Selon version, consulter la législation en vigueur dans votre pays avant d'installer un enfant à cette place.
- (c)** Pour installer un siège enfant "**dos à la route**" à cette place, désactiver l'airbag frontal passager "**OFF**".
- (d)** Seul un siège enfant "**face à la route**" est autorisé à cette place avec l'airbag frontal passager activé "**ON**".
- (e)** Pour un siège enfant universel "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**" (**U**) des groupes **0, 0+, 1, 2** ou **3**, ou conçu pour les enfants dont la taille est comprise entre 40 et 150 cm uniquement.

- (f)** Pour un siège enfant universel "**face à la route**" (**UF**) des groupes **1, 2** ou **3** ou conçu pour les enfants dont la taille est comprise entre 76 et 150 cm uniquement.
- (g)** Avec le siège passager (qui ne peut pas être mis en position escamotable), régler l'inclinaison du dossier à 0°. Pour plus d'informations sur les Sièges avant, et notamment la position escamotable, se reporter à la rubrique correspondante.
- (h)** Pour le siège passager avant fixe, il n'est pas possible d'installer un siège enfant
- (i)** Pour installer un siège enfant en place arrière, régler le siège arrière sur la position longitudinale arrière maximum, dossier redressé.
- (j)** Pour installer un siège enfant en place arrière, avancer les sièges situés devant, puis redresser les dossiers pour laisser suffisamment de place au siège enfant et aux jambes de l'enfant.
- (k)** En version **M**, rabattre les dossiers du rang 2.
- (l)** Il n'est pas possible d'installer un siège enfant avec béquille.

- (m)** Selon version, la place centrale n'est pas équipée de fixations **ISOFIX**.
- (n)** L'installation d'une nacelle à cette place peut condamner l'utilisation d'une ou de plusieurs places du même rang.
- (o)** Pour la place arrière centrale et la place latérale derrière le passager avant, régler le siège passager avant sans réglage en hauteur sur la position longitudinale arrière maximum.
- (p)** Selon version, la place centrale n'est pas équipée de fixations Top Tether.
- (q)** Régler le siège avant en hauteur maximum.



Légendes

- Place interdisant l'installation d'un siège enfant.
- Airbag frontal passager **désactivé** et témoin associé.
- Airbag frontal passager **activé** et témoin associé.
- U** Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué en universel "dos à la route" et/ ou "face à la route" (U)** des groupes **0, 0+, 1, 2** ou **3** ou conçu pour les enfants dont la taille est comprise entre 40 et 150 cm.
- UF** Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué en universel "face à la route" (UF)** des groupes **1, 2** ou **3** ou conçu pour les enfants dont la taille est comprise entre 76 et 150 cm uniquement.
- Place autorisant l'installation d'un siège enfant **i-Size**.
- Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant avec béquille.
- Présence d'un point d'ancrage **Top Tether** à l'arrière du dossier, autorisant l'installation d'un **siège enfant ISOFIX universel**.
- Siège enfant **ISOFIX "dos à la route"** :
 - **R1** : siège enfant **ISOFIX** pour **nourrisson**.
 - **R2** : siège enfant **ISOFIX** de **taille réduite**.
 - **R3** : siège enfant **ISOFIX** de **grande taille**.

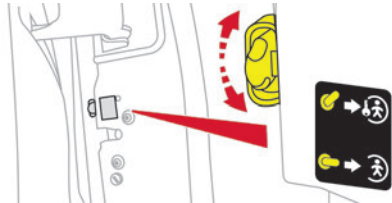
- Siège enfant **ISOFIX "face à la route"** :
 - **F2X** : siège enfant **ISOFIX pour tout-petits**.
 - **F2** : siège enfant **ISOFIX de hauteur réduite**.
 - **F3** : siège enfant **ISOFIX de grande hauteur**.
- Siège enfant **rehausseur** fixé avec la ceinture de sécurité ou les fixations **ISOFIX** :
 - **B2** : siège **rehausseur de largeur réduite**.
 - **B3** : siège **rehausseur de grande largeur**.
- Siège enfant de type **ISOFIX "nacelle"** :
 - **L1** : orienté du côté gauche.
 - **L2** : orienté du côté droit.
- Place autorisant l'installation d'un siège enfant **ISOFIX**.
- Place interdisant l'installation d'un siège enfant **ISOFIX**.

Pour les réglages des sièges, se reporter au tableau récapitulatif "**Installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size**".

Sécurité enfants mécanique



Dispositif mécanique pour interdire l'ouverture de la porte latérale coulissante par sa commande intérieure.



Verrouillage / Déverrouillage

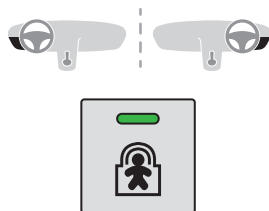
► Tourner la commande, située sur le chant de la porte latérale vers le **haut** pour la **verrouiller** ou vers le **bas** pour la **déverrouiller**.

Sécurité enfants électrique



Système de commande à distance pour interdire l'ouverture des portes arrière (porte(s) latérale(s) coulissante(s), portes battantes ou volet de coffre) par leurs commandes intérieures.

Activation / Désactivation



► Contact mis, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la sécurité enfants. Lorsque le voyant est allumé, la sécurité enfants est activée.

⚠ Tout autre état du voyant révèle un dysfonctionnement de la sécurité enfants électrique.

i Sécurité enfants activée, l'ouverture des portes depuis l'extérieur reste possible.

⚠ Ce système est indépendant et ne remplace en aucun cas la commande de verrouillage centralisé. Vérifier l'état de la sécurité enfants à chaque mise du contact.

Garder toujours la clé électronique sur soi en quittant le véhicule, même pour une courte durée.

En cas de choc violent, la sécurité enfants électrique se désactive automatiquement pour permettre la sortie des passagers arrière.

Conseils de conduite

- ▶ Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.
- ▶ Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
- ▶ Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
- ▶ Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (exemple : réglages).
- ▶ Faire une pause toutes les 2 heures lors d'un long trajet.

Important !

⚠ Ne jamais laisser le moteur tourner dans un local fermé sans aération suffisante. Les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques, comme le monoxyde de carbone. Danger d'intoxication et de mort !

⚠ En conditions hivernales très sévères (température inférieure à -23 °C), laisser le moteur tourner pendant 4 minutes avant de rouler, pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques du véhicule (moteur et boîte de vitesses).

⚠ Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré. Risque de surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

⚠ Ne jamais stationner et ne jamais laisser le moteur tourner sur des surfaces inflammables (exemple : herbes sèches, feuilles mortes). Le système d'échappement du véhicule est très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie !

⚠ Ne jamais rouler sur des surfaces couvertes de végétation (exemple : herbes hautes, feuilles mortes accumulées, moissons, débris) comme dans un champ, une route de campagne envahie par des buissons ou un bas-côté herbeux. Ces végétaux peuvent entrer en contact avec le système d'échappement du véhicule ou certains systèmes qui sont très chauds. Risque d'incendie !

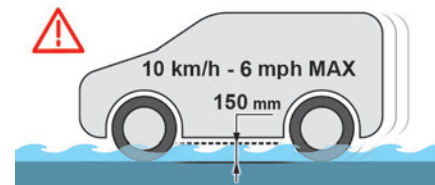
⚠ S'assurer de ne pas laisser d'objets dans l'habitacle qui pourraient agir comme une loupe sous l'effet des rayons du soleil et causer un incendie. Risque d'incendie ou de dommages sur les surfaces intérieures !

⚠ Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance, moteur tournant. Si le conducteur doit quitter le véhicule moteur tournant, il faut serrer le frein de stationnement et placer la boîte de vitesses ou le sélecteur de marche au point mort ou sur la position **N** ou **P** (selon version).

⚠ Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

Sur chaussée inondée

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée, car cela pourrait gravement endommager le moteur, la boîte de vitesses ainsi que les systèmes électriques du véhicule.



Si le véhicule doit impérativement emprunter un passage inondé :

- ▶ Vérifier que la profondeur d'eau n'excède pas 15 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par d'autres usagers.
- ▶ Désactiver la fonction Stop & Start.

- ▶ Rouler aussi lentement que possible sans caler. Ne dépasser en aucun cas la vitesse de 10 km/h.
- ▶ Ne pas s'arrêter et ne pas éteindre le moteur. En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freiner légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein. En cas de doute sur l'état du véhicule, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Environnement sonore (Électrique)

À l'extérieur

Le conducteur doit être particulièrement vigilant en raison du faible bruit émis en circulation.

Lors de manœuvres, le conducteur doit toujours vérifier l'environnement du véhicule. Jusqu'à 30 km/h, l'avertisseur sonore piéton prévient de la présence du véhicule.



Refroidissement de la batterie de traction

Le moto-ventilateur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

À l'intérieur

En fonctionnement, il est possible d'entendre des bruits normaux propres au véhicule électrique tels que :

- Relais de la batterie de traction lors du démarrage.
- Pompe à vide lors d'un freinage.
- Pneumatiques ou aérodynamique du véhicule en roulage.
- À-coup et bruit de claquement lors d'un redémarrage en pente.

En cas de remorquage



La conduite avec remorque soumet le véhicule tracteur à des sollicitations plus importantes et exige une attention particulière.



Respecter les masses remorquables maximales.

En altitude : réduire la charge maximale de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude ; la densité d'air réduite en altitude diminue les performances du moteur.



Véhicule neuf : ne pas tracter une remorque avant d'avoir roulé au minimum 1 000 kilomètres.



Lorsque la température extérieure est élevée, laisser tourner le moteur 1 à 2 minutes après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.

Avant de rouler

Poids sur flèche

- ▶ Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche (au point d'attelage du véhicule et de la remorque) approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

Pneumatiques

- ▶ Vérifier la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque en respectant les pressions recommandées.

Éclairage

- ▶ Vérifier la signalisation électrique de la remorque et le réglage du site des projecteurs du véhicule.



Si un dispositif d'attelage CITROËN d'origine est utilisé, l'aide au stationnement arrière se désactive automatiquement pour éviter d'activer le signal sonore.

En conduisant

Refroidissement

En côte, tracter une remorque augmente la température du liquide de refroidissement. La charge maximale remorquable dépend de l'inclinaison de la pente et de la température extérieure. La capacité de refroidissement du

ventilateur n'augmente pas avec le régime moteur.

- ▶ Réduire la vitesse et le régime moteur, afin de limiter l'échauffement.
- ▶ Être en permanence attentif à la température du liquide de refroidissement.



En cas d'allumage de ce témoin d'alerte et du témoin **STOP**, arrêter le véhicule et couper le moteur dès que possible.

Freins

Utiliser le frein moteur est recommandé pour limiter l'échauffement des freins. Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Vent latéral

Tenir compte de l'augmentation de la sensibilité au vent du véhicule.

Protection antivol

Antidémarrage électronique

La télécommande contient une puce électronique qui possède un code secret. À la mise du contact, ce code doit être reconnu pour que le démarrage soit possible. Quelques instants après la coupure du contact, cet antidémarrage électronique verrouille le système de contrôle du moteur et empêche ainsi la mise en route du moteur par effraction.



En cas de dysfonctionnement, vous êtes averti par l'allumage de ce témoin, un signal sonore et un message sur l'écran. Le véhicule ne démarrera pas ; consultez rapidement le réseau CITROËN.

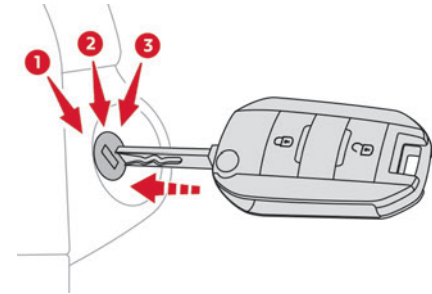
Démarrage-arrêt du moteur

Démarrage

Le frein de stationnement doit être serré.

- ▶ Avec une **boîte manuelle**, placer le levier de vitesses au point mort, débrayer à fond et maintenir la pédale appuyée jusqu'au démarrage du moteur.
- ▶ Avec une **boîte de vitesses automatique**, placer le sélecteur en position **P** puis appuyer sur la pédale de frein.

Avec la clé simple / Avec la clé à télécommande



1. Position **Stop**.
 2. Position **Contact**.
 3. Position **Démarrage**.
- ▶ Insérer la clé dans le contacteur. Le système reconnaît le code de démarrage.
 - ▶ Déverrouillez la colonne de direction en tournant simultanément le volant et la clé.



Dans certains cas, il peut être nécessaire de tourner énergiquement le volant pour manœuvrer les roues (par exemple si les roues sont braquées contre un trottoir).

- ▶ Tourner la clé jusqu'à la position **2**, mise du contact, pour activer le dispositif de préchauffage du moteur.



- ▶ Attendre l'extinction de ce témoin au combiné puis actionner le démarreur en

tournant la clé jusqu'à la position **3** jusqu'au démarrage du moteur, sans accélérer. Dès que le moteur démarre, lâcher la clé afin qu'elle revienne en position **2**.

i Le témoin ne s'allume pas si le moteur est déjà chaud. Dans certaines conditions climatiques, il est recommandé de suivre ces préconisations :

- En conditions tempérées, ne faites pas chauffer le moteur à l'arrêt mais démarrez immédiatement et roulez à régime modéré.

- Selon version, si l'air conditionné est activé et lorsque la température extérieure dépasse 35 °C, le régime de ralenti peut s'accélérer jusqu'à atteindre 1 300 tours/minute en fonction des besoins de réfrigération.

- En conditions hivernales, à la mise du contact, la durée d'allumage du témoin de préchauffage est prolongée, attendre son extinction avant de démarrer.

- En **conditions hivernales très sévères** (par température inférieure à -23 °C), pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques du véhicule, moteur et boîte de vitesses, **laisser le moteur tourner pendant 4 minutes** avant de démarrer le véhicule.

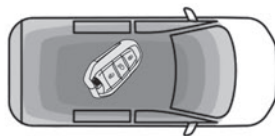
Ne jamais laisser tourner le moteur dans un local fermé sans aération suffisante : les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques, tels que du

monoxyde de carbone. Danger d'intoxication et de mort.

i Avec les **Motorisations essence**, après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles à l'arrêt, moteur tournant, pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

! Si le moteur ne démarre pas immédiatement, coupez le contact. Attendez quelques instants avant de redémarrer. Si après quelques tentatives le moteur ne démarre pas, n'insistez pas : vous risqueriez d'endommager le démarreur et le moteur.

Avec l'Accès et Démarrage Mains Libres



► Placer la télécommande à l'intérieur du véhicule, dans la zone de reconnaissance.



► Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".

Avec une boîte de vitesses manuelle, la colonne de direction se déverrouille et le moteur démarre de manière quasi immédiate.

Avec la boîte de vitesses automatique EAT8, le moteur démarre de manière quasi immédiate.

Avec la boîte de vitesses automatique à 8 rapports, le moteur démarre de manière quasi immédiate.

i Le témoin ne s'allume pas si le moteur est déjà chaud. Dans certaines conditions climatiques, il est recommandé de suivre ces préconisations :


- En conditions tempérées, ne pas faire chauffer le moteur à l'arrêt, mais démarrer immédiatement et rouler à régime modéré.



- Selon version, si l'air conditionné est activé et lorsque la température extérieure dépasse 35°C, le régime de ralenti peut s'accélérer jusqu'à atteindre 1 300 tours/minute en fonction des besoins de réfrigération.


- En conditions hivernales, à la mise du contact, la durée d'allumage du voyant de préchauffage est prolongée. Attendez son extinction avant de démarrer.

- En **conditions hivernales très sévères** (par température inférieure à -23 °C), pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques du véhicule, moteur et boîte de vitesses, **laisser le moteur tourner pendant 4 minutes** avant de démarrer le véhicule.


Ne jamais laisser tourner le moteur dans un local fermé sans aération suffisante : les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques, tels que du monoxyde de carbone. Danger d'intoxication et de mort.

 Avec les **Motorisations essence**, après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles à l'arrêt, moteur tournant, pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

  Pour les **véhicules diesel**, par température négative, le démarrage ne s'effectuera qu'après extinction du témoin de préchauffage. Si ce témoin s'allume après un appui sur "START/STOP", maintenir la pédale de frein ou d'embrayage enfoncée jusqu'à l'extinction du témoin et ne pas effectuer un nouvel appui sur "START/STOP" jusqu'au démarrage complet du moteur.

 La présence de la télécommande du système "Accès et Démarrage Mains Libres" est impérative dans la zone de reconnaissance.
Ne jamais sortir du véhicule avec le moteur tournant et avec la télécommande sur soi.

Si la télécommande est sortie de la zone de reconnaissance, un message s'affiche. Déplacer la télécommande dans la zone afin de pouvoir démarrer le moteur.


 Si l'une des conditions de démarrage n'est pas appliquée, un message s'affiche au combiné d'instruments. Dans certains cas, il est nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton "START/STOP" pour aider au déverrouillage de la colonne de direction. Un message s'affiche.

Arrêt

- ▶ Immobiliser le véhicule, moteur au ralenti.
- ▶ Avec une boîte de vitesses manuelle, placer de préférence le levier de vitesses au point mort.
- ▶ Avec une boîte de vitesses automatique, sélectionner de préférence la position **P**.


Avec la clé simple / Avec la clé à télécommande


- ▶ Tourner à fond la clé en position **1 (Stop)** puis la retirer du contacteur.
- ▶ Pour verrouiller la colonne de direction, manœuvrer le volant jusqu'à ce qu'il se bloque.


 Pour faciliter le déverrouillage de la colonne de direction, il est conseillé de

placer les roues avant dans l'axe du véhicule avant de couper le moteur.


- ▶ Vérifier que le frein de stationnement est correctement serré, notamment sur un terrain en pente.

 Ne jamais couper le contact avant l'immobilisation complète du véhicule. Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et la direction sont également coupées : risque de perte de contrôle du véhicule.

 Par mesure de sécurité, ne jamais quitter le véhicule sans la télécommande, même pour une courte durée.

 Évitez d'accrocher un objet lourd à la clé ou à la télécommande qui pèserait sur son axe dans le contacteur et pourrait engendrer un dysfonctionnement.

Oubli de la clé

 A l'ouverture de la porte conducteur, un message d'alerte s'affiche, accompagné d'un signal sonore, pour vous rappeler que la clé est restée dans le contacteur en position **1 (Stop)**. En cas d'oubli de la clé dans le contacteur en position **2 (Contact)**, la coupure du contact

se déclenche automatiquement au bout d'une heure.

Pour remettre le contact, tournez la clé en position **1 (Stop)**, puis de nouveau en position **2 (Contact)**.

Avec l'Accès et Démarrage Mains Libres

▶ Avec la télécommande dans la zone de reconnaissance, appuyer sur le bouton "**START/STOP**".

Avec une boîte de vitesses manuelle, le moteur s'arrête et la colonne de direction se verrouille.

Avec la boîte de vitesses automatique EAT8, le moteur s'arrête.



Si le véhicule n'est pas immobilisé, le moteur ne s'arrête pas.



Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- utiliser uniquement des surtapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule ; leur utilisation est impérative ;
- ne jamais superposer plusieurs surtapis.

L'utilisation de surtapis non homologués par CITROËN peut gêner l'accès aux pédales et entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse.

Les surtapis homologués par CITROËN sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

Démarrage / Arrêt du moteur électrique

Démarrage

Le sélecteur de marche doit être en mode **P**.

▶ Avec la clé simple ou à télécommande, appuyer sur la pédale de frein et tourner la clé jusqu'à la position **3** jusqu'au démarrage du moteur, sans appuyer sur la pédale d'accélérateur. Dès que le moteur démarre, lâcher la clé afin qu'elle revienne en position **2**.

▶ Avec l'Accès et Démarrage Mains Libres, appuyer sur la pédale de frein et faire un appui court sur le bouton "**START/STOP**".

▶ Maintenir le pied sur la pédale de frein jusqu'à l'allumage du témoin **READY** et l'émission d'un signal sonore indiquant que le véhicule est prêt à rouler.

▶ Pied sur le frein, sélectionner le mode **D** ou **R**.

▶ Relâcher la pédale de frein, puis accélérer.

Au démarrage, le combiné d'instruments s'éclaire, le curseur de l'indicateur de puissance se place sur la position "neutre". La colonne de direction se déverrouille automatiquement (bruit et mouvement du volant perceptibles).

Arrêt

▶ Avec la clé simple ou à télécommande, tourner à fond la clé en position **1 (Stop)**.

▶ Avec l'Accès et Démarrage Mains Libres, appuyer sur le bouton "**START/STOP**".

Avant de quitter le véhicule, vérifier que :

- Le sélecteur de marche est en mode **P**.
- Le témoin **READY** est éteint.



Le sélecteur de marche se met en mode **P** automatiquement à l'arrêt du moteur ou à l'ouverture de la porte conducteur.



À l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore retentit accompagné de l'affichage d'un message d'alerte, si les conditions d'arrêt ne sont pas réunies.

Cas particulier avec l'Accès et Démarrage Mains Libres

Mise du contact avec l'Accès et Démarrage Mains Libres



Avec la clé électronique de l'Accès et Démarrage Mains Libres à l'intérieur du véhicule, l'appui sur le bouton "**START/STOP**",

sans action sur les pédales, permet la mise du contact.

► Appuyer de nouveau sur ce bouton pour couper le contact et permettre le verrouillage du véhicule.

Démarrage de secours

Un lecteur de secours est aménagé sur la colonne de direction pour permettre le démarrage du moteur, lorsque le système ne détecte pas la clé dans la zone de reconnaissance ou lorsque la pile de la clé électronique est usée.



► Placer la télécommande contre le lecteur de secours et la maintenir en place.

► **Avec une boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au point mort puis appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.

► **Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche**, sélectionner le mode **P** puis appuyer sur la pédale de frein.

► Appuyer sur le bouton "**START/STOP**". Le moteur démarre.

Télécommande non reconnue avec l'Accès et Démarrage Mains Libres

Si la télécommande n'est plus dans la zone de reconnaissance, un message apparaît au combiné à la fermeture d'un ouvrant ou à la demande de l'arrêt du moteur.

► Appuyer environ 3 secondes sur le bouton "**START/STOP**" pour confirmer l'arrêt du moteur, puis consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Arrêt forcé avec l'Accès et Démarrage Mains Libres

En cas d'urgence uniquement, le moteur peut être arrêté sans conditions (même en roulant).

► Pour cela, appuyer environ 5 secondes sur le bouton "**START/STOP**".

Dans ce cas, la colonne de direction se bloque lorsque le véhicule s'immobilise.

Mode "Key off"

Le mode "**Key off**" permet de verrouiller le véhicule en laissant le moteur allumé sans que la clé ou l'Accès et Démarrage Mains Libres soit dans le véhicule.

Ce mode maintien en fonctionnement les consommateurs électriques afin d'assurer le confort thermique, la sécurité du véhicule et le fonctionnement des appareils équipant le véhicule pour sa mission.



► Pour activer ou désactiver ce mode, appuyer sur ce bouton (le voyant du bouton est allumé quand le mode est activé).

i Avec une motorisation électrique, le mode reste activé environ 10 min après verrouillage du véhicule.


Frein de stationnement manuel


Déverrouillage sur terrain plat

► Pied sur le frein, tirez légèrement le levier de frein de stationnement, appuyez sur le bouton de déverrouillage, puis abaissez à fond le levier.




Véhicule roulant, l'allumage de ce témoin, accompagné d'un signal sonore et d'un message, indique que le frein est resté serré ou qu'il est mal desserré.


 Lors d'un stationnement dans une pente ou une forte pente avec un véhicule chargé braquez les roues pour les caler contre le trottoir puis serrer le frein de stationnement.

 L'appui sur la pédale de frein facilite le verrouillage/déverrouillage du frein de stationnement manuel.

Verrouillage

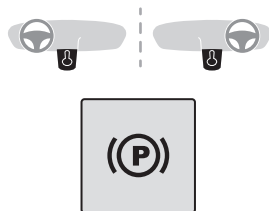
► Pied sur le frein, tirez le levier de frein de stationnement pour immobiliser votre véhicule.

 Avec une boîte manuelle, engagez une vitesse puis coupez le contact.

 Avec une boîte de vitesses automatique, placez le sélecteur de vitesse sur la position **P** puis coupez le contact.

Frein de stationnement électrique

Ce système réalise, en fonctionnement automatique, le serrage du frein de stationnement à l'arrêt du moteur et le desserrage dès la mise en mouvement du véhicule.




À tout moment, moteur tournant :

- Pour serrer le frein de stationnement, tirer brièvement la commande.
- Pour le desserrer, pousser brièvement la commande, tout en appuyant sur la pédale de frein.

Par défaut, le fonctionnement automatique est activé.


Ce fonctionnement automatique peut être désactivé dans certaines situations.

Voyant

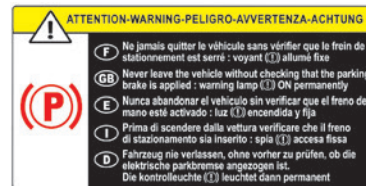
 Ce témoin s'allume à la fois au combiné et sur la commande pour confirmer le serrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message "**Frein de parking serré**".


Le témoin s'éteint pour confirmer le desserrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message "**Frein de parking desserré**".

Le témoin clignote lors d'une demande manuelle de serrage ou de desserrage.


 En cas de panne de batterie, le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas.


Par sécurité, avec une boîte de vitesses manuelle, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobiliser le véhicule en engageant une vitesse. Par sécurité, avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobiliser le véhicule en installant la cale fournie contre une des roues. Consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.



 Avant de sortir du véhicule, vérifier que le frein de stationnement est serré : les témoins de frein de stationnement doivent être allumés fixe au combiné d'instruments et sur la commande.

Si le frein de stationnement n'est pas serré, un signal sonore retentit et un message s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur.

 Ne pas laisser un enfant seul à l'intérieur du véhicule, il pourrait desserrer le frein de stationnement.

 **En cas de stationnement : en forte pente, véhicule très chargé ou en remorquage**

Avec une boîte de vitesses manuelle, tourner les roues vers le trottoir et engager une vitesse.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, tourner les roues vers le trottoir et sélectionner le mode **P**.

En situation de remorquage, le véhicule est homologué pour pouvoir stationner sur des pentes inférieures à 12 %.


En cas de stationnement en pente, il faut serrer le frein de stationnement avant d'engager le mode **P** de la boîte de vitesses automatique.

Fonctionnement manuel

Desserrage manuel

Contact mis ou moteur tournant :

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ En maintenant l'appui sur la pédale de frein, pousser brièvement la commande.

 Sans appui sur la pédale de frein, le frein de stationnement ne se desserre pas et un message s'affiche.

Serrage manuel

Véhicule à l'arrêt :

- ▶ Tirer brièvement la commande.

La demande de serrage est confirmée par le clignotement du témoin de la commande.

Fonctionnement automatique

Desserrage automatique

S'assurer au préalable que le moteur est démarré et que la porte conducteur est fermée.

Le frein de stationnement se desserre automatiquement et progressivement à la mise en mouvement du véhicule.

Avec une boîte de vitesses manuelle

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale d'embrayage, engager la première vitesse ou la marche arrière.


- ▶ Appuyer sur la pédale d'accélérateur et relâcher la pédale d'embrayage.


Avec une boîte de vitesses automatique

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Sélectionner la position **D**, **M** ou **R**.
- ▶ Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Avec un sélecteur de marche


- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Sélectionner le mode **D** ou **R**.
- ▶ Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.


 Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, si le frein ne se desserre pas automatiquement, vérifier que les portes avant sont correctement fermées.

 À l'arrêt, moteur tournant, ne pas accélérer inutilement - Risque de desserrer le frein de stationnement.

Serrage automatique

Véhicule à l'arrêt, le frein de stationnement se serre automatiquement à la coupure du moteur.

 Au calage du moteur ou au passage en mode STOP du Stop & Start, le serrage automatique ne s'effectue pas.

 En fonctionnement automatique, il est possible à tout instant de serrer ou desserrer manuellement le frein de stationnement à l'aide de la commande.

Cas particuliers

Immobilisation du véhicule, moteur tournant

Pour immobiliser le véhicule moteur tournant, tirer brièvement la commande.

Stationnement du véhicule, frein desserré



En cas de grand froid (gel), il est recommandé de ne pas serrer le frein de stationnement.

Pour immobiliser le véhicule, engager une vitesse ou installer les cales contre une des roues.



Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, le mode **P** est automatiquement engagé à la coupure du contact. Les roues sont bloquées.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.



Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, comme par temps de grand froid ou remorquage (caravane, dépannage), il peut être nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du système.

- ▶ Démarrer le moteur.
- ▶ Serrer, avec la commande, le frein de stationnement s'il est desserré.
- ▶ Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- ▶ Appuyer sur la commande pendant 10 à 15 secondes (maximum).
- ▶ Relâcher la commande.
- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- ▶ Tirer la commande pendant 2 secondes.



La désactivation des fonctions automatiques est confirmée par l'allumage de ce témoin au combiné.

- ▶ Relâcher la commande et la pédale de frein. Dès lors, seules les fonctions manuelles, à l'aide de la commande, permettent de serrer et de desserrer le frein de stationnement.
- ▶ Suivre à nouveau cette procédure pour réactiver le fonctionnement automatique (confirmé par l'extinction du témoin au combiné).

Freinage de secours

En cas de défaillance du freinage par la pédale de frein ou en situation exceptionnelle (ex. : malaise du conducteur, en conduite accompagnée), le tirage maintenu de la commande du frein de stationnement électrique permet de freiner le véhicule. Le freinage est actif tant que la commande est maintenue tirée ; il s'interrompt dès que celle-ci est relâchée.

Les systèmes ABS et CDS assurent la stabilité du véhicule lors du freinage de secours. En cas de défaillance du freinage de secours, le message "**Défaut frein de parking**" s'affiche au combiné.



En cas de défaillance des systèmes ABS et CDS, signalée par l'allumage de l'un ou des deux témoins au combiné, la stabilité du véhicule n'est plus garantie.

- ▶ Dans ce cas, assurer la stabilité en répétant successivement des actions de "tiré-relâché" sur la commande du frein de stationnement électrique jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

Boîte manuelle 5 vitesses

Passage de la marche arrière



- ▶ En embrayant à fond, placer impérativement le levier de vitesses sur la position point mort.
- ▶ Pousser le levier de vitesses vers la droite, puis vers l'arrière.

! Engager uniquement la marche arrière, véhicule à l'arrêt, moteur au ralenti.

i Par sécurité et pour faciliter le démarrage du moteur :
 - toujours sélectionner le point mort ;
 - appuyer sur la pédale d'embrayage.

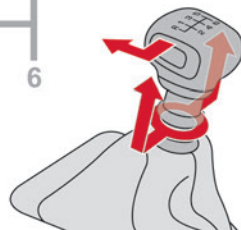
Boîte manuelle 6 vitesses

Passage de la 5^{ème} ou de la 6^{ème} vitesse

- ▶ Déplacer complètement le sélecteur de vitesses vers la droite pour bien engager la 5^{ème} ou la 6^{ème} vitesse.

! Le non-respect de cette préconisation peut endommager définitivement la boîte de vitesses (engagement de la 3^{ème} ou 4^{ème} vitesse par inadvertance).

Passage de la marche arrière



- ▶ Soulever la bague sous le pommeau et déplacer le levier de vitesses vers la gauche, puis vers l'avant.

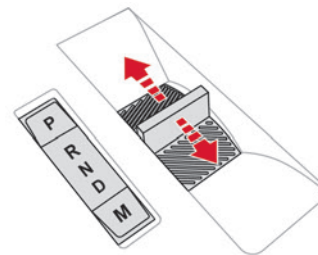
! Engager uniquement la marche arrière, véhicule à l'arrêt, moteur au ralenti.

i Par sécurité et pour faciliter le démarrage du moteur :
 - toujours sélectionner le point mort ;
 - appuyer sur la pédale d'embrayage.

Boîte de vitesses automatique

Boîte de vitesses automatique à 8 vitesses avec sélecteur impulsif. Elle offre également un mode manuel avec passage des vitesses à l'aide des palettes de commande, situées derrière le volant.

Sélecteur impulsif



- P.** Auto Park
Appuyer sur ce bouton pour passer en mode Parking.
Pour le stationnement du véhicule : les roues avant sont bloquées.

R. Marche arrière

N. Point mort

Pour mettre le véhicule en roue libre et le déplacer, contact coupé.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

D. Conduite en mode automatique

La boîte gère le passage des vitesses en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule.

M. Conduite en mode manuel

Appuyer sur ce bouton pour passer en mode manuel.

Le conducteur passe les vitesses à l'aide des commandes au volant.

► En mode **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :

- Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
- Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion; il revient alors à sa position initiale.

Cas particuliers

Pour éviter le mode **N** (passage rapide de **D** à **R** et inversement) :

► En mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.

► En mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.

► Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

Commandes au volant

(Selon équipement)

En mode **M** et **D**, les palettes de commande au volant permettent de changer manuellement de rapport.

Elles ne permettent pas de sélectionner le point mort, ni d'engager ou quitter la marche arrière.



► Tirer vers soi la palette "+" ou "-" en donnant une impulsion pour engager respectivement le rapport supérieur ou inférieur.

Affichages au combiné d'instruments

Dès la mise du contact, l'état de la boîte de vitesses s'affiche au combiné :

P Stationnement

R Marche arrière

N Point mort

D1...8 Marche avant automatique

M1...8 Marche avant manuelle

À la coupure du contact, l'état de la boîte de vitesses reste affiché quelques secondes au combiné.

Fonctionnement

Seules les demandes de changement de mode conformes sont prises en compte.

Moteur tournant, si un appui sur la pédale de frein est nécessaire pour changer de mode, un message d'alerte s'affiche au combiné.





Moteur tournant, freins desserrés, si **R**, **D** ou **M** est sélectionné, le véhicule se déplace même sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Ne jamais appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein - Risque de détérioration de la boîte de vitesses !



Avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

 Vitesse inférieure à 5 km/h, l'ouverture de la porte conducteur déclenche l'engagement du mode **P** - Risque de freinage brutal !

 En cas de panne de batterie, placer impérativement la ou les cales fournie(s) avec l'outillage de bord contre une des roues pour immobiliser le véhicule.

Particularités du mode automatique

La boîte de vitesses sélectionne le rapport offrant les performances optimales en fonction de la température ambiante, du profil de la route, du chargement du véhicule et du style de conduite.

Pour obtenir une accélération maximale, appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur (kick down). La boîte de vitesses rétrograde automatiquement ou maintient le rapport sélectionné jusqu'au régime maximum du moteur.

Les commandes au volant permettent de sélectionner temporairement les rapports si les conditions de vitesse et de régime moteur le permettent.


Particularités du mode manuel

Le passage d'un rapport à un autre est réalisé uniquement si les conditions de vitesse du véhicule et de régime moteur le permettent.

Démarrage du véhicule


- ▶ Appuyer à fond sur la pédale de frein.
- ▶ Démarrer le moteur.
- ▶ En maintenant le pied sur la pédale de frein, donner une ou deux impulsions vers l'arrière pour sélectionner le mode automatique **D**, ou vers l'avant pour passer la marche arrière **R**.
- ▶ Relâcher la pédale de frein.
- ▶ Accélérer progressivement pour desserrer automatiquement le frein de stationnement électrique.

Le véhicule se déplace aussitôt.

 **Boîte de vitesses automatique**
Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.


Arrêt du véhicule

Quel que soit l'état de la boîte de vitesses à la coupure du contact, le mode **P** s'engage automatiquement et immédiatement. Néanmoins, en mode **N**, le mode **P** s'engagera après un délai de 5 secondes (pour réaliser la procédure de mise en roue libre du véhicule). Vérifier que le mode **P** est bien engagé et que le frein de stationnement électrique s'est serré automatiquement ; à défaut, le serrer manuellement.

 Les voyants correspondants du sélecteur de vitesses et de la commande du frein de stationnement électrique doivent être

allumés, ainsi que les voyants au combiné d'instruments.

Anomalie de fonctionnement de la boîte de vitesses

 Ce témoin s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, dès la mise du contact. Se rendre dans le Réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Ne pas rouler à une vitesse supérieure à 100 km/h, dans la limite de la réglementation locale.


Passage de la boîte de vitesses en mode secours

Le mode **D** se bloque sur le troisième rapport. Les palettes au volant sont inopérantes et le mode **M** n'est plus accessible.

Un choc important peut être ressenti en passant la marche arrière. Il est sans risque pour la boîte de vitesses.

Anomalie de fonctionnement du sélecteur

Dysfonctionnement mineur

 Ce témoin s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Conduire prudemment.

Se rendre dans le Réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Dans certains cas, les voyants du sélecteur ne s'allument plus, mais l'état de la boîte de vitesses reste affiché au combiné.

Dysfonctionnement grave



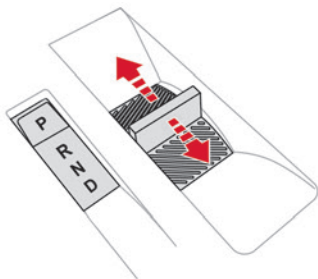
Ce témoin s'allume, accompagné de l'affichage d'un message.



L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Sélecteur de marche (Électrique)



Sélecteur impulsif avec fonction de freinage régénératif.

Le sélecteur de marche gère la motricité en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule. Freinage régénératif activé, il gère également le frein moteur au relâchement de la pédale d'accélérateur.

P. Parking (stationnement)

Bouton pour stationner le véhicule : les roues avant sont bloquées (le bouton s'allume pour indiquer l'activation).

R. Reverse (marche arrière)

Pour passer la marche arrière, pied sur la pédale de frein.

N. Neutral (point mort)

Pour déplacer le véhicule, contact coupé et ainsi mettre le véhicule en roue libre.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

D. Drive (marche avant automatique)

Affichages au combiné d'instruments

Dès la mise du contact, l'état du sélecteur de marche s'affiche au combiné :

P : Parking (stationnement).

R : Reverse (marche arrière).

N : Neutral (point mort).

D : Drive (marche avant automatique).

Commandes au volant

Avec la sélection du niveau de décélération, les palettes de commande au volant permettent de moduler le niveau de décélération.



► Tirer vers soi la palette "+" ou "-" et la relâcher pour respectivement augmenter ou diminuer la décélération.

Fonctionnement

► Basculer le sélecteur en donnant une ou deux impulsions vers l'avant (**N** ou **R**) ou vers l'arrière (**N** ou **D**), en franchissant, si nécessaire, le point de résistance.

Par exemple, pour passer de **P** à **R** (pied sur la pédale de frein), donner au choix deux impulsions vers l'avant sans franchir le point de résistance ou bien une seule impulsion en franchissant le point de résistance.

Freinage régénératif

Avec la fonction du niveau de décélération et lors des phases de décélération

La fonction du niveau de décélération agit comme un frein moteur en produisant une décélération (à trois niveaux) du véhicule sans appui sur la pédale de frein. Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le véhicule ralentit plus fortement. L'énergie récupérée au lever de pied est alors utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction, augmentant ainsi l'autonomie du véhicule.



La décélération du véhicule n'entraîne pas l'allumage des feux de stop.

► En mode **D**, utiliser les palettes de commande pour diminuer ou augmenter la décélération.

Pour chaque niveau de décélération, l'information apparaît sur la planche de bord sous la forme d'une ou de plusieurs flèches "descendantes" près de **D**.

Le niveau de décélération n'est pas mémorisé à la coupure du contact.



Si le système ne fonctionne pas, un message s'affiche sur la planche de bord.



Dans certaines situations (ex. : batterie pleine, températures extrêmes), le

niveau de freinage régénératif peut être temporairement limité et la décélération moins importante.

Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

Avec la pédale de frein

À l'appui sur la pédale de frein, le système de freinage intelligent récupère automatiquement une partie de l'énergie pour recharger la batterie de traction.

Cette récupération d'énergie réduit également la sollicitation des plaquettes de freins limitant ainsi leur usure.



Le conducteur peut ressentir une sensation différente à l'appui sur la pédale de frein par rapport à un véhicule sans récupération d'énergie au freinage.

Modes de conduite

La sélection d'un mode de conduite s'effectue à partir de la commande suivante :



► Appuyer sur la commande pour afficher les modes au combiné.

► Appuyer de nouveau sur la commande pour changer de mode.

Le mode sélectionné est immédiatement activé.

Au démarrage du véhicule, aucun mode ne peut être sélectionné tant que le voyant **READY** n'est pas affiché.

À l'extinction du message, le mode sélectionné est activé et reste indiqué au combiné d'instruments (hors mode **Normal**).

Avec l'Advanced Grip Control, des modes de conduite supplémentaires sont disponibles. Pour plus d'informations sur l'**Advanced Grip Control**, se reporter à la rubrique correspondante.

Pour les versions essence / Diesel

À la mise du contact, le mode de conduite **Normal** est sélectionné par défaut.

Normal

Pour retrouver les réglages par défaut.

Eco

Pour réduire la consommation d'énergie en diminuant les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver.

i Tous les modes sont affichés sur le combiné, sauf le mode **Normal**.

i Mode roue libre

Selon version ou motorisation, avec une boîte de vitesses EAT8 et le sélecteur de vitesses en mode **D**, relâcher progressivement puis complètement la pédale d'accélérateur permet le passage en roue libre pour économiser du carburant. Selon version ou moteur, avec une boîte de vitesses automatique à 8 rapports et le sélecteur de vitesses en mode **D**, relâcher progressivement puis complètement la pédale d'accélérateur permet le passage en roue libre pour économiser du carburant. Il est alors normal de constater une baisse du régime moteur (compte-tours au ralenti, baisse du niveau sonore du moteur).

Pour les versions électriques

À chaque mise du contact, le mode **Normal** est sélectionné par défaut.

Normal

Permet d'optimiser l'autonomie et les prestations dynamiques.

Eco

Permet d'optimiser la consommation d'énergie (en diminuant les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver) et en limitant le couple moteur ainsi que la puissance.

i Kick-down

En modes **Normal** et **Eco**, il est toujours possible d'obtenir un couple et une puissance maximum en enfonçant à fond la pédale d'accélérateur.

Power

Permet à un véhicule complètement chargé (MTAC) de démontrer des performances équivalentes à celles d'un véhicule déchargé en mode **Normal**.

Aide au démarrage en pente

Ce système maintient le véhicule immobilisé un court instant (environ 2 secondes) lors d'un

démarrage en pente, le temps de passer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur.

Le système est actif uniquement lorsque :

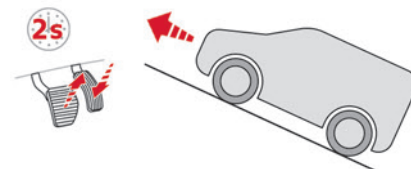
- Le véhicule a été complètement immobilisé pied sur la pédale de frein.
- Certaines conditions de pente sont réunies.
- La porte conducteur est fermée.

! Ne pas sortir du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente.

Si quelqu'un doit sortir du véhicule moteur tournant, serrer manuellement le frein de stationnement. Puis vérifier que le témoin de frein de stationnement et le témoin **P** de la commande sont allumés de manière fixe.

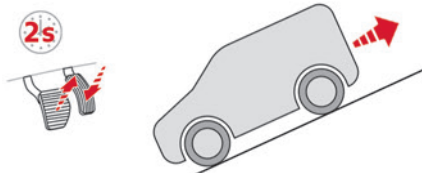
! L'aide au démarrage en pente ne peut pas être désactivée. Cependant, l'utilisation du frein de stationnement pour immobiliser le véhicule interrompt son fonctionnement.

Fonctionnement



En pente montante, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein :

- Si la première vitesse ou le point mort est engagé sur la boîte de vitesses manuelle.
- Si le mode **D** ou **M** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.
- Si le mode **D** est sélectionné sur le sélecteur de marche.



En pente descendante, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Indicateur de changement de rapport

(Suivant motorisation)

Ce système est destiné à réduire la consommation de carburant en préconisant le rapport de boîte de vitesses le plus adapté.

Fonctionnement

Selon la situation de conduite et l'équipement du véhicule, le système peut préconiser de sauter un ou plusieurs rapports.

Les préconisations d'engagement de rapport ne sont pas à considérer comme obligatoires. En effet, la configuration de la route, la densité de la circulation ou la sécurité sont des éléments déterminants dans le choix du rapport optimal. Le conducteur garde donc la responsabilité de suivre ou non les indications du système. Ce système ne peut pas être désactivé.



Avec une boîte de vitesses automatique, le système est actif uniquement en fonctionnement manuel.



L'information apparaît dans le combiné d'instruments, sous la forme d'une flèche montante ou descendante et du rapport conseillé.



Le système adapte les consignes de changement de rapport en fonction des conditions de roulage (ex. : pente, charge) et des sollicitations du conducteur

(ex. : demande de puissance, accélération, freinage).

- Le système ne propose jamais :
- d'engager le premier rapport ;
 - d'engager la marche arrière.

Stop & Start (Essence ou Diesel)

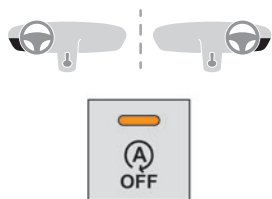
La fonction Stop & Start met le moteur en veille - mode STOP - lors de phases d'arrêt du véhicule (ex. : feux rouges, embouteillages). Le moteur redémarre automatiquement - mode START - dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir.

La fonction est destinée à réduire, essentiellement en conduite urbaine, la consommation de carburant, les émissions de gaz polluants et le niveau sonore à l'arrêt. La fonction ne modifie pas les fonctionnalités du véhicule, notamment le freinage.

Désactivation / Réactivation

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact du véhicule.

Avec le bouton de la planche de bord



► Pour désactiver ou réactiver le système, appuyer sur ce bouton. Le voyant est **allumé** lorsque le système est **désactivé**.

Avec MyCitroën Play



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec MyCitroën Drive Plus - MyCitroën Play Plus



Le paramétrage se fait par l'application **ADAS** de l'écran tactile ou par les **Raccourcis des aides à la conduite**. L'affichage d'un message au combiné confirme le changement d'état. Si la fonction est désactivée pendant que le moteur est en mode STOP, il redémarre aussitôt.

Témoins associés



Fonction activée: moteur en veille (mode STOP)



Fonction désactivée ou dysfonctionnement

⚠ Ouverture du capot moteur

Avant toute intervention sous le capot, neutraliser le Stop & Start pour éviter tout risque de blessure lié à un redémarrage automatique du moteur.



⚠ Conduite sur chaussée inondée

Avant d'engager le véhicule dans une zone inondée, il est fortement recommandé de neutraliser le Stop & Start. Pour plus d'informations sur les **Conseils de conduite**, notamment sur chaussée inondée, se reporter à la rubrique correspondante.

Fonctionnement

Principales conditions de fonctionnement

- La porte conducteur doit être fermée.
- La porte latérale coulissante doit être fermée.
- La ceinture de sécurité conducteur doit être bouclée.
- Le niveau de charge de la batterie doit être suffisant.
- La température du moteur doit être dans une plage de fonctionnement nominale.
- La température extérieure doit être comprise entre 0 et 35 °C.

Mise en veille du moteur (mode STOP)

Le moteur se met automatiquement en veille dès que le conducteur manifeste l'intention de s'arrêter :

- **Avec une boîte de vitesses manuelle** : à une vitesse inférieure à 3 km/h ou à l'arrêt (selon moteur), lorsque le levier de vitesses est placé au point mort et que la pédale d'embrayage est relâchée.
- **Avec une boîte de vitesses automatique** : à une vitesse inférieure à 3 km/h ou à l'arrêt (suivant motorisation), lorsque la pédale de frein est enfoncée ou que le sélecteur de vitesses est placé en mode **N**.

Compteur de temps

Un compteur de temps cumule les durées de mise en veille au cours du trajet. Il se remet à zéro à chaque mise du contact.

Cas particuliers

- Le moteur ne se met pas en veille si les conditions de fonctionnement ne sont pas respectées et dans les cas suivants :
- Forte pente (montante ou descendante).
 - Vitesse du véhicule n'ayant pas dépassé 10 km/h depuis le dernier démarrage (avec la clé ou le bouton **START/STOP**).
 - Mode Sport sélectionné (selon équipement).
 - Frein de stationnement électrique serré ou en cours de serrage.
 - Maintien nécessaire pour le confort thermique dans l'habitacle.

- Dégel actif.



Dans ces cas, ce témoin clignote quelques secondes, puis s'éteint.



Après redémarrage du moteur, le mode STOP est indisponible tant que le véhicule n'a pas atteint la vitesse de 8 km/h.



En manœuvre de stationnement, le mode STOP est indisponible pendant les quelques secondes qui suivent le désengagement de la marche arrière ou la rotation du volant.

Redémarrage du moteur (mode START)

Le moteur redémarre automatiquement dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir :

Avec une boîte de vitesses manuelle : lorsque la pédale d'embrayage est complètement enfoncée.

Avec une boîte de vitesses automatique :

- Sélecteur de vitesses en position **D** ou **M** : lorsque la pédale de frein est relâchée.
- Sélecteur de vitesses en position **N**, pédale de frein relâchée : position **D** ou **M** sélectionnée.
- Sélecteur de vitesses en position **P**, pédale de frein enfoncée : position **R**, **N**, **D** ou **M** sélectionnée.
- À l'engagement de la marche arrière.

Cas particuliers

Le moteur redémarre automatiquement si les conditions de fonctionnement sont de nouveau respectées et dans les cas suivants :

- Vitesse du véhicule dépassant 3 km/h (selon moteur).
- Désélection du mode Sport (selon équipement).



Dans ces cas, ce témoin clignote quelques secondes, puis s'éteint.

Anomalies de fonctionnement

Selon l'équipement du véhicule :



En cas de dysfonctionnement, ce témoin clignote quelques instants au combiné d'instruments, puis s'allume de manière permanente, accompagné de l'affichage d'un message.



En cas de dysfonctionnement du système, ce témoin clignote au combiné. Le témoin de ce bouton clignote et un message apparaît, accompagné d'un signal sonore.



Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Le véhicule cale en mode STOP

Tous les témoins du combiné s'allument dans ce cas d'anomalie.

Selon version, un message d'alerte peut également s'afficher pour demander de placer

le sélecteur de vitesses en position **N** et d'appuyer sur la pédale de frein.

► Couper le contact puis redémarrer le moteur avec la clé ou avec le bouton **START/STOP**.



Batterie 12 V

La fonction Stop & Start requiert une batterie 12 V de technologie et caractéristiques spécifiques.

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Détection de sous-gonflage

Ce système alerte le conducteur si un ou plusieurs pneumatiques présentent une perte de pression.

L'alerte est remontée lorsque le véhicule roule, et non à l'arrêt.

Il compare les informations données par les capteurs de vitesse de roues à des **valeurs de référence qui doivent être réinitialisées après chaque réajustement de la pression des pneumatiques ou un changement de roue.**

Il tient compte des dernières valeurs mémorisées lors de la demande de réinitialisation. Il est donc indispensable que la pression des pneumatiques soit correcte lors de l'opération. Cette opération est de la responsabilité du conducteur.



La détection de sous-gonflage ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Ce système ne dispense pas de contrôler la pression de gonflage des pneumatiques (y compris celle de la roue de secours), surtout avant un long trajet.

Rouler en situation de sous-gonflage, notamment en conditions sévères (forte charge, vitesse élevée, long trajet) :

- Dégrade la tenue de route.
- Allonge les distances de freinage.
- Provoque l'usure prématurée des pneumatiques.
- Augmente la consommation d'énergie.



Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques.

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.



Contrôle de la pression des pneumatiques

Ce contrôle doit être effectué mensuellement "à froid" (véhicule à l'arrêt depuis 1 h ou après un trajet inférieur à 10 km effectué à vitesse modérée).

Dans le cas contraire, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.



Chaînes à neige

Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.



Roue de secours

La roue de secours en tôle ne possède pas de capteur de détection de sous-gonflage.

Alerte de sous-gonflage



Elle est signalée par l'allumage fixe de ce témoin, accompagné d'un signal sonore et, selon équipement, de l'affichage d'un message.

- ▶ Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.
- ▶ S'arrêter dès que les conditions de circulation le permettent.



La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneumatique. Ne pas se contenter d'un seul contrôle visuel.

▶ À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneumatique, contrôler à froid la pression des 4 pneumatiques.

▶ S'il n'est pas possible d'effectuer ce contrôle immédiatement, rouler prudemment à vitesse réduite.

- ▶ En cas de crevaison, utiliser le kit de dépannage provisoire de pneumatique ou la roue de secours (selon équipement).



Rouler à trop basse vitesse ne garantit pas une surveillance optimale.

L'alerte ne se déclenche pas immédiatement en cas de perte soudaine de pression ou d'éclatement du pneumatique. Ceci est dû à l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes. L'alerte peut être un peu retardée à des vitesses inférieures à 40 km/h, ou par un style de conduite dynamique.



L'alerte est maintenue jusqu'à la réinitialisation du système.

Réinitialisation

Réinitialiser le système après chaque ajustement de la pression d'un ou de plusieurs pneumatiques, et après le changement d'une ou de plusieurs roues.



Avant de réinitialiser le système, s'assurer que la pression des 4 pneumatiques est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule et conforme aux valeurs inscrites sur l'étiquette de pression des pneumatiques. Vérifier la pression des 4 pneumatiques avant d'effectuer la réinitialisation.

Le système ne prévient pas si la pression est incorrecte au moment de la réinitialisation.

Avec Station pour smartphone



Véhicule à l'arrêt, la réinitialisation du système se fait par le menu

Paramètres > Véhicule du combiné d'instruments.

Avec MyCitröen Play



Véhicule à l'arrêt, la réinitialisation du système se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec MyCitröen Drive Plus - MyCitröen Play Plus



Véhicule à l'arrêt, la réinitialisation du système se fait par l'application

Paramètres > Véhicule de l'écran tactile.

► Puis sélectionner **Sécurité > Configuration de la pression des pneus**.

► Appuyer sur **OUI** pour valider.

Un signal sonore et l'affichage d'un message confirment la réinitialisation.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné d'instruments.

Dans ce cas, la surveillance de sous-gonflage des pneumatiques n'est plus assurée.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Roue de secours non homogène

L'utilisation de ce type de roue peut suspendre la surveillance.

Dans ce cas, le témoin de

dysfonctionnement s'allume et disparaît une fois la roue remplacée par une de taille homogène aux autres, le réajustement des pressions et la réinitialisation effectués.

Aides à la conduite et à la manœuvre - Recommandations générales



Les aides à la conduite et les aides à la manœuvre ne peuvent, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Le conducteur doit respecter le code de la route, rester maître de son véhicule en toutes circonstances et pouvoir en garder le contrôle à tout moment. Il doit adapter sa vitesse aux conditions climatiques, de circulation et à l'état de la chaussée.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules, d'anticiper leurs manœuvres avant de mettre le clignotant et de changer de file.

Ces systèmes ne permettent pas de s'affranchir des lois de la physique.



Aides à la conduite

Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser les pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.



Aides à la manœuvre

Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.

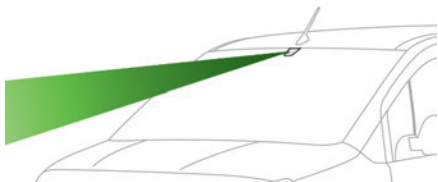


Radar(s)

Le fonctionnement du ou des radar(s), ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par l'accumulation de salissures (ex. : boue, givre), dans certaines conditions météorologiques dégradées (ex. : très forte pluie, neige), si la zone de détection est masquée par des étiquettes adhésives ou d'autres objets ou si les pare-chocs sont endommagés.

En cas de retouche de peinture du pare-chocs avant ou arrière, consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du ou des radars.

Veiller à ne pas masquer les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes adhésives ou d'autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.



⚠ Caméra aides à la conduite

Cette caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise située devant la caméra est encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée, ou recouverte d'un autocollant. Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise. Les mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, forte pluie, brouillard dense, chute de neige), les éblouissements (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières) peuvent également dégrader les performances de détection.

En cas de remplacement du pare-brise, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour recalibrer la caméra, sinon le fonctionnement des aides à la conduite associées pourrait être perturbé.

i Autres caméras

Les images fournies par la ou les caméras affichées sur l'écran tactile ou sur le combiné peuvent être déformées par le relief.

La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peut assombrir l'image et réduire le contraste.

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

⚠ Capteurs

Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par des véhicules et engins bruyants (ex. : camions, marteaux-piqueurs), par l'accumulation de neige ou de feuilles mortes sur la chaussée, en cas de pare-chocs et de rétroviseurs endommagés. Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) indique que les capteurs peuvent être sales.

Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un dérèglement des capteurs

qui n'est pas toujours détecté par le système : les mesures de distances peuvent être faussées.

Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles qui sont trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage).

Certains obstacles situés dans les angles morts des capteurs peuvent ne pas être détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre.

Certains matériaux (tissus) absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.

i Entretien

Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras.

En cas de lavage à haute pression, ne pas diriger la lance à moins de 30 cm des caméras ou des capteurs.

⚠ Surtapis / Garnitures de pédales

L'utilisation de surtapis ou de garnitures de pédales non homologués par CITROËN peut gêner le fonctionnement du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse.

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Veiller à la bonne fixation des surtapis.

- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

Unités de vitesse

S'assurer que l'unité de vitesse affichée au combiné d'instruments (km/h ou mph) correspond à celle du pays de circulation.

Dans le cas contraire, véhicule arrêté, programmer l'affichage de cette unité de vitesse pour qu'elle soit conforme à celle qui est autorisée localement.

En cas de doute, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Raccourcis des aides à la conduite

Avec MyCitroën Drive Plus - MyCitroën Play Plus

La liste complète des aides à la conduite disponibles se trouve dans l'onglet **Fonctions**. Il est possible d'accéder directement aux aides à la conduite pour les activer / désactiver rapidement.

Par défaut, des aides à la conduite sont déjà mémorisées dans l'onglet **Raccourcis** (exemple : Stop & Start, Aide au maintien de la position dans la voie).

D'autres aides à la conduite peuvent être ajoutées ou supprimées dans cet onglet.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS > Fonctions** de l'écran tactile.



► Appuyer sur la touche correspondant à l'aide à la conduite concernée :

- Symbole plein : la fonction est ajoutée dans l'onglet **Raccourcis**.
- Symbole vide : la fonction est supprimée de l'onglet **Raccourcis**.

► Vérifier le changement dans l'onglet **Raccourcis**.



► Appuyer sur cette touche pour accéder directement à l'onglet **Raccourcis**.

Désactivation multiple

Il est possible de désactiver plusieurs fonctions d'assistance au conducteur simultanément.

Pour ce faire, deux étapes :

- Commencer par sélectionner toutes les fonctions à désactiver.
- Ensuite, les désactiver toutes simultanément.

Sélection des fonctions



► Appuyer sur ce bouton situé sur la planche de bord pour afficher les onglets **ADAS**.

► Sélectionner l'onglet **Fonctions**.



► Appuyer sur cette touche pour afficher la liste des fonctions disponibles.

► Sélectionner les fonctions qui seront désactivées par un appui long sur le bouton **ADAS** à chaque démarrage (exemple : Stop-Start, Aide au maintien dans la voie, Système de freinage automatique [Active Safety Brake]).



► Appuyer sur cette touche pour revenir à la page précédente.

Les fonctions à désactiver sont mémorisées dans le système.

Désactivation de ces fonctions



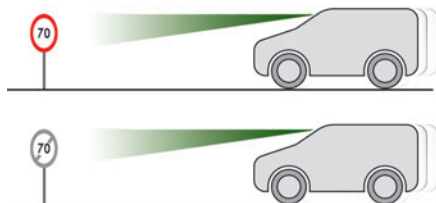
► Faire un appui long sur ce bouton situé sur la planche de bord.

Toutes les fonctions précédemment sélectionnées sont désactivées jusqu'au redémarrage du véhicule (confirmée par un signal sonore).

Reconnaissance des panneaux



Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.







Ce système affiche au combiné la vitesse maximale autorisée localement, à partir de :



- Panneaux de limitation de vitesse détectés par la caméra.
- Informations de limitation de vitesse issues de la cartographie du système de navigation intégré.
- Informations de limitation de vitesse issues des services connectés.
- Panneaux indiquant une zone de rencontre détectés par la caméra.

Panneau détecté	Vitesse proposée (calculée)
<p>Entrée d'une zone de rencontre</p> <p>Exemple :</p> 	<p>Sans MyCitröën Drive Plus</p> <p>20 km/h ou 10 mph (selon l'unité du combiné d'instruments)</p> <p>Avec MyCitröën Drive Plus</p> <p>Affichage de la vitesse en vigueur dans le pays de circulation.</p>

- Certains panonceaux détectés par la caméra.

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
<p>Limitation de vitesse en cas de pluie</p> <p>Exemples :</p> 	<p>Si la commande d'essuie-vitre est en position "balayage intermittent" ou "balayage automatique" (afin que le capteur de pluie soit activé) : 110 km/h (par exemple)</p>

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
<p>Limitation de vitesse en cas de remorquage</p> 	<p>Si un attelage homologué est fixé sur le véhicule : 90 km/h (par exemple)</p>
<p>Limitation de vitesse applicable pendant une certaine distance</p> <p>Exemple :</p> 	<p>70 km/h (par exemple)</p>
<p>Limitation de vitesse pour les véhicules dont le poids total autorisé en charge ou la masse totale roulante autorisée est inférieur(e) à 3,5 tonnes</p> 	<p>90 km/h (par exemple)</p>

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
<p>Limitation de vitesse en cas de neige</p> <p>Exemple :</p> 	<p>Si la température extérieure est inférieure à 3 °C : 30 km/h (par exemple) avec un symbole "flocon de neige"</p>
<p>Limitation de vitesse pendant certains horaires</p> <p>Exemple :</p> 	<p>30 km/h (par exemple) avec un symbole "horloge"</p>

i Dans le but d'obtenir des informations de limitation de vitesse valides, la position actuelle du véhicule est envoyée via le boîtier télématique, puis est supprimée immédiatement après traitement. Il n'est jamais possible de suivre la position du véhicule. Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité des services connectés.

! Afin d'obtenir une information de limitation de vitesse pertinente en provenance du système de navigation

intégré, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie.

! L'unité de la limitation de vitesse (km/h ou mph) dépend du pays dans lequel vous conduisez. Elle est à prendre en compte lors du respect de la vitesse maximale autorisée. Pour que le système fonctionne correctement lors d'un changement de pays, l'unité de vitesse du combiné doit correspondre à celle du pays de circulation. La sélection du pays n'est pas possible pour les systèmes audio sans navigation intégrée.

! La lecture automatique des panneaux est un système d'aide à la conduite et n'affiche pas toujours les limitations de vitesse correctes.

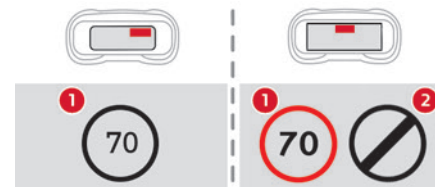
Les panneaux de limitation de vitesse présents sur la route sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système.

Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

i Les limitations de vitesse spécifiques, telles que celles destinées aux poids lourds, ne sont pas affichées. L'affichage de la limitation de vitesse dans le combiné s'actualise au dépassement

d'un panneau de signalisation destiné aux voitures (véhicules légers).

Affichage au combiné



1. Indication de la limitation de vitesse détectée ou
2. Indication de la fin de limitation de vitesse (selon version)



Le système est actif mais ne détecte pas d'information de limitation de vitesse.



À la détection d'une information de limitation de vitesse, le système affiche la valeur, accompagnée d'un signal sonore.



Ce signal sonore est émis si le son de changement de limitation de vitesse est activé auparavant dans la fonction **Panneaux routiers** de l'application **ADAS** de l'écran tactile.



Pour une vitesse maximale proposée, lorsque le véhicule la dépasse, la vitesse s'affiche en clignotant pendant plusieurs secondes.



Si le véhicule ne ralentit pas, la vitesse s'affiche en clignotant pendant encore plusieurs secondes, accompagnée d'un signal sonore.

Limites de fonctionnement

Le système ne prend pas en compte les réductions de limitations de vitesse imposées notamment dans les cas suivants :

- Pollution atmosphérique.
- Remorquage.
- Conduite avec roue de secours de type galette ou chaînes à neige.
- Pneumatique réparé avec le kit de dépannage provisoire.
- Jeunes conducteurs.

Il est possible que le système n'affiche pas de limitation de vitesse s'il ne détecte pas de panneaux pendant une certaine durée et dans les situations suivantes :

- Panneaux de signalisation non conformes à la norme.
- Panneaux de signalisation masqués, endommagés ou déformés.

Réglages

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage du moteur, le son d'alerte de dépassement de vitesse est automatiquement activé.



Il est possible d'activer / de désactiver le son d'alerte de dépassement de vitesse et le son de changement de limitation de vitesse.

ou
Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.



Ce système ne peut pas être désactivé.

Le son de changement de limitation de vitesse est mémorisé à la coupure du contact.



En cas de désactivation du son d'alerte de dépassement de vitesse, ce témoin s'allume pendant quelques secondes au combiné d'instruments.

Sélection du pays

La liste des panneaux routiers détectés peut être mise à jour en sélectionnant un pays spécifique.

Avec Station pour smartphone



► Dans le menu **ADAS** du combiné d'instruments, sélectionner **Panneaux routiers** > **Réglage pays**.

► Dans la liste **Sélectionner un pays**, sélectionner le pays souhaité.

Avec MyCitroën Play



► Le pays souhaité peut être sélectionné par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec MyCitroën Drive Plus - MyCitroën Play Plus



► Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner

Fonctions>**Panneaux routiers**>**Réglage pays**.

► Dans la liste **Sélectionner un pays**, sélectionner le pays souhaité.



Le pays actuel est affiché sous le nom de la fonction sur l'écran des réglages. Le pays sélectionné est mémorisé à la coupure du contact.

Dysfonctionnement



Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : "**Défaut du système d'alerte audio** :

réparation nécessaire" si le système d'avertissement sonore est défaillant. Le système peut être perturbé ou indisponible. Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : "**Capteur d'assistance à la conduite sale: nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur**" si le capteur est masqué. Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection. Le système redevient opérationnel dès que le champ de détection a été nettoyé.

Préconisation de vitesse de consigne

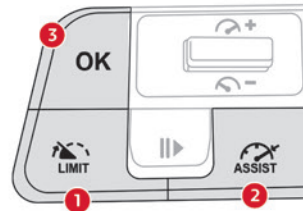
Le conducteur peut retenir la vitesse affichée par le système **Reconnaissance des panneaux** comme vitesse de consigne pour le limiteur de vitesse, le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif à l'aide de la touche **OK**.

En cas de détection de pluie, le système propose au conducteur une vitesse de consigne inférieure à la vitesse lue / issue de la cartographie afin de s'adapter aux conditions météorologiques (exemple : sur autoroute, la vitesse proposée est de 110 km/h au lieu de 130 km/h).



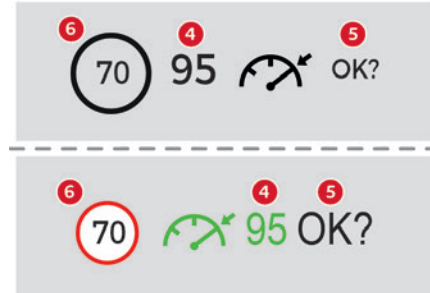
Pour plus d'informations sur le **Limiteur de vitesse**, le **Régulateur de vitesse** ou le **Régulateur de vitesse adaptatif**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Commandes au volant



1. Sélection du mode limiteur
2. Sélection du mode régulateur
3. Mémorisation de la vitesse de consigne

Affichages au combiné d'instruments



4. Vitesse de consigne actuelle
5. Proposition de mémorisation de la vitesse
6. Indication de la limitation de vitesse en cours

Conditions de fonctionnement

- Routes éligibles : routes à chaussées séparées avec accès interdit aux piétons et cyclistes.
- Vitesse du véhicule comprise entre 0 et 180 km/h.
- Volant tenu correctement par le conducteur.

Mémorisation de la vitesse de consigne

- Mettre en marche le limiteur de vitesse **1-LIMIT** ou le régulateur de vitesse **2**.

Les informations liées au limiteur de vitesse ou au régulateur de vitesse s'affichent.

À la détection d'une nouvelle consigne de vitesse, le système affiche la valeur et "OK ?" pour proposer de l'enregistrer comme nouvelle vitesse de consigne.

i En cas d'écart de moins de 5 km/h entre la vitesse de consigne et la vitesse affichée par la Reconnaissance des panneaux, le symbole "OK ?" ne s'affiche pas.

Selon les conditions de route, plusieurs vitesses peuvent s'afficher.

► Appuyer sur **3-OK** pour valider la nouvelle vitesse de consigne.

L'afficheur revient ensuite à l'affichage courant.

Reconnaissance étendue des panneaux

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Ce système complémentaire reconnaît ces panneaux de signalisation routière et les affiche au combiné d'instruments.


À son approche, le pictogramme du panneau correspondant s'affiche au combiné d'instruments.

Le mode d'affichage sélectionné doit être "**Conduite**".


! Les panneaux de signalisation réels sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système. Les panneaux doivent être conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

Activation / Désactivation

Avec MyCitroën Play


 Le paramétrage se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec MyCitroën Drive Plus - MyCitroën Play Plus

 Le paramétrage se fait par l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Limiteur de vitesse

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

 Ce système empêche le véhicule de dépasser la vitesse programmée par le conducteur (vitesse de consigne). La mise en marche du limiteur de vitesse est manuelle.

La vitesse de consigne minimale est de 30 km/h.

La valeur de la vitesse de consigne reste en mémoire à la coupure du contact.

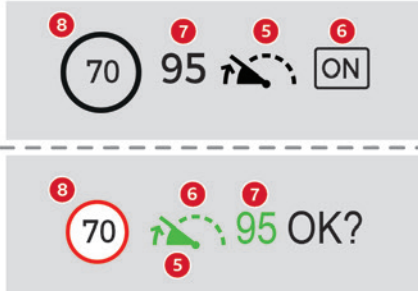
Commandes au volant



1. Sélection du limiteur de vitesse
2. Mise en marche / Pause de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne
4. Activation de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux

Pour plus d'informations sur la fonction **Reconnaissance des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichages au combiné d'instruments



5. Indication de sélection du mode limiteur
6. Indication de marche / pause de la limitation
7. Valeur de la vitesse de consigne
8. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux (selon version)

Mise en marche / Pause

- ▶ Appuyer sur **1-LIMIT** pour sélectionner le mode limiteur ; la fonction est en pause (gris).
- ▶ Si le seuil de vitesse limite convient (dernière vitesse programmée dans le système), appuyer sur **2-I** ▶ ou **4-OK** pour mettre en marche le limiteur (vert).
- ▶ Un nouvel appui sur **2-I** ▶ permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).



En cas de vitesse de consigne inférieure à la vitesse du véhicule de façon prolongée, une alerte sonore est émise.

Réglage de la vitesse de consigne

Il n'est pas nécessaire de mettre en marche le limiteur pour régler la vitesse.

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- ▶ Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.
- ▶ Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.

Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse limite à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux affichée au combiné :

- **Au passage du panneau :**
 - ▶ Appuyer sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné.
- **Après avoir dépassé le panneau :**
 - ▶ Appuyer une première fois sur **4-OK**. Le message "OK ?" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
 - ▶ Appuyer une seconde fois sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle

valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur. Le limiteur est neutralisé momentanément et la vitesse de consigne affichée clignote.
- ▶ Relâcher la pédale d'accélérateur pour revenir au-dessous de la vitesse de consigne. Lorsque le dépassement n'est pas dû à l'action du conducteur (ex. : en cas de forte pente), un signal sonore se déclenche immédiatement.



En cas de forte descente ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser l'allure du véhicule.

Lorsque la vitesse du véhicule retrouve le niveau de la vitesse de consigne, le limiteur fonctionne de nouveau : l'affichage de la vitesse de consigne redevient fixe.

Arrêt

- ▶ Appuyer sur **1-LIMIT** : l'affichage des informations liées au limiteur de vitesse disparaît.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Limiteur fixe de vitesse



Si votre véhicule est équipé, la vitesse de votre véhicule peut être limitée d'une manière fixe. Une étiquette située dans l'habitacle indique cette vitesse maximale.

Le limiteur fixe n'est pas une fonction de type régulateur de vitesse. Il ne peut pas être activé ou désactivé par le conducteur au cours du trajet.



La vitesse maximale est paramétrée d'origine en fonction de la

réglementation en vigueur dans le pays de commercialisation.

Cette vitesse maximale ne peut être modifiée par le conducteur.

Si vous souhaitez faire modifier la vitesse maximale, rendez-vous dans le réseau CITROËN.

Régulation de vitesse - Recommandations particulières



Le régulateur de vitesse ne garantit pas le respect de la vitesse maximale autorisée et de la distance de sécurité entre les véhicules, le conducteur reste responsable de sa conduite.

Pour la sécurité de tous, activer le régulateur de vitesse uniquement si les conditions de circulation permettent de rouler à vitesse constante et de maintenir une distance de sécurité suffisante.

Rester vigilant lorsque le régulateur de vitesse est activé. En cas d'appui maintenu sur l'une des touches de modification de la vitesse de consigne, un changement très rapide de la vitesse du véhicule peut survenir. En cas de **forte descente**, le régulateur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner

si nécessaire pour maîtriser la vitesse du véhicule.

En cas de **forte montée** ou de remorquage, la vitesse de consigne pourra ne pas être atteinte ou maintenue.



Dépassement de la vitesse de consigne

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser **momentanément** la vitesse de consigne (la vitesse programmée affichée clignote).

Pour revenir à la vitesse de consigne, relâcher la pédale d'accélérateur (lorsque cette vitesse est de nouveau atteinte, l'affichage de la vitesse redevient fixe).



Limites de fonctionnement


Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.
- En circulation dense (sauf versions avec fonction Stop & Go).
- Sur route sinueuse ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.
- En cas de conditions météorologiques défavorables.
- En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.
- Conduite sur un anneau de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

- Utilisation d'une roue de secours de type "galette".
- Utilisation de chaînes à neige ou d'envloppes antidérapantes.

Régulateur de vitesse

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre** et aux **Recommandations particulières de la régulation de vitesse**.

 Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à la valeur programmée par le conducteur (vitesse de consigne), sans action sur la pédale d'accélérateur.

La mise en marche du régulateur de vitesse est manuelle.

Elle nécessite une vitesse minimale du véhicule de 40 km/h.

Avec une boîte de vitesses manuelle, le troisième rapport au minimum doit être engagé.

Avec une boîte de vitesses automatique, le mode **D** ou le deuxième rapport au minimum en mode **M** doit être engagé.

Avec un sélecteur de marche, le mode **D** doit être engagé.

i Quel que soit le type de boîte de vitesses, la régulation reste active

après un changement de rapport sur les motorisations équipées de la fonction Stop & Start.

i La coupure du contact annule toute vitesse de consigne.

Commandes au volant

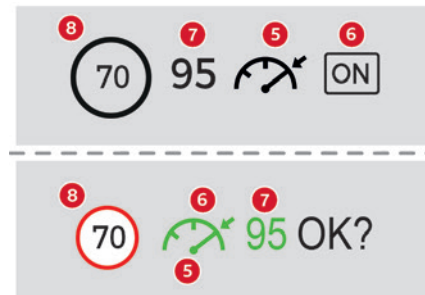


1. Sélection du régulateur de vitesse
2. Mise en marche / Pause de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne (si régulateur activé)
Activation de la régulation à la vitesse en cours (si régulateur désactivé)

4. Activation de la régulation à la vitesse en cours
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux

Pour plus d'informations sur la fonction **Reconnaissance des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichages au combiné d'instruments



5. Indication de sélection du mode régulateur
6. Indication de marche / pause de la régulation
7. Valeur de la vitesse de consigne
8. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux (selon version)

Mise en marche / Pause

- ▶ Appuyer sur **1** pour sélectionner le mode régulateur ; la fonction est en pause (gris).
- ▶ Appuyer sur **3** vers le haut / bas, ou sur **4-OK** pour activer le régulateur et enregistrer une vitesse de consigne dès que la vitesse du véhicule atteint le niveau souhaité (vert).
- ▶ Un appui sur **2-I** ▶ permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).
- ▶ Un nouvel appui sur **2-I** ▶, **3** ou **4-OK** permet de relancer le régulateur de vitesse (vert).



Le fonctionnement du régulateur de vitesse est aussi momentanément interrompu (pause) :

- Par appui sur la pédale de frein.
- Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).
- Par passage au point mort ou engagement de la marche arrière.
- Par appui sur la pédale d'embrayage plus de 5 secondes.
- Par utilisation du frein de stationnement électrique.

Modification de la vitesse de consigne

Le régulateur de vitesse doit être actif. Pour modifier la vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- ▶ Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.
- ▶ Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.



L'appui maintenu prolongé vers le haut / bas sur **3** entraîne une modification très rapide de la vitesse du véhicule.



Par prudence, il est recommandé de retenir une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle du véhicule, afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule.

Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux affichée au combiné :

- **Au passage du panneau :**
- ▶ Appuyer sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné.
- **Après avoir dépassé le panneau :**
- ▶ Appuyer une première fois sur **4-OK**. Le message "**OK ?**" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- ▶ Appuyer une seconde fois sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle

valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné.

Arrêt

- ▶ Appuyer sur **1** : l'affichage des informations liées au régulateur de vitesse disparaît.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Régulateur de vitesse adaptatif



Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre** et aux **Recommandations particulières de la régulation de vitesse**.

Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à une valeur fixée par le conducteur (vitesse de consigne), en respectant une distance de sécurité avec le véhicule le précédant (véhicule cible) préalablement fixée par le conducteur. Le système gère automatiquement l'accélération et la décélération du véhicule.

Avec une boîte de vitesses manuelle, le système fait décélérer le véhicule jusqu'à atteindre une vitesse de 30 km/h.

Avec la **fonction Stop**, le système gère le freinage jusqu'à l'arrêt complet du véhicule.

! Toute décélération du véhicule effectuée par le système allume les feux de stop.
Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.



Pour cela, le système utilise une caméra implantée en haut du pare-brise et, selon version, un radar implanté dans le pare-chocs avant.

! Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

i Si le conducteur active le clignotant pour dépasser un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse pourra momentanément réduire la distance au

véhicule cible pour faciliter le dépassement, sans dépasser la vitesse de consigne.

Commandes au volant

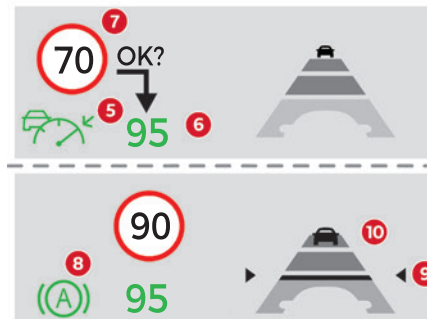


1. Sélection / Désélection du régulateur de vitesse seul ou Highway Driver Assist (selon version)
2. Mise en marche / Pause de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
Confirmation du redémarrage du véhicule après arrêt automatique (version avec fonction Stop & Go)
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne (si régulateur activé)
Activation de la régulation à la vitesse en cours (si régulateur désactivé)
Affichage et réglage de la consigne de distance inter-véhicules

4. Activation de la régulation à la vitesse en cours
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux

Pour plus d'informations sur la fonction **Reconnaissance des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichages au combiné d'instruments



5. Régulation de vitesse active (vert) / en pause (gris)
6. Valeur de la vitesse de consigne
7. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux
8. Véhicule maintenu à l'arrêt (version avec fonction Stop & Go)

- 9. Consigne de distance inter-véhicules
- 10. Position du véhicule détecté par le système

Utilisation

Sélection du système

- ▶ Moteur tournant, faire des appuis successifs sur **1-ASSIST** jusqu'à l'affichage du mode régulateur de vitesse au combiné.
- ▶ Après quelques secondes, le mode régulateur de vitesse est sélectionné. La minivue des Aides à la conduite s'affiche (gris) et la régulation est prête à être activée.

Mise en marche de la régulation

Avec une boîte de vitesses manuelle, votre vitesse doit être comprise entre 30 et 160 km/h. L'activation du système est également soumise aux conditions suivantes :

- Porte conducteur fermée.
- Ceinture de sécurité conducteur bouclée.
- Deuxième rapport au minimum engagé sur la boîte de vitesses manuelle.
- Mode **D** ou **M** sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.
- Frein de stationnement desserré.
- Si véhicule à l'arrêt, pédale de frein enfoncée.

Un message **OK?** s'affiche si toutes les conditions d'activation sont remplies.

- ▶ Appuyer sur **4-OK** : la vitesse actuelle devient la vitesse de consigne (minimum 30 km/h) et la régulation de vitesse est activée immédiatement (affichage vert).

Modification de la vitesse de consigne

Pour modifier la vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- ▶ Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.
- ▶ Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.



L'appui maintenu prolongé vers le haut / bas sur **3** entraîne une modification rapide de la vitesse du véhicule.

Lorsque la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de la vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux et affichée au combiné d'instruments :

- **Au passage du panneau :**
 - ▶ Appuyer sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné.
- **Après avoir dépassé le panneau :**
 - ▶ Appuyer une première fois sur **4-OK**. Le message "**OK ?**" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
 - ▶ Appuyer une seconde fois sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné.

Mise en pause / Relance de la régulation de vitesse

- ▶ Appuyer sur **2-II>** ou sur la **pédale de frein**.

Le pictogramme "**II>**" s'affiche si toutes les conditions d'activation sont réunies.

La régulation peut avoir été mise en pause également :

- Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).
- Par passage au point mort ou engagement de la marche arrière.
- En cas de détection d'un risque de calage du moteur avec une boîte de vitesses manuelle.
- Par appui sur la pédale d'embrayage plus de 10 secondes.
- Par utilisation du frein de stationnement électrique.
- Par débouclage de la ceinture de sécurité.
- Par ouverture de la porte conducteur.

- ▶ Appuyer sur **2-II>** ou **4-OK** pour relancer la régulation de vitesse.

Avec une boîte de vitesses manuelle, le conducteur doit appuyer sur la pédale d'accélérateur pour repartir, puis au-delà de 30 km/h, réactiver la fonction en appuyant sur **2-II>** ou **4-OK**.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, après un freinage ayant entraîné l'arrêt complet du véhicule, si les conditions de circulation ne permettent pas le redémarrage immédiat du véhicule dans les 3 secondes qui suivent l'immobilisation,

appuyer sur **2-||>** ou sur la pédale d'accélérateur pour repartir.

i Quel que soit le type de boîte de vitesses, la régulation de vitesse reste actif après un changement de rapport.

! Lorsque le régulateur de vitesse est en pause et que le conducteur tente de le réactiver, le message "**Activation refusée, conditions inadaptées**" s'affiche temporairement si la réactivation est impossible (conditions requises non réunies).

Modification de la vitesse de consigne avec la fonction Reconnaissance des panneaux

► Appuyer sur **4-OK** pour prendre en compte la vitesse proposée par la fonction au combiné, puis réappuyer pour valider.

! Si la vitesse sélectionnée est éloignée de la vitesse actuelle du véhicule, une forte accélération ou décélération est ressentie.

Modifier la distance inter-véhicules

► Appuyer sur **3** pour afficher les seuils de consigne de distance ("**Loin**", "**Normal**" ou "**Proche**"), puis faire des appuis courts successifs vers le haut / bas pour sélectionner un seuil.

Après quelques secondes, l'option est prise en compte et sera mémorisée à la coupure du contact.

Le conducteur doit garder une distance de sécurité suffisante avec le véhicule qui le précède.

Dépasser temporairement la vitesse de consigne

► Appuyer sur la pédale d'accélérateur. Le système est suspendu tant que l'accélération est maintenue. Au relâchement de la pédale d'accélérateur, la vitesse de consigne clignote tant que la vitesse actuelle du véhicule est supérieure à la vitesse de consigne.

Désélection du système

► Faire des appuis successifs sur **1-ASSIST** jusqu'à l'affichage du mode **OFF** au combiné d'instruments.

► Après quelques secondes, le mode régulateur de vitesse est désélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite disparaît.

Messages et alertes

i L'ordre réel d'affichage des messages ou des alertes peut être différent.

90



Régulateur sélectionné, mais non activable.
Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas réunies.

(gris)

90



Régulateur de vitesse sélectionné, en attente de confirmation pour l'activation.
Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.

(gris)

90



Régulateur de vitesse en pause, mais non réactivable.
Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas réunies.

(gris) / (gris)

90



Régulateur en pause, en attente de confirmation pour la réactivation.
Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.

(gris) / (gris)

90



Régulateur actif, véhicule détecté.

(vert) / (vert)



Régulateur suspendu, suite à une accélération momentanée du conducteur.

(vert) / (gris)



(orange)

"Reprenez le contrôle"

► Freiner ou accélérer, selon le contexte.



(rouge)

"Reprenez le contrôle"

► **Reprendre immédiatement en main le véhicule** : le système ne sait pas gérer la situation de conduite actuelle.



"**Activation refusée, conditions inadaptées**"

Le système refuse d'activer la régulation, car les conditions requises ne sont pas réunies.

Fonction Stop & Go



Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet.

(vert) / (vert)

En dessous de 3 secondes d'arrêt, le véhicule redémarre automatiquement et progressivement.

Au-dessus de 3 secondes d'arrêt, le conducteur doit accélérer ou appuyer sur **2-II►** pour repartir.



Sans action du conducteur après l'immobilisation, le frein de stationnement électrique se serre

automatiquement au bout d'environ 5 minutes.



Pendant la phase d'immobilisation du véhicule, il est recommandé :

- Que le conducteur ne quitte pas le véhicule.
- De ne pas ouvrir le coffre.
- De ne pas déposer ni prendre de passagers.
- De ne pas engager la marche arrière.



Au redémarrage du véhicule, prendre garde aux cyclistes, piétons ou animaux qui ne sont pas pris en compte par le système.

Le conducteur doit surveiller son environnement.

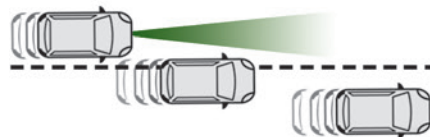
Limites de fonctionnement

Le régulateur de vitesse fonctionne de jour comme de nuit, par temps sec ou de pluie modérée.

Certaines situations peuvent ne pas être gérées par le système et nécessitent l'intervention du conducteur.

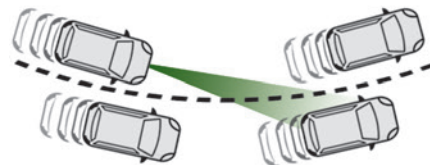
Cas de non-prise en compte par le système :

- Piétons, cyclistes, animaux.
- Véhicules à l'arrêt (ex. : embouteillage, panne).

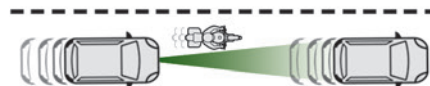


- Véhicules traversant la voie.
- Véhicules roulant en sens inverse.

Mise en pause requise du système par le conducteur :



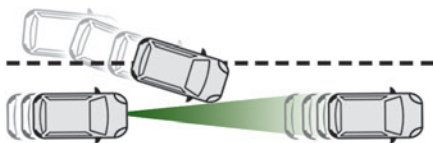
- Véhicules dans un virage serré.
- À l'approche d'un rond-point.



- En suivant un véhicule étroit.
- Réactiver le système lorsque les conditions le permettent.

Cas d'incitation de reprise en main immédiate par le conducteur :

- Décélération trop brutale du véhicule qui vous précède.



– Rabattement brutal d'un véhicule entre votre véhicule et celui qui le précède.

! Certains véhicules présents sur la chaussée peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et/ou le radar (ex. : camion), ce qui peut conduire à une mauvaise évaluation des distances et entraîner une accélération ou un freinage inapproprié du véhicule.

! Faire particulièrement attention :
 – En présence de motocycles et de véhicules décalés sur la voie de circulation.
 – En s'engageant dans un tunnel, sur un pont.

! Si un de ces cas de dysfonctionnement survient, ne pas utiliser le système :
 – Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra.
 – Feux de stop défaillants.

! Après une de ces modifications du véhicule, ne pas utiliser le système :
 – Transport d'objets longs sur barres ou galerie de toit.

- Remorquage.
- Partie avant du véhicule modifiée (ajout de projecteurs à longue portée, de peinture sur le pare-chocs).
- Obstruction du radar et/ou de la caméra.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent (orange) en lieu et place de la vitesse de consigne.



L'allumage de ce témoin, accompagné d'un message et d'un signal sonore, confirme le dysfonctionnement. Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Active Safety Brake avec Alerte Risque Collision et Assistance au freinage d'urgence intelligent

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Ce système :

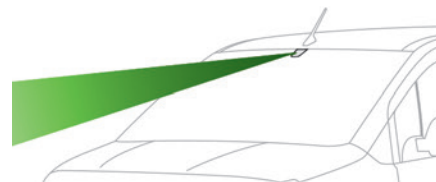
- prévient le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste ;
- Réduit la vitesse du véhicule afin d'éviter la collision ou d'en limiter la sévérité.

i Le système prend également en compte les motocyclistes.

Il peut également réagir en cas d'animaux. Les animaux (en particulier inférieurs à 0,5 m) et les objets sur la chaussée ne sont pas forcément détectés.

Ce système comprend trois fonctions :

- Alerte Risque Collision.
- Assistance au freinage d'urgence intelligent (AFU).
- Active Safety Brake (freinage automatique d'urgence).



Le véhicule comporte une caméra implantée en haut du pare-brise.

! Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur. Ce système est conçu pour aider le conducteur et améliorer la sécurité de conduite.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation dans le respect du code de la route.



Dès que le système détecte une collision potentielle, il prépare le circuit de freinage. Cela peut produire un léger bruit et une légère sensation de décélération.

Conditions et limites de fonctionnement

Véhicule roulant en marche avant sans remorque.

Système de freinage en état de fonctionnement.

Système ASR activé.

Ceintures de sécurité de tous les passagers bouclées.

Vitesse stabilisée sur routes peu ou non sinueuses.



Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments sans autre message pour indiquer que le système de freinage automatique post-collision n'est pas disponible. Ce phénomène est normal et indique qu'une condition n'est pas remplie ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier. Lorsque le contact est mis et que le freinage automatique post-collision présente un risque, il

est recommandé de désactiver le système, par exemple :

- Remorque attelée au véhicule (en particulier une remorque non équipée de son propre système de freinage).
- Transport d'objets longs sur barres ou galerie de toit.
- Conduite avec chaînes à neige.
- Passage dans une station de lavage automatique.
- Réalisation d'une tâche d'entretien (exemple : changement d'une roue, intervention dans le compartiment moteur).
- Passage sur un banc à rouleaux dans un atelier.
- Remorquage du véhicule.
- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra de détection.




Le système se désactive automatiquement après détection de l'utilisation de certaines roues de secours de type "galette" (diamètre inférieur) ou du dysfonctionnement du contacteur de pédale de frein ou du feu de stop droit ou gauche. Après une forte collision (exemple : avec déploiement de l'airbag), le système est désactivé automatiquement. Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié. Le système se désactive automatiquement si :


- Une roue de secours de diamètre trop petit est détectée.
- Un défaut du contacteur de pédale de frein ou des feux de stop droit ou gauche est détecté.
- Un défaut des capteurs dans le circuit électronique ou le système de freinage est détecté.
- Une remorque est détectée par le dispositif d'attelage du véhicule (avec une fiche de branchement électrique).
- Une forte collision (exemple : avec déploiement de l'airbag) est détectée.


Le système peut être moins performant ou ne pas fonctionner du tout dans les cas suivants :

- Capteur recouvert par de la neige, du givre, de la neige fondue, de la boue ou de la saleté.
- Pare-brise endommagé ou taché, visibilité compromise ou présence de corps étrangers (exemple : autocollants).
- Pare-chocs avant endommagé (ou déformé auparavant) ou présence de corps étrangers (exemple : autocollants).
- Caméra avant mal placée ou cache manquant.
- Processus de refroidissement des disques de frein en cours.
- Dans les virages.
- Processus d'initialisation du système après débranchement de la batterie.
- Soleil ou lumière se reflétant sur la lentille de la caméra avant.

- Conditions environnementales défavorables (exemple : pluie, brouillard ou neige).
- Le véhicule qui précède crée des projections. Le système peut être moins performant dans les cas suivants :
 - Système de stabilité du véhicule en cours.
 - Tension de la batterie du véhicule hors plage.
 - Chaussée mouillée créant une réverbération.
 - Faible distance avec le véhicule qui précède.
 - Tracteurs, véhicules boueux ou tractant une remorque.
 - Routes inclinées.
 - Routes sinueuses ou vallonnées.
 - Faible luminosité.
 - Changements de luminosité soudains.
 - Modifications du véhicule (exemple : pneus).

 Si la détection est dégradée ou temporairement indisponible en raison des conditions de l'environnement, aucune indication pour le conducteur n'est affichée (car aucune action de la part du conducteur n'est nécessaire).

 Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.

 Le conducteur ne doit pas surcharger le véhicule (respecter la limite MTAC et les limites de hauteur de charge pour les barres de toit).


Alerte Risque Collision

Cette fonction prévient le conducteur s'il risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste.


Fonctionnement

En fonction du risque de collision détecté par le système et du seuil de déclenchement de l'alerte choisi par le conducteur, différents niveaux d'alerte peuvent se déclencher et s'afficher au combiné d'instruments.

Le système prend en compte la dynamique véhicule, l'écart de vitesse entre le véhicule et l'objet identifié pour le risque de collision et la situation de vie (actions sur les pédales, le volant, etc.) pour déclencher l'alerte à l'instant le plus pertinent.


 (orange)
Niveau 1 : alerte visuelle seule signalant que le véhicule qui vous précède est très proche.

Le message "**Véhicule proche**" s'affiche.


 (rouge)
Niveau 2 : alerte visuelle et sonore signalant qu'une collision est imminente.

Le message "**Freinez !**" s'affiche.

Niveau 3 : un micro-freinage peut venir confirmer le risque de collision (en option).

 Si le véhicule se rapproche de l'obstacle trop rapidement, l'alerte de niveau 2 peut s'afficher directement.

Important : l'alerte de niveau 1 dépend du seuil de déclenchement sélectionné. Elle ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement. Elle se désactive automatiquement à faible vitesse.

 Il peut arriver que des avertissements de collision ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés.


Le conducteur doit rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

Modification du seuil de déclenchement de l'alerte

Le seuil de déclenchement détermine la sensibilité avec laquelle la fonction avertit du risque de collision.

Le seuil retenu est mémorisé à la coupure du contact.

Avec Station pour smartphone

 Le paramétrage du seuil se fait par le menu **ADAS** du combiné d'instruments.

► Sélectionner un des 3 seuils prédéfinis : "**Loin**", "**Normale**" ou "**Proche**".

Avec MyCitroën Play



Le paramétrage du seuil se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

► Sélectionner un des 3 seuils prédéfinis : "**Loin**", "**Normale**" ou "**Proche**".

Avec MyCitroën Drive Plus - MyCitroën Play Plus



Le paramétrage du seuil se fait par l'application **ADAS** de l'écran tactile.

► Sélectionner l'un des 3 seuils prédéfinis : "**Loin**", "**Moyen**" ou "**Près**".

Assistance au freinage d'urgence intelligent (AFUi)

Cette fonction augmente la décélération du véhicule si le freinage du conducteur n'est pas suffisant pour éviter une collision.

Cette assistance n'a lieu que si le conducteur effectue un appui sur la pédale de frein.

Active Safety Brake



Cette fonction, également appelée "freinage automatique d'urgence", intervient après l'alerte sonore si le conducteur n'appuie pas assez vite sur la pédale de frein.

Le système a pour objectif de réduire la vitesse d'impact ou d'éviter une collision en cas de non-intervention du conducteur.

i À des vitesses inférieures à 30 km/h, un freinage automatique d'urgence peut entraîner le ralentissement du véhicule jusqu'à l'arrêt complet. Sinon, pour les versions avec caméra seule, la vitesse peut être réduite de 25 km/h maximum.

Pour les versions avec caméra et radar, la vitesse peut être réduite de 50 km/h, si les deux capteurs sont en mesure de détecter l'obstacle.

Fonctionnement

Le système fonctionne dans les conditions suivantes :

- À vitesse réduite dans un environnement urbain, lorsqu'un véhicule à l'arrêt, un piéton ou un cycliste est détecté.
- À vitesse réduite dans un environnement urbain, lorsqu'un véhicule à l'arrêt est détecté.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 10 km/h et 85 km/h lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté.



Ce témoin clignote (pendant environ 10 secondes) dès que la fonction agit sur le freinage du véhicule.

Tant que le témoin clignote, la fonction n'est pas disponible.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, en cas de freinage automatique d'urgence, maintenir l'appui sur la pédale de frein, même si le véhicule a atteint l'arrêt complet, pour l'empêcher de rouler.

Avec une boîte de vitesses manuelle, en cas de freinage automatique d'urgence jusqu'à l'arrêt complet du véhicule, le moteur peut caler.



À tout instant, le conducteur peut passer outre le freinage automatique d'urgence en exerçant une action franche sur

le volant (manœuvre évasive) et/ou sur la pédale d'accélérateur.

i Le fonctionnement peut se manifester par une résistance de la pédale de frein et de légères vibrations sur celle-ci. En cas d'arrêt complet du véhicule, le freinage automatique post-collision est maintenu 1 à 2 secondes.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.

Avec Station pour smartphone



Le paramétrage se fait par le menu **ADAS** du combiné d'instruments.

Avec MyCitroën Play



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec MyCitroën Drive Plus - MyCitroën Play Plus



Le paramétrage se fait par l'application **ADAS** de l'écran tactile.



La désactivation du système est signalée par l'allumage de ce témoin, accompagné de l'affichage d'un message.

i Le système ne peut pas être désactivé au-dessus de 10 km/h.

Anomalie de fonctionnement



Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : **"Défaut du système d'alerte audio : réparation nécessaire"** si le système d'avertissement sonore est défaillant. Le système peut être perturbé ou indisponible. Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : **"Capteur d'assistance à la conduite sale: nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur"** si le capteur est masqué. Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant ou le radar avant sont recouverts de saillures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.

Le système redevient opérationnel dès que le champ de détection a été nettoyé.



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Si ces témoins s'allument après un arrêt du moteur puis un

redémarrage, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour vérification du système.



Ces témoins s'allument au combiné d'instruments et/ou sur l'afficheur des témoins de ceintures de sécurité et d'airbag frontal passager pour signaler le non-bouclage de la ceinture du conducteur et/ou du passager avant (selon version). Le système de freinage automatique est désactivé tant que les ceintures ne sont pas bouclées.

Aide au maintien de la position dans la voie

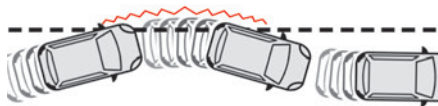


Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.

Le système rectifie la trajectoire du véhicule en alertant le conducteur dès qu'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).

Pour cela, le système utilise une caméra, placée sur la partie supérieure du pare-brise, identifiant les lignes de marquage au sol et les bords de route (selon version).

L'utilisation de ce système est surtout optimale sur les autoroutes et les voies rapides.



Conditions de fonctionnement

- Vitesse du véhicule comprise entre 65 km/h et 180 km/h.
- Voie de circulation délimitée par une ligne médiane.
- Volant maintenu à deux mains.
- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.
- Système ESC activé et en état de fonctionnement.



Le système assiste le conducteur uniquement lorsque le véhicule risque de quitter involontairement la voie sur laquelle il roule. Il ne gère ni la distance de sécurité, ni la vitesse ni le freinage.

Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Fonctionnement

Dès que le système identifie un risque de franchissement involontaire d'une des lignes

de marquage au sol détectées ou une limite de voie (ex. : bordure d'herbe), il effectue la correction de trajectoire nécessaire au rétablissement du véhicule dans sa voie initiale. Le conducteur perçoit alors un mouvement de rotation du volant.



Ce témoin clignote pendant la durée de la correction.





Le conducteur peut empêcher la correction en maintenant fermement le volant (ex. : au cours d'une manœuvre d'évitement).

La correction est interrompue dès l'activation des feux indicateurs de direction.

Tant que les feux indicateurs de direction sont activés et pendant quelques secondes après leur arrêt, le système considère un écart de trajectoire comme volontaire et ne déclenche aucune correction pendant cette période.

Situations de conduite et alertes associées

Le tableau ci-après décrit les alertes et les messages affichés en fonction des situations de conduite. L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

État de la fonction	Affichage	Commentaires
OFF		Fonction désactivée.
ON	Aucun.	Fonction active, conditions non remplies : <ul style="list-style-type: none"> - Vitesse inférieure à 65 km/h. - Pas de reconnaissance de ligne. - ESC en cours de régulation. - Style de conduite dynamique.
ON		Désactivation / Mise en veille automatique de la fonction (ex. : détection d'une remorque, utilisation de la roue de secours de type "galette" fournie avec le véhicule, anomalie).
ON	Aucun.	Détection du marquage au sol. Vitesse supérieure à 65 km/h.
ON		Le système corrige la trajectoire du côté où le risque de franchissement de voie a été détecté. Les mains du conducteur sont sur le volant.
ON	  "Tenez le volant" ou "Restez dans la voie" (selon version)	<p>Si, pendant la correction, le système détecte qu'elle sera insuffisante et qu'une ligne continue est franchie : le conducteur est averti qu'il doit impérativement modifier la correction de trajectoire.</p> <p>Dans le cas où le volant n'est pas correctement tenu, une alerte sonore est émise accompagnée d'un message tant que la correction de trajectoire n'est pas terminée ou que le conducteur n'a pas repris correctement le volant.</p> <p>Plus les corrections se succèdent, plus la durée de l'alerte sonore se rallonge. Elle devient continue tant que le conducteur n'intervient pas.</p>

Limites de fonctionnement

Le système passe automatiquement en veille dans les cas suivants :

- ESC désactivé ou en cours de régulation.
- Vitesse inférieure à 65 km/h ou supérieure à 180 km/h.
- Branchement électrique d'une remorque.
- Détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" (la détection n'est pas immédiate, il est recommandé de désactiver la fonction).
- Détection d'un comportement de conduite dynamique, pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Roulage au-delà des lignes de marquage.
- Activation des indicateurs de direction.
- Franchissement de la ligne intérieure d'un virage.
- Roulage en virage serré.
- Détection d'une inactivité du conducteur pendant une correction.
- Détection d'une voie étroite.



Pendant une correction, si le conducteur est inactif (volant non tenu pendant 10 secondes), un message d'avertissement apparaît.

Si le conducteur demeure inactif (volant non tenu pendant 2 secondes supplémentaires), la correction est interrompue.



Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Contraste insuffisant entre la chaussée et le bas-côté (ombre).
- Marquages au sol usés, masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (les marquages au sol ne peuvent pas être détectés).
- Routes étroites, sinueuses.

Risque de déclenchements indésirables

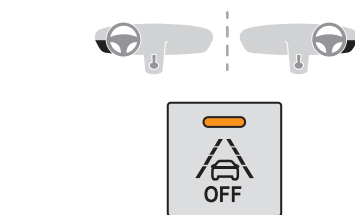
Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Chaussée en mauvais état, non stabilisée ou à très faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Conditions météorologiques défavorables.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.

Avec le bouton de la planche de bord



- ▶ À tout moment, maintenir enfoncé ce bouton pour désactiver ou faire un appui court pour réactiver le système.



La désactivation est signalée par l'allumage du voyant du bouton et de ce témoin au combiné.

Avec MyCitroën Play



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec MyCitroën Drive Plus - MyCitroën Play Plus



Le paramétrage se fait par l'application **ADAS** de l'écran tactile ou par les

Raccourcis des aides à la conduite.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce témoin au combiné.

Dysfonctionnement



Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : "**Défaut du système d'alerte audio** :

réparation nécessaire" si le système d'avertissement sonore est défaillant.

Le système peut être perturbé ou indisponible. Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

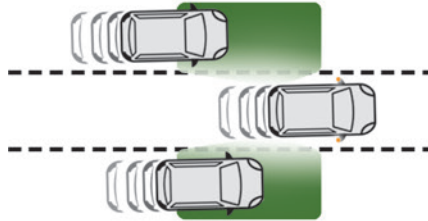


Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : "**Capteur d'assistance à la conduite sale: nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur**" si le capteur est masqué. Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection. Le système redevient opérationnel dès que le champ de détection a été nettoyé.

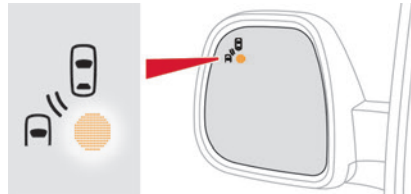
Surveillance des angles morts



Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Ce système avertit le conducteur d'un danger potentiel posé par la présence d'un autre véhicule (automobile, camion, moto) dans les angles morts du véhicule (zones masquées du champ de vision du conducteur) à l'aide de capteurs aménagés sur les côtés des pare-chocs.



Un voyant lumineux apparaît dans le rétroviseur du côté concerné :

- **Fixe**, de manière immédiate, lorsque l'on est doublé.
- **Clignotant**, après un délai d'une seconde environ, lorsque l'on dépasse lentement un véhicule et que l'indicateur de direction est utilisé.

Activation / Désactivation

Avec MyCitroën Play



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec MyCitroën Drive Plus - MyCitroën Play Plus



Le paramétrage se fait par l'application **ADAS** de l'écran tactile.

À chaque démarrage, le témoin s'allume dans chaque rétroviseur pour signaler l'activation du système.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.



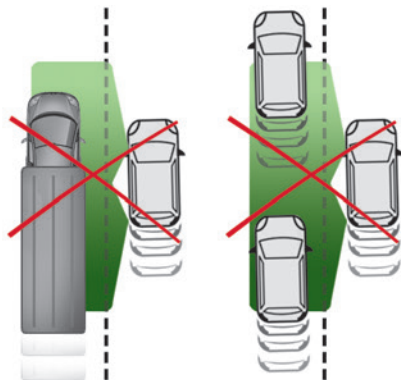
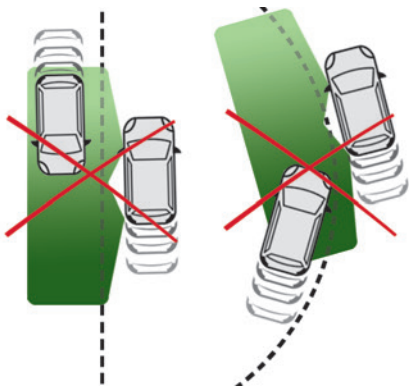
Le système est désactivé automatiquement en cas de remorquage avec un dispositif d'attelage homologué par CITROËN.

Conditions de fonctionnement

- Tous les véhicules roulent dans le même sens de circulation et sur des voies contiguës.
- La vitesse de votre véhicule est comprise entre 12 km/h et 140 km/h.
- En dépassant un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 10 km/h.
- En étant dépassé par un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 25 km/h.
- Le flux de circulation est fluide.

- Une manœuvre de dépassement se prolonge et le véhicule dépassé stagne dans la zone d'angles morts.
- Vous circulez sur une voie en ligne droite ou en légère courbe.
- Le véhicule ne tracte pas de remorque, de caravane...

Limites de fonctionnement



Aucune alerte n'est déclenchée dans les situations suivantes :

- Présence d'objets immobiles (ex. : véhicules en stationnement, rails de sécurité, lampadaires, panneaux).
- Véhicules roulants en sens inverse.
- Sur routes sinueuses ou cas de virages prononcés.
- En cas de dépassement d'un ou par un véhicule long (ex : camion ou bus), détecté à la fois dans un angle mort à l'arrière et dans le champ de vision du conducteur à l'avant.
- Manœuvre de dépassement rapide.
- Circulation très dense : les véhicules, détectés à l'avant et à l'arrière, sont confondus avec un camion ou un objet fixe.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Le système peut être passagèrement perturbé par certaines conditions climatiques (ex. pluie, grêle).

En particulier, rouler sur route mouillée ou passer d'une zone sèche à une zone mouillée peut provoquer de fausses alertes (ex. : présence d'un nuage de gouttelettes d'eau dans l'angle mort interprété comme un véhicule).

Par mauvais temps ou par temps hivernal, assurez-vous que les capteurs ne sont pas recouverts par de la boue, du givre ou de la neige.

Veiller à ne pas masquer la zone d'avertissement, située sur les rétroviseurs extérieurs, ainsi que les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes adhésives ou autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

Détection d'inattention

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.

Selon version, la fonction comporte le système "Coffee Break Alert" seul ou complété par le système "Alerte Attention Conducteur".

! En aucun cas, ces systèmes n'ont pour but de maintenir le conducteur éveillé ou de l'empêcher de s'endormir au volant. Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué. Faire une pause en cas de sensation de fatigue ou au minimum toutes les 2 heures.

Ces systèmes se réinitialisent si l'une des conditions suivantes est remplie :

- Le contact est coupé depuis quelques minutes.
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée et la porte conducteur est ouverte.

Coffee Break Alert



Le système déclenche une alerte lorsqu'il détecte que le conducteur n'a pas fait de pause après deux heures de conduite à vitesse supérieure à 65 km/h.

Cette alerte est traduite par l'affichage d'un message incitant à faire une pause, accompagné d'un signal sonore.

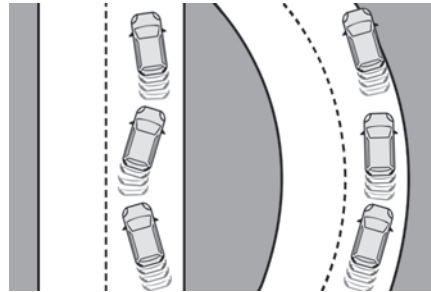
Si le conducteur ne suit pas cette recommandation, l'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à l'arrêt du véhicule.

i Dès que la vitesse du véhicule est inférieure à 65 km/h, le système se met en veille.

Le temps de roulage est de nouveau comptabilisé lorsque la vitesse est supérieure à 65 km/h.

Alerte Attention Conducteur

Selon version, le système Coffee Break Alert est complété par le système Alerte Attention Conducteur.



Le système évalue l'état de vigilance, de fatigue ou d'inattention du conducteur en identifiant les écarts de trajectoire par rapport aux marquages au sol.

Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise. Cette fonction est particulièrement adaptée sur voies rapides (vitesse supérieure à 65 km/h).

i Le système peut lancer une procédure d'apprentissage qui peut durer jusqu'à 30 minutes après le début de la surveillance. Pendant cette période, le comportement de conduite propre au conducteur est analysé et aucune alerte n'est donnée.

À un premier niveau d'alerte, le conducteur est averti par le message "**Soyez vigilant !**", accompagné d'un signal sonore. Après trois alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte avec le message "**Conduite à risque : Faites une pause**", accompagné d'un signal sonore plus prononcé.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, la fonction est automatiquement activée.

Avec Station pour smartphone



Le paramétrage se fait par le menu **ADAS** du combiné d'instruments.

Avec MyCitroën Play



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec MyCitroën Drive Plus - MyCitroën Play Plus



Le paramétrage se fait par l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

Dysfonctionnement



Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : **"Défaut du système d'alerte audio : réparation nécessaire"** si le système d'avertissement sonore est défaillant. Le système peut être perturbé ou indisponible. Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



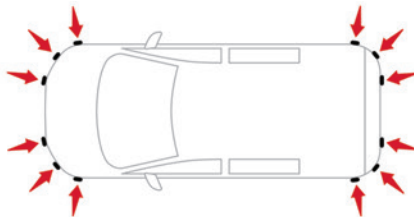
Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : **"Capteur d'assistance à la conduite sale: nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur"** si le capteur est masqué.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection. Le système redevient opérationnel dès que le champ de détection a été nettoyé.

Aide au stationnement



Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Ce système détecte et signale la proximité d'obstacles (ex. : piéton, véhicule, arbre, barrière) à l'aide de capteurs situés dans le pare-chocs.

Aide au stationnement arrière

Le système peut démarrer dans les conditions suivantes :

- À l'engagement de la marche arrière.
- Lorsque le véhicule recule (exemple : en descente, au point mort).

Un signal sonore de confirmation est émis, accompagné de l'affichage d'une indication.

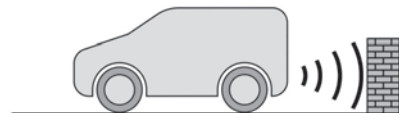


Si un obstacle est détecté dès l'engagement de la marche arrière, un signal sonore de détection est émis directement, au lieu du signal sonore de confirmation.

Si aucun signal sonore n'est émis, aucune indication n'est affichée ou un message d'avertissement apparaît, le système est défaillant.

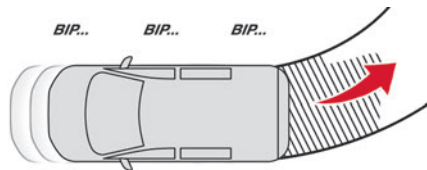
Aide sonore

BIP... BIP... BIP...



Selon version, dans l'exemple illustré, seuls les obstacles présents dans la zone hachurée seront signalés par l'aide sonore.


Le système signale la présence d'obstacles à la fois dans la zone de détection des capteurs et dans la trajectoire du véhicule définie par l'orientation du volant.



L'information de proximité est donnée par un signal sonore discontinu, dont la fréquence est d'autant plus rapide que le véhicule est proche de l'obstacle.

Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle devient inférieure à une trentaine de centimètres, le signal sonore devient continu. Le son diffusé par le haut-parleur (droit ou gauche) indique de quel côté se situe l'obstacle. Le signal sonore est suspendu automatiquement lorsque le véhicule est à l'arrêt pendant quelques secondes. Le signal sonore est automatiquement rétabli lorsque le véhicule repart ou si l'obstacle se rapproche du véhicule.

Réglage du signal sonore de détection

 L'appui sur cette touche ouvre la fenêtre de réglage du volume du signal sonore.



Un appui sur cette touche coupe / rétablit le son du signal sonore.

Un message s'affiche pour indiquer que le signal sonore est temporairement coupé.

Aide graphique



Selon version, elle complète l'aide sonore, sans tenir compte de la trajectoire du véhicule, par l'affichage à l'écran de segments dont l'emplacement représente la distance entre l'obstacle et le véhicule (blanc : éloigné, orange : proche, rouge : très proche). Au plus près de l'obstacle, le pictogramme "Danger" s'affiche à l'écran.



Fermeture de la fenêtre d'affichage du système



Un appui sur cette touche ferme la fenêtre d'affichage du système.



Ce témoin clignote au combiné d'instruments pendant la détection d'obstacles.



Mise en sourdine de l'aide sonore / Fermeture de l'aide visuelle

Si le son du signal sonore de détection est coupé ou si la fenêtre d'affichage du système est fermée manuellement par le conducteur au moyen du bouton ci-dessus pendant la détection d'obstacles, seul le témoin continue de clignoter au combiné d'instruments.

Aide au stationnement avant

En complément à l'aide au stationnement arrière, l'aide au stationnement avant se déclenche lorsqu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h.

L'aide au stationnement avant est interrompue si le véhicule s'arrête plus de 3 secondes en marche avant, s'il n'y a plus d'obstacle détecté ou dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.



Le son diffusé par le haut-parleur (avant ou arrière) permet de situer l'obstacle par rapport au véhicule, dans la trajectoire du véhicule, à l'avant ou à l'arrière.

Aide au stationnement latéral



À l'aide de 4 capteurs supplémentaires aménagés sur les côtés des pare-chocs, le système enregistre la position des obstacles au cours de la manœuvre et les signale lorsqu'ils sont situés au niveau des côtés du véhicule.

! Seuls les obstacles fixes sont signalés correctement. Les obstacles mobiles détectés au début de la manœuvre pourront être signalés à tort alors que des obstacles mobiles qui surviennent sur les côtés du véhicule et qui n'auront pas été enregistrés au préalable ne seront pas signalés.

! Les obstacles mémorisés au cours de la manœuvre ne seront plus après la coupure du contact.

Désactivation / Activation

(Selon pays de commercialisation)

Par défaut, le signal sonore est automatiquement activé chaque fois que la marche arrière est engagée.

i Ce système ne peut pas être désactivé.

Avec Station pour smartphone



Il est possible de démarrer le système manuellement et d'activer / de désactiver le signal sonore depuis le menu **ADAS** du combiné d'instruments.

Avec MyCitroën Play



Il est possible de démarrer le système manuellement et d'activer / de désactiver le signal sonore depuis le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec MyCitroën Drive Plus - MyCitroën Play Plus



Il est possible de démarrer le système manuellement et d'activer / de désactiver le signal sonore depuis l'application **ADAS** de l'écran tactile.



i L'aide au stationnement arrière est désactivée automatiquement en cas de branchement d'une remorque ou d'un porte-vélo sur un dispositif d'attelage installé selon les préconisations du Constructeur. Dans ce cas, le dessin d'une remorque s'affiche à l'arrière de la représentation du véhicule.

i Au démarrage du véhicule, les aides graphique et sonore sont seulement disponibles après le démarrage de la tablette tactile.

Limites de fonctionnement


L'inclinaison du véhicule en cas de chargement important du coffre peut perturber les mesures de distance.

En cas de panne de la boîte de vitesses, le système n'est pas actif, à l'engagement de la marche arrière.

Dysfonctionnement


i En cas de dysfonctionnement de l'afficheur ou des haut-parleurs (image figée, écran noir), le système peut être perturbé ou indisponible.

! En cas de dysfonctionnement du véhicule qui exige d'arrêter celui-ci, le système peut se désactiver.

 En cas de dysfonctionnement temporaire (exemple : déclenchement imprévu dû à des sources de bruit extérieures ou à d'autres interférences), ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore (bip court).

En cas de dysfonctionnement permanent, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore (bip long).

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.


 Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : "**Capteur d'assistance au stationnement obstrué : nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur**" si le capteur est masqué.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si les capteurs avant et/ou arrière sont recouverts de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection. Le système redevient opérationnel dès que le champ de détection a été nettoyé.

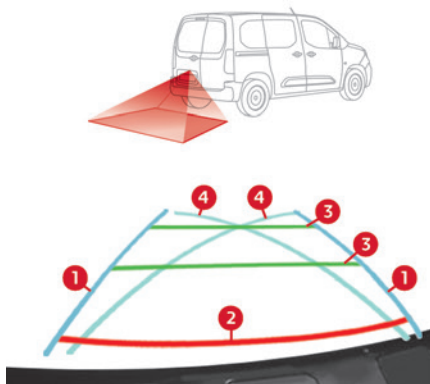
Caméra de recul



 Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.

Contact mis, ce système permet d'afficher sur l'écran de restitution, à l'aide d'une caméra située au niveau du troisième feu de stop, une vue de l'arrière de votre véhicule (tôlé ou équipé d'une cloison séparatrice pleine).

La caméra de recul s'active automatiquement au passage de la marche arrière. L'image s'affiche sur l'écran de restitution. Au point mort ou en marche avant, l'écran de restitution s'éteint.





Les traits bleus **1** représentent la direction générale du véhicule (l'écart correspond à la largeur de votre véhicule avec les rétroviseurs).


Le trait rouge **2** représente la distance à 30 cm environ après la limite du pare-chocs arrière de votre véhicule.

Les traits verts **3** représentent les distances à 1 et 2 mètres environ après la limite du pare-chocs arrière de votre véhicule.


Les courbes bleues turquoise **4** représentent les rayons de braquage maximum.

 Certains éléments sont susceptibles de ne pas être perçus par la caméra.

 Certains véhicules peuvent être difficilement visibles (couleurs sombres, feux éteints) lorsque la luminosité de l'écran est diminuée via le rhéostat d'éclairage du véhicule.

 La qualité d'image peut être altérée par l'environnement, les conditions extérieures (pluie, salissures, poussières), le mode de conduite, les conditions d'éclairage (nuit, soleil rasant).

La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peuvent assombrir l'image et réduire le contraste.

 Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité. Durant les manœuvres de stationnement et les changements de voies, il est important

de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.
L'aide au stationnement arrière permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé (voire endommagé) et ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Installation d'un porte-vélo sur le volet de coffre ou la porte battante (selon version).
- Branchement d'une remorque sur rotule d'attelage.
- Conduite avec une porte ouverte.



Attention, la caméra ne doit pas être masquée (par un autocollant, un porte-vélo, ...).



Le champ de vision de la caméra peut varier en fonction de la charge du véhicule.

Recommandations d'entretien

Par mauvais temps ou par temps hivernal, assurez-vous que la caméra n'est pas recouverte par de la boue, du givre ou de la neige. Vérifiez régulièrement la propreté de la lentille de la caméra.

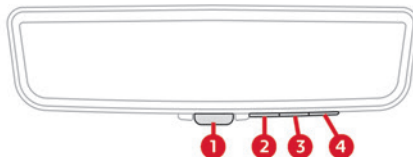
Si nécessaire, nettoyez la caméra avec un chiffon doux, non humide.
En cas de lavage à haute pression : ne dirigez pas la lance à moins de 30 cm de la caméra.

Dynamic Surround Vision



Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

À la mise du contact, ce système permet d'enregistrer et d'afficher sur le rétroviseur intérieur, à l'aide de deux caméras, des vues de l'environnement immédiat du véhicule (tôle ou équipé d'une cloison séparatrice pleine) pour améliorer la visibilité de l'angle mort côté passager et de l'arrière du véhicule.



1. Basculer du mode numérique au mode optique et inversement
2. Mode de réglage (angle de la caméra ou luminosité)
3. Bouton fléché gauche pour régler les paramètres

4. Bouton fléché droit pour afficher la vue latérale et la vue arrière de surveillance ou pour régler les paramètres (selon le contexte)
Contact mis, le rétroviseur affiche le symbole suivant pendant 5 secondes :



Ce symbole apparaît au même endroit que le bouton physique qui permet d'accéder au menu de réglage.

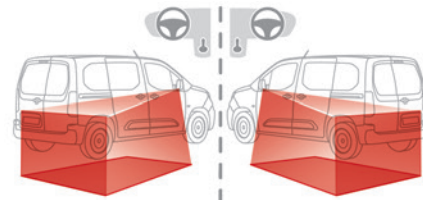


Ce symbole apparaît au même endroit que le bouton physique qui permet de naviguer entre les vues.



La luminosité de l'affichage est adaptée par gradation automatique de l'intensité lumineuse.

Ce système possède deux sous-fonctions :



- **Vue latérale passager** : elle permet de visualiser la zone latérale côté passager du véhicule.

La ligne orange **A** s'affiche pour informer le conducteur de la distance des obstacles par rapport au pare-chocs arrière. Cette fonction est une aide au dépassement.



– **Vue arrière de surveillance** : elle permet de visualiser la zone arrière sur une longue distance.

! Veuillez contrôler systématiquement vos rétroviseurs extérieurs en roulage et lors des manœuvres.

! Certains éléments sont susceptibles de ne pas être perçus par la caméra arrière.

! Certains véhicules peuvent être difficilement visibles (couleurs sombres, feux éteints) lorsque la luminosité de l'écran est diminuée via le rhéostat d'éclairage du véhicule.

! La qualité d'image peut être altérée par l'environnement, les conditions extérieures (pluie, salissures, poussières), le mode de conduite, les conditions d'éclairage (nuit, soleil rasant). La présence de zones d'ombre, en cas d'enseulement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peuvent assombrir l'image et réduire le contraste.

! Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité. Durant les manœuvres de stationnement et les changements de voies, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs. L'aide au stationnement arrière permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Activation / Désactivation

À la mise du contact, le système se met en route.

Appuyer sur le bouton **1** pour basculer entre les modes numérique et standard.

i Le mode standard permet d'utiliser le rétroviseur intérieur sans la caméra. Lorsque le mode numérique est activé, un pictogramme de caméra apparaît dans le coin supérieur gauche.



La fonction est automatiquement mise en pause (l'écran de restitution devient gris) à l'ouverture de la porte arrière ou de la porte passager avant, et le symbole de porte ouverte s'affiche à l'écran du rétroviseur.

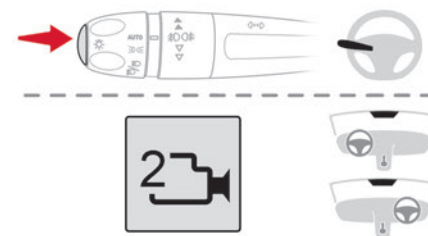
La fonction se réaffiche automatiquement à la fermeture de la porte arrière ou de la porte passager avant.

Lorsque l'affichage est automatiquement mis en pause, il est possible de faire apparaître la dernière image affichée avant l'ouverture des portes.

► Faire un appui long sur le bouton **4** sous le rétroviseur intérieur.

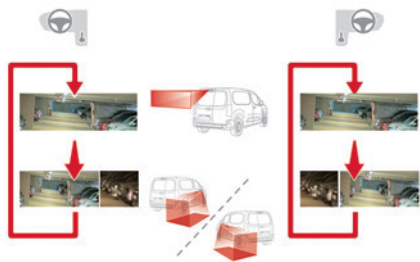
Fonctionnement

► La **vue arrière de surveillance** s'affiche par défaut.



► **Pour afficher la vue latérale**, appuyer sur l'extrémité de la commande d'éclairage ou sur le bouton correspondant **4** situé sous le rétroviseur intérieur.

La vue arrière et la vue latérale s'affichent en même temps.



Le rétroviseur intérieur affiche la vue caméra même si une remorque est attelée.

Réglages

Au-dessous du rétroviseur intérieur :



► Appuyer sur la touche **2** pour afficher le menu Réglages.

► Appuyer une nouvelle fois sur la touche **2** pour afficher le menu Luminosité.

Selon le menu affiché :



► **Réglage de l'angle haut / bas :**

appuyer sur les touches fléchées **3** et **4** pour régler l'angle de la caméra de haut en bas.



► **Réglage de la luminosité :** appuyer sur les touches fléchées **3** et **4** pour régler la luminosité de l'écran.

Le menu de réglage se ferme automatiquement après 5 secondes si la touche n'est pas

enfoncée ou si la touche **2** est enfoncée une troisième fois.



Le réglage utilisateur et le mode d'activation/de désactivation restent en mémoire après la coupure du contact.

Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé (voire endommagé) et ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Installation d'un porte-vélo sur le volet de coffre ou la porte battante (selon version).
- Branchement d'une remorque sur rotule d'attelage.
- Conduite avec une porte ouverte.



Attention, les caméras ne doivent pas être masquées (par un autocollant, un porte-vélo, ...).



Le champ de vision de la caméra arrière (**vue arrière de surveillance et aide visuelle au recul**) peut varier en fonction de la charge du véhicule.



Si la porte battante est ouverte pendant l'utilisation de la **vue arrière de surveillance** ou de l'**aide visuelle au recul**, en marche avant ou en marche arrière, l'écran de restitution devient gris.
Si la porte passager avant est ouverte pendant l'utilisation de la **vue latérale**

passager, en marche avant ou en marche arrière, l'écran de restitution devient gris.



En cas de branchement d'une remorque sur rotule d'attelage, au passage de la marche arrière, l'**aide visuelle au recul** ne fonctionne plus jusqu'au débranchement de la remorque. La **vue arrière de surveillance** devient la vue par défaut.



Si le système présente un dysfonctionnement, rendez-vous dans le réseau CITROËN afin d'éviter tout problème de sécurité.

Dysfonctionnement



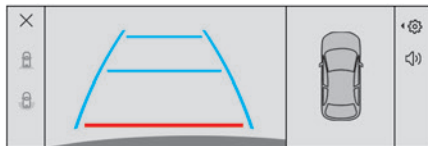
En cas de dysfonctionnement, l'écran de restitution devient gris, ce symbole apparaît, suivi de l'affichage temporaire d'une explication graphique de la façon dont commuter le mode optique.
Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Top Rear Vision

Avec MyCitroën Drive Plus - MyCitroën Play Plus

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

À l'engagement de la marche arrière, moteur tournant, ce système affiche sur l'écran tactile des vues des alentours proches du véhicule à l'aide d'une caméra, située à l'arrière du véhicule.



L'écran se divise en 4 parties avec deux menus latéraux, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.

Les capteurs d'aide au stationnement complètent l'information dans la vue de dessus du véhicule.

Différentes vues contextuelles sont disponibles :

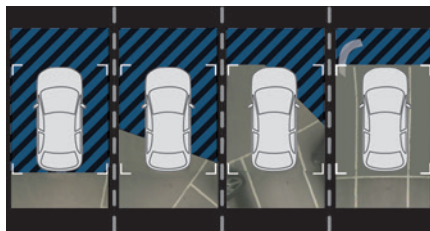
- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).

À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement



À l'aide de la caméra, les alentours proches du véhicule sont enregistrés pendant les manœuvres à basse vitesse.

Une image du dessus du véhicule dans son environnement proche est créée en temps réel (sur le côté de l'écran), au fur et à mesure de la progression du véhicule.

Cette vue permet de faciliter l'alignement du véhicule lors du stationnement et de percevoir les obstacles situés à proximité. Elle s'efface

automatiquement si le véhicule reste immobile trop longtemps.

Une buse supplémentaire est implantée au dessus de la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon version).

► Sur action du lave-vitre arrière, le lavage de la caméra de recul est enclenché.

Réglages

Dans le menu latéral :



Cette fenêtre permet d'effectuer les opérations suivantes :

- Régler le volume du signal sonore.
- Déclencher le lavage de la caméra (selon équipement).



Cette touche permet de couper / rétablir le son du signal sonore.

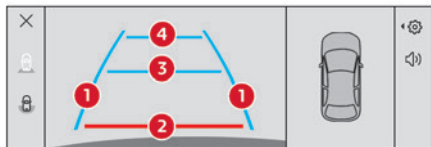
Activation / Désactivation

Pour activer la caméra, engager la marche arrière.

La fonction se désactive :

- Au retrait de la marche arrière et à plus de 10 km/h en marche avant.
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de l'écran tactile.

Vue standard



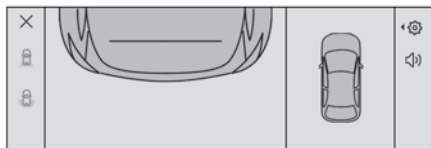
La zone située derrière votre véhicule s'affiche à l'écran.

Les lignes de gabarit en bleu **1** représentent la largeur de votre véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant.

À partir du pare-chocs arrière, la ligne rouge **2** représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues **3** et **4**, respectivement à 1 m et à 2 m.

Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral.

Vue zoom automatique



La caméra arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus arrière du véhicule dans son environnement

proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants.

À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs arrière, la vue zoom automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre. Cette vue est uniquement disponible automatiquement.

i Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral.

Vue panoramique



La vue panoramique permet de quitter, en marche arrière, une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.

Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.



FAIRE LE PLEIN DE CONFIANCE AVEC LES LUBRIFIANTS QUARTZ

Partenaires depuis plus de 50 ans, Citroën et TotalEnergies partagent des valeurs communes : technologie, créativité et innovation. TotalEnergies équipe les véhicules Citroën en lubrifiants Quartz dès leur premier plein en usine jusque dans les réseaux d'entretien agréés pour leur garantir une performance optimale au quotidien. **Conçus spécialement pour les véhicules Citroën**, les lubrifiants Quartz permettent de les rendre encore plus performantes, plus économes en carburant et plus respectueuses de l'environnement. Pour l'entretien de votre Citroën, faites le plein de confiance avec les huiles moteurs Quartz !

Pour un moteur plus jeune, plus longtemps !

Quartz Ineo Xtra First 0W-20 est un lubrifiant de très haute performance issu du travail conjoint des équipes R&D Citroën et TotalEnergies. Sa technologie innovante permet de prolonger la durée de vie de votre moteur tout en réalisant des économies de carburant significatives et limitant ainsi les émissions de CO₂. Le produit est désormais disponible dans un nouvel emballage* constitué à 50% de matière recyclée et 100% recyclable.

Compatibilité des carburants



Carburants essence conformes à la norme EN228 contenant respectivement jusqu'à 5 % et 10 % d'éthanol.



Carburants Diesel conformes respectivement aux normes EN590, EN16734 et EN16709 et contenant respectivement jusqu'à 7 %, 10 %, 20 % et 30 % d'Ester Méthylique d'Acide Gras. L'utilisation même occasionnelle de carburants B20 ou B30 impose des conditions particulières d'entretien appelées "Roulages sévères".



Carburant Diesel paraffinique conforme à la norme EN15940.



L'utilisation de tout autre type de (bio) carburant (exemple : huiles végétales ou animales pures ou diluées, fuel domestique) est formellement prohibée - risques d'endommagement du moteur et du circuit de carburant !



Seule l'utilisation d'additifs carburants respectant les normes B715001 (Essence) ou B715000 (Diesel) est autorisée.

Gazole à basse température

Par des températures inférieures à 0 °C (+32 °F), la formation de paraffines dans les gazoles de type été peut empêcher le moteur de fonctionner correctement. Dans ces conditions de températures, utiliser des gazoles de type hiver et maintenir dans le réservoir une quantité de carburant supérieure à 50 % de sa capacité. Par des températures inférieures à -15 °C (+5 °F), pour éviter les problèmes de démarrage, privilégier le stationnement à l'abri (garage chauffé).

Voyages à l'étranger

Certains carburants peuvent endommager le moteur du véhicule.

Dans certains pays, il peut être exigé d'utiliser un type de carburant particulier (indice d'octane spécifique, appellation commerciale spécifique...) pour garantir le bon fonctionnement du moteur.

Pour toute information complémentaire, consulter le Réseau.

Approvisionnement en carburant

**Capacité du réservoir : environ 61 litres (Essence) ou 50 litres (Diesel).
Niveau de réserve : 6 litres environ.**

Réserve de carburant



Lorsque le niveau mini de carburant est atteint, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Au premier allumage, il reste **environ 6 litres** de carburant. Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, ce témoin réapparaît à chaque mise du contact, accompagné du message et du signal sonore. En roulant, ce signal sonore et l'affichage du message d'alerte sont répétés à une fréquence d'autant plus élevée que le niveau de carburant se rapproche de "0".

Faire impérativement un complément de carburant pour éviter la panne. Pour plus d'informations sur la **Panne de carburant (Diesel)**, se reporter à la rubrique correspondante.



Une petite flèche au niveau du témoin indique de quel côté du véhicule se situe la trappe à carburant.



Stop & Start
Ne jamais effectuer un remplissage en carburant lorsque le moteur est en mode STOP ; couper impérativement le contact.

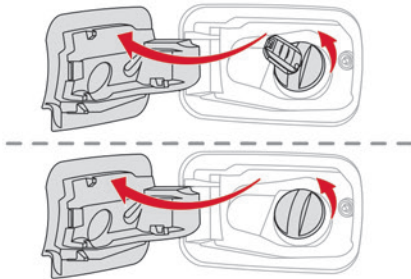
Remplissage

Le remplissage en carburant doit être supérieur à 10 litres pour être pris en compte par la jauge à carburant.

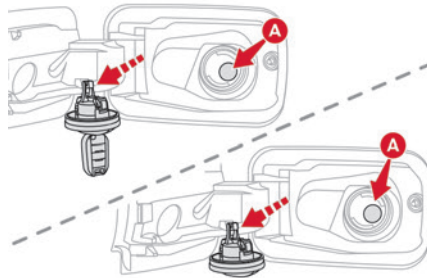
L'ouverture du bouchon peut déclencher un bruit d'aspiration d'air. Cette dépression, tout à fait normale, est provoquée par l'étanchéité du circuit de carburant.

Pour réaliser le remplissage en toute sécurité :

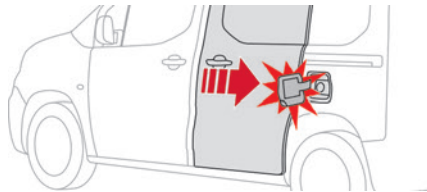
- ▶ **Arrêter impérativement le moteur.**
- ▶ Avec l'Accès et Démarrage Mains Libres, déverrouiller le véhicule.
- ▶ Ouvrir la trappe à carburant.



- ▶ Avec une clé simple, introduire la clé dans le bouchon puis tourner la clé vers la gauche.



- ▶ Retirer le bouchon en le dévissant puis le poser sur son support (situé sur la trappe).
- ▶ Introduire le pistolet jusqu'à l'amener en butée (tout en poussant le clapet métallique **A**).
- ▶ Effectuer l'opération de remplissage. Ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet, ceci pourrait engendrer des dysfonctionnements.
- ▶ Remettre le bouchon en place et le fermer en tournant vers la droite.
- ▶ Pousser la trappe à carburant pour la refermer (le véhicule doit être déverrouillé).



! Si le véhicule en est équipé, ne pas ouvrir la porte latérale coulissante gauche quand la trappe à carburant est ouverte. Sinon, la trappe à carburant et la porte coulissante peuvent être endommagées, et la personne effectuant le remplissage risque d'être blessée.



! Si la trappe à carburant est ouverte, un dispositif empêche l'ouverture de la porte latérale gauche. Néanmoins, la porte peut s'entrouvrir. Fermer la trappe à carburant pour retrouver l'usage de la porte.



! Si la trappe à carburant est ouverte, un dispositif empêche l'ouverture de la porte latérale gauche. Néanmoins, la porte peut s'entrouvrir. Fermer la trappe à carburant pour retrouver l'usage de la porte.

Le véhicule est équipé d'un catalyseur réduisant les substances nocives dans les gaz d'échappement.

! En cas d'introduction de carburant non-conforme à la motorisation de

votre véhicule, la vidange du réservoir est indispensable avant la mise en route du moteur.

Coupeure d'alimentation en carburant

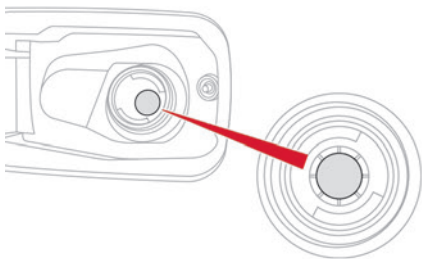
Votre véhicule est équipé d'un dispositif de sécurité qui coupe l'alimentation en carburant en cas de choc.

Détrompeur carburant (Diesel)

(Selon pays de commercialisation.)

Ce dispositif mécanique empêche le remplissage de carburant essence dans le réservoir d'un véhicule fonctionnant au gazole. Situé à l'entrée du réservoir, le détrompeur est visible lorsque le bouchon est retiré.

Fonctionnement



Lors de l'introduction dans le réservoir Diesel, le pistolet essence vient buter sur le volet. Le système reste verrouillé et empêche le remplissage.

Ne pas insister et introduire un pistolet de type Diesel.

i L'utilisation d'un jerrycan reste possible même en présence du détrompeur de carburant, quel que soit le type de carburant.

i **Déplacements à l'étranger**
Les pistolets de type Diesel pouvant être différents selon les pays, la présence du détrompeur peut rendre le remplissage du réservoir impossible. Préalablement à tout déplacement à l'étranger, il est conseillé de vérifier auprès du réseau CITROËN si le véhicule est adapté au matériel de distribution des pays traversés.

Système de charge (Électrique)

Circuit électrique 400 V

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales relatives aux véhicules électrifiés.**

Le circuit de traction électrique, d'une tension d'environ 400 V, est identifié par des câbles de couleur orange et ses éléments repérés par ce symbole :



! Le système de motorisation du véhicule électrique peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes, notamment dans la trappe de charge.

! Une haute tension du système est dangereuse et peut causer des brûlures ou d'autres blessures, ou même un choc électrique pouvant entraîner la mort. Étant donné que les éléments à haute tension ne sont pas visibles, CITROËN vous recommande de :

- Ne jamais toucher les composants, endommagés ou non, et ne jamais laisser vos bijoux ou autres objets métalliques entrer en contact avec ces éléments.
- Ne jamais intervenir sur les câbles à haute tension (violets ou orange) ou sur tout autre élément à haute tension

repéré par l'étiquette de risque électrique. Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.

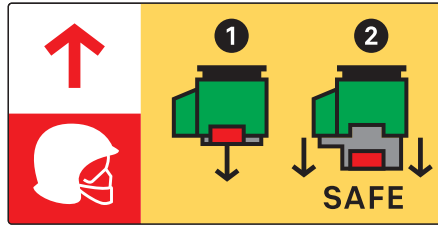
- Ne jamais endommager, modifier, ni retirer les câbles à haute tension (violets ou orange) ou les débrancher du réseau haute tension.
- Ne jamais ouvrir, modifier ni retirer le couvercle de la batterie de traction.
- Ne jamais utiliser d'outils de découpe et de mise en forme ou des sources de chaleur à proximité d'éléments et câbles à haute tension.

En cas de niveau bas de liquide dans le réservoir de refroidissement, le remplissage devra uniquement être effectué dans un atelier qualifié et compétent afin de vérifier que la fuite n'est pas présente dans la batterie de traction.

Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail. Les dommages causés au véhicule ou à la batterie de traction peuvent entraîner une fuite de gaz toxiques ou de fluides, dans l'immédiat ou ultérieurement. CITROËN vous recommande de :

- Toujours informer les services de secours et des pompiers en cas d'incident, en prévenant que le véhicule est équipé d'une batterie de traction.

- Ne jamais toucher une fuite de liquide de la batterie de traction.
- Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie de traction qui sont toxiques.
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident. Les gaz émis sont inflammables et peuvent causer un incendie.



- ⚠ Cette étiquette est exclusivement réservée aux pompiers et services de maintenance en cas d'intervention sur le véhicule. Tout autre personne ne doit pas toucher au dispositif illustré sur cette étiquette.

- ⚠ **En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule**
Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être sérieusement endommagés. Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

- ⚠ **En cas d'exposition à un incendie**
Quitter et faire évacuer immédiatement le véhicule ; ne jamais intervenir soi-même - Risque d'électrocution ! Contacter immédiatement et impérativement les services de secours en les prévenant que le véhicule est de type électrique.

- ⚠ **En cas de lavage**
Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée. Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

- ⚠ **Lavage à haute pression**
Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis. Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bars.

- ⚠ Éviter toute entrée d'eau ou de poussière dans le connecteur ou dans

le pistolet de charge - Risque d'électrocution ou d'incendie !
Ne pas brancher / débrancher le câble ou le pistolet de charge avec les mains mouillées - Risque d'électrocution !

Batterie de traction

Cette batterie stocke l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique et des équipements de confort thermique dans l'habitacle. Elle se décharge à l'utilisation, et doit donc être rechargée régulièrement. Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger la batterie de traction. L'autonomie de la batterie peut varier en fonction du type de conduite, de parcours, de l'utilisation des équipements de confort thermique et du vieillissement de ses composants.



La longévité de la batterie de traction dépend de plusieurs paramètres, tels que les conditions climatiques, le kilométrage parcouru, la fréquence des charges rapides.



Afin de préserver le kilométrage de votre véhicule et la longévité de votre batterie de traction, CITROËN vous recommande de :

- Ne pas charger complètement la batterie de votre véhicule électrique de manière

quotidienne (charger la batterie de traction au-dessous de 80 % le plus souvent possible).

- Ne pas décharger complètement la batterie.
- Ne pas stocker le véhicule en cas de non-utilisation pendant une longue période (plus de 12 heures) lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est bas ou élevé. Préférer un niveau de charge compris entre 20 et 40 %.
- Limiter l'usage de la charge rapide.
- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30 °C et supérieures à +60 °C plus de 24 heures.
- Éviter de recharger le véhicule à des températures négatives (sauf si le véhicule a roulé plus de 20 minutes) ou supérieures à +30 °C.
- Ne pas utiliser la batterie de traction du véhicule comme générateur d'énergie.
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction de votre véhicule.



En cas d'endommagement de la batterie de traction

Il est strictement interdit d'intervenir soi-même sur le véhicule.
Ne pas toucher aux liquides provenant de la batterie et, en cas de contact corporel avec ces produits, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin au plus vite.

Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié pour vérification du système.

Surchauffe de la batterie de traction



Si les témoins suivants s'allument, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, il convient :

- ▶ d'immobiliser le véhicule dès que possible si les conditions permettent de le faire en toute sécurité ;
- ▶ de couper le contact ;
- ▶ d'évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre ;
- ▶ d'appeler les pompiers et/ou les services de secours et de leur préciser qu'il s'agit d'un véhicule électrique.



Danger de mort / Risque de blessures graves

Une batterie de traction qui prend feu peut entraîner une réaction en chaîne.

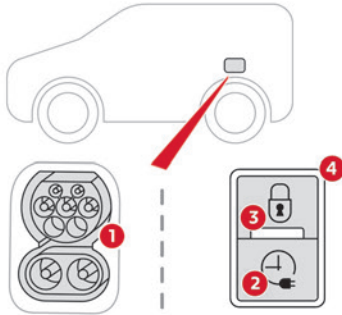
Mise au rebut de la batterie de traction

La batterie de traction est conçue pour la durée de service du véhicule, si les recommandations de CITROËN sont respectées.

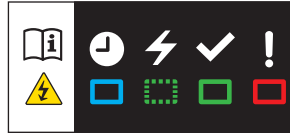
Si le remplacement de la batterie est nécessaire, faire appel au réseau CITROËN pour obtenir des instructions sur sa mise au rebut. Une mise au rebut incorrecte implique des

risques de brûlure grave, de choc électrique et de dommages pour l'environnement.
En conformité avec les réglementations, CITROËN assure une seconde vie ou un recyclage de ses composants en collaboration avec les opérateurs compétents.

Connecteurs de charge et voyants



1. Connecteurs de charge
2. Bouton d'activation d'une charge différée
3. Voyant de verrouillage du pistolet
Rouge fixe : pistolet correctement positionné et verrouillé dans le connecteur.
Rouge clignotant : pistolet mal positionné ou incident de verrouillage.
4. Voyant de charge



État du voyant de charge	Signification
Blanc fixe	Éclairage d'accueil à l'ouverture de la trappe et au débranchement du câble de charge.
Blanc clignotant	Initialisation de la charge.
Bleu fixe	Charge différée.
Vert clignotant	Charge en cours.

État du voyant de charge	Signification
Vert fixe	Charge terminée. Le voyant de charge s'éteint au bout d'environ 2 minutes à la mise en veille des fonctions du véhicule. Le voyant se rallume au déverrouillage du véhicule avec le système Accès et Démarrage Mains Libres ou à l'ouverture d'une porte pour indiquer que la batterie est complètement chargée.
Rouge fixe	Dysfonctionnement.

! En cas de choc, même léger, contre la trappe de charge, ne pas l'utiliser.
Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie !
Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Câbles de charge, prises et chargeurs

Le câble de charge, livré avec le véhicule selon version, est compatible avec les installations électriques du pays de commercialisation.

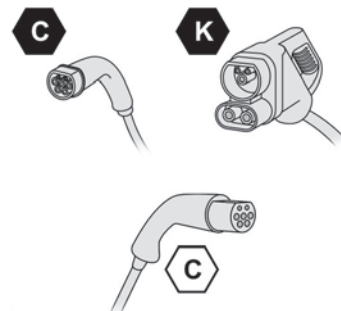
En cas de départ à l'étranger, vérifier la compatibilité des installations électriques locales avec le câble de charge.

Une offre complète de câbles de charge est disponible en point de vente.




Pour plus d'informations et pour se procurer le(s) câble(s) de charge adéquat(s), consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Étiquettes d'identification sur les prises / connecteurs de charge

Les étiquettes d'identification collées sur le véhicule, le câble de charge et le chargeur permettent à l'utilisateur de savoir quels appareils utiliser.








Signification de chaque étiquette d'identification :













Étiquette d'identification	Emplacement	Configuration	Type d'alimentation / plage de tension
	Connecteur de charge (côté véhicule)	TYPE 2	AC < 480 Vrms
	Prise de charge (côté chargeur)	TYPE 2	AC < 480 Vrms
	Connecteur de charge (côté véhicule)	COMBO 2 (FF)	DC 50 V – 500 V

















3. Utiliser toujours une prise électrique protégée par un disjoncteur adapté à l'ampérage du circuit électrique.
4. La prise électrique, la fiche électrique et les câbles ne doivent pas supporter le poids du boîtier de contrôle.
5. Ne jamais utiliser ce câble de charge s'il est défectueux ou présente un quelconque dommage.
6. Ne jamais tenter de réparer ou d'ouvrir ce câble de charge. Aucune pièce n'est réparable : remplacer le câble de charge s'il est défectueux.
7. Ne jamais immerger ce câble de charge dans l'eau.
8. Ne jamais utiliser ce câble de charge avec une rallonge, une prise multiple, un adaptateur de conversion ou sur une prise électrique endommagée.
9. Ne pas débrancher la fiche murale pour arrêter la charge.
10. Stopper immédiatement la charge par le verrouillage puis déverrouillage avec la clé à télécommande du véhicule si le câble de charge ou la prise murale deviennent brûlants au toucher.
11. Ce câble de charge comporte des pièces pouvant produire des arcs électriques ou des étincelles : ne pas exposer à des vapeurs inflammables.
12. N'utiliser ce câble de charge qu'avec des véhicules de la marque CITROËN.

13. Ne jamais brancher ni débrancher la fiche murale avec les mains mouillées.
14. Ne pas forcer sur le connecteur s'il est verrouillé dans le véhicule.

Étiquette du boîtier de contrôle - États des voyants

	État du voyant
Éteint	
Allumé	 
Clignotant	 

POWER	CHARGE	FAULT	Symbole	Description
				Non branché à l'alimentation électrique ou l'alimentation n'est pas disponible à partir de l'infrastructure.
 (vert)	 (vert)	 (rouge)		Le boîtier de contrôle effectue actuellement un auto-test.
 (vert)				Branché uniquement à l'infrastructure ou à l'infrastructure et au Véhicule Électrifié (VE) mais pas de charge en cours.

POWER	CHARGE	FAULT	Symbole	Description
 (vert)	 (vert)			Branché à l'alimentation et au Véhicule Électrifié (VE). Le VE est en charge ou en préconditionnement thermique.
 (vert)	 (vert)			Branché à l'alimentation et au Véhicule Électrifié (VE). Le VE est en attente de charge ou la charge du VE est terminée.
		 (rouge)		Anomalie du boîtier de contrôle. Pas de charge autorisée. Si une indication d'erreur réapparaît après une réinitialisation manuelle, le boîtier de contrôle doit être vérifié par le réseau CITROËN avant la prochaine charge.
 (vert)	 (vert)	 (rouge)		Le boîtier de contrôle est en mode diagnostic.

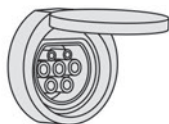
Procédure de réinitialisation manuelle

Le boîtier de contrôle peut être réinitialisé en débranchant simultanément le connecteur de charge et la fiche murale. Ensuite, rebrancher en premier la fiche murale. Pour plus d'informations, se reporter au manuel d'utilisation.

Charge accélérée, mode 3

Boîtier de charge accélérée (selon version)

(charge accélérée - courant alternatif monophasé ou triphasé)

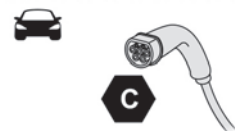


En mode 3 avec un boîtier de charge accélérée : charge limitée à 32 A maximum.



En mode 3 avec un boîtier de charge accélérée (Wallbox) : charge limitée à 32 A maximum.

Câble de charge mode 3 (AC)



Étiquettes d'identification **C** sur le connecteur de charge (côté véhicule) et sur la prise (côté chargeur).

⚠ Boîtier de charge accélérée

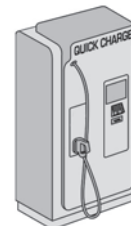
Ne pas démonter ou altérer le boîtier de charge : risque d'électrocution et/ou d'incendie !

Se reporter à la notice du fabricant du boîtier de charge pour connaître les consignes d'utilisation.

Charge super rapide, mode 4

Chargeur rapide public

(charge super rapide - courant continu)



Câble de charge mode 4 (DC)
(intégré au chargeur rapide public)



Étiquette d'identification **K** sur le connecteur de charge (côté véhicule).

N'utiliser que des chargeurs rapides publics avec une longueur de câblage de moins de 30 mètres.

Charge de la batterie de traction (Électrique)


Pour charger, connecter le véhicule au réseau domestique (charge domestique ou accélérée)

ou à un chargeur rapide public (charge super rapide).


Pour une charge complète, suivre la procédure de charge souhaitée sans l'interrompre, jusqu'à son arrêt automatique. La charge peut être immédiate ou différée (sauf en chargeur rapide public, mode 4).


Pour interrompre la charge domestique ou accélérée, à tout moment, déverrouiller le véhicule et retirer le pistolet. Pour la charge super rapide, se reporter au chargeur rapide public.

Pour plus d'informations sur les affichages liés à la charge dans le **Combiné** et l'**Écran tactile**, se reporter aux rubriques correspondantes.

 L'avancement de la charge peut également être suivi via l'application **MyCitroën App**.


Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires disponibles à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.


 Par sécurité, le moteur ne démarre pas si le câble de charge est branché sur le connecteur du véhicule. Un avertissement s'affiche au combiné d'instruments.

 **Refroidissement de la batterie de traction**


Le moto-ventilateur du compartiment moteur se met en marche pendant la charge

pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

 **Niveau de charge bas / conduite**
Conduire lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est trop bas peut causer une immobilisation du véhicule et entraîner des accidents ou de graves blessures. **TOUJOURS** s'assurer que le niveau de charge de la batterie de traction est suffisant.


 **Niveau de charge bas / stationnement**

Si la température extérieure est négative, il est recommandé de ne pas stationner son véhicule à l'extérieur plusieurs heures avec un niveau de charge bas (inférieur à 20 %).

 **Véhicule immobilisé plus d'1 mois**
En cas de non-utilisation du véhicule pendant une longue période (plus de 4 semaines) sans la possibilité de le recharger au redémarrage, la décharge automatique peut rendre impossible le redémarrage si le niveau de charge de la batterie de traction est bas ou très bas, spécialement à des températures ambiantes négatives. **TOUJOURS** s'assurer que la charge de la batterie de traction est comprise entre 20 et 40 % si l'utilisation du véhicule n'est prévue pendant plusieurs semaines.

Ne pas brancher le câble de charge. Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et 30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction). Débrancher le câble de la borne (+) de la batterie d'accessoires dans le compartiment moteur.

Brancher un chargeur de batterie 12 V aux bornes (+) et (-) de la batterie d'accessoires environ tous les 3 mois afin de recharger la batterie d'accessoires et conserver une tension de service.

 **Batterie haute tension complètement chargée (batterie LFP)**

Le véhicule est équipé d'une batterie haute tension (batterie LFP). Il est recommandé de la charger à 100 % au moins une fois par semaine. Si la batterie du véhicule n'est pas chargée à 100 % depuis 1 500 km, un message apparaît sur le combiné d'instruments pour informer l'utilisateur de charger complètement la batterie une fois par semaine. Si le véhicule est immobilisé depuis plus d'une semaine, conduire normalement et charger la batterie à 100 % dès que possible.

Précautions

Nos véhicules électriques ont été développés dans le respect des recommandations relatives aux limites de champs électromagnétiques maximales établies par l'ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection - Directives 1998).

Porteur d'un pacemaker ou équivalent



Se renseigner auprès de son docteur sur les précautions à prendre et à respecter ou auprès du fabricant de l'appareil électromédical implanté que son fonctionnement est garanti dans un environnement respectant les recommandations de l'ICNIRP.



En cas de doute

Charge domestique ou accélérée :

ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de charge ou encore du boîtier de charge, même pour une courte durée.

Charge super rapide : ne pas l'utiliser soi-même et éviter de s'approcher d'un chargeur rapide public. Quitter la zone et demander à une tierce personne de recharger le véhicule.

Pour la charge domestique ou accélérée



Avant la charge

Selon le contexte :

► Faire vérifier par un professionnel que l'installation électrique à utiliser est aux normes et compatible avec le véhicule.

► Faire installer par un professionnel une prise domestique dédiée ou un boîtier de charge accélérée compatible avec le véhicule.

Privilégier l'utilisation du câble de charge disponible en accessoires.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.



Pendant la charge

Charge en cours, le déverrouillage du véhicule entraîne l'arrêt de la charge.

Sans action sur un des ouvrants (porte ou coffre) ou sur le pistolet de charge, le véhicule se verrouille au bout de 30 secondes et la charge reprend automatiquement.

Ne jamais intervenir sous le capot :

- Certaines zones restent très chaudes même 1 heure après la fin de la charge - Risque de brûlure !
- Le ventilateur peut se mettre en marche à tout moment - Risque de coupure ou d'étranglement !



Après la charge

Vérifier la fermeture de la trappe de charge.

Ne pas laisser le câble branché sur la prise domestique - Risque de court-circuit ou d'électrocution en cas de contact ou d'immersion dans l'eau !

Pour la charge super rapide



Avant la charge

Vérifier la compatibilité du chargeur rapide public et de son câble de charge avec le véhicule.

Si la température extérieure est inférieure à :

- 0°C, les temps de charge peuvent être plus longs.
- -20°C, la charge reste possible, mais les temps de charge sont encore plus longs (liés au réchauffement préalable de la batterie).



Après la charge

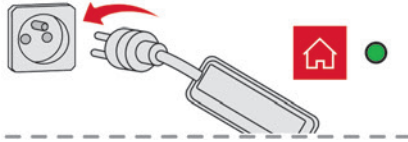
Vérifier la fermeture de la trappe de charge.

Branchement

► Vérifier avant la charge que le sélecteur de marche est en mode **P**, sinon la charge est impossible.

► Ouvrir la trappe de charge en appuyant sur le poussoir et s'assurer de l'absence de tout corps étranger sur le connecteur de charge.

Charge domestique, mode 2



- ▶ Brancher le câble de charge côté boîtier sur la prise domestique.
 - Au branchement, tous les voyants du boîtier de contrôle s'allument, puis seul le voyant **POWER** reste allumé en vert.
 - ▶ Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
 - ▶ Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.
- Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert des voyants **CHARGE** dans la trappe, puis sur le boîtier de contrôle.
- Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects.
- L'allumage du voyant rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

i Charge terminée et câble de charge toujours branché, l'ouverture de la porte conducteur rappelle l'affichage du niveau de charge au combiné d'instruments pendant 20 secondes environ.

Charge accélérée, mode 3



- ▶ Suivre les consignes d'utilisation du boîtier de charge accélérée (Wallbox).
 - ▶ Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
 - ▶ Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.
- Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du voyant de charge dans la trappe.
- Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.
- L'allumage du voyant rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Charge super rapide, mode 4



- ▶ Selon version, retirer le cache de protection sur la partie basse du connecteur.
 - ▶ Suivre les consignes d'utilisation du chargeur rapide public et brancher le câble du chargeur rapide public sur le connecteur du véhicule.
- Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du voyant de charge dans la trappe.
- Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.
- L'allumage du voyant rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Charge différée

Par défaut, l'heure de début de la charge différée est paramétrée sur minuit.

Selon équipement, cette heure peut être modifiée.

Réglages

Dans le smartphone ou tablette



Le paramétrage de la charge différée s'effectue via l'application **MyCitroën App** modifiable à tout moment.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires disponibles à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

Dans le véhicule, avec MyCitroën Play

▶ Dans le menu **Applications** de l'écran tactile, choisir la page **Charge différée**.

▶ Définir l'horaire de début de la charge.

▶ Appuyer sur **OK**.

Le paramétrage est mémorisé dans le système.

Dans le véhicule, avec MyCitroën Drive Plus - MyCitroën Play Plus

▶ Dans l'application **Énergie** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Charge**.

▶ Définir l'heure de début de la charge.

▶ Appuyer sur **OK**.

Activation

i La charge différée est possible uniquement avec les modes 2 et 3.

▶ Après avoir effectué le paramétrage de la charge différée, brancher le véhicule au matériel de charge souhaité.



▶ Verrouiller le véhicule.

▶ Dans la minute, appuyer sur ce bouton dans la trappe pour activer (confirmé par l'allumage du voyant de charge en bleu).

Débranchement



Avant de débrancher le pistolet du connecteur de charge :

▶ Si le véhicule est déverrouillé, le **verrouiller puis le déverrouiller**.

▶ Si le véhicule est verrouillé, le déverrouiller. L'extinction du voyant rouge dans la trappe de charge confirme le déverrouillage du pistolet de charge.

▶ En modes 2 et 3, retirer le pistolet de charge dans les **30 secondes**.



i Le verrouillage du pistolet est lié au verrouillage de la zone de chargement. Pour plus d'informations sur le **déverrouillage total ou sélectif**, se reporter à la rubrique correspondante.

Le voyant de charge s'allume en blanc.

i Déverrouillage sélectif des portes activé, appuyer 2 fois sur le bouton de

déverrouillage pour débrancher le pistolet de charge.

i Charge terminée, le voyant de charge vert dans la trappe s'éteint au bout d'environ 2 minutes.

Charge domestique, mode 2

La fin de la charge est indiquée par l'allumage fixe du voyant vert **CHARGE** sur le boîtier de contrôle et le voyant de charge vert dans la trappe.

▶ Remettre le couvercle de protection du pistolet de charge et refermer la trappe de charge.

▶ Débrancher le câble de charge côté boîtier de la prise domestique.

Charge accélérée, mode 3

La fin de la charge est indiquée par le boîtier de charge et par l'allumage fixe du voyant vert dans la trappe.

▶ Raccrocher le pistolet sur le boîtier de charge et refermer la trappe de charge.

Charge super rapide, mode 4

La fin de la charge est indiquée par le chargeur et par l'allumage fixe du voyant vert dans la trappe de charge.

i ▶ Il est aussi possible d'arrêter la charge en appuyant sur ce bouton dans la trappe de charge (uniquement en mode 4).
▶ Raccrocher le pistolet sur le chargeur.

► Selon version, remettre le cache de protection sur la partie basse et refermer la trappe de charge.

i Lorsque le pistolet de charge est débranché, un message sur le combiné d'instruments indique que la charge est terminée, même si le pistolet de charge a été débranché avant la fin de la charge complète.

Dispositif d'attelage

i Selon version, le véhicule est doté de l'équipement nécessaire au montage d'un dispositif d'attelage. Pour installer un dispositif d'attelage, faire appel au Réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Répartition des charges

► Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

La densité de l'air diminue avec l'altitude, réduisant ainsi les performances du moteur. Il faut réduire la charge maximale remorquable de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude.

i Utiliser les dispositifs d'attelage et leurs faisceaux d'origine homologués

par CITROËN. Il est recommandé d'en confier le montage au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

En cas de montage hors réseau CITROËN, ce montage doit se faire impérativement en suivant les préconisations du constructeur. Certaines fonctions d'aide à la conduite ou d'aide à la manœuvre sont neutralisées automatiquement en cas d'utilisation d'un système d'attelage homologué. Pour plus d'informations sur la conduite avec un attelage équipé d'une remorque et associé au **Contrôle de stabilité de la remorque**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Respecter la masse maximale remorquable autorisée indiquée sur le certificat d'immatriculation du véhicule, l'étiquette constructeur ainsi que dans la rubrique **Caractéristiques techniques** de ce guide.

! En cas d'utilisation d'accessoires fixés au dispositif d'attelage (exemple : porte-vélos, coffres d'attelage).

- Ne pas dépasser le poids maximal autorisé sur flèche.
- Ne pas transporter plus de 4 vélos classiques ou 2 vélos électriques.

En cas de chargement de vélos sur un porte-vélos sur rotule, s'assurer de placer les vélos les plus lourds au plus près du véhicule.

! Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Véhicules électriques

! Un véhicule électrique peut être équipé d'un dispositif d'attelage. Toutefois, il n'est pas possible de tracter une remorque ou une caravane. N'utiliser le dispositif d'attelage que pour installer un porte-vélos.

Barres de toit / Galerie de toit

! **Recommandations**

Répartir la charge uniformément, en évitant de surcharger l'un des côtés. Disposer la charge la plus lourde le plus près possible du toit. Arrimer solidement la charge. Conduire avec souplesse : la sensibilité au vent latéral est augmentée et la stabilité du véhicule peut être modifiée. Vérifier régulièrement la tenue et le bon serrage des barres de toit et galeries, au minimum avant chaque trajet.

Retirer les barres de toit aussitôt le transport terminé.

! En cas de chargement (**ne devant pas dépasser** 40 cm de hauteur) sur le toit, **ne pas dépasser** les charges suivantes :

- Barres transversales sur les barres longitudinales : **80 kg**.
- Deux barres de toit transversales, vissées sur le pavillon : **100 kg**.
- Trois barres de toit transversales, vissées sur le pavillon : **150 kg**.
- Une galerie en aluminium : **120 kg**.
- Une galerie en acier : **115 kg**.

Si la hauteur dépasse 40 cm, adapter la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit ou la galerie, et les fixations sur le véhicule.

Se référer aux législations nationales afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus longs que le véhicule.

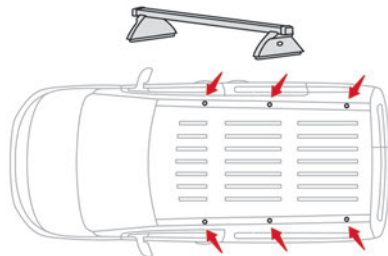


! En cas de chargement sur un 7 places (**ne devant pas dépasser** 40 cm de hauteur) sur le toit, **ne pas dépasser** les charges suivantes :

- Trois barres de toit transversales, vissées sur le pavillon : **100 kg**.
- Une galerie en aluminium : **70 kg**.

- Une galerie en acier : **65 kg**.

! Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser les barres de toit et les galeries homologuées pour votre véhicule. Respectez les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice fournie avec les barres de toit et les galeries.



Pour installer les barres de toit transversales ou une galerie, utilisez les fixations prévues à cet effet :

- Retirer les caches de fixation sur le véhicule.
- Mettre en place chaque fixation et les verrouiller tour à tour sur le toit.
- S'assurer que les barres de toit ou la galerie sont fixées correctement (en les secouant). Les barres sont adaptées pour chaque fixation.

Chaînes à neige

En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule lors des freinages.

! Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant.

Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".

i Tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Utilisez uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent votre véhicule.


Dimensions des pneumatiques d'origine	Taille de maillon (mm)
195/65 R15	9
205/60 R16	
205/55 R17	
215/65 R16	
215/60 R17	non chaînable


Vous pouvez également utiliser des enveloppes anti-dérapantes.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Conseils d'installation

- ▶ Pour installer les chaînes à neige pendant le trajet, arrêter le véhicule sur une surface plane, en bord de route.
- ▶ Serrer le frein de stationnement et poser éventuellement des cales sous les roues pour éviter que le véhicule ne glisse.
- ▶ Installer les chaînes à neige en suivant les instructions fournies par le fabricant.
- ▶ Démarrer lentement et rouler quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h.
- ▶ Arrêter le véhicule et vérifier que les chaînes à neige sont correctement tendues.

 Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes à neige avant le départ, sur un sol plat et sec.


 Éviter de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige pour ne pas endommager les pneumatiques du véhicule ainsi que la chaussée. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifier qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

Mode économie d'énergie

Ce système gère la durée d'utilisation de certaines fonctions pour préserver une charge suffisante de la batterie, contact coupé. Après l'arrêt du moteur, il est encore possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale d'environ 30 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les feux de croisement ou les plafonniers.

Sélection du mode

L'entrée en mode économie d'énergie est signalée par l'affichage d'un message et les fonctions actives sont mises en veille.

 Si une communication téléphonique est engagée au même moment, celle-ci sera maintenue pendant environ 10 minutes avec le kit mains-libres du système audio.


Sortie du mode

Ces fonctions sont réactivées automatiquement à la prochaine utilisation du véhicule.

Pour retrouver l'usage immédiat de ces fonctions, démarrer le moteur et le laisser tourner :

- Moins de 10 minutes, pour disposer des équipements pendant 5 minutes environ.

- Plus de 10 minutes, pour les conserver pendant 30 minutes environ. Respecter les temps de mise en route du moteur pour assurer une charge correcte de la batterie.
- Pour recharger la batterie, ne pas utiliser le redémarrage du moteur de façon répétée et continue.

 Une batterie déchargée ne permet pas le démarrage du moteur. Pour plus d'informations sur la **Batterie 12 V / Batterie d'accessoires**, se reporter à la rubrique correspondante.

Mode délestage

Ce système gère l'utilisation de certaines fonctions par rapport au niveau d'énergie restant dans la batterie. Véhicule roulant, le délestage neutralise temporairement certaines fonctions, telles que l'air conditionné et le dégivrage de la lunette arrière. Les fonctions neutralisées sont automatiquement réactivées dès que les conditions le permettent.

Capot

! Stop & Start

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact pour éviter tout risque de redémarrage automatique du moteur.

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !



! Véhicules électriques

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact, vérifier que le voyant **READY** est éteint au combiné d'instruments et débrancher le pistolet du connecteur de charge s'il est branché.



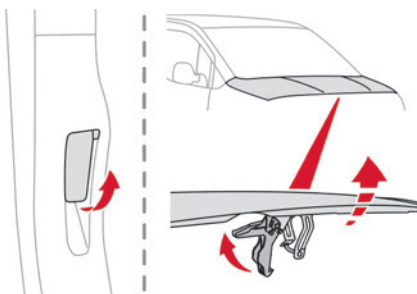
i L'implantation de la commande intérieure empêche l'ouverture tant que la porte avant gauche est fermée.

! Moteur chaud, manipuler avec précaution la commande extérieure et la béquille de capot (risque de brûlure), en utilisant la zone protégée.
Capot ouvert, faire attention de ne pas heurter la commande d'ouverture.
Ne pas ouvrir le capot en cas de vent violent.

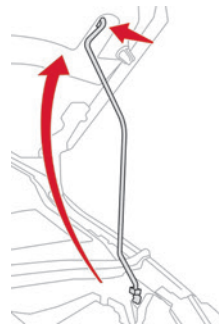
! **Refroidissement du moteur à l'arrêt**
Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.
Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice !

Ouverture

► Ouvrir la porte avant gauche.



► Tirer vers soi la commande intérieure, située en bas de l'encadrement de la porte.
► Lever le crochet de sécurité extérieur et soulever le capot.



► Déclipper la béquille de son logement et la fixer dans le cran pour maintenir le capot ouvert.

Fermeture

► Maintenir le capot et sortir la béquille du cran de maintien.
► Clipper la béquille dans son logement.
► Abaisser le capot et le lâcher en fin de course.
► Soulever le capot pour vérifier son bon verrouillage.

! En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est recommandé de

limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, ...).

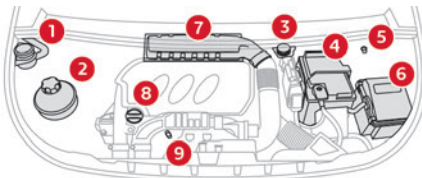
Compartiment moteur

Le moteur représenté est un exemple donné à titre indicatif.

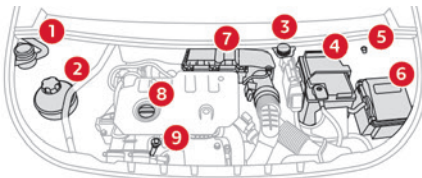
Les emplacements des éléments suivants peuvent varier :

- Filtre à air.
- Jauge d'huile moteur.
- Remplissage de l'huile moteur.

Moteur essence



Moteur Diesel



1. Réservoir du liquide de lave-vitre

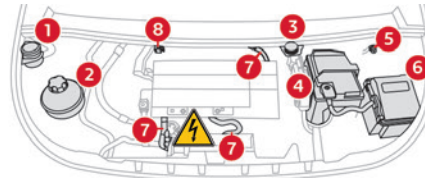
2. Réservoir du liquide de refroidissement du moteur
3. Réservoir du liquide de frein
4. Batterie / Fusibles
5. Point de masse déporté (-)
6. Boîte à fusibles
7. Filtre à air
8. Remplissage de l'huile moteur
9. Jauge d'huile moteur



Circuit de gazole

Ce circuit est sous très haute pression. Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Moteur électrique



1. Réservoir du liquide de lave-vitre
2. Réservoir du liquide de refroidissement (niveau uniquement)
3. Réservoir du liquide de frein
4. Batterie / Fusibles

5. Point de masse déporté (-)
6. Boîte à fusibles
7. Circuit électrique 400 V
8. Coupe-circuit d'urgence pour pompiers et services de maintenance

Pour plus d'informations sur le **Système de charge (Électrique)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Vérification des niveaux

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du Constructeur. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.

En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur et au moteur du véhicule.



Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Produits usagés



Éviter tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau.

La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.



Ne pas jeter l'huile et les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol.

Vider l'huile usagée dans les containers réservés à cet usage dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Huile moteur



La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis

30 minutes, soit avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné, à la mise du contact (pour les véhicules équipés d'une jauge électrique), soit avec la jauge manuelle.

Il est normal de faire des appoints d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est préconisé d'effectuer un contrôle, avec appoint si nécessaire, tous les 5 000 km.

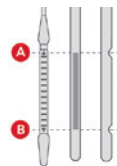


Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

Vérification avec la jauge manuelle

Pour l'emplacement de la jauge manuelle, se reporter à l'illustration du sous-capot moteur correspondant.

- ▶ Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement.
- ▶ Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.



- ▶ Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères **A (maxi)** et **B (mini)**.

Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

- supérieur au repère **A** : faire appel au Réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.
- inférieur au repère **B** : effectuer impérativement un complément d'huile moteur.



Caractéristiques de l'huile

Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile correspond à la motorisation et soit conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du réseau CITROËN ou d'un atelier qualifié).

L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

Complément d'huile moteur

Pour l'emplacement de l'orifice de remplissage de l'huile moteur, se reporter à l'illustration du sous-capot moteur correspondant.



Ne jamais retirer le bouchon de l'orifice de remplissage moteur tournant. Risque de brûlure et d'éclaboussures dans le compartiment moteur.


- ▶ Verser l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).

- ▶ Attendre quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.


- ▶ Compléter le niveau, si nécessaire.
- ▶ Après vérification du niveau, revisser soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage d'huile et enfoncer la jauge dans son logement jusqu'en butée.




La jauge d'huile doit être enfoncée complètement pour empêcher tout déversement d'huile sur le moteur. Risque d'incendie dans le compartiment moteur.

 Dans les 30 minutes qui suivent un appoint d'huile, l'indication du niveau d'huile au combiné d'instruments à la mise du contact n'est pas valable.


Liquide de freins

 Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "**MAXI**". Sinon, vérifier l'état d'usure des plaquettes de freins. Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, se reporter au plan d'entretien du constructeur.

 Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appoint. N'employer que du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

Liquide de refroidissement

Pour les versions essence ou Diesel

 Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur, il doit se situer proche du repère "**MAXI**" sans jamais le dépasser.



Si le niveau est proche ou en-dessous du repère "**MINI**", il est impératif de faire un appoint.

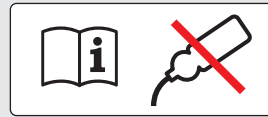
Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur.

Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir.

En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.

Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

 **Pour les versions électriques**
 Ne pas réaliser d'appoint du liquide de refroidissement.



Si le niveau est proche ou en dessous du repère "**MINI**", il est impératif de consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Liquide de lave-vitre

 Compléter le niveau dès que cela est nécessaire.


Capacité du réservoir :

- 5,3 litres pour les versions "grand froid".
- 2,2 litres pour les autres versions.

Caractéristiques du liquide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.

En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

 Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire).

Additif gasoil (Diesel avec filtre à particules)



Le niveau minimum du réservoir d'additif du filtre à particules est indiqué par l'allumage fixe de ce témoin, accompagné d'un signal sonore et d'un message d'alerte.

Appoint

La mise à niveau de cet additif doit être effectuée rapidement.

Se rendre dans le Réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

AdBlue® (BlueHDi)

Une alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint.

Pour plus d'informations sur les **Indicateurs** et notamment sur les indicateurs d'autonomie

d'AdBlue, se reporter à la rubrique correspondante.


Pour éviter l'immobilisation réglementaire du véhicule, il est impératif d'effectuer le remplissage du réservoir d'AdBlue.

Pour plus d'informations sur l'**AdBlue® (BlueHDI)** et notamment sur l'approvisionnement en AdBlue, se reporter à la rubrique correspondante.

Contrôles

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du Constructeur et en fonction du moteur.

Sinon, les faire contrôler par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

 N'utilisez que des produits recommandés par CITROËN ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes.


Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, CITROËN sélectionne et propose des produits spécifiques.


Batterie 12 V



La batterie est sans entretien.

Vérifier régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.


 Pour plus d'informations sur les précautions à prendre avant toute intervention sur la **Batterie 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.

 Les versions équipées du Stop & Start comportent une batterie au plomb 12 V de technologie et de caractéristiques spécifiques. Son remplacement doit être effectué exclusivement dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Filtre habitacle



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent.**

 Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Filtre à air



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent.**

Filtre à huile



Changer le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.


Filtre à particules (Diesel)




Le début de colmatage du filtre à particules est indiqué par l'allumage temporaire de ce témoin, accompagné d'un message d'alerte.

Dès que les conditions de circulation le permettent, régénérer le filtre en roulant à une vitesse d'au moins 60 km/h, avec un régime moteur supérieur à 2 500 tr/min pendant environ 15 minutes (jusqu'à l'extinction du témoin).

S'il n'est pas possible d'atteindre une vitesse de 60 km/h, laisser le moteur tourner au ralenti pendant environ 15 minutes, puis rouler avec un régime moteur supérieur à 2 500 tr/min pendant 15 minutes.

 Ne pas couper le moteur jusqu'à ce que la régénération complète du filtre ; des intervalles répétés peuvent dégrader prématurément l'huile moteur. La régénération du filtre lorsque le véhicule est à l'arrêt n'est pas recommandée.

 Après un fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, il est possible de constater exceptionnellement des émissions de vapeur d'eau à l'échappement, lors d'accélération.

Ces émissions sont sans conséquence sur le comportement du véhicule et sur l'environnement.

Véhicule neuf

Les premières opérations de régénération du filtre à particules peuvent s'accompagner d'odeurs de "brûlé" qui sont parfaitement normales.

Boîte de vitesses manuelle



La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

Boîte de vitesses automatique



La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

Sélecteur de marche




Le sélecteur de marche est sans entretien.

Plaquettes de freins



L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances. Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule.

Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.

 Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée. Effectuer de légères manoeuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

État d'usure des disques de freins



Pour toute information relative à la vérification de l'état d'usure des disques de freins, consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Frein de stationnement manuel



Une trop grande course du frein de stationnement ou la constatation d'une perte d'efficacité de ce système impose un réglage même entre deux révisions. Le contrôle de ce système est à effectuer par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Frein de stationnement électrique



Ce système ne nécessite aucun contrôle particulier. Néanmoins, en cas de problème, ne pas hésiter à le faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Pour plus d'informations sur le **Frein de stationnement électrique**, se reporter à la rubrique correspondante.

Roues et pneus



Le contrôle de la pression de gonflage de tous les pneumatiques, y compris de la roue de secours, doit être effectué "à froid". Les pressions indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques sont valables pour des pneumatiques "froids". Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.



Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématurée des pneumatiques et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

Rouler avec des pneumatiques usés ou endommagés réduit les performances de freinage et de maintien de la direction du véhicule. Vérifier régulièrement l'état des

pneumatiques (bande de roulement et flancs) et des jantes ainsi que la présence des bouchons de valve.

Lorsque les témoins d'usure n'apparaissent plus en retrait de la bande de roulement, la profondeur des rainures est inférieure à 1,6 mm ; remplacer impérativement les pneumatiques. L'utilisation de roues et de pneumatiques de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneumatiques, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.

Le montage de pneumatiques différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC. Marquer systématiquement le sens de rotation sur les pneumatiques qui seront stockés lors du montage des pneumatiques hiver ou été. Les stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.



Les pneumatiques hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce à ce symbole apposé sur leurs flancs.

AdBlue® (BlueHDi)

Pour assurer le respect de l'environnement et de la norme Euro 6, sans altérer les performances ni pénaliser la consommation de carburant de ses moteurs Diesel, CITROËN a fait le choix d'équiper ses véhicules d'un dispositif qui associe le système SCR

(Réduction Catalytique Sélective) et le filtre à particules (FAP) pour le traitement des gaz d'échappement.

Système SCR

À l'aide d'un liquide appelé AdBlue® qui contient de l'urée, un catalyseur transforme jusqu'à 85% des oxydes d'azote (NOx) en azote et en eau, inoffensifs pour la santé et l'environnement.



L'AdBlue® est contenu dans **un réservoir spécifique** d'environ 17 litres.

Sa contenance permet une autonomie de roulage d'environ 5 000 km (**fortement variable** selon le mode de conduite et le véhicule). Un dispositif d'alerte se déclenche automatiquement lorsqu'il reste 2 400 km d'autonomie, c'est à dire une fois le niveau de réserve atteint. Plusieurs alertes successives se déclenchent pendant les 2 400 km restants avant que le réservoir ne soit vide et le véhicule bloqué.



Pour plus d'informations sur les **Témoins** et les alertes associées ou les **Indicateurs**, se reporter aux rubriques correspondantes.



Lorsque le réservoir d'AdBlue® est vide, un dispositif réglementaire empêche le redémarrage du moteur.

Lorsque le système SCR est défaillant, le niveau d'émissions du véhicule n'est plus

conforme à la réglementation Euro 6 : le véhicule devient polluant.

Dans le cas d'un dysfonctionnement confirmé du système SCR, il est impératif de se rendre dès que possible dans le Réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié. Après 1 100 km parcourus, un dispositif s'active automatiquement pour empêcher le démarrage du moteur.

Dans les deux cas, un indicateur d'autonomie permet de connaître la distance pouvant être parcourue avant l'immobilisation du véhicule.



Gel de l'AdBlue®

L'AdBlue® gèle à des températures inférieures à -11 °C environ.

Le système SCR comporte un dispositif de réchauffage du réservoir d'AdBlue® qui permet de rouler en conditions climatiques très froides.

Approvisionnement en AdBlue®

Il est recommandé de procéder à un appoint en AdBlue® dès la première alerte signalant que le niveau de réserve est atteint.



Pour le bon fonctionnement du système SCR :

- Utiliser uniquement du liquide AdBlue® conforme à la norme ISO 22241.

- Ne jamais transvaser l'AdBlue® dans un autre récipient : il perdrait de ses qualités de pureté.
- Ne jamais diluer l'AdBlue® avec de l'eau.

Il est possible de se procurer de l'AdBlue® dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié ainsi que dans les stations-service équipées de pompes à AdBlue® spécialement conçues pour les véhicules particuliers.

- ⚠ Ne faites jamais d'appoint depuis un distributeur d'AdBlue® réservé à l'usage des poids lourds.

Recommandations de stockage

L'AdBlue® gèle en-deçà de -11 °C environ et se dégrade à partir de +25 °C. Il est recommandé de stocker les bidons dans un endroit frais et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.

Dans ces conditions, le liquide peut être conservé au moins un an.

Si le liquide a gelé, il peut être utilisé une fois complètement dégelé à l'air ambiant.

- ⚠ Ne pas stocker les bidons d'AdBlue® dans le véhicule.

Précautions d'utilisation

L'AdBlue® est une solution à base d'urée. Ce liquide est ininflammable, incolore et inodore (conservé dans un endroit frais).

En cas de contact avec la peau, laver la zone touchée à l'eau courante et au savon. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante ou avec une solution de lavage oculaire pendant au moins 15 minutes. En cas de sensation de brûlure ou d'irritation persistante, consulter un médecin. En cas d'ingestion, rincer immédiatement la bouche avec de l'eau claire et boire ensuite beaucoup d'eau.

Dans certaines conditions (par forte température, par exemple), on ne peut exclure des risques de dégagement d'ammoniac : ne pas inhaler le liquide. Les vapeurs d'ammoniac ont une action irritante sur les muqueuses (yeux, nez et gorge).

- ⚠ Conserver l'AdBlue® hors de portée des enfants, dans son bidon d'origine.

Procédure

Avant de procéder à l'appoint, s'assurer que le véhicule est stationné sur une surface plane et horizontale.

Par temps hivernal, vérifier que la température du véhicule est supérieure à -11 °C. Dans le cas contraire, en gelant, l'AdBlue® ne peut pas être déversé dans le réservoir. Garer le véhicule dans un local plus tempéré pendant quelques heures pour permettre l'appoint.

- ⚠ Ne jamais verser l'AdBlue® dans le réservoir de gazole.

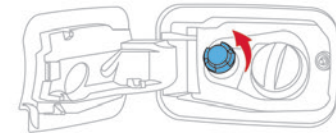
- ⚠ En cas de projections d'AdBlue® ou de coulures sur le côté de caisse, rincer immédiatement à l'eau froide ou essuyer à l'aide d'un chiffon humide. Si le liquide s'est cristallisé, l'éliminer à l'aide d'une éponge et d'eau chaude.

- ⚠ Important : **en cas d'appoint après une panne d'AdBlue**, il est impératif de patienter environ 5 minutes avant de remettre le contact, **sans ouvrir la porte conducteur, ni déverrouiller le véhicule, ni introduire la clé dans le contacteur, ni introduire la clé du système "Accès et Démarrage Mains Libres" dans l'habitacle.** Mettre le contact, puis, après un délai de 10 secondes, démarrer le moteur.

- ▶ Couper le contact et retirer la clé du contacteur pour éteindre le moteur.

ou

- ▶ Avec le système Accès et Démarrage Mains Libres, appuyer sur le bouton "**START/STOP**" pour éteindre le moteur.



- ▶ Véhicule déverrouillé, trappe à carburant ouverte, tourner le bouchon bleu du réservoir

d'AdBlue® dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et le retirer.

► Avec un bidon d'AdBlue® : après avoir vérifié la date de péremption, lire attentivement les consignes d'utilisation figurant sur l'étiquette avant de verser le contenu dans le réservoir d'AdBlue® du véhicule.

► Avec une pompe AdBlue® : introduire le pistolet et remplir le réservoir jusqu'à l'arrêt automatique du pistolet.



Afin de ne pas faire déborder le réservoir d'AdBlue® :

- Faire un appoint compris entre 10 et 13 litres en utilisant des bidons d'AdBlue®.
- Ne pas insister après le premier arrêt automatique du pistolet dans le cas d'un approvisionnement dans une station-service. Tout appoint intermédiaire d'AdBlue® doit être au minimum de 5 litres pour être pris en compte par le système.



Si le réservoir d'AdBlue® s'est vidé complètement, ce qui est confirmé par le message "**Ajouter AdBlue : Démarrage impossible**", il est impératif d'effectuer un appoint d'au moins 10 litres.

Il se peut que le système ne détecte pas un appoint instantanément, mais seulement au bout de quelques kilomètres.

Après remplissage

- Replacer le bouchon bleu sur l'embouchure du réservoir et le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'en butée.
- Refermer la trappe à carburant.



Ne pas jeter les flacons ou les bidons d'AdBlue® avec les ordures ménagères. Les déposer dans un container réservé à cet usage ou les rapporter dans le point de vente.

Mise en roue libre du véhicule

Dans certaines situations, il est nécessaire de mettre le véhicule en roue libre (ex. : remorquage, sur banc à rouleaux, lavage automatique en station (mode Wash), transport ferroviaire ou maritime).

La procédure diffère en fonction des types de boîte de vitesses et de frein de stationnement.



Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance lorsqu'il est en mode roue libre.



Lorsque le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique ou d'un sélecteur de conduite, il est fortement recommandé de rester à l'intérieur du véhicule lorsqu'il est en roue libre.



Accès et Démarrage Mains Libres

Il est impératif de ne pas appuyer sur la pédale de frein pour la remise, puis la coupure du contact. Sinon, le moteur démarre et il faut recommencer la procédure.

Avec boîte de vitesses manuelle et frein de stationnement électrique



Pour les débloquenter

- Moteur tournant, pied sur le frein, mettre le levier de vitesses au point mort.
- Pied sur le frein, couper le moteur.
- Relâcher la pédale de frein, puis remettre le contact.
- Pied sur le frein, appuyer sur la commande pour desserrer le frein de stationnement.
- Relâcher la pédale de frein, couper le contact.

Pour revenir à un fonctionnement normal

- Pied sur le frein, redémarrer le moteur et serrer le frein à main.

Avec boîte de vitesses automatique et frein de stationnement électrique



Procédure de déblocage

Véhicule à l'arrêt et moteur tournant :

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- ▶ Sélectionner le mode **N** sur le sélecteur impulsionnel et y rester.
- ▶ Appuyer sur le bouton **START/STOP** pendant 1 s environ pour éteindre le moteur (confirmé par le clignotement des témoins **P** et **N**).
- ▶ Relâcher la pédale de frein pour mettre le contact et désactiver le frein de stationnement électrique.



Un message apparaît au combiné pour confirmer le déblocage des roues pendant 15 minutes.

Lorsque le véhicule est en roue libre, la mise à jour de l'autoradio est impossible (message indiqué sur le combiné d'instruments).

Après 15 minutes ou pour revenir à un fonctionnement normal

- ▶ Pied sur le frein, redémarrer le moteur et sélectionner le mode **P**.

Avec sélecteur de marche et frein de stationnement électrique



Procédure de déblocage

Véhicule à l'arrêt et moteur tournant :

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- ▶ Sélectionner le mode **N** sur le sélecteur impulsionnel et y rester.
- ▶ Appuyer sur le bouton **START/STOP** pendant 1 s environ pour éteindre le moteur (confirmé par le clignotement des témoins **P** et **N**).
- ▶ Relâcher la pédale de frein pour mettre le contact et désactiver le frein de stationnement électrique.



Un message apparaît au combiné pour confirmer le déblocage des roues pendant 15 minutes.

Lorsque le véhicule est en roue libre, la mise à jour de l'autoradio est impossible (message indiqué sur le combiné d'instruments).

Après 15 minutes ou pour revenir à un fonctionnement normal

- ▶ Pied sur le frein, redémarrer le moteur et sélectionner le mode **P**.

Conseils d'entretien

Consignes générales

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

À l'extérieur



Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur - Risque d'endommager les organes électriques !

Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.



Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique.


Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité).

Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron).

Nettoyer fréquemment, selon l'environnement, pour éliminer les dépôts iodés (zone côtière), les suies (zone


industrielle), les boues et les sels (zone humide ou froide) : très corrosifs. Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié. Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.


À l'intérieur

 Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression. Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant ! Pour le nettoyage des combinés, écrans tactiles ou autres, essuyer délicatement à l'aide d'un chiffon doux et sec. Ne pas utiliser de produits (exemple : alcool, désinfectant) ni d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - Risque de détérioration !

Carrosserie


Peinture brillante


 Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie. Ne jamais utiliser d'éponge abrasive pour nettoyer des salissures persistantes - Risque de rayer la peinture ! Ne pas appliquer le produit lustrant en plein soleil, sur les plastiques ou caoutchoucs.

 Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre. Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre. Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec. Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

Autocollants

(Selon version)


 Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !


 Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25°C et 40°C). Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer. Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

Textile


La planche de bord, les panneaux de porte et les sièges peuvent comporter des pièces en matière textile.

Entretien

 Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs (ex. : alcool, solvant ou ammoniac). Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur - Risque d'altération de l'adhérence des tissus !

 Épousseter régulièrement les pièces textiles à l'aide d'un chiffon sec, d'une brosse douce ou d'un aspirateur. Passer annuellement un chiffon propre et humide sur les pièces textiles. Après une nuit de séchage, passer une brosse à poils doux.

Détachage

 Ne pas frotter pour éviter de répandre ou de faire pénétrer la substance.

i Intervenir rapidement en réduisant la tache à partir du bord.
Retirer le maximum de substance, solide à l'aide d'un cuillère ou d'une spatule, liquide à l'aide d'un papier absorbant.

i **Produit / Procédure à utiliser en fonction du type de tache :**

- Graisse, huile et encre : nettoyer avec du détergent à pH neutre.
 - Reflux gastrique : nettoyer avec de l'eau minérale gazeuse.
 - Sang : déposer de la farine ; laisser sécher et enlever avec un chiffon légèrement humide.
 - Boue : laisser sécher et enlever avec un chiffon légèrement humide.
 - Gâteaux, chocolat, glace : nettoyer avec de l'eau tiède.
 - Boissons sucrées et/ou alcoolisées : nettoyer avec de l'eau tiède ou du jus de citron, si tache résistante.
 - Gel coiffant, café, sauce tomate, vinaigre : nettoyer avec de l'eau tiède et du jus de citron.
- Pour les substances solides, utiliser ensuite une brosse douce ou un aspirateur.
Pour les substances liquides, utiliser ensuite un chiffon microfibre humide, puis sécher avec un autre chiffon.

Alcantara®

L'Alcantara® est un matériau élégant et pratique qui s'avère très résistant et facile à entretenir.

! Ne pas utiliser de chiffons ou de papiers absorbants imprimés.

Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur.

i Épousseter régulièrement les pièces en Alcantara® à l'aide d'un chiffon sec, d'une brosse douce ou d'un aspirateur. Nettoyer, sans frotter énergiquement, l'Alcantara® avec un chiffon en coton blanc légèrement humide.

Pour connaître les produits et les procédures à utiliser en fonction du type de tache, se reporter à la rubrique "**Textile - Détachage**".
Pour plus d'informations, se rendre sur le site de la marque déposée Alcantara® : www.alcantara.com.

Cuir

Le cuir est un produit naturel. Un entretien adapté et régulier est indispensable à sa longévité.
Il doit être protégé et nourri à l'aide d'un produit "spécial cuir" pour conserver sa souplesse et son aspect d'origine.

! Ne pas utiliser de produit d'entretien non-adapté au nettoyage du cuir (ex. : solvant, détergent, essence, alcool pur).
Ne pas utiliser de produit de blanchiment ou de décoloration (ex. : perchloroéthylène).
Dans le cas d'un élément composé partiellement de cuir, veiller à ne pas endommager les autres matières avec le produit "spécial cuir".

i Avant nettoyage, en cas de tache grasse ou liquide, absorber rapidement le surplus.
Avant nettoyage, enlever tous les résidus susceptibles de rayer le cuir avec un chiffon humidifié d'eau déminéralisée et bien essoré.
Nettoyer, sans frotter énergiquement, le cuir avec un chiffon doux humecté d'eau savonneuse ou d'un produit à pH neutre.
Sécher avec un chiffon doux et sec.

Panne de carburant (Diesel)

Avec un moteur Diesel, en cas de panne sèche, il est nécessaire de réamorcer le circuit de carburant.

Avant de commencer le réamorçage, il est impératif de mettre au moins 5 litres de gazole dans le réservoir de carburant.



Pour plus d'informations sur l'**Approvisionnement en carburant** et sur le **Détrompeur de carburant (Diesel)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Pour les versions non BlueHDi, les éléments du circuit de carburant se situent dans le compartiment moteur, éventuellement sous le cache de style démontable.



Pour plus d'informations sur le **Compartiment moteur**, notamment la localisation de ces éléments sous le capot, se reporter à la rubrique correspondante.

Avec 1.6 BlueHDi (euro 6.1)

- ▶ Mettre le contact (sans mettre en route le moteur).
- ▶ Attendre 6 secondes environ et couper le contact.
- ▶ Répéter l'opération 10 fois.
- ▶ Actionner le démarreur pour mettre en route le moteur.


Si le moteur ne démarre pas du premier coup, ne pas insister et recommencer la procédure.

Avec 1.5 BlueHDi (euro 6.2 / 6.3)

- ▶ Mettre le contact (sans mettre en route le moteur).
- ▶ Attendre 1 minute environ et couper le contact.
- ▶ Actionner le démarreur pour mettre en route le moteur.

Si le moteur ne démarre pas du premier coup, ne pas insister et recommencer la procédure.

Moteurs non BlueHDi

- ▶ Ouvrir le capot moteur, puis, si nécessaire, déclipper le cache de style pour accéder à la pompe de réamorçage.
-  ▶ Actionner la pompe de réamorçage jusqu'à obtenir son durcissement (le premier appui peut être dur).
- ▶ Actionner le démarreur pour allumer le moteur (au cas où le moteur ne démarrerait pas à la première sollicitation, attendre environ 15 secondes, puis recommencer).
- ▶ Sans résultat après quelques tentatives, réactionner la pompe de réamorçage, puis le démarreur.
- ▶ Remettre en place le cache de style, le clipper, puis refermer le capot moteur.

Outillage de bord

Ensemble des outils livrés avec le véhicule.

Sa composition dépend de l'équipement de votre véhicule :

- Kit de dépannage provisoire de pneumatique.
- Roue de secours.



Ces outils sont spécifiques au véhicule et peuvent varier selon l'équipement. Ne pas les utiliser pour d'autres usages.

Accès à l'outillage

Pour les versions électriques

Avec kit de dépannage provisoire de pneumatique

L'outillage se trouve dans la cave à pieds passager.

Avec roue de secours

L'outillage se trouve sous le siège avant droit.

Pour accéder à l'outillage :

- Avec un siège avant non réglable, soulever l'assise en plaçant la main entre celle-ci et le dossier.
- Avec un siège avant réglable, avancer le siège le plus possible.

Le cric se trouve dans la cave à pieds passager.

Pour les versions Essence ou Diesel

Avec kit de dépannage provisoire de pneumatique

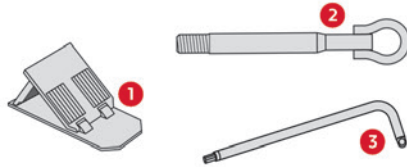
Le kit est installé sous le siège avant droit.

Avec roue de secours

Le cric est installé sous le siège avant droit.

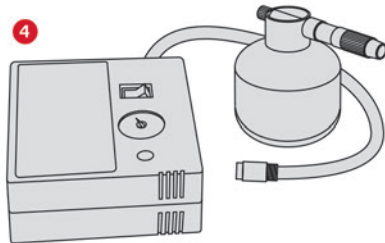
L'outillage se trouve sous le siège avant gauche.

Détail des outils



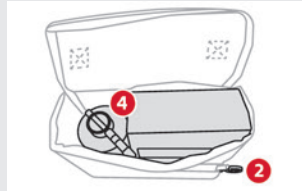
1. Cale pour immobiliser le véhicule
2. Anneau amovible de remorquage
3. Clé Torx
Permet le démontage des feux arrière afin d'effectuer un changement de lampe.

Avec kit de dépannage provisoire de pneumatique

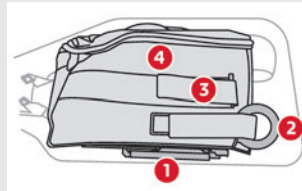


4. Compresseur 12 V avec cartouche de produit de colmatage et autocollant de limitation de vitesse
Pour réparer temporairement la roue et ajuster la pression du pneumatique.

i Rangement des outils (véhicule avec moteur électrique)



Ranger le compresseur 12 V et la cartouche de produit de colmatage 4 dans la pochette, comme indiqué.

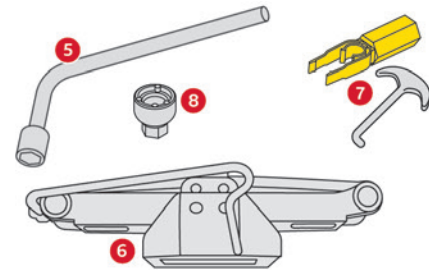


L'espace au niveau des pieds du passager est étroit. Pour arriver à fermer le portillon, ranger les outils à leur emplacement d'origine : la cale 1 à l'extérieur du sac, l'anneau amovible 2 au-dessus du sac avec la boucle orientée vers l'extérieur, la clé Torx 3

au-dessus du sac, le compresseur 12 V et la cartouche de produit de colmatage 4 à l'intérieur du sac.

Pour plus d'informations sur le **Kit de dépannage provisoire de pneumatique**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avec roue de secours



5. Clé démonte-roue.
Permet la dépose des vis de fixation de la roue et la montée / descente du cric.
6. Cric.
Permet le soulèvement du véhicule.
7. Outils démonte-cabochon/enjoliveur (selon équipement).
Si le véhicule en est équipé, permet la dépose des cabochons de vis sur les roues aluminium ou l'enjoliveur sur les roues tôle.

8. Douille pour vis antivol.

Permet l'adaptation de la clé démonte-roue aux vis spéciales "antivol".



Pour plus d'informations sur la **Roue de secours**, se reporter à la rubrique correspondante.



Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneumatique endommagé.

Ne pas utiliser un autre cric que celui fourni avec le véhicule

Si le véhicule n'est pas équipé de son cric d'origine, consulter le réseau CITROËN ou à un atelier qualifié afin d'obtenir celui prévu par le Constructeur.

Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive Machines 2006/42/CE, et est également conforme à la réglementation UKCA, telle que définie dans le Règlement no 1597 de 2008 sur la fourniture de machines (sécurité).

Le cric ne nécessite aucun entretien.

Kit de dépannage provisoire de pneumatique



Consulter ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : <http://q-rto/bagGI9>



Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer une **réparation temporaire** du pneumatique pour se rendre dans le garage le plus proche. Il est prévu pour réparer la plupart des crevaisons se situant sur la bande de roulement.



Le circuit électrique du véhicule permet le branchement du compresseur sur la prise 12 V pour la durée nécessaire à la réparation du pneumatique endommagé.



Seule la prise 12 V située à **l'avant** du véhicule peut être utilisée pour le branchement du compresseur.



Pour plus d'informations sur l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.



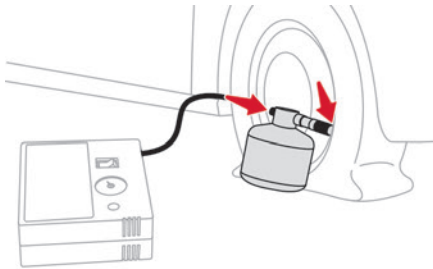
En cas de modification de la pression d'un ou de plusieurs pneumatiques, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage. Pour plus d'informations sur la **Détection de sous-gonflage**, se reporter à la rubrique correspondante.

Procédure de réparation



Ne pas enlever tout corps étranger (exemples : clou, vis) ayant pénétré dans le pneumatique.


- ▶ Stationner sans gêner la circulation et serrer le frein de stationnement.
- ▶ Appliquer les consignes de sécurité (feux de détresse, triangle de signalisation, gilet de sécurité...) selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
- ▶ Couper le contact.
- ▶ Retirer le bouchon de la valve du pneumatique à réparer et le conserver dans un endroit propre.



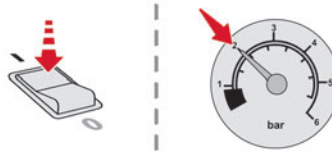
- ▶ Raccorder le tuyau du flacon de produit de colmatage à la valve du pneumatique à réparer et serrer fermement.
- ▶ Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
- ▶ Raccorder le tuyau du compresseur au flacon de produit de colmatage.
- ▶ Vérifier que l'interrupteur du compresseur est sur la position "O".
- ▶ Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- ▶ Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.




- ▶ Coller l'autocollant de limitation de vitesse.

 L'autocollant de limitation de vitesse doit être collé à l'intérieur du véhicule, dans l'environnement proche du conducteur, pour lui rappeler qu'une roue est en usage temporaire.


- ▶ Mettre le contact.



- ▶ Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" jusqu'à ce que la pression du pneumatique atteigne 2 bars. Le produit de colmatage est injecté sous pression dans le pneumatique ; ne pas débrancher le tuyau de la valve pendant cette opération (risque d'éclaboussures).

 Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, c'est que le pneumatique n'est pas réparable ; consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

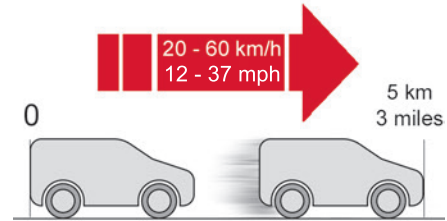
- ▶ Basculer l'interrupteur sur la position "O".
- ▶ Débrancher la prise électrique du compresseur de la prise 12 V du véhicule.
- ▶ Retirer le kit.
- ▶ Replacer le bouchon sur la valve.
- ▶ Retirer puis ranger le flacon de produit de colmatage.

 Le produit de colmatage est nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux.
Tenir ce produit hors de portée des enfants.

La date limite d'utilisation du liquide est inscrite sur le flacon.

Après utilisation, ne pas jeter le flacon dans la nature, le rapporter dans le réseau CITROËN ou à un organisme chargé de sa récupération.

Ne pas oublier de se réapprovisionner avec un nouveau flacon disponible dans le Réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.



- ▶ Rouler immédiatement pendant environ 5 kilomètres à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h), afin de colmater la crevaison.
- ▶ S'arrêter pour vérifier la réparation et **contrôler la pression** à l'aide du kit :
 - Si la pression du pneumatique n'est pas correcte, contacter le Réseau CITROËN pour faire changer le pneumatique.
 - Si la pression du pneumatique est correcte, rouler à nouveau pendant environ 5 kilomètres à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h) ; arrêter le véhicule, puis contrôler à nouveau la pression du pneumatique à

l'aide du kit pour être sûr que la crevaison est réparée.



Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h et ne pas rouler plus de 200 km avec un pneumatique réparé à l'aide de ce type de kit.

Consulter impérativement le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour faire vérifier la réparation et faire changer le pneumatique.

Contrôle de pression / Gonflage occasionnel

Il est possible d'utiliser le compresseur, **sans injection de produit**, pour contrôler ou gonfler occasionnellement les pneumatiques.

- ▶ Retirer le bouchon de la valve du pneumatique, et le conserver dans un endroit propre.
- ▶ Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
- ▶ Visser le tuyau sur la valve et serrer fermement.
- ▶ Vérifier que l'interrupteur du compresseur est sur la position "O".
- ▶ Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- ▶ Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.
- ▶ Mettre le contact.
- ▶ Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" et

ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneumatiques du véhicule. Pour dégonfler : appuyer sur le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.



Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout de 7 minutes, le pneumatique est endommagé ; consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- ▶ Une fois la pression correcte atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "O".
- ▶ Retirer le kit, puis le ranger.
- ▶ Replacer le bouchon sur la valve.

Roue de secours



Consulter ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : <http://q-rt0/bagGI9>



Pour plus d'informations sur l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

- ▶ Stationner sans gêner la circulation et serrer le frein de stationnement.

▶ Appliquer les consignes de sécurité (feux de détresse, triangle de signalisation, port du gilet de sécurité...) selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.

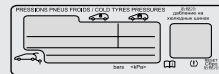
- ▶ Couper le contact.



Roue avec enjoliveur
Lors du remontage de la roue, remontez l'enjoliveur en commençant par placer son encoche en regard de la valve, et appuyez sur son pourtour avec la paume de la main.



La pression de gonflage des pneumatiques est indiquée sur cette étiquette. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, notamment cette étiquette, se reporter à la rubrique correspondante.



Accès à la roue de secours

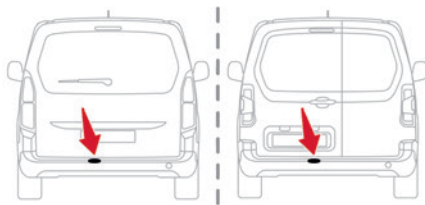
- ▶ Accéder à la roue de secours à partir de l'arrière.



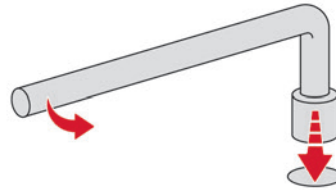
- ▶ Si votre véhicule est équipé d'un attelage, lever l'arrière du véhicule (absolument au point **B**) à l'aide du cric jusqu'à laisser un espace suffisant pour retirer la roue de secours.

Sortir la roue de secours du panier

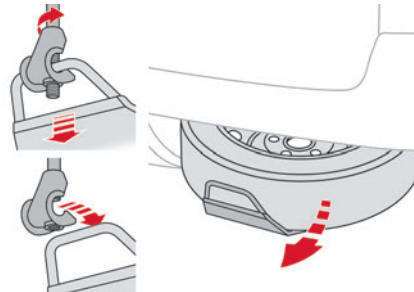
- ▶ Selon version, ouvrir le volet de coffre ou les portes battantes.



- ▶ Accéder à la vis du panier, située sur le seuil de la porte arrière.

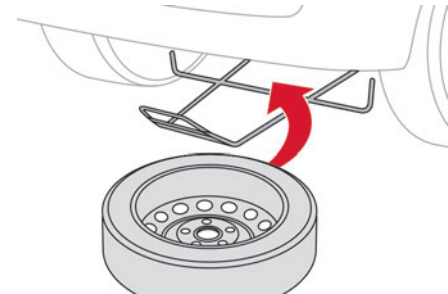


- ▶ Dévisser la vis avec la clé démonte-roue jusqu'à descendre le panier pour pouvoir dégager le crochet du panier.



- ▶ Dégager le panier du crochet et placer la roue de secours près de la roue à remplacer.

Remonter la roue de secours dans le panier



- ▶ Positionner la roue en face du panier.
- ▶ Monter la roue progressivement sur le panier par des mouvements alternatifs (de gauche à droite) jusqu'à pouvoir dégager la zone de fixation du crochet.
- ▶ Attacher le panier avec le crochet, puis revisser la vis avec la clé démonte-roue jusqu'au blocage complet de la vis.

Démontage de la roue



Stationnement du véhicule

Immobiliser le véhicule de façon à ne pas gêner la circulation. Le sol doit être horizontal, stable et non glissant. Avec une boîte de vitesses manuelle, engager la première vitesse de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est

programmé en mode automatique et couper le contact.

Avec une boîte de vitesses automatique, sélectionner le mode **P** de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique et couper le contact.

Vérifier l'allumage fixe des témoins de frein de stationnement au combiné.

S'assurer impérativement que les occupants sont sortis du véhicule et situés dans une zone garantissant leur sécurité.

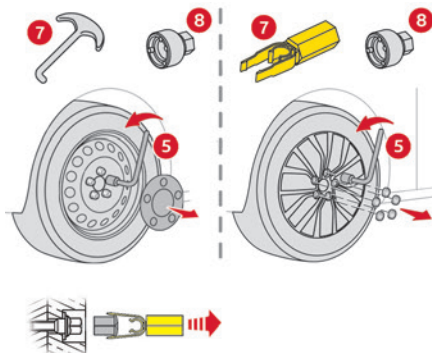
Placer une cale, si nécessaire, sous la roue diagonalement opposée à celle à remplacer.

Ne vous engagez jamais sous un véhicule levé par un cric ; utilisez une chandelle.

i Roue avec enjoliveur

Lors du retrait de la roue, dégager au préalable l'enjoliveur en tirant des deux mains sur l'un des bras supérieurs.

Lors du remontage de la roue, remonter l'enjoliveur en commençant par placer son encoche en regard de la valve, et appuyer sur son pourtour avec la paume de la main.



► Avec une roue tôle, retirer l'enjoliveur à l'aide de l'outil **7**.

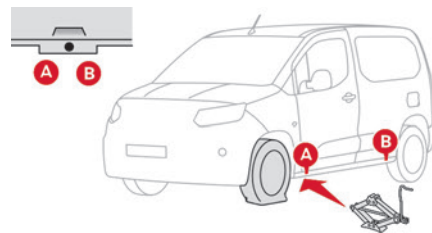
► Avec une roue aluminium, retirer le cabochon sur chacune des vis à l'aide de l'outil **7**.

► Si le véhicule en est équipé, monter la douille antivol **8** sur la clé démonte-roue **5** pour débloquer la vis antivol.

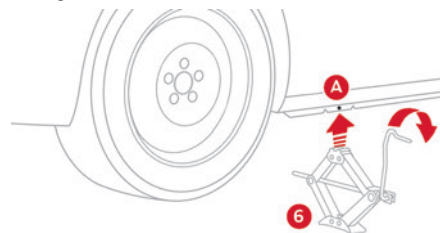
► **Débloquer** (sans les retirer) les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.

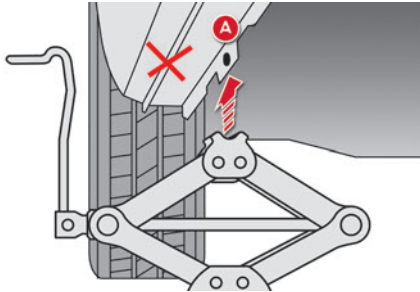
i Roue avec enjoliveur

Lors du démontage de la roue, dégager au préalable l'enjoliveur à l'aide de la clé démonte-roue en tirant au niveau du passage de la valve.



► Positionner la semelle du cric au sol et s'assurer que celle-ci est à l'aplomb de l'emplacement **A** ou **B** prévu sur le soubassement, le plus proche de la roue à changer.





► Déployer le cric **6** jusqu'à ce que sa tête vienne en contact avec l'emplacement **A** ou **B** utilisé ; la zone d'appui **A** ou **B** du véhicule doit bien s'insérer dans la partie centrale de la tête du cric.

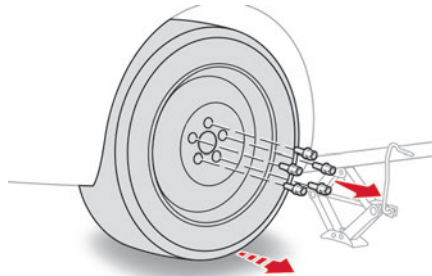
► Lever le véhicule jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour mettre facilement ensuite la roue de secours (non crevée).



Risque de blessure !

Veiller à ce que le cric soit bien stable. Si le sol est glissant ou meuble, le cric risque de déraiper ou de s'affaisser.

Veiller à positionner le cric uniquement aux emplacements **A** ou **B** sous le véhicule, en s'assurant que la zone d'appui du véhicule est bien centrée sur la tête du cric. Sinon, le véhicule risque d'être endommagé et/ou le cric de s'affaisser.

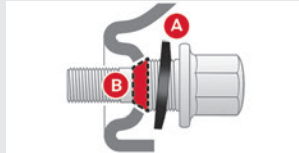


- Retirer les vis et les conserver dans un endroit propre.
- Dégager la roue.

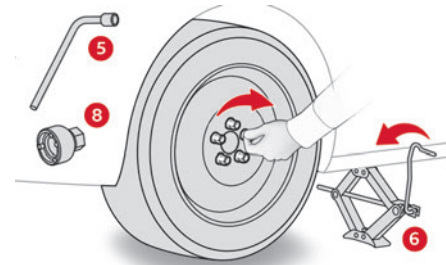
Montage de la roue



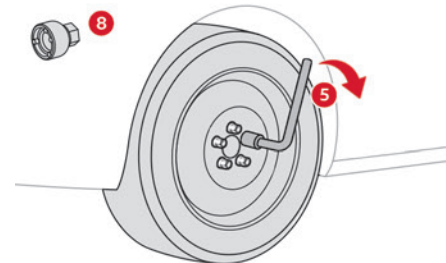
Montage d'une roue de secours



Dans le cas des roues aluminium, les rondelles **A** ne viennent pas en contact avec la roue de secours tôle. Le maintien de la roue se fait par l'appui conique **B** de chaque vis.



- Mettre en place la roue sur le moyeu.
- Visser les vis à la main jusqu'en butée.
- Effectuer un pré-serrage de la vis antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **8**.
- Effectuer un pré-serrage des autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.
- Redescendre le véhicule à fond.
- Replier le cric **6** et le dégager.



- ▶ Si votre véhicule en est équipé, bloquer la vis antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **8**.
- ▶ Bloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.
- ▶ Ranger l'outillage.

Après un changement de roue

Ranger correctement la roue crevée dans le panier.

! Avec une roue de secours non homogène



Désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (Active Safety Brake, Régulateur de vitesse adaptatif...).

Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h ou la distance maximale de 80 km.

Il est interdit de rouler avec plus d'une roue de secours de ce type.

Ne pas remonter l'enjoliveur provenant de la roue crevée.

! Se rendre dans le Réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours.

Faire examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien conseille la réparation ou le remplacement du pneumatique.

Changement d'une lampe

i Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

! Les projecteurs sont équipés de glaces en polycarbonate, revêtues d'un vernis protecteur :

- **Ne pas les nettoyer avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un produit détergent ou solvant.**
- Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
- En utilisant le lavage haute-pression sur des salissures persistantes, ne pas diriger de manière prolongée la lance sur les projecteurs, les feux et leur contour pour éviter de détériorer leur vernis et leur joint d'étanchéité.

! Le changement d'une lampe doit se faire impérativement contact coupé et projecteur / feu éteint depuis plusieurs minutes - Risque de brûlure grave !
Ne pas toucher directement la lampe avec les doigts : utiliser des chiffons non pelucheux.

Il est impératif de n'utiliser que des lampes de type anti-ultraviolet (UV) afin de ne pas détériorer le projecteur.

Toujours remplacer une lampe défectueuse par une lampe neuve ayant les mêmes références et caractéristiques. Pour éviter un déséquilibre de l'éclairage, remplacer les lampes par paire.

! Ouverture du capot / Accès aux lampes

Moteur chaud, intervenir avec précaution - Risque de brûlure !
Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur - Risque d'étranglement !

i **Ampoules à halogènes (Hx)**
Afin de garantir une bonne qualité d'éclairage, vérifier que l'ampoule est correctement positionnée dans son logement.

**À la fin du changement de lampe**

Pour le remontage, effectuer les opérations dans le sens inverse du démontage.

Refermer très soigneusement le couvercle de protection pour garantir l'étanchéité des projecteurs.

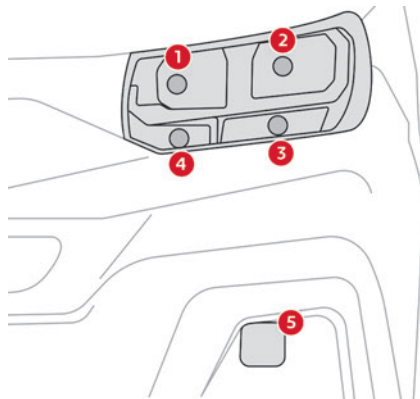
Projecteurs et feux à diodes électroluminescentes (LED)

Selon version, les types de projecteurs / feux concernés sont :

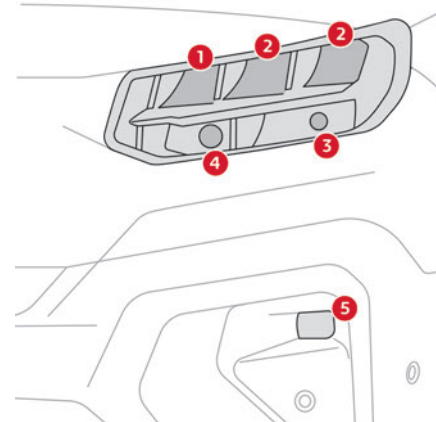
- Feux antibrouillard.
- Feux diurnes / de position / Indicateurs de direction.
- Feux de croisement.
- Feux de route.

**Diodes électroluminescentes (LED)**

Pour le remplacement de ce type de lampes, s'adresser impérativement au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

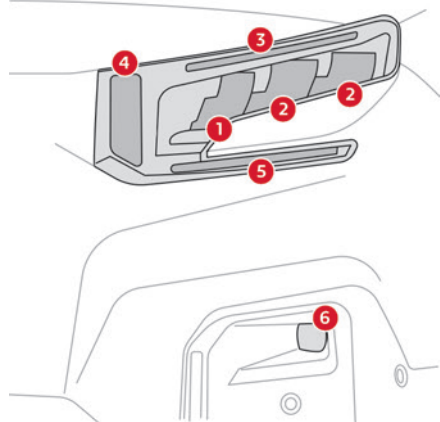
Feux avant**Modèle A**

1. Feux de route (H1)
2. Feux de croisement (H7)
3. Feux diurnes (W21/5W)
4. Indicateur de direction (PY21W ambre)
5. Feu antibrouillard (LED)

Modèle B

1. Feux de route (LED)
2. Feux de croisement (LED)
3. Feux diurnes / Feux de position (W21/5W)
4. Indicateurs de direction (PY21W ambre)
5. Feu antibrouillard (LED)

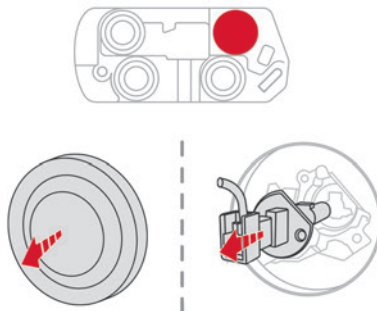
Modèle C



1. Feux de route (LED)
2. Feux de croisement (LED)
3. Feux diurnes / Feux de position* (LED)
4. Feux diurnes / Feux de position (LED)
5. Indicateurs de direction / Feux diurnes / Feux de position* (LED)
6. Feu antibrouillard (LED)

Feux de route

Modèle A

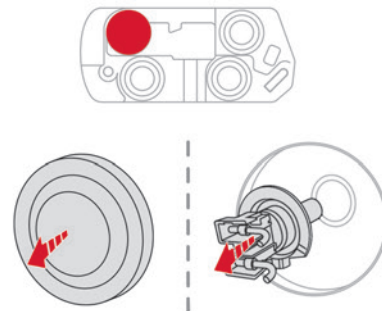


- ▶ Retirer le couvercle de protection.
- ▶ Tirer le connecteur de la lampe.
- ▶ Déclipper l'ensemble par rapport au support.
- ▶ Démontez la lampe et la remplacer.

i Veiller à bien remettre le couvercle de protection en gardant la languette accessible.

Feux de croisement

Modèle A



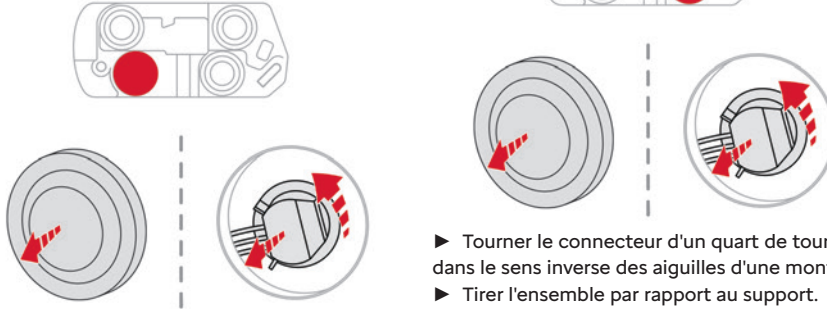
- ▶ Retirer le couvercle de protection.
- ▶ Tirer l'ensemble par rapport au support.
- ▶ Tirer le connecteur de la lampe.
- ▶ Démontez la lampe et la remplacer.

i Veiller à bien remettre le couvercle de protection en gardant la languette accessible.

* Selon version, feux de position non inclus.

Feux diurnes / Feux de position

Modèles A et B



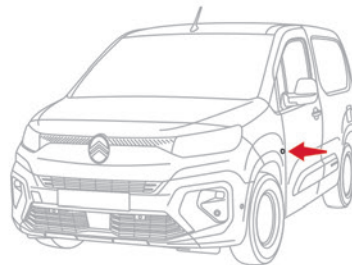
- ▶ Tourner le connecteur d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- ▶ Tirer le connecteur de la lampe.
- ▶ Démontez la lampe et la remplacer.

Indicateurs de direction

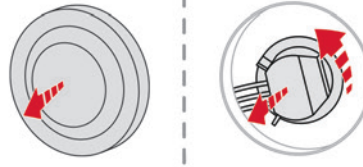
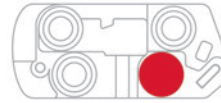
Modèles A et B



Un clignotement plus rapide du témoin d'indicateur de direction (droit ou gauche) indique la défaillance d'une des lampes du côté correspondant.



- Pousser le répéteur vers l'arrière et le dégager.



- ▶ Tourner le connecteur d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- ▶ Tirer l'ensemble par rapport au support.
- ▶ Démontez le feu et le remplacer.

Répéteur latéral d'indicateur de direction

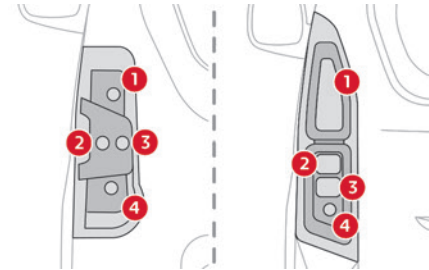
WY5W-5W (ambre)

- Lors du remontage, engager le répéteur vers l'avant et le ramener vers l'arrière.

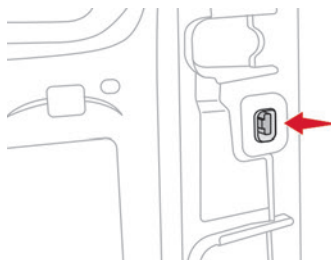
Les lampes de couleur ambre (indicateurs de direction et répéteurs latéraux), doivent être remplacées par des lampes de caractéristiques et de couleur identiques.

Feux arrière

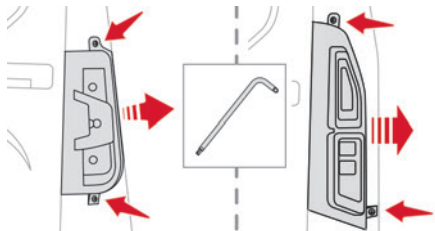
Avec portes battantes / volet de coffre



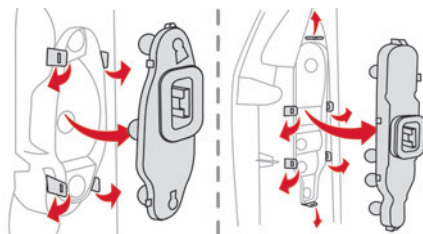
1. Feux de stop / Feux de position (P21/5W)
2. Indicateurs de direction (PY-21W ambre)
3. Feux de recul (P21W)
4. Projecteurs antibrouillard (P21W)



- ▶ De l'intérieur, débrancher le connecteur électrique situé à l'arrière des feux.



- ▶ Retirer les deux vis de fixation à l'aide de la clé Torx fournie dans le véhicule. Pour plus d'informations sur l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.
- ▶ De l'extérieur, tirer l'ensemble du bloc optique vers soi (avec **portes battantes**) ou vers le centre du véhicule (avec **volet de coffre**).



- ▶ Écarter les languettes, puis extraire le porte-lampe.
- ▶ Retirer l'ampoule défaillante en appuyant légèrement dessus et en tournant d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- ▶ Remplacer la lampe.

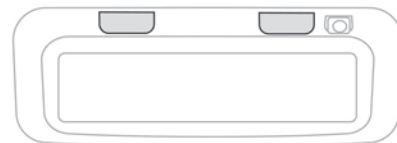
i Veiller à bien remettre les languettes et le fil d'alimentation pour ne pas le coincer.

i Après le changement de lampe d'un indicateur de direction arrière, le temps de réinitialisation est supérieur à environ 2 minutes.

Feux de plaque minéralogique

W5W - 5W

Avec portes battantes



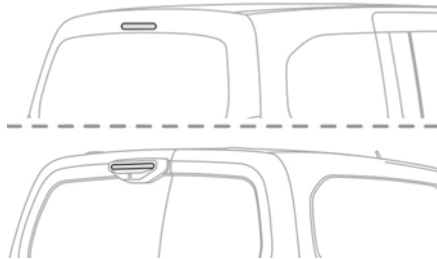
- ▶ Déclippez la garniture intérieure.
- ▶ Débranchez le connecteur en écartant sa languette.
- ▶ Tournez le porte-lampe d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- ▶ Remplacez l'ampoule.
- ▶ Remplacez le porte-lampe et rebranchez le connecteur.
- ▶ Remplacez la garniture.

Avec volet de coffre



- ▶ Écarter le plastique transparent à l'aide d'un tournevis.
- ▶ Remplacer l'ampoule.
- ▶ Remplacer le plastique transparent et appuyer dessus.

Troisième feu de stop W16W - 16W



- Dévisser les deux écrous.
- Pousser les tiges.
- Si nécessaire, débrancher le connecteur pour retirer le feu.
- Remplacer la lampe.

Fusibles



Remplacement d'un fusible

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Le remplacement d'un fusible par une tierce personne peut entraîner un dysfonctionnement grave sur le véhicule.



Installation d'accessoires électriques

Le circuit électrique du véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels. Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.



CITROËN décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non recommandés par CITROËN et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

Batterie 12 V / Batterie d'accessoires

Mode opératoire pour démarrer le moteur à partir d'une autre batterie ou pour recharger la batterie déchargée.

Batteries de démarrage au plomb



Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb). Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères. Déposer les batteries usées dans un point de collecte spécial.



Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage. Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie. Se laver les mains en fin d'opération.



Batterie gelée

Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion ! Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

⚠ **Calculateurs électroniques / Projecteurs LED**

Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs.

Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou projecteurs !

Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.

⚠ **Boîte de vitesses automatique**

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Véhicules électriques

i **En cas de batterie d'accessoires déchargée**

La mise en route du moteur n'est plus assurée et la charge de la batterie de traction ne peut plus être effectuée.

⚠ **Avant toute intervention sur la batterie d'accessoires**

Sélectionner le mode **P**, couper le contact, vérifier que le combiné d'instruments est éteint et que le véhicule n'est pas en charge.

⚠ **Dépannage d'un autre véhicule**

Ne pas utiliser la batterie d'accessoires pour dépanner ou recharger la batterie d'un autre véhicule.

Symboles



Pas d'étincelle ou de flamme nue, interdit de fumer.



Toujours protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent causer une cécité ou des blessures.



Conservier la batterie du véhicule hors de portée des enfants.



La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou causer de graves brûlures.



Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.

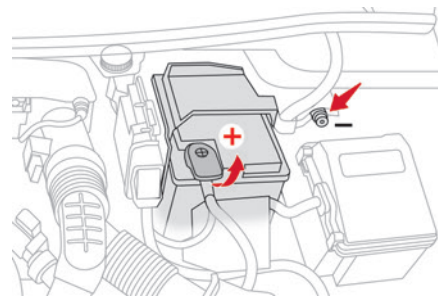


Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie.

Accès à la batterie

La batterie est située sous le capot moteur.

- ▶ Ouvrir le capot avec la manette intérieure, puis extérieure.
- ▶ Fixer la béquille de capot.



La borne (-) de la batterie n'est pas accessible. Un point de masse déporté est implanté à proximité de la batterie.



Pour plus d'informations sur le **Capot** et le **Moteur**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Démarrer à partir d'une autre batterie

Lorsque la batterie du véhicule est déchargée, le moteur peut être démarré à l'aide d'une batterie de secours (externe ou d'un autre véhicule) et de câbles de secours ou bien à l'aide d'un booster de batterie.



Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie. Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur. Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et

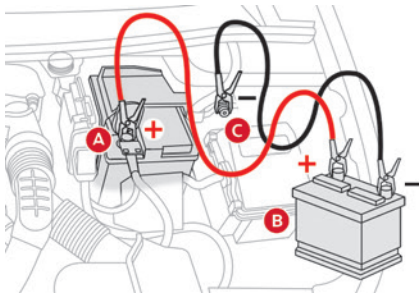
une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.

Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.

Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-vitres, feux...).

Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie...).

Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.



► Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne **A** (au niveau de la partie métallique coudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours **B** ou du booster.

► Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours **B** ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).

► Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir au point de masse **C**.

► Démarrer le moteur du véhicule dépanneur et le laisser tourner pendant quelques minutes.

► Actionner le démarreur du véhicule en panne et laisser tourner le moteur.

Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact et attendre quelques instants avant d'effectuer une nouvelle tentative.

► Attendre le retour au ralenti.

► Débrancher les câbles de secours **dans l'ordre inverse**.

► Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 30 minutes afin que la batterie atteigne un niveau de charge suffisant.

⚠ Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (par exemple, Stop & Start).

⚠ Le débranchement doit s'effectuer dans l'ordre inverse.

Recharger la batterie avec un chargeur de batterie

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie :

- Utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts.

- En prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines.

Consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

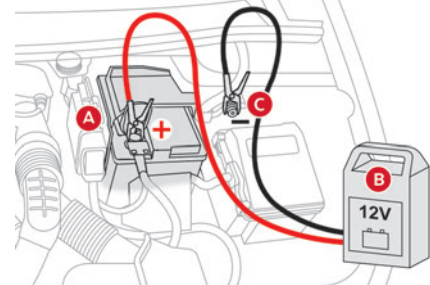
⚠ Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

⚠ Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur. Ne jamais inverser les polarités.


i Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

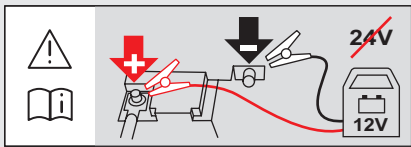
► Couper le contact.

► Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres...).



- ▶ Éteindre le chargeur **B** avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- ▶ Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- ▶ Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Connecter les câbles du chargeur **B** comme suit :
 - le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A**.
 - le câble noir négatif (-) au point de masse **C** du véhicule.
- ▶ À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur **B** avant de déconnecter les câbles de la batterie **A**.

 En présence de cette étiquette, utiliser uniquement un chargeur 12 V, au risque de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques.



Débranchement / rebranchement de la batterie 12 V

Afin de maintenir un niveau de charge suffisant pour permettre le démarrage du moteur, il est

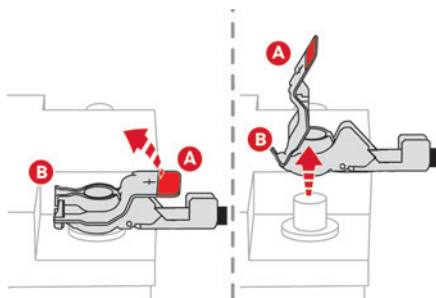
recommandé de débrancher la batterie en cas d'immobilisation de très longue durée.

Avant de procéder au débranchement de la batterie 12 V :

- ▶ Fermer tous les ouvrants (portes, volet de coffre, vitres, toit).
 - ▶ Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-vitres, feux...).
 - ▶ Couper le contact et respecter un délai d'attente de 4 minutes.
- Après avoir accédé à la batterie 12 V, il suffit de débrancher la borne (+).

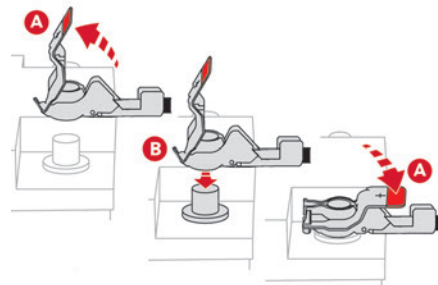
Cosse à verrouillage rapide

Débranchement de la borne (+)




- ▶ Selon équipement, soulever le cache plastique de la borne (+).
- ▶ Relever la palette **A** au maximum pour déverrouiller le collier **B**.
- ▶ Enlever le collier **B** en le soulevant.

Rebranchement de la borne (+)



- ▶ Relever la palette **A** au maximum.
- ▶ Replacer le collier **B** ouvert sur la borne (+).
- ▶ Appuyer sur le collier **B** jusqu'en butée.
- ▶ Abaisser la palette **A** pour verrouiller le collier **B**.
- ▶ Selon équipement, abaisser le cache plastique de la borne (+).

 Ne pas forcer en appuyant sur la palette, car si le collier est mal positionné, le verrouillage est impossible. Recommencer la procédure.

Après rebranchement

Après rebranchement de la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer, afin de permettre l'initialisation des systèmes électroniques.

Toutefois, si après cette manipulation de légères perturbations subsistent, consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié. En se reportant à la rubrique correspondante, réinitialiser certains équipements :

- Clé à télécommande ou clé électronique (selon version).
- Lève-vitres électriques.
- Date et heure.
- Stations de radio mémorisées.

i Lors du trajet suivant le premier démarrage du moteur, le Stop & Start pourrait ne pas être opérationnel. Dans ce cas, la fonction ne sera de nouveau disponible qu'après une immobilisation continue du véhicule, dont la durée dépendra de la température ambiante et de l'état de charge de la batterie (jusqu'à environ 8 heures).

Remorquage du véhicule

i Consignes générales

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation. Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué. Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.

Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.

Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.

Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

! Appel impératif à un professionnel du remorquage :

- En panne sur autoroute ou sur voie rapide.
- Impossibilité de mettre la boîte de vitesses au point mort, de débloquer la direction, de desserrer le frein de stationnement.
- Impossibilité de remorquer un véhicule avec boîte de vitesses automatique moteur tournant.
- Remorquage avec deux roues au sol seulement.
- Véhicule à quatre roues motrices.
- Absence de barre de remorquage homologuée.

i Véhicules électriques

Un véhicule électrique ne peut en aucun cas être utilisé pour le remorquage d'un autre véhicule. Cependant, il peut être utilisé par exemple dans le cas de sortie d'ornière.

Type de véhicule (moteur / boîte de vitesses)	Contraintes de remorquage			
	Roues avant au sol	Roues arrière au sol	Plateau	4 roues au sol avec barre de traction
Thermique / Manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Type de véhicule (moteur / boîte de vitesses)	Contraintes de remorquage			
	Roues avant au sol	Roues arrière au sol	Plateau	4 roues au sol avec barre de traction
Thermique / Automatique	✗	✓	✓	✗
Électrique 2WD	✗	✓	✓	✗

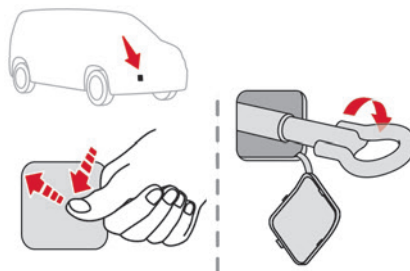
i En cas de panne de batterie ou du frein de stationnement électrique, il est impératif de faire appel à un professionnel utilisant le remorquage avec plateau (hors boîte de vitesses manuelle).

Accès à l'anneau

i Pour plus d'informations sur l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Avec une boîte manuelle, mettez le levier de vitesses au point mort. Avec une boîte de vitesses automatique, mettez le sélecteur de vitesses sur la position **N**. Le non-respect de cette particularité peut conduire à la détérioration de certains organes de freinage et à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.

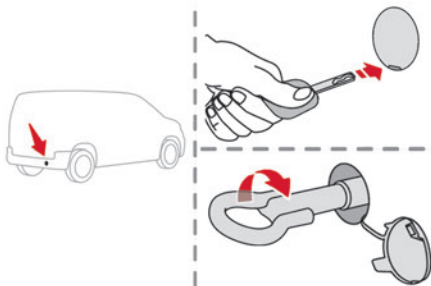
Remorquage de son véhicule



- ▶ Installer la barre de remorquage.
- ▶ Allumer les feux de détresse du véhicule remorqué.
- ▶ Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

- ▶ Dans le pare-chocs avant, faire glisser le doigt du centre du cache vers l'extrémité supérieure (comme représenté ci-dessus) pour le déclipper.
- ▶ Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.

Remorquage d'un autre véhicule



- ▶ Dans le pare-chocs arrière, mettre la clé dans l'encoche située sous la trappe.
- ▶ Tourner la clé puis ouvrir la trappe.
- ▶ Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- ▶ Installer la barre de remorquage.
- ▶ Allumer les feux de détresse sur le véhicule remorqué.
- ▶ Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

Caractéristiques des moteurs et charges remorquables

Moteurs

Les caractéristiques du moteur sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale. Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux. Pour obtenir des valeurs manquantes, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.



La puissance maxi correspond à la valeur homologuée au banc moteur, comme défini par la réglementation UE 715/2007.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Masses et charges remorquables

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale. Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur. Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Les valeurs de MTRA (Masse Totale Roulante Autorisée) et de charges remorquables indiquées sont valables pour une altitude maximale de 1 000 mètres. La valeur de charge remorquable doit être réduite de 10 % par tranche de 1 000 mètres supplémentaires. Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.



Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37 °C, limiter la masse remorquée.



Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route. Tracter une remorque augmente la distance de freinage. Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (respecter la législation locale en vigueur).



Lorsque la température extérieure est élevée, il est conseillé de laisser tourner le moteur 1 à 2 minutes après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.

Moteurs et charges remorquables - ESSENCE



Un véhicule équipé du moteur **VTI 110 BVM5** ne doit pas utiliser d'attelage.

Motorisations et charges remorquables - ESSENCE EURO 6.3





Moteur			PureTech 110 S&S BVM6		PureTech 130 S&S EAT8	
Boîte de vitesses			Manuelle 6 rapports		Automatique 8 rapports	
Code			EB2ADT MB6 STTD		EB2ADTS ATN8 STTD	
Longueur			M (L1)	XL (L2)	M (L1)	XL (L2)
Type Variante Version	5 places		ERHNP2-A	ERHNP2-C	ERHNS3-A	ERHNS3-C
	7 places		ERHNP2-B	ERHNP2-D	ERHNS3-B	ERHNS3-D
Cylindrée (cm3)			1 199		1 199	
Puissance maxi : norme CEE (kW)			81		96	
Carburant			Sans plomb		Sans plomb	
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 12 % (kg)	5 places		1 150	1 100	1 200	1 150
	7 places		1 000	900 / 950	1 050	1 000 / 950

Moteur		PureTech 110 S&S BVM6		PureTech 130 S&S EAT8	
Boîte de vitesses		Manuelle 6 rapports		Automatique 8 rapports	
Code		EB2ADT MB6 STTD		EB2ADTS ATN8 STTD	
Longueur		M (L1)	XL (L2)	M (L1)	XL (L2)
Remorque non freinée (kg)	5 places	720 / 730	750	740 / 750	750
	7 places	750	750	750	750
Poids maximal autorisé sur flèche / rotule d'attelage (kg)	5 places	74	74	74	74
	7 places	50 / 70	50	70 / 50	50



Moteurs et charges remorquables - DIESEL



Moteur			HDI 92 S&S BVM5	
Boîte de vitesses			Manuelle 5 rapports	
Code			DV6DR	
Longueur			M (L1)	XL (L2)
Type Variante Version	5 places		EC___A-A	EC___A-C
	7 places		EC___A-B	EC___A-D
Cylindrée (cm3)			1 560	
Puissance maxi : norme CEE (kW)			68	
Carburant			Gazole	
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 12 % (kg)	5 places		1 100	1 050
	7 places		950	900
Remorque non freinée (kg)	5 places		720	750
	7 places		750	750
Poids maximal autorisé sur flèche / rotule d'attelage (kg)	5 places		74	74
	7 places		70 (Citroën)	50

Motorisations et charges remorquables - DIESEL EURO 6.1





Moteur			BlueHDi 100 BVM5	
Boîte de vitesses			Manuelle 5 rapports	
Code			DV6FD BE	
Longueur			M (L1)	XL (L2)
Type Variante Version	5 places		ECBHYP-A	ECBHYP-C
	7 places		ECBHYP-B	ECBHYP-D
Cylindrée (cm3)			1 560	
Puissance maxi : norme CEE (kW)			73	
Carburant			Gazole	
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 12 % (kg)	5 places		1 100	1 050
	7 places		950	900
Remorque non freinée (kg)	5 places		730	750
	7 places		750	
Poids maximal autorisé sur flèche / rotule d'attelage (kg)	5 places		74	74
	7 places		70 (Citroën)	50

Moteurs et charges remorquables - DIESEL EURO 6.2



Moteur	Diesel 100 S&S	BlueHDi 100 BVM5	BlueHDi 130 S&S EAT8
Boîte de vitesses	Manuelle 5 rapports	Manuelle 5 rapports	Automatique 8 rapports
Code	DV5RD STTd BVM5	DV5RD BVM5	DV5RC STTd ATN8
Type Variante Version	EFYHYC-L	EFYHYJ-L	EFYHZR-L
Cylindrée (cm3)	1 499	1 499	1 499
Puissance maxi : norme CEE (kW)	75	75	96
Carburant	Gazole	Gazole	Gazole
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 12 % (kg)	1 050	1 050	1 050
Remorque non freinée (kg)	750	750	750
Poids maximal autorisé sur flèche / rotule d'attelage (kg)	74	74	74





Moteur		BlueHDi 100 S&S BVM5		BlueHDi 130 S&S EAT8		
Boîte de vitesses		Manuelle 5 rapports		Automatique 8 rapports		
Code		DV5RD BE STTD - TBC		DV5RC STTd ATN8		
Longueur		M (L1)	XL (L2)	M (L1)	XL (L2)	
Type Variante Version	5 places		ECYHYC-A	ECYHYC-C	ECYHZR-A	ECYHZR-C
	7 places		ECYHYC-B	ECYHYC-D	ECYHZR-B	ECYHZR-D
Cylindrée (cm3)		1 499		1 499		
Puissance maxi : norme CEE (kW)		75		96		
Carburant		Gazole		Gazole		
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 12 % (kg)	5 places	1 300	1 250	1 300	1 225 / 1 250	
	7 places	1 150	1 050 / 1 100	1 100 / 1 150	1 050 / 1 100	
Remorque non freinée (kg)	5 places	740 / 750	750	750	750	
	7 places	750	750	750	750	
Poids maximal autorisé sur flèche / rotule d'attelage (kg)	5 places	74	74	52	74	
	7 places	60 (Citroën)	50 / 60 (Citroën)	50	50	

Moteurs et charges remorquables - DIESEL EURO 6.3



Moteur	BlueHDi 100 S&S BVM6	BlueHDi 100 BVM6	BlueHDi 130 S&S BVM6		BlueHDi 130 S&S EAT8
Boîte de vitesses	Manuelle 6 rapports	Manuelle 6 rapports	Manuelle 6 rapports	Manuelle 6 rapports	Automatique 8 rapports
Code	DV5RCf MB6 STTD	DV5RCf MB6	DV5RC ML6C STTD	DV5RC ML6C	DV5RC ATN8 STTD
Type Variante Version	EFYHT2-L	EFYHT2-L	EFYHZ2-L	EFYHZ2-L	EFYHZ3-L
Cylindrée (cm ³)	1 499	1 499	1 499	1 499	1 499
Puissance maxi : norme CEE (kW)	75	75	96	96	96
Carburant	Gazole	Gazole	Gazole	Gazole	Gazole
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 12% (kg)	1 250	1 250	1 250	1 250	
Remorque non freinée (kg)	750	750	750	750	
Poids maximal autorisé sur flèche / rotule d'attelage (kg)	74	74	74	74	



Moteur			BlueHDi 100 S&S BVM6		BlueHDi 130 S&S BVM6		BlueHDi 130 S&S EAT8	
Boîte de vitesses			Manuelle 6 rapports		Manuelle 6 rapports		Automatique 8 rapports	
Code			DV5RCf MB6 STTD		DV5RC ML6C STTD		DV5RC ATN8 STTD	
Longueur			M (L1)	XL (L2)	M (L1)	XL (L2)	M (L1)	XL (L2)
Type Variante Version	5 places		ECYHT2-A	ECYHT2-C	ECYHZ2-A	ECYHZ2-C	ECYHZ3-A	ECYHZ3-C
	7 places		ECYHT2-B	ECYHT2-D	ECYHZ2-B	ECYHZ2-D	ECYHZ3-B	ECYHZ3-D
Cylindrée (cm3)			1 499		1 499		1 499	
Puissance maxi : norme CEE (kW)			74		96		96	
Carburant			Gazole		Gazole		Gazole	
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 12 % (kg)	5 places		1 300	1 250	1 500	1 450		
	7 places		1 150	1 050 / 1 100	1 350	1 250		
Remorque non freinée (kg)	5 places		740 / 750	750	750	750		
	7 places		750	750	750	750		
Poids maximal autorisé sur flèche / rotule d'attelage (kg)	5 places		74	74	74	74		
	7 places		60 (Citroën)	50 / 60 (Citroën)	55 / 60	50		

Motorisation et charges remorquables - Électrique

Moteur électrique

Moteur électrique	
Technologie	Synchrone à aimants permanents
Puissance maxi : norme CE (kW)/(ch)	100
Batterie de traction	
Technologie	Lithium-Ion
Pack batterie	18 modules
Capacité installée (kWh)	50
Charge domestique	Mode 2
Tension alternative (AC) Intensité (A)	230 8 ou 16
Charge accélérée	Mode 3
Tension alternative (AC) Intensité (A)	230 (monophasé ou triphasé) 16 ou 32
Charge super rapide	Mode 4
Tension continue (DC)	400

Charges remorquables

Types variantes versions :	ZKX
Remorque freinée (dans la limite de la MTRA) (kg) en pente 10 ou 12 %	750

Types variantes versions :	ZKX
Remorque non freinée (kg)	750
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	50

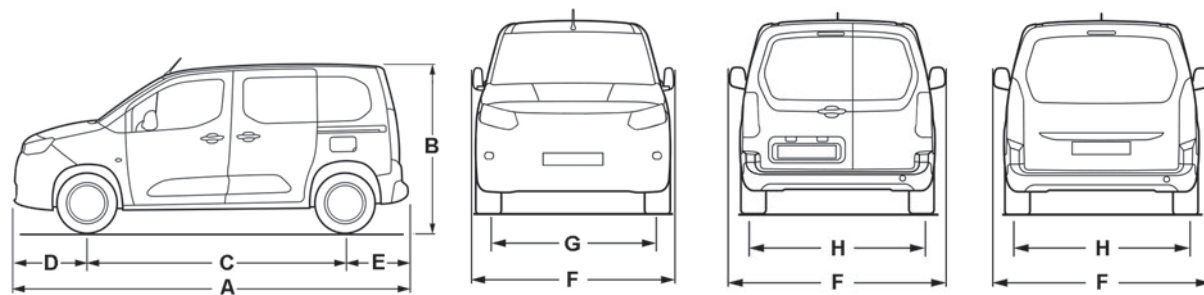
Dimensions (en mm)

Ces dimensions ont été mesurées sur un véhicule non chargé.

Le véhicule se décline en 2 longueurs (M et XL).

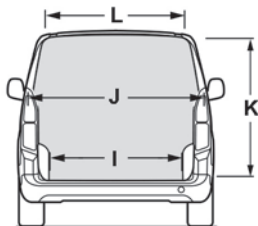
Les valeurs peuvent varier en fonction du diamètre des roues, de la charge, du moteur, etc.

La hauteur peut varier en fonction du diamètre des roues.

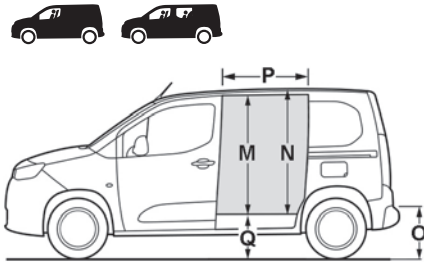


		Longueur du véhicule	
		M (L1)	XL (L2)
A	Longueur hors tout	4 403	4 753

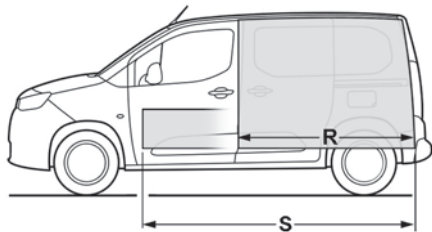
			Longueur du véhicule	
B	Hauteur hors tout	Version standard	1 796	1 816
		Version chantier	1 840 à 1 860	1 849 à 1 860
C	Empattement		2 785	2 975
D	Porte-à-faux avant		892	
E	Porte-à-faux arrière		726	886
F	Largeur avec rétroviseurs	Rabattus	1 921	
		Déployés	2 107	
G	Largeur voies avant		1 553	
H	Largeur voies arrière		1 567	



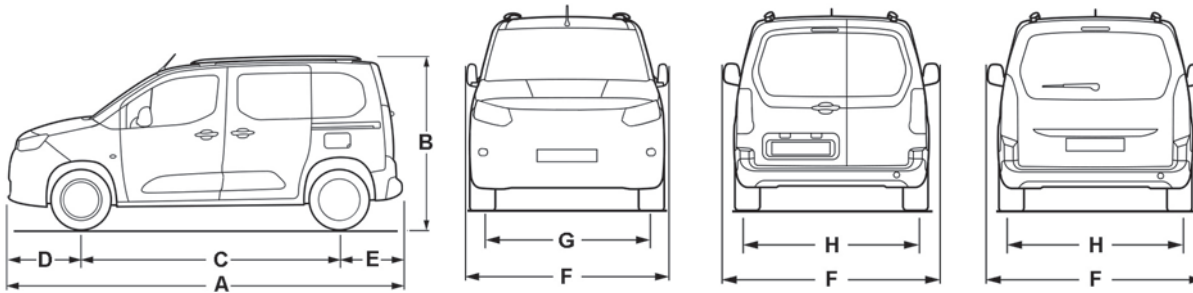
		Longueur du véhicule	
		M (L1)	XL (L2)
I	Largeur intérieure entre passage des roues	1 229	
J	Largeur intérieure maximale	Sans porte latérale coulissante	1 733
		Avec 1 porte latérale coulissante	1 630
		Avec 2 portes latérales coulissantes	1 527
K	Hauteur utile d'ouverture	Avec portes battantes	1 137
		Avec volet de coffre	1 197
L	Largeur utile d'ouverture	1 242	



		Longueur du véhicule		
		M (L1)	XL (L2)	
M	Hauteur utile d'ouverture	1 072		
N	Hauteur intérieure de charge (varie selon l'inclinaison du plancher et la courbure du toit)	1 200 à 1 270		
O	Hauteur du seuil de chargement	Version standard	548 à 588	X
		Version standard avec charge utile majorée	568 à 578	561 à 565
		Version chantier	602 à 610	605 à 610
P	Largeur utile d'ouverture	Maxi	675	
		Mini	641	
Q	Hauteur du seuil de chargement	Version standard	534 à 558	
		Version standard avec charge utile majorée	551 à 558	543 à 552
		Version chantier	574 à 581	575 à 587




			Longueur du véhicule	
			M (L1)	XL (L2)
R	Longueur du plancher intérieur	Avec cloison	1 817	2 167
		Avec échelle	1 790	2 140
S	Longueur maximale de chargement (housse de protection mise en place)		3 090	3 440





		Longueur du véhicule	
		M (L1)	XL (L2)
A	Longueur hors tout	4 403	4 753
B	Hauteur hors tout	Sans barres de toit	1 800 à 1 807
		Avec barres de toit	1 803 à 1 841
C	Empattement	2 785	2 975
D	Porte-à-faux avant	892	
E	Porte-à-faux arrière	726	886
F	Largeur avec rétroviseurs	Rabattus	1 921
		Déployés	2 107
G	Largeur voies avant	1 553	

MyCitroën Play


Autoradio multimédia - Applications - Téléphone Bluetooth®


 Les fonctions et les réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, ainsi que le pays de commercialisation.


-  Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis :
- Connexion du smartphone via Bluetooth, USB ou Wi-Fi.
 - L'utilisation du smartphone.
 - Les connexions aux applications CarPlay® ou Android Auto (certaines applications interrompent leur affichage à la reprise du roulage).
 - Les réglages et paramétrages du système.

 Toute intervention ou modification sur le système du véhicule est strictement interdite - Risques de brûlures graves ou de

choc électrique (court-circuit) pouvant entraîner la mort (électrocution) !
En cas de problème, toujours faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

 Le système est protégé de manière à fonctionner uniquement sur le véhicule.
L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.

 Les codes sources OSS (Open Source Software) du système sont accessibles aux adresses suivantes.
<https://www.groupe-psa.com/fr/oss/>
<https://www.groupe-psa.com/en/oss/>

 Le système émet et/ou reçoit des ondes radio soumises à la Directive 2014/53/UE.
Les constructeurs du système indiqué déclarent que ce dernier est conforme à la Directive 2014/53/UE.
La version intégrale de la Déclaration de conformité de l'UE pour chaque système est disponible à l'adresse suivante :
<http://service.citroen.com/ACddb/>

Premiers pas



Moteur tournant, un appui permet de couper le son.

Contact coupé, un appui met le système en marche.

Augmenter ou diminuer le volume à l'aide de la molette ou des touches "plus" ou "moins" (selon équipement).

Utiliser les touches disposées de chaque côté ou en dessous de l'écran tactile pour accéder aux menus, puis appuyer sur les boutons matérialisés de l'écran tactile.

Selon modèle, utiliser les boutons "**HOME**" et "**Véhicule**" disposés sous l'écran tactile pour accéder aux menus, puis appuyer sur les boutons matérialisés de l'écran tactile.

Il est à tout moment possible d'afficher le carrousel des menus, par un appui court sur l'écran, avec trois doigts.

Pour les pages avec plusieurs onglets en bas de l'écran, il est possible de changer de pages, soit en appuyant sur l'onglet correspondant à la page souhaitée, soit à l'aide d'un doigt, faire glisser les pages vers la gauche ou vers la droite. Appuyer sur la flèche retour pour remonter d'un niveau ou pour valider.



L'écran est de type "capacitif".

Pour entretenir l'écran, il est recommandé d'utiliser un chiffon doux non abrasif (chiffon à lunettes) sans produit additionnel.

Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran.

Ne pas toucher l'écran avec les mains mouillées.

Certaines informations sont affichées en permanence sur l'écran tactile :

- Rappel des informations d'air conditionné (selon version), et accès direct au menu correspondant.
- Rappel des informations des menus Radio Média et Téléphone.
- Rappel des informations de confidentialité.
- Accès aux Réglages de l'écran tactile et du combiné numérique.

Sélection de la source sonore (selon équipement) :

- Radios FM / DAB / AM (selon équipement).
- Téléphone connecté en Bluetooth et en diffusion multimédia Bluetooth (streaming).
- Clé USB.



En cas de très forte chaleur, le volume sonore peut être limité afin de préserver le système. Il peut se mettre en veille (extinction complète de l'écran et du son) pendant une durée minimale de 5 minutes.

Le retour à la situation initiale s'effectue lorsque la température de l'habitacle a baissé.

Le système est opérationnel à des températures comprises entre -40 °C et +70 °C.

Commandes au volant



Commande vocale : commandes vocales du smartphone.



Augmentation du volume sonore.



Diminution du volume sonore.
Couper le son par un appui simultané sur les boutons augmentation et diminution du volume sonore (selon équipement).
Rétablir le son par un appui sur un des deux boutons du volume sonore.



Téléphone (appui court) : décrocher le téléphone.

Appel en cours (appui court) : accéder au menu téléphone.

Téléphone (appui long) : refuser un appel entrant, raccrocher un appel en cours ; hors appel en cours, accéder au menu téléphone.



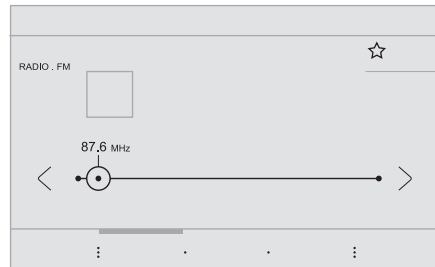
Radio (rotation) : recherche automatique de la station précédente / suivante.

Média (rotation) : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

Appui court : validation d'une sélection ; hors sélection, accéder aux mémoires.
Navigation accélérée.

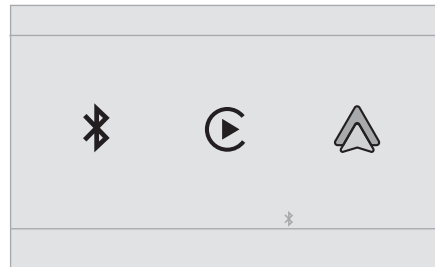
Menus

Radio Media



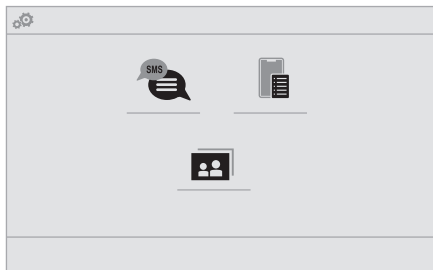
Sélectionner une source sonore, une station de radio.


Téléphone



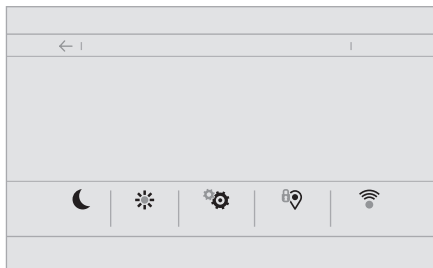
Connecter un téléphone en Bluetooth®.
Exécuter certaines applications du smartphone connecté via CarPlay® ou Android Auto.


Applications



 Accéder à des équipements paramétrables.


Réglages



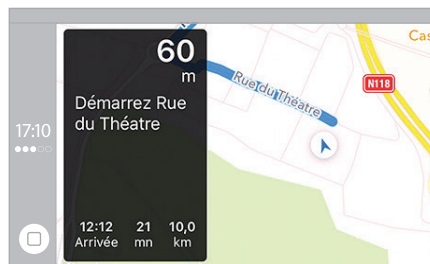
 Paramétrer le son (balance, ambiance...), l'affichage (langue, unités, date, heure...) et certaines fonctions système.

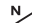
Conduite



 Activer, désactiver, paramétrer certaines fonctions du véhicule.

Navigation




 Paramétrer le guidage et choisir sa destination via CarPlay® ou Android Auto.


Radio

Sélectionner une station


 Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

 Appuyer sur l'une des touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.


Ou

 Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.

Ou

 Appuyer sur la fréquence et saisir les valeurs des bandes FM et AM sur le clavier virtuel.

 Appuyer sur "OK" pour valider.

 La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branché dans la prise 12 V. L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol...) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit en aucune manière une défaillance de l'autoradio.

Changer de bande



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Bande**" pour changer de bande.



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Mémoriser une station

Sélectionner une station ou une fréquence.



Faire un appui court sur l'étoile vide. Si l'étoile est remplie, la station de radio est déjà mémorisée.

Ou

Sélectionner une station ou une fréquence.

Appuyer sur "**Mémoires**".



Faire un appui long sur l'une des touches pour mémoriser la station.

Activer / Désactiver le RDS

Le RDS, si activé, permet de continuer à écouter une même station grâce au suivi de fréquence.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Activer / Désactiver "**RDS**".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.



Le suivi de station RDS n'est pas assuré sur tout le pays, les stations de radio ne couvrant pas 100 % du territoire. Cela explique la perte de réception de la station lors d'un trajet.

Afficher les informations textes

La fonction "Radio Texte" permet d'afficher des informations transmises par la station radio, relatives à l'émission de la station ou la chanson en cours d'écoute.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Activer / Désactiver "**INFO**".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Écouter les messages TA

La fonction TA (Trafic Announcement) rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte TA. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d'une info trafic, le média en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message TA. L'écoute normale du média reprend dès la fin de l'émission du message.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Activer / Désactiver "**TA**".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Réglages audio



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Réglages audio**".




Sélectionner les onglets "**Tonalité**", "**Répartition**" ou "**Son**" pour paramétrer les réglages audio.




Appuyer sur la flèche retour pour valider.



Dans l'onglet "**Tonalité**", les réglages audio **Ambiance**, ainsi que **Graves**, **Médiums** et **Aiguës** sont différents et indépendants pour chaque source sonore. Dans l'onglet "**Répartition**", les réglages de **Tous passagers**, **Conducteur** et **Avant seul** sont communs à toutes les sources. Dans l'onglet "**Son**", activer ou désactiver "**Volume asservi à la vitesse**", "**Entrée auxiliaire**" et "**Sons tactiles**".

 La répartition (ou spatialisation grâce au système Arkamys[®]) du son est un traitement audio qui permet d'adapter la qualité sonore, en fonction du nombre de passagers dans le véhicule.

 Audio embarqué : le Sound Staging d'Arkamys[®] optimise la répartition du son dans l'habitacle.

Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)

Radio Numérique Terrestre

Radio Numérique Terrestre

La radio numérique permet une écoute de qualité supérieure.

Les différents "multiplex/ensemble" vous proposent un choix de radios rangées par ordre alphabétique.

 Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

 Appuyer sur "**Bande**" pour sélectionner "**Bande DAB**".

 Appuyer dans la zone grisée pour valider.


Suivi FM-DAB


Le "DAB" ne couvre pas 100 % du territoire. Lorsque la qualité du signal numérique est dégradée, le "Suivi FM-DAB" permet de continuer à écouter une même station, en basculant automatiquement sur la radio analogique "FM" correspondante (si elle existe).

 Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.


 Activer / Désactiver "**Suivi FM-DAB**".

 Appuyer dans la zone grisée pour valider.

 Si le "Suivi FM-DAB" est activé, il peut y avoir un décalage de quelques secondes lorsque le système bascule en radio analogique "FM" avec parfois une variation de volume.

Lorsque la qualité du signal numérique redevient bonne, le système rebasculé automatiquement en "DAB".

Pour minimiser ce décalage, il est conseillé de mémoriser les stations de radio dans la bande "DAB".

 Si la station "DAB" écoutée n'est pas disponible en "FM", ou si le "Suivi FM-DAB" n'est pas activé, il y a une coupure de son lorsque la qualité du signal numérique devient mauvaise.

Media

Port USB



Insérer la clé USB dans le port USB ou brancher le périphérique USB au port USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).



Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Le système constitue des listes de lecture (mémoire temporaire) dont le temps de création peut prendre de quelques secondes à plusieurs minutes à la première connexion.

Réduire le nombre de fichiers autres que musicaux et le nombre de répertoires, permet de diminuer le temps d'attente.

Les listes de lecture sont actualisées à chaque coupure du contact ou connexion d'une clé USB. Les listes sont mémorisées : sans intervention dans les listes, le temps de chargement suivant est réduit.

Choix de la source



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**SOURCES**". Choisir la source.

Streaming audioBluetooth[®]

Le Streaming audio permet d'écouter le flux audio provenant du smartphone.

Le profil Bluetooth doit être activé.

Régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé). Régler ensuite le volume du système.

Si la lecture ne commence pas automatiquement, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone. Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.



Une fois connecté en Streaming audio, le smartphone est considéré comme une source média.

Connexion lecteurs Apple®

Connecter le lecteur Apple® à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni). La lecture commence automatiquement. Le pilotage se fait via les commandes du système audio.



Les classements disponibles sont ceux du lecteur nomade connecté (artistes / albums / genres / playlists / audiobooks / podcasts). Il est aussi possible d'utiliser un classement structuré sous forme de bibliothèque. Le classement utilisé par défaut est le classement par artistes. Pour modifier le classement utilisé, remonter l'arborescence jusqu'à son premier niveau puis sélectionner le classement souhaité (playlists par exemple) et valider pour descendre l'arborescence jusqu'à la piste souhaitée.

La version du logiciel de l'autoradio peut être incompatible avec la génération du lecteur Apple®.

Informations et conseils

Le système prend en charge les lecteurs nomades USB Mass Storage, les BlackBerry® ou les lecteurs Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.

Les autres périphériques, non reconnus par le système lors de la connexion, doivent être branchés via le streaming Bluetooth suivant la compatibilité.



Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

L'autoradio lit les fichiers audio avec l'extension ".wav, .wma, .aac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.

Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).

Tout autre type de fichier (.mp4 par exemple) ne peut être lu.

Tous les fichiers ".wma" doivent être de type WMA 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 11, 22, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : « » ? . ; ù)

afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.

Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).



Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil nomade.

Téléphone

Jumeler un téléphone Bluetooth®



Les services disponibles sont dépendants du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils Bluetooth utilisés. Vérifier sur le manuel du téléphone et auprès de l'opérateur les services disponibles.

La fonction Bluetooth doit être activée et le téléphone, "visible par tous" (configuration du téléphone).

Pour finaliser le jumelage, quelle que soit la procédure du téléphone ou du système, confirmer et valider le code affiché à l'identique sur le système et sur le téléphone.



En cas d'échec, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth du téléphone.

Procédure à partir du téléphone



Sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.

Sur le système, accepter la demande de connexion du téléphone.

Procédure à partir du système



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **"Appareils connectés"**.

La liste des téléphones détectés s'affiche.



Appuyer sur cette touche pour lancer la recherche de nouveaux appareils.



Sélectionner le nom du téléphone choisi dans la liste.

Finaliser le jumelage en utilisant le code affiché.

Partage de connexion

Le système propose de connecter le téléphone avec 3 profils :

- en **"Téléphone"** (kit mains-libres, téléphone uniquement),
- en **"Streaming audio"** (streaming : lecture sans fil des fichiers audio du téléphone),
- en **"Données internet mobile"**.



Sélectionner un ou plusieurs profils.



Appuyer sur **"OK"** pour valider.

Selon le type de téléphone, il est demandé d'accepter ou non le transfert du répertoire et des messages.



La capacité du système à ne connecter qu'un seul profil dépend du téléphone. Les trois profils peuvent se connecter par défaut.



Les profils compatibles avec le système sont : HFP, OPP, PBAP, A2DP, AVRCP, MAP et PAN.

Se connecter sur le site de la Marque pour plus d'informations (compatibilité, aide complémentaire...).

Reconnexion automatique

De retour dans le véhicule, si le dernier téléphone connecté est à nouveau présent, il est automatiquement reconnu et dans les 30 secondes environ qui suivent la mise du contact le jumelage est opéré automatiquement (Bluetooth activé).

Pour modifier le profil de connexion :



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"TEL"** pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur **"Connexion Bluetooth"** pour afficher la liste des appareils jumelés.



Appuyer sur la touche "détails" d'un périphérique jumelé.



Sélectionner un ou plusieurs profils.



Appuyer sur **"OK"** pour valider.

Gestion des téléphones jumelés

Cette fonction permet de connecter ou de déconnecter un périphérique ainsi que de supprimer un jumelage.



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"TEL"** pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur **"Connexion Bluetooth"** pour afficher la liste des appareils jumelés.



Appuyer sur le nom du téléphone choisi dans la liste pour le déconnecter.

Appuyer à nouveau pour le connecter.

Supprimer un téléphone



Appuyer sur la corbeille en haut à droite de l'écran pour afficher une corbeille en face du téléphone choisi.



Appuyer sur la corbeille en face du téléphone choisi pour le supprimer.

Recevoir un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.



Faire un appui court sur la touche **TEL** des commandes au volant pour décrocher.

Et



Faire un appui long



sur la touche **TEL** des commandes au volant pour refuser l'appel.

Ou



Appuyer sur "**Raccrocher**".

Passer un appel



L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant. Garer le véhicule. Passer l'appel à l'aide des commandes au volant.

Appeler un nouveau numéro



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Saisir le numéro à l'aide du clavier numérique.



Appuyer sur "**Appeler**" pour lancer l'appel.

Appeler un contact



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Ou faire un appui long



sur la touche **TEL** des commandes au volant.

Appuyer sur "**Contacts**".

Sélectionner le contact dans la liste proposée.



Appuyer sur "**Appeler**".

Appeler un des derniers numéros composés



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Ou



Faire un appui long



sur la touche des commandes au volant.

Appuyer sur "**Journal d'appels**".

Sélectionner le contact dans la liste proposée.



Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Régler la sonnerie



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Volume sonnerie**" pour afficher la barre du volume.



Appuyer sur les flèches ou déplacer le curseur pour régler le volume de la sonnerie.

Utilisation de CarPlay® ou d'Android Auto

La synchronisation du smartphone permet aux usagers d'afficher les applications, adaptées à la technologie CarPlay® ou Android Auto du smartphone à l'écran du véhicule. Pour la technologie CarPlay®, il faut au préalable activer la fonction CarPlay® sur le smartphone. Le smartphone peut être connecté via un câble USB ou une connexion sans fil.



Déverrouiller le smartphone pour que le processus de communication entre le smartphone et le système fonctionne. Les principes et les normes sont constamment en évolution, **il est conseillé de mettre à jour le système d'exploitation du smartphone ainsi que la date et l'heure du smartphone et du système.**



Pour connaître les modèles des smartphones éligibles, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

Prises USB

Selon équipement, pour plus d'informations sur la ou les prises USB compatible(s) avec les applications **CarPlay®** ou **Android Auto**, se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort".

Connexion sans fil



Avant d'utiliser CarPlay® ou Android Auto sans fil, s'assurer que la réglementation applicable au Wifi est respectée selon la position géographique, comme l'indique le message qui s'affiche sur l'écran tactile.

Si la fréquence réseau Wifi de 5 GHz n'est pas autorisée sur le lieu de circulation du véhicule, sélectionner **2,4 GHz** à la première connexion.

Vérifier de nouveau la réglementation applicable au Wifi lors de déplacements et régler la fréquence Wifi en conséquence. La législation relative à la fréquence 5 GHz est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans son pays.



L'utilisation de CarPlay® avec la fréquence 5 GHz activée peut créer des interférences avec certains appareils (péages, bornes de paiement de zones de stationnement...) et entraîner une déconnexion. Pour éviter cela, il est recommandé de désactiver la fonction 5 GHz.



La connexion sans fil du smartphone peut être compromise pour les raisons suivantes :

- Interférences avec d'autres réseaux Wifi.

- Interférences avec certains appareils (péages, bornes de paiement de zones de stationnement) si Android Auto est utilisé.
 - Smartphone mal configuré.
- Dans ces cas-là, il est recommandé de connecter le smartphone avec son câble d'origine.

Connexion smartphones CarPlay®

La disponibilité de l'application dépend du pays.

Connexion USB



Au branchement du câble USB, la fonction CarPlay® désactive le mode Bluetooth® du système. La fonction "CarPlay" nécessite un smartphone et des applications compatibles.



Brancher le câble USB.

Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.



A partir du système, appuyer sur "Téléphone" pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "CarPlay" pour afficher l'interface CarPlay®.



L'interface CarPlay® peut apparaître automatiquement.



Au débranchement du câble USB et au contact coupé puis remis, le système ne basculera pas automatiquement en mode Radio Media, un changement de source devra être réalisé manuellement.



À tout moment, il est possible d'accéder à la navigation CarPlay® par un appui sur la touche **Navigation** du système.

Connexion sans fil

Activer au préalable la fonction Bluetooth® sur le smartphone.



A partir du système, appuyer sur "Téléphone" pour afficher la page primaire.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir CarPlay® comme mode de connexion sans fil.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son jumelage (se reporter à la rubrique correspondante).

Le système détecte si le smartphone est compatible avec CarPlay® et propose de s'y connecter à la suite du processus de jumelage.

La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de votre appareil.



Dès la connexion établie, appuyer sur "CarPlay" pour afficher l'interface CarPlay®.



Faire un appui long sur ce bouton des commandes au volant et dire "Siri" pour lancer les commandes vocales du smartphone.

Connexion smartphones Android Auto

La disponibilité de l'application dépend du pays.



Sur le smartphone, télécharger l'application Android Auto.



La fonction "Android Auto" nécessite un smartphone et des applications compatibles.



À la première connexion, il est préférable de connecter Android Auto au système par un câble USB.

Connexion USB



Brancher un câble USB.

Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par un câble USB.



À partir du système, appuyer sur "**Téléphone**" pour afficher la page

primaire.



Appuyer sur "**Android Auto**" pour lancer l'application du système.

Selon le smartphone, il est nécessaire d'activer la fonction "**Android Auto**".



Lors de la procédure, plusieurs pages-écrans sur l'association de certaines fonctionnalités s'affichent.

Accepter pour lancer et terminer la connexion.



Lors du branchement du smartphone au système, il est préconisé de lancer le Bluetooth® du smartphone.

Connexion sans fil

Activer au préalable la fonction Bluetooth® sur le smartphone.



Brancher un câble USB.



À partir du système, appuyer sur "**Téléphone**" pour afficher la page

primaire.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Android Auto® comme mode de connexion sans fil.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son jumelage (se reporter à la rubrique correspondante).

Le système détecte si le smartphone est compatible Android Auto et propose de s'y connecter à la suite du processus de jumelage.

La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de votre appareil.



Dès la connexion établie, appuyer sur "**Android Auto**" pour afficher l'interface Android Auto.



Faire un appui long sur ce bouton des commandes au volant et dire "OK Google" pour lancer les commandes vocales du smartphone.

En marge de l'affichage Android Auto, les accès au choix des différentes sources de musique restent accessibles à l'aide des touches tactiles situées dans le bandeau supérieur.

L'accès aux menus du système peut se faire à tout moment à l'aide des touches dédiées.



Suivant la qualité du réseau, un temps d'attente est nécessaire pour la disponibilité des applications.

Applications

Visualiser des photos

Insérer une clé USB dans le port USB.



Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Le système gère les lectures de dossiers ainsi que les lectures de fichiers images aux formats : .tiff ; .gif ; .jpg/jpeg ; .bmp ; .png.






Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "**Photos**".






Sélectionner un dossier.

-  Sélectionner une image pour la visualiser.
-  Appuyer sur cette touche pour afficher le détail de la photo.
-  Appuyer sur la flèche retour pour remonter d'un niveau.




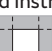
Gestion des messages

-  Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.
-  Appuyer sur "SMS".
-  Sélectionner l'onglet "SMS".
-  Appuyer sur cette touche pour sélectionner les paramètres d'affichage des messages.
-  Appuyer sur cette touche pour rechercher et sélectionner un destinataire.
-  Sélectionner l'onglet "Messages rapides".
-  Appuyer sur cette touche pour sélectionner les paramètres d'affichage des messages.
-  Appuyer sur cette touche pour rédiger un nouveau message.
-  Appuyer sur la corbeille en face du message choisi pour le supprimer.
-  Appuyer sur cette touche en face du message choisi pour afficher une page secondaire.




-  Appuyer sur cette touche pour éditer le texte existant et le modifier.
-  Appuyer sur cette touche pour rédiger un nouveau message.
-  Appuyer sur la corbeille pour supprimer le message.

Réglages


Régler la luminosité

-  Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.
-  Appuyer sur **Luminosité**.
-  Déplacer le curseur pour régler la luminosité de l'écran et/ou du combiné d'instruments (selon version).
-  Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Modifier les paramètres du système

-  Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.
 -  Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.
 -  Appuyer sur "**Configuration système**".
- Appuyer sur l'onglet "**Unités**" pour changer l'unité de distance, consommation et température.



Appuyer sur l'onglet "**Paramètres usine**" pour revenir aux réglages initiaux.

 La réinitialisation du système en réglage d'usine, active la langue anglaise par défaut (selon version).


Appuyer sur l'onglet "**Info. système**" pour consulter la version des différents modules installés dans le système.





Appuyer sur l'onglet "**Confidentialité**",


ou

-  Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.
-  Appuyer sur "**Confidentialité**" pour activer ou désactiver le mode des données privées.

Activer ou désactiver :

- 
 - "**Aucun partage (données, position du véhicule)**".
 - "**Partage de données uniquement**".
 - "**Partage des données et de la position du véhicule**".


-  Appuyer sur la flèche retour pour valider.
 -  Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.
 -  Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.
 -  Appuyer sur "**Configuration écran**".
- Appuyer sur "**Luminosité**".

 Déplacer le curseur pour régler la luminosité de l'écran et/ou du combiné (selon version).

 Appuyer sur la flèche retour pour valider.


Appuyer sur "**Animation**".


 Activer ou désactiver : "**Défilement de texte automatique**".

 Sélectionner "**Transitions animées**".


 Appuyer sur la flèche retour pour valider.

Sélectionner la langue


 Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.


 Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.


 Sélectionner "**Langue**" pour changer de langue.

 Appuyer sur la flèche retour pour valider.


Régler l'heure

 Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.


 Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.


 Appuyer sur "**Date et heure**".


Sélectionner "**Heure**".


 Appuyer sur cette touche pour régler l'heure à l'aide du clavier virtuel.


 Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer l'heure.

 Appuyer sur cette touche pour définir le fuseau horaire.


 Sélectionner le format d'affichage de l'heure (12h / 24h).


 Activer ou désactiver l'heure d'été (+1 heure).


 Appuyer sur la flèche retour pour enregistrer les réglages.

 Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).

Régler la date


 Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.


 Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.

 Appuyer sur "**Date et heure**".


Sélectionner "**Date**".

 Appuyer sur cette touche pour définir la date.


 Appuyer sur la flèche retour pour enregistrer la date.


 Sélectionner le format d'affichage de la date.

 Appuyer à nouveau sur la flèche retour pour valider.


 Les réglages de la date et de l'heure ne sont disponibles que si la "Synchronisation GPS" est désactivée.

Réglages Wifi


 Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.


 Appuyer sur "**Wifi**" pour régler la fréquence réseau.

 Activer ou désactiver la fonction **Wifi 5 GHz**.

 Android Auto utilise la fréquence 5 GHz.

CarPlay® utilise les fréquences 2,4 et 5 GHz.

 L'utilisation de CarPlay® avec la fréquence 5 GHz activée peut créer des interférences avec certains appareils (péages, bornes de paiement de zones de stationnement...) et entraîner une déconnexion. Pour éviter cela, il est recommandé de désactiver la fonction 5 GHz.

 La connexion sans fil du smartphone peut être compromise pour les raisons suivantes :

- Interférences avec d'autres réseaux Wifi.

- Interférences avec certains appareils (péages, bornes de paiement de zones de stationnement) si Android Auto est utilisé.
 - Smartphone mal configuré.
- Dans ces cas-là, il est recommandé de connecter le smartphone avec son câble d'origine.



La législation relative à la fréquence 5 GHz est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans son pays.

Questions fréquentes

Les informations décrites ci-après regroupent les réponses aux questions les plus fréquemment posées concernant le système.

Radio

La qualité de réception de la station radio écoutée se dégrade progressivement ou les stations mémorisées ne fonctionnent pas (pas de son, 87,5 Mhz s'affiche...).

Le véhicule est trop éloigné de l'émetteur de la station écoutée ou aucun émetteur n'est présent dans la zone géographique traversée.

- ▶ Activer la fonction "RDS" par le biais du bandeau supérieur, afin de permettre au système de vérifier si un émetteur plus puissant se trouve dans la zone géographique.

L'environnement (colline, immeuble, tunnel, parking sous-sol...) bloque la réception, y compris en mode de suivi RDS.

Ce phénomène est normal et ne traduit pas une défaillance de l'autoradio.

L'antenne est absente ou a été endommagée (par exemple lors d'un passage en station de lavage ou dans un parking souterrain).

- ▶ Faire vérifier l'antenne par le réseau de la Marque.

Je ne retrouve pas certaines stations radio dans la liste des stations captées.

Le nom de la station de radio change.

La station n'est plus captée ou son nom a changé dans la liste.

- ▶ Appuyer sur la flèche ronde dans l'onglet "Liste" de la page "Radio".

Certaines stations de radio envoient, à la place de leur nom d'autres informations (titre de la chanson par exemple).

Le système interprète ces données comme le nom de la station.

- ▶ Appuyer sur la flèche ronde dans l'onglet "Liste" de la page "Radio".

Média

La lecture de ma clé USB démarre après un temps excessivement long (environ 2 à 3 minutes).

Certains fichiers fournis avec la clé peuvent ralentir de façon très importante l'accès à la lecture de la clé (multiplication par 10 du temps de catalogage).

- ▶ Supprimer les fichiers fournis avec la clé et limiter le nombre de sous-dossiers dans l'arborescence de la clé.

Certains caractères des informations du média en cours de lecture ne sont pas affichés correctement.

Le système audio ne sait pas traiter certains types de caractère.

- ▶ Utiliser des caractères standards pour nommer les pistes et les répertoires.

La lecture des fichiers en streaming ne commence pas.

Le périphérique connecté ne permet pas de lancer automatiquement la lecture.

- ▶ Lancer la lecture depuis le périphérique.

Les noms des plages et la durée de lecture ne s'affichent pas sur l'écran en streaming audio.

Le profil Bluetooth ne permet pas de transférer ces informations.

Téléphone

Je n'arrive pas à connecter mon téléphone Bluetooth.

Il est possible que le Bluetooth du téléphone soit désactivé ou l'appareil non visible.

- ▶ Vérifier que le Bluetooth du téléphone est activé.

- ▶ Vérifier dans les paramètres du téléphone qu'il est "Visible par tous".

Le téléphone Bluetooth n'est pas compatible avec le système.

- ▶ Vérifier la compatibilité du téléphone sur le site de la Marque (services).

Android Auto et/ou CarPlay ne fonctionnent pas.

Android Auto et CarPlay peuvent ne pas s'activer si les câbles USB sont de mauvaise qualité.

► Utiliser des câbles USB officiels pour garantir une utilisation conforme.

Android Auto et/ou CarPlay ne fonctionnent pas.

Android Auto et CarPlay ne sont pas disponibles dans tous les pays.

► Vérifier la liste des pays supportés sur les sites Internet : Google Android Auto ou Apple.

Le son du téléphone connecté en Bluetooth est inaudible.

Le son dépend à la fois du système et du téléphone.

► Augmenter le volume de l'autoradio, éventuellement au maximum et augmenter le son du téléphone si nécessaire.

Le bruit ambiant influe sur la qualité de la communication téléphonique.

► Réduire le bruit ambiant (fermer les fenêtres, diminuer la ventilation, ralentir...).

Les contacts ne sont pas classés dans l'ordre alphabétique.

Certains téléphones proposent des options d'affichage. Selon les paramètres choisis, les contacts peuvent être transférés dans un ordre spécifique.

► Modifier les paramètres d'affichage du répertoire du téléphone.

Réglages

En changeant le réglage des aigus et des graves, l'ambiance est désélectionnée.

En changeant d'ambiance, les réglages des aigus et des graves reviennent à zéro.

Le choix d'une ambiance impose le réglage des aigus et des graves et inversement.

► Modifier le réglage des aigus et des graves ou le réglage d'ambiance pour obtenir l'environnement sonore souhaité.

En changeant le réglage des balances, la répartition est désélectionnée.

En changeant la répartition, le réglage des balances est désélectionné.

Le choix d'une répartition impose le réglage des balances et inversement.

► Modifier le réglage des balances ou le réglage de répartition pour obtenir l'environnement sonore souhaité.

Il y a un écart de qualité sonore entre les différentes sources audio.

Pour permettre une qualité d'écoute optimum, les réglages audio peuvent être adaptés aux différentes sources sonores, ce qui peut générer des écarts audibles lors d'un changement de source.

► Vérifier que les réglages audio sont adaptés aux sources écoutées. Il est conseillé de régler les fonctions audio sur la position milieu.

Moteur coupé, le système s'arrête après plusieurs minutes d'utilisation.


Lorsque le moteur est coupé, le temps de fonctionnement du système dépend du niveau de charge de la batterie.


L'arrêt est normal : le système se met en mode économie d'énergie et se coupe afin de préserver la batterie du véhicule.


► Démarrer le moteur du véhicule afin d'augmenter la charge de la batterie.


MyCitroën Drive Plus - MyCitroën Play Plus


Navigation GPS - Applications - Autoradio multimédia - Téléphone Bluetooth®

 Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, et selon le pays de commercialisation.


-  Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis :
- Le jumelage du smartphone au système en Bluetooth®.
 - L'utilisation du smartphone.
 - La connexion au Mirror Screen (Apple®CarPlay® ou Android Auto).
 - Les réglages et paramétrages du système.

 L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.
Pour plus d'informations sur le **Mode économie d'énergie** se reporter à la rubrique "Informations pratiques".

 Le mode de sélection radio AM n'est pas disponible sur les véhicules électriques.

 **Avertissement**
La navigation est une aide à la conduite. Elle ne peut pas se substituer au conducteur. Toutes les instructions de guidage doivent être soigneusement vérifiées par l'utilisateur.
En utilisant la navigation, vous acceptez les termes et conditions suivants :
https://www.tomtom.com/en_gb/legal/eula-automotive/?388448

Premiers pas

 À la mise du contact, le système se met en marche.
Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système.
Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son.

Appui long, contact mis : lancement du mode veille (coupure du son, extinction des écrans et de l'horloge).

Rotation : Réglage du volume sonore.

Informations

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Commandes des équipements audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).
- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.
- Paramétrage des fonctions d'aide à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité, de la vision tête haute étendue (selon équipement et version), des équipements audio et du combiné numérique.
- Paramétrage des fonctions spécifiques aux véhicules électriques.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.
- Guide d'utilisation interactif.
- Tutoriels vidéo (ex. : gestion de l'écran, aides à la conduite, reconnaissance vocale).

Bandeau supérieur

Certaines informations sont affichées en permanence dans le bandeau supérieur de l'écran tactile :

- Température extérieure issue des capteurs du véhicule (associée à un symbole bleu en cas de risque de verglas).
- Rappel du réglage de la température de l'air conditionné côté conducteur et côté passager.
- Niveau de charge du smartphone connecté.
- État de la connexion du système (Bluetooth®, Wi-Fi, réseau de téléphonie mobile).
- Heure.
- Accès rapide aux fonctions Mirror Screen® (associé à un smartphone connecté).

Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder au centre des notifications et afficher la liste des réglages rapides : Invité, Paramètres de confidentialité, Luminosité, Appareils, mode nuit, etc.

Principes



► Utiliser cette touche (HOME) pour afficher la dernière page d'accueil utilisée. Appuyer une seconde fois pour afficher la première page d'accueil, puis appuyer sur les touches matérialisées sur l'écran tactile.



Faire défiler les pages d'accueil, par glissement du doigt sur l'écran vers la droite ou vers la gauche.

Principe de déplacement dans le système

Selon les pages affichées à l'écran, faire défiler le texte ou le menu (à gauche de l'écran) par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.

Touches tactiles



Afficher / masquer le menu contextuel.



Retour à la page précédente.

► Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).



Accès à des informations complémentaires sur la fonction.



Accès aux paramètres d'une fonction.



Ajouter / supprimer les raccourcis.

Paramétrer les profils



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Profil**". L'écran affiche un profil "Invité" intégré au système et permet de créer et personnaliser plusieurs nouveaux profils associés ou non à un appareil nomade.



Le profil "**Invité**" dispose d'un affichage par défaut avec la possibilité de l'enrichir

et/ou de rétablir sa configuration initiale. Ce profil est intégré au système et ne peut être supprimé.



Chaque profil créé peut être associé à un appareil nomade de son choix connecté en Bluetooth® ; activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil nomade. Cette association permet au système de détecter la présence du conducteur dans le véhicule au moment de son démarrage et de proposer l'activation de son profil personnalisé.

Si un profil n'est pas connecté à l'appareil nomade, le dernier profil utilisé sera mis en avant.



Sélectionner "**Créer un profil**", puis suivre la procédure.

L'avantage de créer un nouveau profil est de pouvoir personnaliser ce qui suit :

- Langue, unités, Paramètres de confidentialité.
- Configuration écran, apparence, Mes raccourcis (selon équipement).
- Réglages audio, radios favorites.
- Éclairage, ambiance intérieure (se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort").
- Historique de navigation, points d'intérêts (POI) préférés, paramètres de navigation.
- Certaines aides à la conduite et la liste des favoris.



Pour supprimer un profil, le sélectionner dans la liste des profils puis appuyer sur la corbeille.

i Selon les conditions du véhicule, il se peut que dans certains cas particuliers, les paramètres de confidentialité précédemment associés à un profil ne se chargent pas.

Toujours vérifier l'icône d'état de la géolocalisation et de transfert de données affichée dans le bandeau supérieur de l'écran tactile lors du changement de profil, à la fin de chaque création de profil.

Paramètres de confidentialité

La gestion "Paramètres de confidentialité" est associée à chaque profil. Cette fonction s'utilise avec :

un profil "Invité" configuré par défaut en "Mode privé",

ou

un profil à créer dans le système, avec ou sans connexion avec un appareil nomade.

Pour chaque profil (même "Invité"), la dernière valeur du mode privé enregistrée est restaurée.



"Partage de données et de localisation"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données personnelles nécessaires à chaque service connecté valide disponible.

i Les données personnelles nécessaires pour utiliser les services connectés

sont envoyées vers les fournisseurs de ces services.



"Partage de données"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données nécessaires à chaque service connecté valide disponible, à l'exception des données sur la position du véhicule (exemple : coordonnées GPS).



Sans données sur la position du véhicule, certains services connectés peuvent ne pas fonctionner.



Ce mode ne s'appliquera pas à l'appel d'urgence ou à des services spécifiques nécessitant le consentement de l'utilisateur dans le cadre de contrats commerciaux (exemple : alarme connectée).



"Mode privé"

Ce mode ne permet pas au véhicule de transmettre des données personnelles en dehors du véhicule.



Les services connectés n'effectueront que le traitement local à l'intérieur du véhicule avec des fonctions limitées.



Ce mode ne s'appliquera pas à l'appel d'urgence ou à des services spécifiques nécessitant le consentement de

l'utilisateur dans le cadre de contrats commerciaux (exemple : alarme connectée).



Utilisation à titre professionnel

Si le véhicule est utilisé à titre professionnel ou dans le cadre de contrats spécifiques (exemple : parc de véhicules, mission gouvernementale), certains modes privés ne seront pas disponibles à l'écran pour l'utilisateur, selon les données que ces services auront besoin de partager.

Pour changer de mode et afficher tous les réglages rapides, balayer l'écran tactile du haut vers le bas.



Appuyer sur cette touche et sélectionner le mode choisi. Le mode se met en surbrillance.

OU



Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Connectivité".



Sélectionner "Paramètres de confidentialité".



Choisir le mode.

Portail Internet

Lors de la première utilisation, à l'acquisition du véhicule, l'utilisateur est invité à sélectionner le pays de résidence pour l'utilisation du portail Internet.

Si le pays n'est pas sélectionné, la notification est stockée dans le centre de notification et disparaît une fois le pays sélectionné. Faire glisser un doigt sur l'écran tactile du haut vers le bas pour afficher l'ensemble des notifications. La sélection du pays est nécessaire pour utiliser les applications internet disponibles.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Services connectés**".



Choisir le pays.



A la première utilisation, par l'intermédiaire d'un appareil nomade connecté, le système fait le lien avec votre profil. L'appareil nomade connecté sert de clé d'accès aux informations personnelles enregistrées. Activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil nomade. Sélectionner l'application souhaitée, une authentification sera demandée si nécessaire. Cette authentification sera sauvegardée pour les prochaines utilisations par l'intermédiaire de l'appareil nomade connecté au profil en cours. Une authentification sera demandée à chaque utilisation si l'appareil nomade n'est pas connecté au profil en cours ou dans le cas de l'utilisation du profil Invité.



Avec l'utilisation du profil "Invité", une identification sera demandée à chaque utilisation.

Faire une mise à jour du système



Gestion à distance des appareils et mises à jour à distance des logiciels et micrologiciels.

Partie intégrante du service lié à la réalisation des contrats de services connectés, la gestion nécessaire des appareils ainsi que les mises à jour nécessaires des logiciels et micrologiciels liés au service connecté cité seront effectuées à distance, en utilisant notamment la technologie "Over the Air". Pour cela, une connexion sécurisée par réseau radio entre le véhicule et le serveur de gestion des appareils du Fabricant est établie après chaque mise du contact, lorsqu'un réseau de téléphonie mobile est disponible. Selon l'équipement du véhicule, la configuration de connexion doit être réglée sur "Véhicule connecté" pour permettre la connexion au réseau radio. Indépendamment d'un abonnement valide à un service connecté, la gestion à distance des appareils relative à ou en lien avec la sécurité des appareils et les mises à jour des logiciels et micrologiciels seront effectuées lorsqu'elles sont nécessaires pour le respect d'une obligation légale s'appliquant au Fabricant (exemple : la loi applicable en matière de responsabilité des produits, la réglementation sur l'e-call) ou lorsque cela est nécessaire pour protéger les intérêts

vitaux respectifs des utilisateurs et passagers du véhicule.

L'établissement d'une connexion sécurisée par réseau radio et les mises à jour à distance correspondantes ne sont pas affectés par les paramètres de confidentialité et sont effectués en principe après initialisation de l'utilisateur en réponse à la notification respective.

Le système peut notifier la réception de mise à jour dès lors qu'il est connecté à un réseau Wi-Fi extérieur ou un réseau de téléphonie mobile. Le téléchargement des mises à jour volumineuses se fait uniquement via le réseau Wi-Fi.

La mise à disposition d'une mise à jour est notifiée sur l'écran en fin de trajet avec une option d'installation immédiate ou de report d'installation.

La durée d'installation est variable et peut prendre plusieurs minutes avec un maximum de 30 minutes environ. Une notification donnera une estimation de la durée et une description de la mise à jour.

Les informations de mise à jour sont disponibles dans l'application "Paramètres".



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Mises à jour**".



Par cette touche, il est possible de changer l'autorisation de téléchargement

automatique des mises à jour via un réseau Wi-Fi extérieur.

! Pour des raisons de sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'installation doit être réalisée contact mis mais moteur arrêté. L'installation ne peut s'effectuer dans les cas suivants :

- Moteur tournant.
- Appel d'urgence en cours.
- Niveau de batterie insuffisant.
- Lors de charge pour les véhicules électriques.

Si une mise à jour a échoué ou a expiré, contacter le réseau de la marque ou un atelier qualifié.

! Le Constructeur ne facture pas l'utilisation de ce service.

Cependant, l'utilisation du Wi-Fi et/ou du réseau de téléphonie mobile de son smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement de son forfait de données. Tout coût associé sera facturé par l'opérateur.

Personnalisation

+3s Faire un appui long sur l'écran à partir de l'une des pages d'accueil du système.

Ou



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**".

Appuyer sur le champ "**Affichages**".

Une page divisée en 2 parties s'affiche.

Il est possible d'appuyer à tout moment sur la touche HOME pour quitter cette page.

Personnaliser l'écran



Appuyer sur le crayon de la partie "**Personnaliser l'écran tactile**".

Une représentation de l'organisation des différents Widgets de la page d'accueil (**HOME**) apparaît.



Un Widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajouter un Widget



Pour ajouter un Widget, appuyer sur "**Widget**" à gauche de l'écran.

Ou



Appuyer sur une de ces touches sur l'écran.

Sélectionner le Widget souhaité.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Organiser les Widgets dans une page d'accueil (HOME)

Pour déplacer un Widget, appuyer dessus de manière prolongée puis le faire glisser à l'emplacement souhaité.

Ajouter une page



Pour ajouter une page, appuyer sur "**Page**" à gauche de l'écran.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Supprimer un Widget



Pour déplacer un Widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée puis le faire glisser dans la corbeille.

Personnaliser le combiné



Appuyer sur le crayon de la partie "**Personnaliser l'affichage Conducteur**".

La modification de l'organisation des différents Widget apparaît au combiné en temps réel.



Un Widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajouter un Widget



Pour ajouter un Widget, appuyer sur "**Widget**" à gauche de l'écran.

Ou



Appuyer sur une de ces touches sur l'écran.

Sélectionner le Widget souhaité.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

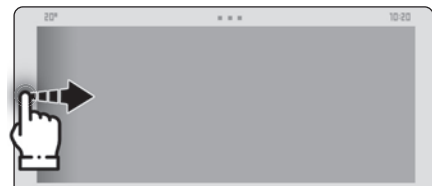
Supprimer un Widget



Pour déplacer un Widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée puis le faire glisser dans la corbeille.

Personnaliser Mes raccourcis

(selon équipement)



Depuis le bord gauche ou droit de l'écran, afficher les raccourcis par glissement du doigt vers la droite ou vers la gauche.

Une représentation de six raccourcis s'affiche.



Ces raccourcis permettent d'accéder à une application (exemple : Média, Climatisation) ou d'effectuer une action (température à 21°, appel d'une personne sélectionnée dans le répertoire).

Appuyer brièvement sur le raccourci à remplacer. Un panneau affiche tous les

raccourcis disponibles. Une notification vous indique également l'étape suivante à effectuer. Sélectionner le nouveau raccourci souhaité. Il est dupliqué dans la page Mes raccourcis et remplace le raccourci initial. Une notification vous confirme également cette opération.



Pour quitter cette fonction, à tout moment, appuyer sur cette touche ou sur le bouton principal HOME.

Commandes au volant



Commandes vocales :
Appui court, commandes vocales du système (selon équipement).
Appui long, commandes vocales du smartphone connecté avec Bluetooth® ou Mirror Screen® (Apple® CarPlay®/Android Auto) via le système.



Augmentation du volume sonore.



Diminution du volume sonore.

Couper le son : appui long sur le bouton diminution du volume sonore.
Rétablir le son par un appui sur un des deux boutons du volume sonore.



Appel entrant (appui court) : accepter l'appel.

Appel en cours (appui court) : raccrocher.

Appel entrant (appui long) : refuser l'appel entrant.

Hors appel (appui court) : accéder au journal d'appels du téléphone connecté en Bluetooth®.

En connexion Mirror Screen® (appui court) : accéder à la vue projetée de l'application téléphone de votre équipement Mirror Screen®.



Radio : recherche automatique de la station précédente / suivante (dans la liste des radios triées par nom ou par fréquences).

Média : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

Téléphone : naviguer dans le journal d'appels du téléphone.

Appui court : validation d'une sélection. Hors sélection, afficher les listes de favoris.

Média (appui court) : changer de source multimédia.

LIST **Radio** : afficher la liste des stations favorites.

Média : afficher la liste des pistes.

Applications



Depuis la page d'accueil, appuyer sur cette touche pour accéder au mur des applications.



Depuis n'importe quelle page, appuyer avec trois doigts ou plus sur l'écran tactile pour faire apparaître le mur des applications.



Aide

Accéder au guide d'utilisation et regarder des tutoriels.

**Média**

Sélectionner une source sonore, une station de radio.

**Mirror Screen®**

Smartphone connecté en Mirror Screen® : accéder à la vue projetée d'Apple® CarPlay® ou d'Android Auto.

Smartphone non connecté : accéder au menu permettant de connecter un smartphone.

**Navigation**

(selon équipement)

Paramétrer le guidage et choisir sa destination. Utiliser les services disponibles en temps réel selon équipement.

**Commandes vocales**

(selon équipement)

Utiliser la reconnaissance vocale du système ou du smartphone via le système.

**Téléphone**

Téléphone non connecté : permet d'accéder au menu permettant de connecter un téléphone.

Un téléphone connecté : permet d'accéder au journal d'appels, aux contacts et aux réglages du téléphone.

Deux téléphones connectés : permet d'accéder au contenu du téléphone priorisé avec la possibilité de changer la priorité du téléphone.

**Paramètres**

Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du combiné numérique.

Commandes vocales

Premiers pas

(selon équipement)

Le service de reconnaissance vocale propose un choix de 20 langues minimum (français, allemand, anglais [Royaume-Uni], anglais [États-Unis], arabe, brésilien, chinois, danois, espagnol, hébreu, italien, japonais, néerlandais, norvégien, polonais, portugais, russe, suédois, tchèque, turc) disponible avec le réseau cellulaire et en correspondance avec la langue choisie et paramétrée au préalable dans le système.

Le système embarque deux langues pour les cas où la zone dans laquelle le véhicule circule n'est pas couverte par le réseau cellulaire. Ces langues dites embarquées sont téléchargées dans le système.

Si la langue choisie n'a pas été téléchargée, un message à l'écran apparaît dès le premier cas de non connexion au réseau cellulaire pour proposer son téléchargement.

Pour utiliser cette nouvelle langue dans toutes les zones, la télécharger au préalable (contact mis sans démarrer le moteur) par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi.

Appliquer la procédure de téléchargement affichée à l'écran.

Le téléchargement de cette nouvelle langue supprime la langue embarquée la moins utilisée.

Informations - Utilisations



À l'activation des commandes vocales, prononcez votre commande après le signal sonore.

Pour les commandes en plusieurs étapes, un échange se fait avec le système pour compléter la demande initiale.

Certaines commandes s'auto-valident au bout de 7 secondes.

Si le système n'a pas pris en compte votre commande, il l'indique par un message vocal et un affichage à l'écran.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Assistant vocal**".



Activer / Désactiver :

- "**Détecter (Hello Citroën)**" : permet d'invoquer la reconnaissance vocale à l'aide du mot-clé "**Hello Citroën**".


- "**Réutilisation des données**" : permet d'autoriser notre fournisseur à réutiliser les données de l'utilisateur afin d'apporter une amélioration globale aux fonctionnalités de reconnaissance vocale et d'assistance vocale.

**Assistant vocal / Réutilisation des données**

Cela ne concerne pas l'emplacement du véhicule et les enregistrements vocaux ; seules les transcriptions textuelles des


conversations avec l'assistant vocal sont conservées après avoir été anonymisées.

Ouvrir la reconnaissance vocale

 Les commandes vocales peuvent être utilisées sur n'importe quelle page-écran, à condition qu'il n'y ait pas d'autres sources prioritaires en actions (marche arrière, appel d'urgence ou d'assistance, appel téléphonique, autre reconnaissance vocale du smartphone déjà lancée).

Choix de l'ouverture de la reconnaissance vocale :


- ▶ Dire "**Hello Citroën**".
- ou
- ▶ Appuyer sur le bouton situé sur le volant.
- ou
- ▶ Appuyer sur la touche de l'écran tactile.

 Pour s'assurer que les commandes vocales sont toujours reconnues par le système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :


- **Utiliser un langage naturel, parler d'un ton de voix normal sans découper les mots, ni élever la voix.**
- Après l'ouverture de la reconnaissance vocale à l'aide du bouton sur le volant ou de la touche sur l'écran tactile, toujours attendre le "bip" (signal sonore) avant de parler. Aucun "bip" n'est émis lorsque la

reconnaissance vocale est ouverte avec "**Hello Citroën**".


- Pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres, le toit ouvrant (selon équipement) pour éviter toute perturbation extérieure et d'arrêter la ventilation.
- Avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler.


 Exemple de commande vocale pour la climatisation :

"augmente la vitesse du ventilateur"
"Allumer la climatisation"
"j'ai trop chaud"


 Exemple de commande vocale pour la radio et les médias :

"Je veux écouter du francis cabrel"
"bascule en mode radio"
"règle la radio sur 105.9"


 Les commandes vocales Média sont disponibles uniquement en connexion USB.

 Exemple de commande vocale pour la navigation :


"emmène-moi à la maison"
"Conduis-moi chez gabrielle"
"cherche un parking public à proximité"


 En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse)

en correspondance avec la langue du système.

 Exemple de commande vocale pour le téléphone :

"appelle le portable de mathieu"
"appelle le 01 42 44 87 07"
"Appelle jonathan"

 Si aucun téléphone n'est connecté en Bluetooth®, une fenêtre contextuelle apparaît : "**Connectez un téléphone en Bluetooth®**" et la séquence vocale est fermée.

 Exemple de commande vocale pour le temps (météo) :

"est-ce que j'ai besoin d'un imperméable"
"quel temps fait-il ce soir"
"quel est le taux d'humidité aujourd'hui"

Navigation


Écran d'accueil de la navigation


(selon équipement)


Accès à des vidéos complémentaires




<https://www.tomtom.com/PSAGroup-Connected-Nav>


 Appuyer sur l'application "**Navigation**" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.

 Appuyer sur "**Rechercher**" pour entrer une adresse ou un nom.


 Appuyer sur cette touche pour afficher le menu principal des différentes options.


3D Appuyer sur cette touche pour afficher le mode 3D / 2D.


 Par appuis successifs sur cette touche, sélectionner : "**Son activé**", "**Alertes uniquement**", "**Silencieux**".


 Appuyer sur les touches "plus" / "moins" pour zoomer / dézoomer ou avec deux doigts sur l'écran.


Menu principal


 Appuyer sur l'application "**Navigation**" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.


 Appuyer sur cette touche pour afficher le menu principal des différentes options.


 Sélectionner "**Rechercher**" pour entrer une adresse, un nom ou des points d'intérêt.


 Sélectionner "**Aller au domicile**" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "**Ajouter domicile**".


 Sélectionner "**Aller au travail**" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "**Mes lieux**".


 Sélectionner "**Destinations récentes**" pour afficher les dernières destinations recherchées.


 Sélectionner "**Parcours actuel**" pour ouvrir un autre menu et effectuer différentes actions sur l'itinéraire planifié en cours.


 Sélectionner "**Mes lieux**" pour accéder rapidement aux lieux enregistrés et aux destinations favorites.


 Sélectionner "**Mes parcours**" pour afficher les itinéraires préférés.


 Sélectionner "**Parking**" pour afficher les différentes possibilités de stationnement dans la région.

 Sélectionner "**Station-service**" pour afficher les différentes stations-service sur l'itinéraire en cours ou à proximité.

 Sélectionner "**Service TomTom**" pour accéder à l'état du réseau.

 Sélectionner "**Paramètres**" pour renseigner le type de véhicule, pour personnaliser l'affichage, les instructions vocales, les options de carte, les planifications de parcours, les sons et alertes et les informations système.

 Sélectionner cette touche pour afficher les détails sur les versions du logiciel ainsi que les informations légales. Les détails sur les bibliothèques de logiciel Open Source utilisés et leurs URL de licence.

 La connexion régulière à un point d'accès Wi-Fi permet de mettre à jour automatiquement la cartographie dans le monde entier.


La cartographie est également mise à jour via un réseau cellulaire, selon version, selon pays de commercialisation, suivant le niveau d'équipement du véhicule, ainsi que la souscription des services connectés et des options.

Cependant, l'utilisation des réseaux WI-FI et/ou cellulaire de son smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement de son forfait de données. Ces frais, le cas échéant, sont reportés sur la facture émise par l'opérateur mobile du propriétaire du smartphone.

Connectivité

Connexion d'un appareil en filaire par USB

La connexion d'un appareil mobile en USB permet sa recharge. Elle permet de mettre à disposition du système son contenu media autorisé (contenu Média type iPod®).

 Une seule prise USB permet une connexion Mirror Screen (Apple® CarPlay® ou Android Auto) pour les appareils mobiles connectés compatibles et pour bénéficier de

certaines applications de l'appareil sur l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur la prise USB compatible avec la fonction Mirror Screen®, se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort - Aménagements".

L'appareil mobile est en mode charge lors de la connexion avec le câble USB.



Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.



Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Connexion Bluetooth®

La connexion d'un appareil mobile au système du véhicule via Bluetooth® permet d'accéder à ses contenus et ses diffusions "Média". Elle permet également l'activation de la fonction "Téléphone".

La connexion peut être initiée soit à partir du menu Bluetooth® de l'appareil mobile, soit à partir du système du véhicule nécessitant pour la première connexion, l'ouverture du menu "Appareils".



Dans certains cas, il convient de déverrouiller l'appareil ainsi que de

vérifier l'autorisation à la synchronisation des contacts et des appels récents.

Certaines fonctionnalités peuvent ne pas être supportées par votre appareil.

Pour connaître la compatibilité partielle ou complète des modèles d'appareils ou de smartphones, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

Procédure de jumelage à partir d'un appareil



À partir du menu Bluetooth® de l'appareil mobile, sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.



Afin de rendre visible le Bluetooth® de votre système, ouvrir au préalable sur le système, le menu "Appareils".

Poursuivre le parcours de première connexion proposé par le système et sur l'appareil. Exemple : validations des codes de jumelages.

Procédure de jumelage à partir du système



Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Connectivité".



Sélectionner "Appareils".



Sélectionner le nom de l'appareil mobile à connecter depuis :

- La liste des appareils connus (si l'appareil a déjà été connecté au système).

ou

- La liste des appareils détectés (si l'appareil n'a jamais été connecté au système ou précédemment supprimé du système).



Un appareil mobile déjà connecté au système pourra se reconnecter automatiquement au démarrage du véhicule dès lors que le choix du profil utilisateur a été effectué.

La reconnexion automatique est suspendue dès lors que le menu "Appareils" est ouvert. Ceci afin de permettre au système de rendre visible son Bluetooth® en vue de la connexion d'un nouvel appareil.

Une déconnexion s'effectue à l'ouverture de la porte conducteur et contact coupé.

Reconnexion automatique

Le système permet une reconnexion automatique des appareils déjà connectés et détectés dès lors qu'un profil utilisateur est sélectionné.

Les appareils reconnectés sont en priorité ceux qui ont été liés au profil utilisateur sélectionné ou à défaut les derniers appareils connectés.

Connexion Wi-Fi

Le système dispose d'un mode de connexion Wi-Fi extérieur pour effectuer les mises à jour.



Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Wi-Fi**".



Activer / désactiver "**Wi-Fi**".

Le système lance une recherche des réseaux Wi-Fi environnants. Cette opération peut prendre quelques secondes. Sélectionner le réseau Wi-Fi à connecter et saisir son mot de passe.



Pour assurer la protection de votre système, seuls les réseaux présentant un niveau de sécurité suffisant sont autorisés à la connexion. Le niveau d'encryptage WPA2, équivalent à un niveau domestique est requis.



Tout réseau déjà connecté au système se reconnectera automatiquement dès lors qu'il est détecté par le système et après avoir au préalable activé la fonction Wi-Fi.



La connexion Wi-Fi du système à un appareil déjà connecté en Mirror Screen® sans fil n'est pas possible. Dans ce cas, privilégier une connexion Mirror Screen® par la prise USB.

Gestion des appareils

Pour chaque appareil déjà connecté au système de manière sans fil (connexion Bluetooth®

ou Mirror Screen® sans fil), il est possible de déterminer son mode de connexion préférentiel (selon les fonctions qu'il supporte). Ainsi, il est possible de déterminer si l'appareil doit être connecté de manière sans fil en Bluetooth® ou en Mirror Screen® sans fil à chaque démarrage du système dès lors que le profil est choisi.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Appareils**" pour afficher la liste des appareils jumelés.



Appuyer sur cette touche pour gérer la connexion d'un appareil.

Choisir un type de connexion puis confirmer ce choix en appuyant sur "**APPLIQUER**".

Supprimer un appareil



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Appareils**" pour afficher la liste des appareils jumelés.



Appuyer sur cette touche.

Appuyer sur "**SUPPRIMER**".

Confirmer en appuyant sur "**OUI**".



Certains appareils venant d'être supprimés du système redemandent une connexion, refuser cette demande.

Mirror Screen®



A la connexion d'un smartphone en Mirror Screen®, la position et certaines données du véhicule sont transmises au smartphone (ex : marque, conduite à gauche ou à droite, mode jour/nuite, vitesse mécanique).

Connexion smartphones Apple® CarPlay®

Un smartphone Apple® CarPlay® peut être connecté soit par câble USB, soit en mode sans fil.



Activer au préalable la fonction Siri® sur votre smartphone de marque Apple®.

En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Apple pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction. Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction CarPlay dans le menu **Paramètres, Bluetooth** de son smartphone.

Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et désactiver CarPlay.



Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible Mirror Screen. Apple® CarPlay® se lance automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. Elle peut nécessiter dans certains cas de déverrouiller votre appareil. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.



Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen®

(Apple® CarPlay®) ; se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort - Aménagements". Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Apple® CarPlay® peut être initialisée depuis le menu "**Appareils**".

Activer au préalable la fonction CarPlay® sur le smartphone.

Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et activer CarPlay.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à Apple® CarPlay®.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Apple® CarPlay® comme mode de connexion sans fil.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son jumelage (se reporter à la rubrique "Connexion Bluetooth®").

Le système détecte si le smartphone est compatible avec Apple® CarPlay® et propose de s'y connecter à la suite du processus de jumelage.

La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de votre appareil.



Dès la connexion établie, appuyer sur cette touche pour afficher l'interface "**Apple® CarPlay®**".



Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

Connexion smartphones Android Auto

La connexion d'un seul smartphone Android Auto peut être réalisée soit par câble USB, soit en mode sans fil.



Commencer par installer l'application "**Android Auto**" via "Play Store" sur son smartphone.

La fonction "**Android Auto**" nécessite un smartphone compatible.

En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Android Auto pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction. Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.

Pour garantir une connexion sans fil optimale, il est recommandé de ne pas placer son smartphone trop près d'autres réseaux Wi-Fi auxquels il peut se connecter automatiquement.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction sans fil Android Auto dans le menu **Paramètres** de l'application "**Android Auto**" de son smartphone.



Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible Mirror Screen®.

Le lancement de Android Auto est réalisé automatiquement quelques secondes après la connexion USB établie. La première connexion nécessite de respecter un parcours de validation sur le smartphone, action à réaliser véhicule à l'arrêt.

Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.



Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen® (Android

Auto) ; se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort - Aménagements".

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Android Auto peut être initialisée depuis le menu "**Appareils**".

Commencer par activer la fonction sans fil Android Auto® du smartphone dans le menu **Paramètres** de l'application "**Android Auto**" de son smartphone.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à Android Auto.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son jumelage (se reporter à la rubrique "Connexion Bluetooth®").

Le système détecte si le smartphone est compatible Android Auto et propose de s'y connecter à la suite du processus de jumelage.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Android Auto comme mode de connexion sans fil.

La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de votre appareil.



Dès la connexion établie, appuyer sur cette touche pour afficher l'interface "**Android Auto**".



Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

Média

Changer de source



Appuyer sur l'application "**Média**".



Appuyer sur cette touche pour changer de source (Radio, streaming audio via prise USB, Bluetooth® ou Mirror Screen®).

Sélectionner une station de radio



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur l'une de ces touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

Ou



Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.

Ou



Appuyer sur cette touche.



Saisir les valeurs de fréquence sur le clavier virtuel.



Appuyer sur cette touche pour valider.

Une liste des stations est disponible en appuyant sur l'onglet "**Stations**".



Appuyer sur "**Silencieux**" pour désactiver / réactiver le son.



La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branché dans la prise 12 V. L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol...) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit pas une défaillance du système.

Mémoriser une station

Sélectionner une station.



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur la touche "**Radios favorites**".



la mémorisation se fait par un appui court ou long sur une de ces touches, ou

un appui long sur une radio favorite déjà existante, elle sera remplacée.



Appuyer sur cette touche pour revenir à la page précédente.

Recherche automatique des stations de radio

Via l'application "**Média**".



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Stations**". La recherche se fait automatiquement.



Par les commandes au volant, effectuer un appui long sur ce bouton.

La recherche se fait automatiquement.

Activer le suivi de station de radio

Le système change de fréquence automatiquement afin d'obtenir une meilleure réception.



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".



Activer "**Suivi Station radio**".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Changer de bande



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur cette touche pour changer de bande (FM - AM - DAB) selon le pays de commercialisation.

Activer les annonces trafic

Cette fonction rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte **Annonces trafic**. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d'une info trafic, la radio en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message. L'écoute normale de la radio reprend dès la fin de l'émission du message.



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".



Activer "**Annonce trafic (TA)**".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Streaming audio

La fonction streaming permet d'écouter le flux audio provenant du ou des smartphone(s) connecté(s) en Bluetooth®, USB (Type iPod®) ou Mirror Screen®.

Régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé).

Régler ensuite le volume du système.

Si la lecture ne commence pas, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.

Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.



Une fois connecté en streaming, le smartphone est considéré comme une source média.

Lire une piste de lecture



Appuyer sur l'application "**Média**".



Si plusieurs appareils sont connectés, appuyer sur cette touche pour en sélectionner un.

Une fois l'appareil connecté, il est possible de parcourir les fichiers en appuyant sur la touche "**Liste de lecture**" ou "**Bibliothèque**".



Appui court : accéder à la piste précédente / suivante.

Appui maintenu : avance / retour rapide dans la piste.



Répétition du titre en cours ou de la liste de titres sélectionnés.



Lecture aléatoire des pistes.



Désactivation / Réactivation du son.

Configurer les paramètres audio et radio

Il est possible d'accéder aux paramètres audio de 2 manières différentes.

Via l'application **Média**.



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".
Ou

Via l'application **Paramètres**.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Audio et Radio**".

Il est possible de paramétrer :

- Paramètres audio.
- Paramètres radio.
- Paramètres de volume.

Informations et conseils

Le système supporte les lecteurs nomades USB Mass Storage, ou les lecteurs Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.

Le système lit les fichiers audio avec l'extension ".wma, .aac, .flac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.

Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).

Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu.

Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 32, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : « » ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.

Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).



Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil nomade.

Téléphone

Recevoir un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.

Accepter l'appel :



faire un appui court sur le bouton téléphone des commandes au volant pour décrocher.

Ou



Appuyer sur cette touche sur l'écran tactile.

Raccrocher l'appel :



faire un appui long...



...sur le bouton téléphone des commandes au volant pour refuser

l'appel.

Ou



Appuyer sur cette touche sur la tablette tactile.



Appuyer sur cette touche sur la tablette tactile pour envoyer un message

automatique indiquant que vous êtes en train de conduire.

Passer un appel



L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant. Garer le véhicule.

Appeler à l'aide du clavier numérique



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Clavier**" puis saisir le numéro.



Appuyer sur cette touche pour lancer l'appel.

Appeler depuis la liste des derniers appels



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Appels**".

Ou

Faire un appui court...



...sur le bouton téléphone des commandes au volant.

Sélectionner l'un des derniers numéros composés dans la liste et passer l'appel.



Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Appeler un contact



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Contacts**". Sélectionner le contact dans la liste proposée.



Appeler le contact en sélectionnant un des numéros de téléphone du contact.

Organiser la liste des contacts



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**" pour afficher les réglages liés au téléphone.



Choisir de lister les contacts en commençant par leur nom ou leur prénom.

Connecter deux téléphones



Le système permet de connecter deux téléphones en simultané :
- 2 en connexion Bluetooth®.

ou

- 1 en connexion Bluetooth® et 1 en connexion Mirror Screen®.
- La priorité d'affichage et du contenu est donnée au dernier téléphone utilisé.

Pour changer la priorité du téléphone :



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".



Appuyer sur cette touche pour changer la priorité du téléphone.

Paramètres

Paramétrer l'affichage de l'écran



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**".

Il est possible de paramétrer :

- Les couleurs d'écran associées à l'éclairage d'ambiance. Se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort".
- L'ambiance sonore.
- Les animations visuelles de bienvenue et d'adieu.
- Les animations de transition d'écrans.

Gérer la connectivité du système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".

Il est possible de gérer :

- La connexion Bluetooth®.
- Les connexions smartphone Mirror Screen® (Apple® CarPlay® / Android Auto).
- La connexion Wi-Fi.
- Le mode privé.

Configurer le système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Système**".

Il est possible de paramétrer :

- La langue.
 - La date et l'heure.
 - L'unité de distance et de consommation (kWh/100 km - km, mi/kWh - mi, km/kWh - km).
 - L'unité de température (Celsius, Fahrenheit).
- Il est aussi possible de réinitialiser la configuration du système.


Sélectionner la langue



Sélectionner "**Langue**" pour changer de langue.




Appuyer sur la langue souhaitée.

 Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.


Régler la date et l'heure

Sélectionner "**Date et heure**" pour changer de date et heure.


 "**Date et heure automatiques**" est activé par défaut, pour que le réglage s'effectue automatiquement en fonction de votre géolocalisation.

Pour effectuer le réglage manuellement, désactiver "**Date et heure automatiques**".


Appuyer sur le champ "**Sélectionner un fuseau horaire**" puis définir un fuseau horaire.

 Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.


Appuyer sur la ligne "**Réglage de l'heure**" puis régler l'heure.


 Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Appuyer sur la ligne de la "**Date**" puis régler la date.


 Appuyer sur "**OK**" pour valider.

 Sélectionner le Format heure (12h / 24h).

 Sélectionner le Format de date.

 Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).


Aide

 Appuyer sur l'application "**Aide**".


Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Guide utilisateur**" pour consulter le guide d'utilisation du véhicule.
ou


Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Tutoriels**" pour regarder des vidéos explicatives pour une prise en main rapide sur la gestion des écrans, certaines aides à la conduite, la reconnaissance vocale.


Guide utilisateur

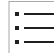
 Sélectionner la langue d'affichage.

La page d'accueil du guide d'utilisation s'affiche. Elle présente les différentes possibilités pour accéder à l'information recherchée :

 **Recherche visuelle**
Accès aux sujets via des vignettes représentant l'extérieur et l'intérieur du véhicule.

 **Témoins**
Accès aux descriptions / fonctionnements des témoins du combiné.


 **Système**
Accès aux rubriques dédiées aux différents systèmes audio et télématique.

 **Sommaire**
Accès aux sujets via les principales rubriques du guide d'utilisation.

Recherche visuelle

 Appuyer sur **Recherche visuelle**.


Appuyer sur une des vignettes situées en bas de l'écran.

 Appuyer sur une des puces dans la vue agrandie.

Deux cas se présentent :


- Affichage direct du sujet, si un seul sujet est rattaché à la puce.
- Affichage d'une liste de sujets, si plusieurs sujets sont rattachés à la puce.

Témoins


 Appuyer sur **Témoins**.

La mosaïque des témoins s'affiche. Les témoins sont rangés par couleur.

Appuyer sur le témoin concerné ; le contenu correspondant s'affiche.

 Retour à la mosaïque des témoins.


Système


 Appuyer sur **Système**.

La liste des systèmes audio et télématique s'affiche.

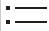
Appuyer sur la rubrique concernée ; la liste des sujets s'affiche.

Appuyer sur le sujet concerné ; le contenu correspondant s'affiche.

 Si le sujet comprend plusieurs pages,
faire glisser horizontalement.

 Retour à la liste des sujets.


Sommaire


 Appuyer sur **Sommaire**.

La liste des rubriques s'affiche.

Appuyer sur la rubrique concernée ; la liste des
sujets s'affiche.

Appuyer sur le sujet concerné ; le contenu
correspondant s'affiche.

 Si le sujet comprend plusieurs pages,
faire glisser horizontalement.

 Retour à la liste des sujets.

Enregistrement des données du véhicule et confidentialité

Des calculateurs électroniques sont installés dans votre véhicule. Ils traitent les données reçues, générées ou échangées par les capteurs du véhicule. Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent en conduisant (systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.

Les rubriques suivantes contiennent des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule.

Vous trouverez d'autres informations sur les données téléchargées, stockées et transmises à des tiers (ainsi que la finalité de cette transmission) dans votre véhicule sous le mot clé "Protection des données", sans oublier les références des caractéristiques fonctionnelles affectées dans le Guide d'utilisation du véhicule. Ces références sont également disponibles dans les conditions générales de vente du véhicule, dans les conditions générales de vente des services connectés ou en ligne sur le site Internet de la marque.

Données personnelles

Chaque véhicule est identifié au moyen d'un numéro de châssis unique. D'autres éléments, comme la plaque minéralogique du véhicule,

permettent de tracer des données sur la personne qui conserve le véhicule ou sur le conducteur.

Les données générées ou traitées par les calculateurs peuvent donc être personnelles ou rendues personnelles dans certaines conditions. Selon les données sur le véhicule disponibles, il est possible de tirer des conclusions sur certaines informations comme votre comportement de conduite, votre emplacement ou votre itinéraire, ou sur la façon dont vous utilisez les différents systèmes.

Données de fonctionnement dans le véhicule

Les calculateurs électroniques traitent les données utilisées pour le fonctionnement du véhicule.

Ces données comprennent, par exemple :

- Des informations sur l'état du véhicule (p. ex., affichage de la vitesse, du temps de trajet, de l'accélération latérale, de la vitesse de rotation des roues, du bouclage des ceintures de sécurité).
- Des conditions environnementales (p. ex., température, capteur de pluie, capteur de distance).

En général, ces données sont temporaires, ne sont enregistrées que le temps d'un cycle de fonctionnement et sont utilisées uniquement au sein du véhicule. Les calculateurs enregistrent souvent ces données (y compris

la clé du véhicule). Cette fonction permet l'enregistrement provisoire ou permanent des informations sur l'état du véhicule, sur les contraintes exercées sur les composants, sur les exigences d'entretien ainsi que sur les événements et les erreurs techniques.

Données techniques du véhicule

Selon équipement du véhicule, les données enregistrées sont les suivantes :

- État de fonctionnement des composants du système (niveau de remplissage, pression des pneus, état de charge de la batterie).
- Défauts et dysfonctionnements dans des composants importants du système (feux, freins).
- Réactions du système dans des situations de conduite spécifiques (déploiement d'un airbag, déclenchement du système de contrôle de stabilité et du système de freinage).
- Informations sur des événements qui ont endommagé le véhicule.
- Pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables : le niveau de charge de la batterie de traction et l'autonomie estimée. Dans des circonstances particulières (p. ex., si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut être nécessaire d'enregistrer des données qui autrement n'auraient tout bonnement pas été enregistrées.

Lorsque le véhicule est confié pour une intervention (p. ex., réparation, entretien), il est possible de lire les données de fonctionnement

enregistrées avec le numéro d'identification du véhicule et de les exploiter si nécessaire. Le personnel qui travaille pour le réseau d'intervention (p. ex., garages, constructeurs) ou les tiers (p. ex., dépanneurs) peuvent lire les données du véhicule. Cela s'applique également aux travaux effectués au titre de la garantie et aux mesures d'assurance qualité. Ces données sont généralement lues via la prise OBD (diagnostic embarqué), dont le véhicule doit être obligatoirement équipé. Elles donnent des renseignements sur l'état du véhicule ou ses composants sur le plan technique et facilitent le diagnostic de dysfonctionnements, conformément aux obligations de garantie et à des fins d'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives aux contraintes exercées sur les composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur ou à d'autres dysfonctionnements, sont envoyées au Constructeur, si nécessaire, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du Constructeur peut également être engagée. Le Constructeur peut également exploiter les données de fonctionnement du véhicule à des fins de rappels de produits. Ces données peuvent aussi servir à vérifier la garantie du client et toute réclamation au titre de la garantie. Tout dysfonctionnement enregistré sur le véhicule peut être réinitialisé par une société de services après-vente pendant une intervention

d'entretien ou de réparation, ou à votre demande.

Fonctions de confort et d'info-divertissement

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Réglages de position de siège et de volant.
- Réglages de châssis et de climatisation.
- Réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

Vous pouvez saisir vos propres données dans les fonctions du système audio et télématique pour votre véhicule dans le cadre des fonctionnalités sélectionnées.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré.
- Données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains-libres intégré ou un système de navigation intégré.
- Destinations saisies.
- Données sur l'utilisation des services en ligne.

Ces données pour les fonctions de confort et d'info-divertissement peuvent être stockées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil que vous avez connecté au véhicule

(ex. : smartphone, clé USB ou lecteur MP3). Les données que vous avez saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment. Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à votre demande, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages que vous avez sélectionnés.

Intégration smartphone (ex. : Android Auto® ou Apple® CarPlay®)

Si votre véhicule est équipé en conséquence, vous pouvez connecter votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système audio et télématique. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que la position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'informations, veuillez consulter les consignes d'utilisation du véhicule ou du système audio et télématique.

L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est

déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. Si vous pouvez définir des paramètres, ceux-ci dépendent de l'application en question et du système d'exploitation de votre smartphone.

Services connectés - Connectivité "Over-The-Air"

Si le véhicule est connecté à un réseau sans fil, l'échange de données entre le véhicule et d'autres systèmes est possible. La connexion à un réseau sans fil est possible grâce à un émetteur situé dans le véhicule ou à un appareil mobile fourni par vos soins (smartphone, par exemple). Cette connexion sans fil permet d'utiliser les services connectés, notamment des services et applications en ligne mis à disposition par le Constructeur ou d'autres fournisseurs.

Services propriétaires

En ce qui concerne les services connectés du Constructeur, les fonctions correspondantes sont décrites par le Constructeur sur un support approprié (p. ex., guide d'utilisation, site Internet du Constructeur) ; la protection des données y est également abordée. Des données personnelles peuvent être exploitées dans le cadre de l'utilisation des services connectés. L'échange de données à cette fin s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple avec les systèmes informatiques dédiés du

Constructeur. La collecte, le traitement et l'utilisation de données personnelles aux fins du développement des services se font uniquement sur des bases légales, par exemple dans le cas d'un appel d'urgence légal ou dans le cadre d'un accord contractuel ou de consentement.

Il est possible d'activer ou de désactiver les services et fonctions (certains sont facturés) et dans certains cas, toute la connexion du véhicule au réseau sans fil. Cela n'inclut pas les services et fonctions obligatoires sur le plan légal, comme un système de communication d'urgence.

Services tiers

Si vous utilisez des services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le Constructeur n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard. Veuillez donc noter la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

Application des obligations légales et des exigences respectives

Cette liste peut changer suivant les règlements européens. La liste à jour des règlements en vigueur au sein de l'Union européenne est disponible en ligne. Selon la date de réception communautaire du véhicule, certains règlements ne s'appliquent pas.

En général, ces obligations légales peuvent entraîner une divulgation des données, quels que soient les réglages de confidentialité appliqués sur le véhicule.

eCall - Appel d'urgence

Cette fonction peut être utilisée pendant le cycle de vie complet du VÉHICULE.

Lorsqu'elle est opérationnelle, elle est fournie par l'entremise du service d'urgence public de chaque pays de circulation. Peu importe le lieu d'achat ou d'immatriculation du véhicule.

En cas de choc important ou d'accident grave enregistré par le DISPOSITIF sur le VÉHICULE, entraînant l'arrêt du VÉHICULE lui-même, un appel est automatiquement transféré depuis le VÉHICULE au numéro d'urgence public concerné (appel du "112" au sein de l'Europe), accompagné de la transmission d'un maximum de données permettant d'identifier et de localiser le VÉHICULE (emplacement exact, heure de l'accident, numéro d'identification du véhicule et direction suivie). Ces informations

sont transmises depuis le véhicule uniquement en cas d'accident grave ; elles permettent au service d'urgence public d'évaluer et gérer la situation. Le service d'urgence public agira selon les règles locales et ses propres procédures opérationnelles. En Europe, le service eCall fondé sur le 112 est un service public d'intérêt général et doit par conséquent rester accessible gratuitement par tous les consommateurs.

En vertu du Règlement 2015/758 (UE), ce système est obligatoire pour toutes les nouvelles réceptions communautaires postérieures au 31 mars 2018.

Le système eCall n'est activé que si le véhicule est impliqué dans un accident grave et demeure inactif le reste du temps. En d'autres termes, pendant la conduite, aucun suivi permanent (enregistrement de la position du véhicule ou surveillance de la conduite) ni aucune transmission permanente de données n'a lieu au nom de ce service réglementaire.

OBFCM - "On-Board Fuel Consumption Meter" ou calculateur de consommation embarqué

Cette fonction peut être utilisée pendant le cycle de vie complet du VÉHICULE. Conformément à l'Article 9 du Règlement d'application 2021/392 (UE) ("OBFCM"), ce service réglementaire autorise l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) à collecter des données du véhicule associées

à l'utilisation (VIN, distance totale parcourue, carburant consommé, énergie totale du réseau fournie à la batterie, le cas échéant).

Ces données sont utilisées par l'AEE pour surveiller en conditions d'utilisation réelles la consommation de carburant et d'énergie ainsi que les émissions de CO₂ des véhicules neufs, de manière anonyme et agrégée.

Comme indiqué dans la réglementation OBFCM, le CLIENT peut refuser la collecte et la transmission des données du véhicule lors du contrôle réglementaire de l'OBFCM, et ce, en contactant le centre de la relation clientèle (coordonnées disponibles sur le site Internet de la marque de son pays, si disponible).

SLI - "Speed Limit Information" ou Information de limitation de vitesse

Cette fonction peut être utilisée pendant le cycle de vie complet du VÉHICULE, uniquement pour les véhicules vendus sur le marché européen.

Conformément au Règlement 2018/858 (UE) du 30 mai 2018 relatif à la réception et à la surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes destinés à ces véhicules, modifié par le Règlement 2019/2144 (UE) daté du 27 novembre 2019 et par le Règlement délégué 2021/1958 (UE) de la Commission daté du 23 juin 2021 (qui constituent ensemble le

Règlement "GSR V2"), les constructeurs de véhicules automobiles sont tenus d'équiper les véhicules neufs vendus en Europe de divers systèmes visant à garantir la sécurité globale desdits véhicules.

Conformément à l'Article 6 du Règlement 2019/2144 (UE), ces systèmes doivent comprendre le système ci-après dénommé ISA ("Intelligent speed assistance" ou adaptation intelligente de la vitesse), qui indique au conducteur la limite de vitesse en vigueur pour au moins 90 % de la distance totale et pour au moins 80 % de la distance parcourue sur chacun des trois types de routes (urbaines, non urbaines et autoroutes / voies rapides / deux fois deux voies).

La fonction SLI indique au conducteur la limite de vitesse en vigueur sur les itinéraires empruntés. Elle vise à renforcer la sécurité en habitant le véhicule à afficher en temps réel la limite de vitesse en vigueur, même lorsque les conditions extérieures ne le permettent pas (intempéries, panneau masqué par un autre véhicule). La limite de vitesse en vigueur est récupérée par la caméra avant du véhicule ; le système de communication Over-The-Air peut être utilisé pour améliorer la fiabilité des informations selon la définition du véhicule. Dans le but d'obtenir des informations de limitation de vitesse valides, la position actuelle du véhicule est envoyée via le boîtier télématique, puis est supprimée immédiatement après traitement. Il n'est jamais

possible de suivre la position du véhicule. Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité du véhicule. Comme exigé par le "Règlement GSR V2", cette fonction SLI est activée par défaut à chaque démarrage du moteur, mais l'utilisateur du véhicule peut la désactiver partiellement à tout moment, étant donné qu'il peut désactiver la fonction d'alerte sonore dans les paramètres disponibles depuis l'écran tactile central. Ceci n'a aucune incidence sur la fonction d'avertissement visuel, qui demeure active et pour laquelle la transmission de données Over-The-Air de la position actuelle du véhicule peut être nécessaire à des fins de détection précise de la limite de vitesse. Selon le modèle du véhicule, il peut également être possible de désactiver complètement la fonction SLI (c.-à-d. d'arrêter les fonctions de détection et d'avertissement de limite de vitesse) depuis l'écran tactile central, et ainsi d'arrêter la transmission des données pour le trajet actuel.

Divulgaration du kilométrage à l'association Car-Pass

(Uniquement pour les véhicules immatriculés en Belgique)

Cette obligation de divulgation concerne la Belgique uniquement, en réponse à la législation belge réprimant la fraude relative au kilométrage des véhicules (loi belge du 28 novembre 2018, en vigueur depuis le 01/01/2020). Elle doit être respectée durant

toute la durée de vie du véhicule, tant que l'association Car-Pass exige les données. Le principe est de fournir 4 fois par an le kilométrage de tout véhicule immatriculé en Belgique à Car-Pass, une association désignée par les autorités belges pour collecter et contrôler ces données.

Ce kilométrage est collecté Over-The-Air par Stellantis si un autre service connecté l'utilise déjà. Ces données sont transmises à l'association Car-Pass, à la demande de cet organisme.

Pour plus d'informations, se reporter à la politique en matière de protection de la vie privée de Car-Pass (<https://www.car-pass.be/en/privacy-policy>).

Utilisation des données - Amélioration de la qualité des produits

Vous reconnaissez et acceptez que pour améliorer la qualité des produits fabriqués par STELLANTIS AUTO SAS en tant que constructeur de véhicules automobiles, les Données de votre véhicule (comme défini dans la Politique en matière de protection de la vie privée de Stellantis relative aux services connectés, voir ci-dessous), à l'exception de la géolocalisation du véhicule, sont transférées au constructeur de véhicules automobiles pour prévenir les anomalies et analyser les données

agrégées, aux fins d'amélioration des produits ou de la création de nouveaux produits. De plus amples informations à ce sujet, ainsi que les moyens d'exercer vos droits de protection de vos renseignements personnels vis-à-vis de ce traitement, sont décrits dans la Politique en matière de protection de la vie privée de Stellantis relative aux services connectés (voir ci-dessous).

Politique en matière de protection de la vie privée de Stellantis relative aux véhicules connectés européens

La présente Politique en matière de protection de la vie privée relative aux véhicules connectés (la "Politique en matière de protection de la vie privée") s'applique aux Données personnelles que nous traitons sur les utilisateurs des services connectés par le biais de nos véhicules, nos sites Internet ou notre application et qui ont signé les Conditions générales en tant que Client ou qui sont autorisés par un Client à accéder aux services connectés et à les utiliser. La présente Politique en matière de protection de la vie privée est rédigée conformément à l'Article 13 du Règlement 679/2016 de l'UE et vous aidera à mieux comprendre la façon dont nous traitons vos informations. Dans ce document, vous trouverez quelques exemples de la façon dont nous traitons les

Données personnelles ainsi que des définitions apportant de plus amples explications (à la fin de la présente Politique en matière de protection de la vie privée) pour les termes écrits en majuscules ci-inclus. Si vous avez besoin d'éclaircir certains points de la présente Politique en matière de protection de la vie privée ou souhaitez en savoir plus sur la façon dont vos données sont traitées, veuillez envoyer votre demande à cette adresse : dataprotectionofficer@stellantis.com
Ce document est disponible sur les sites Internet de la marque, dans la rubrique consacrée aux services connectés.

-
- A**
- ABS 105
- Accès à la 3ème rangée 63
- Accès à la roue de secours 224-225
- Accès et Démarrage Mains-Libres 35-41, 136, 138
- Accessoires 101
- Accessoires électriques 101
- Accoudoir 55
- Active Safety Brake 169-170, 172
- AdBlue® 24, 214
- Additif gasoil 211-212
- Adhésifs de personnalisation 218
- Advanced Grip Control 107
- Aérateurs 71
- Afficheur du combiné 11, 13
- Aide au démarrage en pente 148-149
- Aide au freinage d'urgence (AFU) 106
- Aide au stationnement arrière 180
- Aide au stationnement avant 181
- Aide au stationnement latéral 182
- Aide graphique et sonore au stationnement 180
- Aides à la conduite (recommandations) 153
- Aides à la manoeuvre (recommandations) 153
- Airbag passager 68
- Airbags 113-116, 118
- Airbags frontaux 114, 116, 119
- Airbags latéraux 115-116
- Airbags rideaux 115-116
- Air conditionné 71, 74
- Air conditionné automatique bizona 73-74
- Air conditionné bizona 76
- Air conditionné électronique (avec afficheur) 77
- Air conditionné manuel 72-73
- Alarme 49-51
- Alarme volumétrique 49
- Alerte active de franchissement involontaire de ligne 173
- Alerte attention conducteur 179
- Alerte Risque Collision 169-171
- Allumage automatique des feux 93-94
- Aménagements intérieurs 80, 82, 85
- Ampoules 228
- Anneau de remorquage 238
- Anneaux d'arrimage 88
- Antiblocage des roues (ABS) 105
- Antidémarrage électronique 135
- Antipatinage des roues (ASR) 106
- Antivol / Antidémarrage 36
- Appel d'assistance 101-102
- Appel d'urgence 101-102, 291
- Applications 33
- Application smartphone 33-34, 79, 203
- Appoints en AdBlue® 215
- Appuis-tête arrière 61
- Appuis-tête avant 64
- Arrêt de charge 88
- Arrêt du moteur 135, 137-138
- Arrêt du véhicule 138-139, 145
- Assistance au freinage d'urgence 106, 172
- Attelage 107, 205
- Autonomie AdBlue® 24, 211
- Avertisseur de véhicule silencieux (Électrique) 105, 134
- Avertisseur sonore 105
- Avertisseur sonore piétons (Électrique) 105, 134
-
- B**
- Balais d'essuie-vitre (changement) 99-100
- Balayage automatique des essuie-vitres 98
- Banquette arrière 61, 63
- Banquette avant 57-58
- Banquette avant 2 places 57-59, 110
- Banquette monobloc fixe 63
- Banquette Multiflex ~ Cabine Extenso 66
- Barres de toit 205-206
- Batterie 12 V 207, 212, 233-236
- Batterie accessoires 233-234
- Batterie de traction (Électrique) 26, 31, 33, 194, 249
- Béquille de capot moteur 208
- Bidon d'AdBlue® 215
- BlueHDi 24, 211, 220
- Bluetooth (kit mains-libres) 262-263, 280
- Bluetooth (téléphone) 29, 262-263, 280-281
- Boîte à gants 82
- Boîte de vitesses automatique 143-146, 213, 234
- Boîte de vitesses manuelle 143, 213
- Boîtier de charge accélérée (Wallbox) 196

Boîtier de contrôle 196–197
 Bouchon réservoir de carburant 191–192

C

Câble de charge 197
 Câble de charge (Électrique) 196
 Cache-bagages 87
 Cadrons de bord 11–12
 Caméra aides à la conduite
 (avertissements) 154
 Caméra de recul 154, 183, 187–188
 Caméra infrarouge 154
 Capacité du réservoir carburant 190–192
 Capot moteur 208
 Capteur d'ensoleillement 71
 Capteurs (avertissements) 154
 Capucine 81
 Caractéristiques techniques 241, 243–245,
 247, 249
 Carburant 9, 190
 Carburant (réservoir) 190, 192
 Carrosserie 218
 Ceintures de sécurité 109–112
 Chaînes à neige 152, 206–207
 Changement de la pile de
 la télécommande 43
 Changement d'un balai d'essuie-vitre ... 99–100
 Changement d'une lampe 228–231
 Changement d'une roue 221, 224
 Changement d'un fusible 233

Charge de la batterie 233, 235
 Charge de la batterie de traction 197
 Charge de la batterie de traction
 (Électrique) 26, 192, 200, 202, 204
 Charge différée 33
 Charge différée (Électrique) 31, 34, 195,
 200, 203
 Charge différée (Hybride rechargeable) 33
 Charge domestique 197
 Charge domestique (Électrique) ... 202, 204, 249
 Chargement 65, 205
 Charges remorquables 240–241, 243–245,
 247, 249
 Charge super rapide (Électrique) 202,
 204, 249
 Chargeur à induction 84
 Chargeur rapide public 196, 202
 Chargeur sans fil 84
 Chauffage 71–73, 77–79
 Chauffage additionnel 49, 77–79
 Chauffage programmable 34, 49, 77–79
 Clé 35–38, 40, 42
 Clé à télécommande 40–41
 Clé électronique 35, 139
 Clé non reconnue 139
 Clignotants 92–93
 Climatisation 74, 77
 Coffres de rangement 85
 Combiné 11, 28
 Combiné d'instruments 28, 155
 Combiné numérique 12
 Combinés 12

Commande au volant de l'autoradio 258
 Commande d'éclairage 91, 93
 Commande de secours coffre 43
 Commande de secours portes 36, 42
 Commande des sièges chauffants 56–57
 Commande d'essuie-vitre 96, 98
 Commandes au volant 144–146
 Commutation automatique feux
 de route 95–96
 Compte-tours 11
 Compteur 11–12, 155
 Compteur kilométrique journalier 27
 Conduite 133–134
 Conduite économique 9
 Configuration du véhicule 13, 31, 33
 Connecteur de charge (Électrique) 195, 200,
 202, 204
 Connectivité 286
 Connexion Android Auto 266
 Connexion Apple CarPlay 265
 Connexion Bluetooth 262–263, 280–281
 Conseils de conduite 9, 133–134
 Conseils d'entretien 193, 217
 Consommation carburant 9
 Consommation d'huile 210
 Consommations 32–33
 Contact 137–138, 286
 Contrôle de pression (avec kit) 222, 224
 Contrôle de stabilité de la remorque
 (TSM) 107
 Contrôle du niveau d'huile moteur 23
 Contrôle dynamique de stabilité (CDS) 106

Contrôles	209, 212–213
Crevaision	222, 224
Cric	222, 224
Cuir (entretien)	219

D

DAB (Digital Audio Broadcasting) - Radio numérique	261
Date (réglage)	268, 287
Dégivrage	60, 75–76
Dégivrage avant	75
Dégivrage lunette arrière	59, 77
Délestage (mode)	207
Démarrage de secours	139, 234
Démarrage du moteur	135, 138
Démarrage d'un moteur Diesel	190
Démarrage du véhicule	136, 139, 145
Démarrer	234
Démontage d'une roue	225–227
Démontage du surtapis	81
Désembuage	75–76
Désembuage arrière	59, 77
Désembuage avant	75
Détection de sous-gonflage	151–152, 222
Détection d'inattention	179–180
Détection d'obstacles	180
Détrompeur carburant	192
Déverrouillage	35–40
Déverrouillage de l'intérieur	46–47
Déverrouillage sélectif	37, 39

Déverrouillage total	37, 39
Dimensions	250
Diodes électroluminescentes - LED	92, 229
Disques de freins	213

E

Éclairage à distance	36
Éclairage d'accompagnement	94
Éclairage d'accueil	94
Éclairage d'ambiance	90
Éclairage de conduite	91, 95
Éclairage extérieur	95
Éclairage intérieur	90
Éco-conduite (conseils)	9
Économie d'énergie (mode)	207
Écran tactile	30–33, 79
Éléments d'identification	256
Enfants	112, 120–121
Enfants (sécurité)	132
Enjoliveur	224
Enregistrement des données du véhicule et vie privée	289
Enregistreur de données d'évènement	104
Entrée d'air	73–74
Entretien carrosserie	218
Entretien (conseils)	193, 217
Entretien courant	154, 212
Environnement	9, 44, 79, 134
Équipements de confort thermique	27

ESC (programme de stabilité électronique)	105
Essuie-vitre	96
Essuie-vitre arrière	98
Essuie-vitre avant	97–98
Étiquettes	63
Étiquettes d'identification	256

F

Fermeture des portes	35, 40–41
Feux antibrouillard arrière	91
Feux arrière	231
Feux à technologie Full LED	93
Feux avant	230
Feux de croisement	229–230
Feux de détresse	89, 104
Feux de plaque minéralogique	232
Feux de position	92–93, 229, 231
Feux de route	95, 229–230
Feux de stationnement	93
Feux diurnes	92, 229, 231
Feux halogènes	228
Feux indicateurs de direction	92
Filet de retenue de charges hautes	86
Filtre à air	212
Filtre à huile	212
Filtre à particules	211–212
Filtre habitacle	71, 212
Fixations ISOFIX	119, 122, 124–125, 127–128, 131
Flux d'énergie	31, 33

Fonctionnalités disponibles à distance
(Électrique) 34, 79, 203
Fonctions de conduite préférées 155
Freinage 147
Freinage automatique d'urgence 169–170, 172
Freinage dynamique de secours 141–142
Freinage régénératif (décélération
par frein moteur) 146–147
Frein de stationnement 139–140, 213
Frein de stationnement électrique 140–142,
213
Freins 213
Fréquence (radio) 284
Fusibles 233

G

Gicleurs chauffants 76
Gonflage des pneumatiques 213, 256
Gonflage occasionnel (avec kit) 222, 224

H

Haute tension 192
Heure (réglage) 268, 287
Hill Assist Descent Control (HADC) 108
Histogramme des consommations 32–34
Huile moteur 210

Indicateur d'autonomie AdBlue® 24
Indicateur de changement de rapport 149
Indicateur de consommation du confort
thermique (Électrique) 27
Indicateur de niveau d'huile moteur 23
Indicateur d'entretien 22
Indicateur de puissance (Électrique) 10, 26
Indicateur de température du liquide de
refroidissement 23–24
Indicateur du niveau de charge
(Électrique) 26
Indicateurs de direction (clignotants) 92–93,
229, 231
Informations véhicule 289
ISOFIX (fixations) 122, 124–125, 127–128, 131

J

Jauge de carburant 190–192
Jauge d'huile 23, 210

K

Kit anti-crevaisson 221
Kit de dépannage provisoire
de pneumatique 221–222, 224
Kit mains-libres 262–263, 280
Klaxon 105

L

Lampes (changement) 228–229, 231
Lavage 154
Lavage (conseils) 193, 217–218
Lave-vitre 97
Lave-vitre arrière 98
Lave-vitre avant 97
Lecteur Apple® 262
Lecteur USB 261
LED - Diodes électroluminescentes 92, 229
Lève-vitres électriques 51
Lever boîte de vitesses manuelle 143
Lever de vitesses 148
Limiteur de vitesse 159–161
Liquide de freins 211
Liquide de refroidissement 211
Localisation du véhicule 36
Lombaie 55
Luminosité 267
Lunette arrière (dégivrage) 77

M

Masses 240–241, 243–245, 247, 249
Menu général 31
Menus (audio) 258–259
Menus raccourcis 31, 33
Miroir de surveillance enfants 61
Mise à jour de la date 268
Mise à jour de l'heure 268, 287

Mise en roue libre du véhicule 216, 237
 Mise sous contact 138
 Mode délestage 207
 Mode ECO 148
 Mode économie d'énergie 207
 Mode Normal 148
 Modes de conduite 108, 147-148
 Modes de conduite (Électrique) 148
 Mode Sport 148
 Moteur Diesel 190, 209, 220, 243-245, 247
 Moteur électrique 138, 209, 249
 Moteur essence 209, 241
 Motorisation électrique 6, 10, 31, 33, 192, 205,
 209, 234, 237, 249
 Motorisation hybride rechargeable 33
 Motorisations 240-241, 243-245, 247

N

Navigation 29
 Nettoyage (conseils) 193, 217-219
 Neutralisation de l'airbag passager ... 114, 118-119
 Niveau d'AdBlue® 211
 Niveau d'additif gasoil 211-212
 Niveau d'huile 23, 210
 Niveau du liquide de freins 211
 Niveau du liquide de lave-projecteurs 97
 Niveau du liquide de lave-vitre 97, 211
 Niveau du liquide de refroidissement 23-24,
 211

Niveau mini batterie de traction
 (Électrique) 26
 Niveau mini carburant 190-192
 Niveaux et vérifications 209-211
 Numéro de série véhicule 256

O

Ordinateur de bord 28-29
 Oubli de la clé 137
 Oubli des feux 92
 Outillage de bord 220-221
 Outils 220-221
 Ouverture des portes 35-36
 Ouverture du capot moteur 208
 Ouverture du coffre 35-36

P

Panne de carburant (Diesel) 220
 Paramétrage des équipements 13, 31, 33
 Paramètres du système 267
 Pare-brise chauffant 76
 Pavillon 81
 Peinture 218, 256
 Personnalisation 13
 Pile de télécommande 43-44, 79
 Plafonnier 90
 Plafonnier arrière 90
 Plafonnier avant 90

Plafonniers 90
 Plaques d'identification constructeur 256
 Plaquettes de freins 213
 Pneumatiques 213, 256
 Pompe de réamorçage 220
 Porte latérale coulissante électrique ... 40-41, 48
 Portes battantes 40-41
 Portes latérales 47
 Pose des barres de toit 205-206
 Pré-conditionnement thermique
 de l'habitacle (Électrique) 34, 79
 Pression des pneumatiques 213, 222, 224, 256
 Prétension pyrotechnique (ceintures de
 sécurité) 112
 Prise 220 V 83
 Prise accessoires 12 V 82
 Prise diagnostic 101
 Prise secteur (réseau domestique) 196
 Prise USB 82, 261, 264
 Profils 272
 Programme de stabilité électronique
 (ESC) 105, 107
 Projecteurs antibrouillard avant 91, 229
 Projecteurs (réglage) 93
 Protection des enfants 114, 116-121
 Puissance 26

R

Rabattement des sièges arrière 61-62
 Raccourcis aides à la conduite 155

Radar (avertissements) 153
 Radio 259–260, 283
 Radio Média 29
 Radio numérique - DAB (Digital Audio
 Broadcasting) 261
 Rangements 81–82
 RDS 260
 Réamorçage circuit de carburant 220
 Recharge batterie 233, 235
 Recharge batterie de traction 197
 Recharge batterie de traction
 (Électrique) 192, 200, 202, 204
 Recirculation d'air 73–74
 Reconnaissance de limite de vitesse 155, 292
 Reconnaissance des panneaux 155, 292
 Reconnaissance étendue des panneaux 160
 Récupération d'énergie 26, 147
 REF 105
 Référence couleur peinture 256
 Régénération filtre à particules 212
 Réglage de la date 268
 Réglage de la répartition d'air 73–74
 Réglage de la température 73–74
 Réglage de l'heure 268, 287
 Réglage des appuis-tête 64
 Réglage des projecteurs 93
 Réglage des sièges 55, 63
 Réglage du débit d'air 73–74
 Réglage du site des projecteurs 93
 Réglage en hauteur et en profondeur
 du volant 59
 Réglage lombaire 55
 Régulateur de vitesse 159, 162–164

Régulateur de vitesse adaptatif 159, 164
 Régulation par la reconnaissance
 de limite de vitesse 159
 Réinitialisation de la détection
 de sous-gonflage 152
 Réinitialisation de la télécommande 44
 Remise à zéro trajet 28
 Remontage d'une roue 225–227
 Remorquage 237
 Remorquage d'un véhicule 238–239
 Remorquage du véhicule 237
 Remorque 107, 205
 Remplacement des fusibles 233
 Remplacement des lampes 228–229, 231
 Remplacement filtre à air 212
 Remplacement filtre à huile 212
 Remplacement filtre habitacle 212
 Remplissage d'AdBlue® 211, 215
 Remplissage du réservoir de carburant 191–192
 Répartiteur électronique de freinage
 (REF) 105
 Répétiteur latéral (clignotant) 231
 Réservoir d'AdBlue® 215
 Réservoir de carburant 190–192
 Réservoir lave-vitre 211
 Rétroviseur intérieur 60
 Rétroviseurs extérieurs 59–60, 77, 177
 Révisions 22, 212
 Rhéostat d'éclairage 28
 Roue de secours 152, 213, 221, 224–225

S

Saturation du filtre à particules (Diesel) 212
 SCR (Réduction Catalytique Sélective) ... 25, 214
 Sécurité des enfants 114, 116–120
 Sécurité enfants 132
 Sélecteur de marche (Électrique) 146, 213
 Sélecteur de vitesses 143, 145, 148
 Sièges arrière 54, 57, 61–63, 117
 Sièges avant 54–58
 Sièges chauffants 56–57
 Sièges enfants 112, 116–118, 121
 Sièges enfants classiques 121–122, 124–125,
 127–128, 131
 Sièges enfants i-Size 120–122, 124–125,
 127–128, 131
 Sièges enfants ISOFIX 121–122, 124–125,
 127–128, 131
 Signal de détresse 89, 104
 Smartphone 29, 34, 84
 Sous-capot moteur 209
 Sous-gonflage (détection) 151
 Station de radio 259–260, 283
 Stationnement (aide) 180
 Stickers de personnalisation 218
 Stop & Start 29, 72, 76, 149–151,
 190, 208, 212, 237
 Streaming audio Bluetooth 261, 284
 Super-verrouillage 41
 Surtapis 81, 154
 Surveillance d'angles morts 177
 Synchronisation de la télécommande 44
 Système d'antipollution SCR 25, 214

Système d'assistance au freinage 105-106
 Système de charge (Électrique) 6, 10, 31,
 192, 209

Système d'enregistrement des données
 d'évènement 104
 Système hybride rechargeable 33
 Systèmes de contrôle de la trajectoire 105

T

Tableaux des motorisations 249
 Télécommande 35-38, 40, 42, 135
 Téléphone 29, 262-264, 280-281, 285-286
 Téléphone mains-libres 29
 Témoin de ceinture conducteur
 non bouclée 111
 Témoin de ceintures 111
 Témoins 14
 Témoins d'alerte 14
 Témoins lumineux 14
 Température du liquide
 de refroidissement 23-24
 Tendelet 87-88
 Top Tether (fixation) 122, 124-125, 127-128, 131
 Totalisateur kilométrique 27
 Trappe à carburant 191-192
 Trappe amovible 66
 Trappe de charge (Électrique) 195, 200,
 202-204
 Triangle de signalisation 89

U

USB 261, 264

V

Ventilation 71-73, 77-79
 Vérification des niveaux 209-211
 Vérifications courantes 212-213
 Verrouillage 35-36, 40-41
 Verrouillage centralisé 35, 40-41
 Verrouillage de l'intérieur 46-47
 Vidange 210
 Visiopark 1 187
 Vitres de portes arrière 53
 Volant chauffant 59
 Volant (réglage) 59
 Volet arrière 43
 Volet de coffre 40-41

W

Wallbox (Électrique) 196

Z

Zone de chargement 37, 46-47, 65



Matières recyclées / véhicules hors d'usage

Automobiles CITROËN atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) et de la réglementation no 1094 de 2010 (amendement) sur les véhicules hors d'usage (responsabilité du producteur), qu'elle atteint les objectifs fixés par celles-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'elle commercialise.

Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation écrite d'Automobiles CITROËN.

Imprimé en UE
03-24

CBERLCO2402FR-1

